

WIDENER



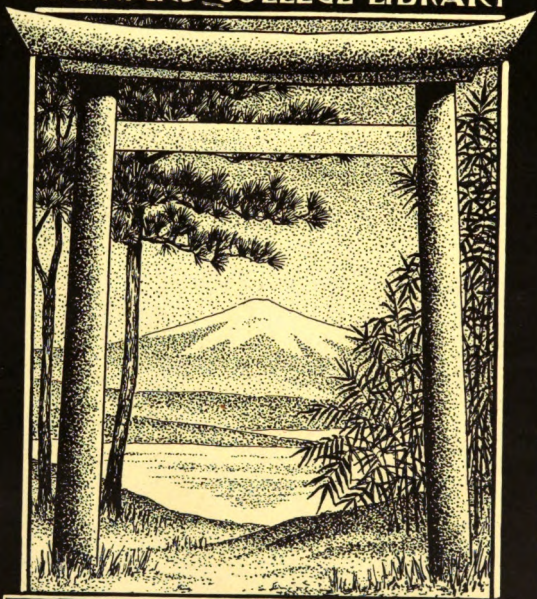
HN VH5D K

8/2 : 1

C1211.33

1937  
2006

HARVARD COLLEGE LIBRARY



E. G. STILLMAN, '08, M.D.

JAPANESE

COLLECTION



E. J. Stillman  
1839



**LETTRES**  
**DE**  
**S. FRANÇOIS XAVIER.**

**TOME I.**

*(Aut Faivre)*

*Propriété de l'Editeur.*

---

Totum per orbem, nubes velut,  
Citò volat; verbo gravis, verbo Dei  
Tonat, coruscat, perfluit.

SANTOL.

---

LYON.

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,  
GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 49.

0

**LETTRES**

DE

**S. FRANÇOIS XAVIER,**

APÔTRE DES INDES ET DU JAPON,

TRADUITES SUR L'ÉDITION LATINE DE BOLOGNE DE 1795,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LA VIE DE CE SAINT,  
ET SUR L'ÉTABLISSEMENT  
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

PAR A. M. F\*\*\*, ÉDITEUR.

◆◆◆

---

—○○○—

**Tomé premier.**

---

—○○○—

**A LYON,**

CHEZ PERISSE FRÈRES, IMPR.-LIBRAIRES,  
RUE MERCIÈRE, N° 33.

**A PARIS,**

CHEZ LES MÊMES, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N° 11.

—

**M DCCC XXVIII.**

C1211.33

✓

HARVARD COLLEGE LIBRARY  
GIFT OF  
ERNEST GODERICH STILLMAN  
1933



A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR

J. PAUL GASTON DE PINS,

ARCHEVÊQUE D'AMASIE,  
ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DU DIOCÈSE DE LYON,  
PAIR DE FRANCE.

---

MONSEIGNEUR,

*Vous m'avez permis de déposer aux pieds de  
VOTRE GRANDEUR ce nouveau fruit de mes veilles.*

*C'est l'Apôtre des Indes qui se présente ici  
devant vous avec son interprète, pour répéter,  
sous vos auspices, au milieu du troupeau confié*

*à votre vigilance, les instructions qu'il donna jadis sur les rives de l'Indus et du Gange. Il n'est en ce moment devant vous que ce qu'il fut toujours, c'est-à-dire le rigoureux observateur de ce précepte : Ne faites rien sans votre Évêque; précepte que saint Ignace d'Antioche recommandoit si expressément aux chrétiens de Philadelphie (1).*

*Quant à moi, MONSEIGNEUR, je m'estime heureux de pouvoir, sous la protection de François Xavier, témoigner d'une manière qui me soit aussi flatteuse, le très profond respect et la soumission parfaite avec lesquels j'ai l'honneur d'être,*

**MONSEIGNEUR,**

**De VOTRE GRANDEUR,**

*Le très humble  
et très obéissant serviteur,*

**A. M. F\*\*\*.**

3 Avril 1828.

---

(1) Χωρίς έπισκόπου μηδέν ποιήτε.

(Ignat. martyris Epist. 5 ad Philadelphenses.)

\*\*\*\*\*

## PRÉFACE.

C'est le propre de l'homme instruit d'aimer à connoître les qualités personnelles de ceux dont l'antiquité nous a vanté les hauts faits et les exploits; les plus petites circonstances de leur vie ont toujours été, même pour le philosophe, un puissant appas de curiosité, et celles qui ont échappé à la gravité de l'histoire, ou à sa timidité, n'ont surnagé au dessus de l'abyme de l'oubli qu'à l'aide de la tradition, qui s'est chargée d'en conserver la mémoire sous le nom d'anecdotes.

C'est donc à la tradition que nous sommes redevables de mille traits caractéristiques de la vie particulière des grands hommes; c'est elle qui nous a fait connoître leurs mœurs, leurs usages, leurs habitudes privées, leurs vertus distinctives, ainsi que leurs défauts habituels et leurs vices secrets; et c'est dans ces exemples isolés que le philosophe moraliste a puisé souvent ses leçons.

Mais de tous les dépôts qu'elle nous a transmis, il n'en est aucun que nous recherchions avec plus

d'avidité, il n'en est point de plus précieux que les lettres de ceux dont nous avons admiré les actions. Voilà des témoins fidèles qui nous révèlent ce qui s'est passé de plus profond, de plus ambigu, de plus confus, de plus secret dans leur cœur et dans leur esprit : la flatterie, la jalousie, la dissimulation, la violence n'ont pu les corrompre ni les altérer; ces témoins nous initient non seulement dans le cabinet et dans le cœur de l'orateur romain, mais ils nous révèlent les secrets les plus intimes de la politique, des mœurs, de la religion et du caractère de tous les acteurs contemporains que l'histoire a mis en scène. S'il est vrai que tout homme se peint dans ses actions, quelque méditées qu'elles soient, il le fait bien mieux encore dans les conversations et dans les lettres qui n'en sont que l'image. Voilà donc le miroir exact et fidèle où viendra se peindre et se colorier cet homme, qui souvent n'est grand que parce que nous le voyons au prisme de l'histoire, et de l'imagination de ses contemporains.

Il semble que l'espèce humaine, prise en général, mais surtout hors du foyer du christianisme, gagne peu à être approfondie et connue dans son intérieur, si l'on considère combien sont rares les lettres des hommes fameux dont l'antiquité nous a transmis et les noms et les faits, mais qui n'ont pas participé au flambeau de la religion chrétienne. On dirait qu'ils n'ont dû leur éclat qu'aux circonstances qui les ont vus naître, que leurs vertus n'ont été que d'emprunt, ou plutôt de faux aloi, et qu'ils n'ont rien dû à leur propre fond. Cette conclusion, si défavorable pour

l'homme , semble se revêtir de toutes les couleurs de la vérité , quand on réfléchit combien de personnes , par la publication indiscrete qu'un enthousiasme erroné et éphémère a faite de leur correspondance , ont perdu de l'éclat dont elles avoient joui pendant leur vie ; combien de réputations ont été rejetées dans l'oubli par la production posthume de quelques lettres. Il est sans doute des noms qui sont sortis victorieux de cette épreuve, mais je ne connois de célébrités réelles que celles qui ont été élaborées au creuset de la religion , et voilà les seules que la postérité a proclamées avec autant d'empressement que de respect.

Depuis long-temps j'avois lu et admiré l'histoire merveilleuse de l'Apôtre des Indes ; mais il n'avoit fallu rien de moins que la certitude de sa bulle de canonisation et de l'historique qui en fait partie pour subjuguier ma croyance, lorsque le hasard me fit découvrir un petit volume in-12, intitulé : *Sancti Francisci Xaverii epistolæ, ab Horatio Tursellino in latinum ex hispano conversæ.*

Ces lettres m'étoient absolument inconnues ; je satisfis ma curiosité , et , enchanté de ma découverte, j'allois partout, comme le bonhomme La Fontaine, demandant à tous mes amis : Avez-vous lu les Lettres de saint François Xavier ? Les uns , et c'étoit le plus grand nombre, me répondoient qu'ils ne les connoissoient même pas ; les autres, qu'ils en avoient ouï parler , mais qu'ils ne les avoient jamais lues. Surpris de ces réponses , je m'informai s'il n'y avoit jamais eu de traduction françoise ; je découvris et

je me procurai celle qui avoit été imprimée chez Sébastien Cramoisi en 1628. Mais elle étoit si libre et le style en étoit si burlesque, si marotique, que je compris facilement pourquoi le goût et le bon sens l'avoient reléguée dans l'oubli.

C'est alors que pour ma propre satisfaction j'essayai d'en traduire quelques lettres. Ce délasement me plut, et chaque jour j'y consacrais quelques heures, lorsque j'appris qu'une édition latine beaucoup plus complète que celle que j'avois sous les yeux, avoit paru en Italie, à Bologne en 1795. Déjà je me disposois à la faire venir, lorsque je la rencontrai dans la bibliothèque d'un de mes amis. Elle contenoit non seulement toutes les lettres qu'Horace Tursellin avoit recueillies, mais encore celles que Pierre Poussinez, Cutillat, Pierre Maffée avoient publiées chacun de leur côté. Ces dernières n'étoient pas connues en France, car le père Bouhours, qui dans sa Vie de saint François Xavier produit plusieurs fragments de ses lettres, ne cite que celles que l'on trouve dans l'édition de Tursellin, et s'il eût connu les autres, il ne seroit pas tombé dans quelques fautes de chronologie qu'on remarque aujourd'hui dans son histoire à l'aide de ce supplément.

Mais où et comment Pierre Poussinez a-t-il trouvé toutes celles qu'il a publiées, qui font partie de ce recueil, et qui ont été inconnues à Tursellin? C'est ce que lui-même va nous apprendre.

« Alexandre Philipuce, de notre Compagnie,  
 « étoit depuis très long-temps affecté d'une maladie  
 « de langueur des plus opiniâtres et des plus péni-

« bles. Il avoit épuisé toutes les ressources de la  
« médecine, il avoit perdu tout espoir de recouvrer  
« jamais la santé, lorsque tout-à-coup, après avoir  
« invoqué saint François Xavier, il se trouva totale-  
« ment et absolument guéri. Le matin même, il  
« avoit été surtout tourmenté de douleurs atroces  
« qui depuis dix-huit mois faisoient son supplice ha-  
« bituel. Il invoqua Xavier, et sa guérison fut au  
« moment même si prompte et si efficace, que, plein  
« de force et de vigueur, il célébra de suite en actions  
« de grâces une messe solennelle, à laquelle assista  
« un peuple immense, comme témoin de ce prodige.  
« Philipuce prit le nom de son puissant bienfaiteur;  
« et, nouveau Xavier, il sollicita avec instance au-  
« près de ses supérieurs la permission de courir aux  
« Indes pour marcher sur les pas de son patron.

« Mais, avant son départ, il vint me prier instam-  
« ment de faire dans nos archives, à Rome, de nou-  
« velles recherches pour savoir s'il n'y avoit point  
« encore quelques lettres inédites de saint François  
« Xavier, qui seroient restées dans la poussière, et,  
« dans le cas où mes perquisitions auroient quel-  
« que succès, d'en faire la traduction et de les pu-  
« blier. Je me rendis à ses pieux désirs; je parvins  
« à découvrir cinq lettres autographes de l'Apôtre  
« des Indes, qui n'avoient jamais vu le jour. J'en  
« donnai avis à Philipuce, et je m'excusai en même  
« temps sur l'impossibilité où j'étois d'en faire une  
« édition en raison de l'exiguïté du volume; alors,  
« comme il partoît pour le Portugal, il me promit  
« de faire de son côté des recherches dans les ar-

« chives de Coïmbre, et ailleurs, où l'on disoit qu'il  
 « y en avoit encore quelques-unes en dépôt, et d'en  
 « faire lui-même la copie. Il tint parole; car deux mois  
 « après son arrivée à Lisbonne, il m'envoya la copie  
 « manuscrite de douze lettres autographes qu'il s'é-  
 « toit procurées... Arrivé à Goa, il continua ses per-  
 « quisitions dans les archives de notre maison, et y  
 « déterra encore plusieurs lettres originales dont il  
 « fit trois copies; deux seulement me sont parve-  
 « nues, la troisième suivit le sort du vaisseau qui  
 « la portoit, et justifia ainsi la nécessité des pré-  
 « cautions qu'on a l'habitude de prendre contre les  
 « naufrages et les accidens maritimes, en multi-  
 « pliant les copies d'une correspondance d'outre-  
 « mer. Le père Philipuce ayant continué son voyage  
 « jusqu'à Macao, poursuivit ses recherches, dont le  
 « résultat fut l'acquisition de deux autres lettres  
 « qu'il me fit passer quelque temps après. J'en ai  
 « encore ajouté six ou sept autres, dont les originaux  
 « sont déposés à Alcalá de Hénarez (1), à Tolède,  
 « à Coïmbre, à Pont-à-Mousson, et dont je suis re-  
 « devable à la complaisance de mes confrères (2).»

Mais, dira-t-on, si ces lettres ont tout l'intérêt  
 que vous leur supposez, si elles sont aussi importantes  
 que vous le dites, d'où vient qu'elles sont si peu con-

(1) Cette ville est connue des hommes de lettres sous  
 le nom de *Complutum*. Elle est célèbre par son univer-  
 sité, sa bibliothèque et son imprimerie.

(2) *Ex epistola Petri Possini reverendis Patribus et suis  
 carissimis Fratibus Societatis Jesu (Ex præmio edit. ro-  
 man. 1681).*



nues ? pourquoi sont-elles restées si long-temps enfouies, d'abord dans la poussière des archives, et ensuite chez les libraires (1) ?

Si nous ne les mettions pas au jour, le philosophe répondroit que c'est parce qu'elles renferment les arrière-secrets des enfants d'Ignace, et qu'il étoit du plus grand intérêt de la société jésuitique d'en faire un mystère, et de les tenir cachées aux yeux du vulgaire. Cette réponse feroit fortune devant ce bëlant troupeau d'ignorants, qui donne tête baissée dans la parole d'un philosophe *libéral*.

Pour moi, je l'avoue, j'ai eu d'abord peine à résoudre ce problême, et j'étois forcé de dire : *Habent sua fata libelli*. Je ne pouvois pas concevoir que si peu de personnes se fussent procuré le plaisir que j'éprouvois en les traduisant ; car c'étoit pour moi une idée délicieuse de penser que j'avois sur ma table, sous mes yeux, les lettres écrites de cette même main qui avoit ouvert les portes du ciel à tant de millions d'hommes, à laquelle Dieu avoit communiqué une partie de sa puissance, jusqu'à lui donner un pouvoir suprême sur les vents mutinés, sur les flots irrités, sur l'abyme des eaux ; de cette main qui, armée du signe de notre rédemption, rendoit la vue aux aveugles, redressoit les boiteux, mettoit en fuite

(1) J'ai en effet trouvé l'édition de Tursellin, imprimée en 1682 par A. Molin, à Lyon, chez MM. Perisse frères, encore en ballot, en feuilles, et, comme on dit, sous cordes. Ainsi, les personnes qui voudront juger de l'exactitude et du mérite de cette traduction, pourront aisément se la procurer.

les esprits infernaux, et qui arrachoit au tombeau les victimes de la mort ; de cette main enfin dans laquelle on eût dit que Dieu avoit renfermé tous les cœurs des peuples, comme il tient dans la sienne tous les cœurs des rois.

Dieu seul sait quelle jouissance, quel plaisir j'éprouvois en voyant cette ame héroïque se peindre elle-même, se dérouler à mes yeux, nous donner, non pas, comme un philosophe, de pompeux préceptes, mais les exemples les plus sublimes d'une humilité qui tient de l'anéantissement, d'une force, d'un courage qui ne connoît aucun péril, d'une patience qui surmonte toutes les difficultés et tous les obstacles, d'une constance invincible dans ses entreprises, du mépris le plus souverain pour tout ce qui tient à la terre, d'une généreuse et sainte liberté en face des puissances du siècle, d'une candeur d'ame qu'on admireroit dans un enfant, d'une précision, d'une énergie, et néanmoins d'une amabilité touchante dans le commandement à l'égard de ses subordonnés, d'une confiance aveugle et imperturbable dans la parole de celui dont il est l'apôtre, d'un désir violent pour le salut des hommes qu'il communique à tout ce qui l'environne, d'un zèle brûlant pour la gloire de Dieu dont il embrassoit les ames les plus tièdes.

A la lecture de ces lettres, je croyois reconnoître dans l'Apôtre des Indes, cette parole de *vertu et de magnificence* (1) qui fait de tous les cœurs des

(1) Ps. XXVIII.

cœurs nouveaux ; cette parole salutaire qui va remuer les eaux stagnantes dans lesquelles un vieux peuple croupissoit depuis plusieurs milliers d'années : *Vox Domini super aquas* ; cette voix qui brise les cèdres du Liban et renverse avec fracas en présence des rois et des peuples tout l'échafaudage de l'orgueil philosophique des bonzes japoinois ; cette voix qui disperse les éclairs, qui au milieu de Malaca éteindra tout-à-coup les feux impurs qui dévorent cette nouvelle Babylone pour y allumer les chastes flammes de la charité ; cette voix qui ébranle les déserts, c'est-à-dire les ames les plus dures dans lesquelles nulle semence n'a pu germer ; cette voix qui prépare les cerfs à la course, qui soulève ces ames timides, tardives, irrésolues, et les fait courir à pas de géant dans la carrière de la vertu ; enfin cette voix qui pénètre le chaos, qui va creuser dans les replis les plus secrets des consciences, et en éclaire les plus épaisses ténèbres.

Pourquoi, me disois-je à moi-même, suis-je presque le seul qui ai le bonheur de connoître et d'apprécier ce précieux trésor et cette mine inépuisable de richesses (1) ? et ne puis-je pas partager avec un ami mon plaisir et mon admiration (2) ? La solution

(1) Lisez, entre autres, la Lettre LXII, nos 20, 21 et 22.

(2) Je dois dire ici que lorsque ma traduction fut un peu avancée, je fis part de mon travail à M. S....., savant et respectable ecclésiastique de cette ville ; et c'est à ses conseils, à ses bons offices, ainsi qu'à ceux d'un autre ami dont la modestie contrarie ma reconnoissance, que mon ouvrage a dû le jour.

de ce problème étoit cependant facile à trouver : c'est que depuis très long-temps la langue latine étoit réellement *morte* au milieu de nous, c'est que la lecture de tout ouvrage latin n'étoit plus pour la génération actuelle un délassement, mais elle étoit une étude tout à la fois sérieuse et pénible ; c'est que le goût de la belle latinité s'étoit perdu parmi nous, même dans le clergé ; c'est que depuis très long-temps, nous avons abandonné les originaux pour ne les lire que dans des traductions qui ne sont pour la plupart que des revers de tapisserie ; c'est qu'il est très rare de trouver quelqu'un qui connoisse Cicéron autrement que par les fragments qu'on lui en a mis sous les yeux dans ses études, ou par des traductions. On loue, on vante, il est vrai, Tite Live, Virgile, et les autres classiques, mais c'est plutôt sur la parole de son maître, que sur son intime conviction ; car on n'oseroit pas encore insulter au témoignage de dix-huit siècles d'admiration. Après avoir ainsi négligé l'étude de la langue latine dans ses sources pures et limpides, la paresse orgueilleuse a d'abord repoussé les ouvrages des Tertullien, des Augustin, des Ambroise, des Grégoire, sous le prétexte qu'ils ne portoient plus l'empreinte du beau siècle d'Auguste. De ce dédain, elle en est venue à un souverain mépris pour tous les savants du seizième et du dix-septième siècle, qui dans la langue latine ont rallumé au sein de toute l'Europe le flambeau des sciences.

Il est encore une autre raison qui a contribué à dérober au public la connoissance des Lettres de

François Xavier : c'est la manière dont elles ont passé du dialecte portugais dans la langue latine. Ici, il faut en convenir, le prétexte étoit assez spécieux; si, comme nous l'avons dit, on avoit déjà tant de peine à se familiariser avec la belle latinité, il devenoit chaque jour plus difficile encore de soutenir la lecture d'un latin pur, exact, mais dépourvu de toute grace.

Tursellin, Poussinez ayant sous les yeux le dialecte portugais, peu connu en Europe, ont porté dans leur ouvrage le scrupule à l'excès; et leur exactitude, presque aussi grande que celle des auteurs de la Vulgate, a rendu leur latin pénible et fatigant. Familiers avec la langue hellénistique, ils ont hérissé leur travail de beaucoup de mots grecs; par exemple : *didascalus* pour *magister*, *anagnostes* pour *lector*, et mille autres; c'étoit tout autant d'énigmes pour une génération qui avoit perdu de vue la langue d'Homère, de Démosthène et de Platon. Mais ces mots étoient aussi familiers à leur siècle que le sont au nôtre les mots barbares d'*hydrogène* et d'*oxygène*.

Écoutons Pierre Poussinez rendre compte lui-même de sa traduction :

« J'ai pesé sérieusement et attentivement, non  
 « seulement chaque pensée, mais encore chaque  
 « mot et chaque point. Outre les vocabulaires et  
 « les grammaires, j'ai encore consulté les hommes  
 « les plus savants dans la langue portugaise, dont  
 « cette ville-ci (Rome) est constamment pourvue.  
 « Ils daigneront se rappeler combien de fois je leur

« ai exposé mes doutes, de combien de questions  
 « aussi importunes que minutieuses je les ai fati-  
 « gués, en dépit de leurs graves occupations. Dans  
 « le dialecte portugais, qui est en usage aux Indes-  
 « Orientales, on rencontre un idiotisme qui est in-  
 « connu à Lisbonne. C'est une difficulté que j'ai sur-  
 « montée à l'aide du père François-Xavier Philipuce,  
 « dont j'ai déjà parlé, qui m'a fourni tous les éclair-  
 « cissements dont j'avois besoin. Je ne puis trop ici  
 « lui en témoigner ma reconnoissance; je suis sûr  
 « enfin de n'avoir rien négligé pour rendre ma tra-  
 « duction fidèle et lumineuse... Mais j'ai cru qu'en  
 « un pareil sujet, je devois prendre le style du  
 « christianisme, plutôt que d'emprunter celui de  
 « Cicéron (1), plutôt que de rechercher les tour-  
 « nures élégantes de l'antique latinité. »

Ainsi Poussinez, de son propre aveu, a sacrifié les graces du style à l'exactitude et à la fidélité; il a dû, par conséquent, être entaché de *lusitanicisme*; ses périodes sont souvent longues et entortillées; on ne reconnoît point ici l'élégance de l'auteur du *Spicilegium evangelicum*.

On peut en dire tout autant de la traduction faite par Tursellin.

Ces réflexions me firent un instant hésiter sur le mode que j'adopterois. Devois-je, à leur exemple, tout sacrifier à l'exactitude, et me traîner servilement sur le latin comme on se traîneroit dans une

(1) *Magis interesse ratus, talis utique tractatorem argumenti, christiane quam ciceroniane loqui.*

traduction de l'Évangile? ou bien, devois-je, à l'exemple de Cicéron (1), me débarrasser des entraves que présente à tout traducteur le génie d'une langue étrangère, et faire parler François Xavier comme s'il écrivoit aujourd'hui en françois? Je n'ai pas hésité; j'ai cru que, puisque le latin n'étoit pas lu, il falloit que ma traduction fût lue. Voilà quel a été mon but; aurai-je réussi? c'est ce que j'abandonne au jugement du public.

On remarquera dans cette collection plusieurs lettres qui paroissent n'être que des fragments ou des extraits d'autres plus considérables. L'éditeur de Bologne a cru que ce n'étoient que des copies tronquées et morcelées dont on avoit fait les traductions; mais je ne le pense pas: je crois que c'étoient de réels originaux que les traducteurs ou les premiers copistes avoient sous les yeux. Cela se conçoit aisément, si l'on réfléchit que, lorsqu'on écrit dans les pays d'outre-mer, l'usage est de faire deux et trois copies de la même lettre, qui sont toutes originales, en ce sens qu'elles sont souvent toutes écrites de la

(1) *Converti enim ex atticis duorum eloquentissimorum nobilissimas orationes inter se contrarias, Æschinis, Demosthenisque; nec converti ut interpretes, sed ut orator, sententiis iisdem et earum formis tanquam figuris, verbis ad nostram consuetudinem aptis: in quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omnium verborum vimque servavi; non enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed tanquam appendere. Hic labor meus hoc assequitur ut nostri homines quid ab illis exigunt, qui se atticos volunt, et ad quem eos quasi formulam dicendi revocent, intelligant. (Cicer., de optim. gen. orator.)*

même main, et toujours signées de leur auteur. Ces copies sont confiées à trois bâtimens qui partent à des époques peu éloignées les unes des autres ; de sorte que si l'un d'eux vient à périr, les deux autres garantissent la correspondance.

François Xavier observoit exactement cette méthode pour toutes les lettres qui devoient avoir un long cours. Mais il étoit plus ou moins abondant dans l'une que dans l'autre, suivant qu'il étoit plus ou moins pressé, et la dernière écrite, qui n'eût dû être que la simple copie des deux premières, étoit quelquefois la plus longue.

La vénération des fidèles pour tout ce qui sortoit de la plume de l'Apôtre des Indes, la curiosité des peuples européens pour toutes les nouvelles qui venoient de cette partie du monde, jusqu'alors inconnue, faisoient recueillir précieusement les premières, les secondes et même les troisièmes ; et ceux qui ont travaillé aux traductions, ont souvent rencontré les unes et les autres, qu'ils ont prises pour des copies mutilées et tronquées. Ces prétendus fragments sont placés en appendice à la fin du second volume, au nombre de dix, dont neuf nous ont été conservés par Tursellin et par Pierre Maffée.

On trouvera à la suite le suffrage de François Xavier pour l'élection du général, une double déclaration relative aux constitutions de la Société, une formule de profession de foi que tout catéchumène devoit apprendre par cœur, et réciter à haute voix au moment d'être baptisé, extraite d'Orlandin, l. 8, n° 141 ; un règlement de vie adressé aux ames qui



aspirent à la couronne éternelle ; quelques oraisons que nous donnerons en latin et en françois.

On conçoit avec peine comment Xavier a pu écrire autant de lettres au milieu de ses immenses occupations, surtout si l'on réfléchit qu'un grand nombre ont été perdues, que d'autres ont été déchirées ; car Cutillat nous apprend que plusieurs personnes ont coupé des lettres originales en petits morceaux, pour en détacher les caractères tracés de la main même du saint, et en former le nom de FRANÇOIS XAVIER, qu'elles portoient sur elles comme des reliques (1).

Les éditions qui ont paru jusqu'ici, soit en latin, soit en françois (excepté celle de Bologne), n'ont jamais eu de table raisonnée des matières, et pour me servir des expressions des bollandistes, *elles étoient aveugles* (2). Elle étoit cependant nécessaire dans un ouvrage de cette importance, pour la recherche des sujets de morale, de dogme, de politique, d'histoire naturelle et de géographie. Les personnes qui ont l'habitude d'étudier, sentiront, mieux que toute autre, l'avantage d'un pareil travail.

Nous avons cru inutile de mettre, comme l'éditeur de Bologne, un sommaire en tête de chaque lettre ; nous avons préféré en former encore une table particulière.

On en trouvera encore une autre qui indiquera l'ordre que tiennent ces lettres dans les éditions de

(1) Cutill. , *in præfat.*

(2) *Oculis, id est, indice carent.*, tom. 2, p. 132.

Tursellin et de Pierre Poussinez , de manière que les personnes qui ont ces éditions dans leur bibliothèque , pourront aisément les comparer avec la traduction que nous donnons ici ; car nous eussions désiré pouvoir donner en regard le texte latin , pour la satisfaction de beaucoup de monde ; cependant cela auroit tellement renchéri l'ouvrage , qu'il n'eût plus été à la portée du plus grand nombre des lecteurs , et nous aurions ainsi manqué notre but.

Il nous reste enfin à parler de la *Notice historique* que nous avons placée en tête. C'est en traduisant ces lettres que nous en avons senti la nécessité pour en faciliter l'intelligence , et pour déterminer d'une manière exacte la chronologie. Si Orlandin et Mafée , de qui nous avons emprunté les matériaux , avoient eu sous les yeux toutes les lettres que nous rapportons ici , ils n'auroient pas commis plusieurs erreurs de date et de géographie que le père Bours a puisées chez eux. Il ne suffisoit pas de parler seulement de François Xavier , il falloit entrer dans un court précis des événements qui accompagnèrent la naissance des enfants d'Ignace ; car plusieurs lettres eussent été inintelligibles pour beaucoup de lecteurs , si l'histoire ne fût venue à leur secours.

C'est pourquoi nous avons encore distribué cette Notice par *numéros* ; et chaque lettre dont le contenu a quelque rapport direct ou indirect avec l'histoire , est éclaircie par une note qui renvoie aux numéros de la Notice.

En mettant cet ouvrage au jour , nous ne nous sommes pas dissimulé quel souverain mépris il ren-

contreroit dans une classe de la société, quelle défaveur et quel esprit de contradiction il trouveroit dans une autre, au moment où la France est prête à donner encore une fois, aux autres nations, le même spectacle qu'elle leur donna il y a soixante-six ans.

Les hommes qui ont bien observé et bien étudié le siècle actuel, ont fait de la société deux grandes divisions : l'une de chrétiens et l'autre d'antichrétiens. Cette dernière peut se subdiviser en deux autres classes : celle de ces hommes dont la fatale destinée est de travailler avec une ardeur infatigable à la destruction de tout ordre social, de toute morale religieuse et politique ; qui ne voient de malheur que dans le règne de la vertu, de félicité que dans celui du crime ; qui foulent aux pieds tout ce que les hommes révèrent ; qui mettront encore une fois le feu à leur patrie pour en recueillir les dépouilles à la faveur de l'incendie, et qui renverseront encore, s'ils le peuvent, l'autel profané sur un trône avili.

L'autre classe est composée de ces hommes à courte vue, qui ne rêvent que fortune, agiotage et industrie ; qui, tout occupés des lumières de leur siècle, ne voient pas avec leur lanterne sourde l'abyme qui se creuse sous leurs pieds, et qui les engloutira encore une fois avec toutes leurs richesses, comme leurs pères le furent il y a trente ans ; car, l'expérience d'une génération est presque toujours perdue pour celle qui suit, et la verge de la justice divine qui a frappé des pères coupables, laisse encore dans leur sécurité des pères qui leur ressemblent. Telle est la situation actuelle de la société, en at-

tendant que nous la voyions de nouveau se partager en acteurs barbares , en victimes , en lâches complices , et en spectateurs indolents.

Pour obtenir les applaudissements de ces deux classes dominantes de la société , il faudroit se rendre complice des passions criminelles et des horribles projets des uns , ou tout au moins y applaudir ; il faudroit alimenter la curiosité et la cupidité des autres , en leur parlant d'une découverte industrielle , ou charmer leurs ennuis en leur mettant entre les mains un roman historique.

Mais , nous sommes-nous dit à nous-mêmes , les passions , les préjugés s'affoiblissent quelquefois en traversant les générations ; les enfants ne partageront peut-être pas tous les préjugés et les égarements de leurs pères ; ils liront peut-être cet ouvrage avec moins de prévention et avec plus de fruits. Et n'aurons-nous pas beaucoup fait , si , pour ceux qui viennent sur nos pas , nous laissons derrière nous un livre qui les garantisse de la présomptueuse ignorance , des illusions et des coupables erreurs dont leur siècle est infecté ; si nous les introduisons dans le sanctuaire d'une Providence qui nous investit et qui nous échappe , et dont peut-être , par notre ignorance et notre indifférence , nous ne servons que trop les desseins vengeurs , sans les avoir reconnus dans le passé , sans les lire dans le présent , et sans les prévoir dans l'avenir ?

Essayons de lever encore une fois le voile qui couvrait , il y a quarante ans , les yeux de nos pères , qu'une funeste révolution avoit cependant soulevé , et qui

retombe aujourd'hui dans toute son épaisseur sur la génération actuelle.

Lorsque l'impiété, sous le masque de la philosophie projetait ses horribles attentats contre l'autel et le trône, elle avoit à redouter un obstacle qui eût été invincible pour toute autre puissance que pour l'enfer; il falloit qu'elle le surmontât, ou qu'elle reculât en face de ses hideux projets.

Déjà elle s'étoit insinuée dans toutes les classes de la société; partout elle avoit des affidés et des adeptes; elle avoit étendu ses ramifications depuis le palais de nos rois jusque dans la chaumière, depuis l'académie jusque dans les tavernes; déjà elle s'étoit assise sur les marches du trône, dans le sanctuaire de la justice; et, disons-le, elle étoit entrée dans le parvis des lévites : *Héli eut des enfants fils de Bélial, qui méconnoissoient le Dieu dans le temple duquel ils servoient.*

Avant de publier les droits de l'homme contre le trône, l'enfer avoit proclamé les droits de l'homme contre l'Éternel. Il ne restoit alors qu'un seul ordre qui n'eût donné aucun exemple d'apostasie, chez lequel l'hérésie n'avoit jamais trouvé d'accès, mais qui, constamment fidèle aux leçons d'Ignace et de Xavier, n'avoit cessé d'enfanter tous les jours contre tous les ennemis de l'ordre social une nombreuse et vaillante milice; arrosée de son propre sang, elle n'avoit pas cessé de croître au milieu des périls, et d'y puiser de nouvelles forces ;

*Sicut illex tonsa bipennibus*

.....

*Per damna, per cædes, ab ipso*

*Ducit opes, animumque ferro.*

C'étoit là l'unique boulevard qui n'eût pas été miné; on ne pouvoit ni l'attaquer en détail, ni lui faire brèche : il falloit de toute nécessité monter à l'assaut, et égorger dans leur poste des hommes toujours prodigues de leur sang pour combattre les ennemis du Christ, sous quelque étendard qu'ils se présentassent. Cette Société avoit jeté de profondes racines dans toutes les parties du monde, et dans le cœur des rois et dans celui des peuples; partout elle s'étoit rendue recommandable par ses vertus, par sa science, par l'importance de ses services, sous l'aspect de la religion, de l'éducation, de la civilisation, des arts, du commerce et de l'agriculture.

Où l'impiété ira-t-elle chercher le levier qui doit ébranler et renverser cette redoutable masse? Elle appellera sous ses étendards tous les ennemis de l'*infame*: le calviniste, le luthérien, le janséniste; et toutes leurs innombrables subdivisions se réuniront, se coaliseront contre l'ennemi commun, et dresseront de concert un acte d'accusation, honteux monument d'impostures et de calomnies; les sycophantes monteront ensuite sur les bancs avec les juges, et prononceront une sentence sur des crimes qu'ils auront eux-mêmes forgés.

Un malaise général s'empare alors de toutes les têtes; la fomentation devient universelle; mille cris isolés ne forment bientôt qu'un seul cri; toutes les fureurs mugissent à la fois cet arrêt que la rage dicta jadis à Calvin contre les enfants d'Ignace:

« Il faut ASSOMMER les jésuites, qui sont nos plus

« mortels ennemis; si on ne le peut pas facilement,  
 « il faut les **EXPULSER**, ou tout au moins les **ÉCRA-**  
 « **SER** sous des monceaux de mensonges et de ca-  
 « lomnies (1). »

Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes, du cœur des peuples on voit aussi s'élever des iniquités dont le ciel décharge le châtiement sur la tête des rois.

Au milieu des sinistres présages de l'épouvantable catastrophe qui devoit ébranler le monde, qui devoit faire de la France, de la reine des nations, un monceau de ruines qui devoit ensevelir pêle-mêle et les vainqueurs et les vaincus, on vit s'éclipser cette redoutable phalange, qui jusqu'alors avoit si vaillamment combattu en faveur des rois, malgré les rois, en faveur des peuples, en dépit des peuples, contre cette horde impie qui sapoit tour à tour le trône et les autels. On vit en France, au centre de la civilisation européenne, quatre mille religieux françois, poursuivis par ceux mêmes qui leur devoient leur éducation et leurs talents; bannis des villes qu'ils avoient soustraites à l'erreur, à l'ignorance, à la séduction; proscrits au milieu d'un siècle qui n'étoit éclairé que parce qu'ils avoient eux-mêmes allumé le flambeau des sciences et des arts; on vit en France quatre mille citoyens placés tout-

(1) *Jesuitæ vero qui se maxime nobis opponunt, aut NECANDI; aut, si commode hoc fieri non potest, EJICIENDI; aut certe mendaciis et calumniis OPPRIMENDI SUNT.* (Aph. 15, de modo propagandi calvinism.)

à-coup entre le parjure et le désespoir, entre le crime et la mendicité. L'humanité frissonna, la justice réclama, la vérité se souleva, la reconnaissance s'indigna contre tant d'ingratitude; toutes quatre poussèrent à la fois un cri de désolation..... Voilà le crime; voyons-en les suites.

La philosophie, disons plutôt l'agrégation de toutes les impiétés, se trouva pour quelque temps délivrée *des grenadiers du fanatisme et de l'intolérance*; les autres (c'est-à-dire le reste du clergé) *n'étoient plus que des Pandoures et des Cosaques qui ne devoient pas tenir contre les troupes réglées du parti* (1).

L'iniquité triomphoit, sa joie étoit à son comble; elle ne pouvoit s'empêcher de rire de l'ineptie des têtes couronnées qui licencioient ainsi *leurs régiments des gardes* (2). Son triomphe cependant étoit accompagné de sinistres augures: il fut bientôt troublé, en apprenant que les souverains de la Russie et de la Prusse, que Catherine et Frédéric, qui, placés au nord et aux extrémités de l'Europe, tous deux ennemis nés du catholicisme, l'un comme schismatique grec, l'autre comme chef du luthéranisme dans ses états (3), avoient été, par une providence

(1) Lettre de Voltaire à d'Alembert.

(2) Expression de d'Alembert, qui écrivoit au roi de Prusse: *Il est plaisant de proposer à un pape de détruire cette brave milice; c'est le traité des loups avec les brebis, dont la première condition fut de renvoyer leurs chiens.*

(3) Un de mes amis a découvert dernièrement, dans un



spéciale, placés hors des nuages qui couvroient tous

recueil de bulletins manuscrits qui, anciennement, remplaçoient chez les gens riches les journaux de Paris, une lettre du roi de Prusse à l'abbé Colontini, son résident à Rome. « Abbé Colontini, vous direz à qui voudra l'entendre, mais sans ostentation, vous direz d'un air naturel au Saint-Père, ou du moins à son premier ministre, que je suis dans la résolution de conserver dans mes états catholiques les jésuites tels qu'ils sont; que j'ai promis, dans le traité de Breslau, d'y conserver la religion catholique *in statu quo*, et que depuis ce temps-là, j'ai remarqué que les jésuites étoient les meilleurs prêtres. Comme je suis dans le rang des hérétiques, le Saint-Père ne peut pas me dispenser de tenir ma parole, que je dois garder en bon Chrétien, en homme d'honneur et en roi. *Signé* FRÉDÉRIC. »

Frédéric, peu au fait des maximes catholiques, qui ne connoissoit pas toute la force obligatoire de la bulle d'extinction, ordonna aux jésuites de ses états de rester dans leurs maisons, de porter leurs habits, et de suivre leurs mêmes règles. Ils se trouvèrent dans un grand embarras; d'un côté, ils craignoient de déplaire à un souverain absolu, et dont les ordres étoient une preuve des bontés qu'il avoit pour eux; mais de l'autre, ils avoient bien plus à craindre, en lui obéissant, d'être regardés comme schismatiques. Fatigué de leurs remontrances, ce prince leur dit : « *Puisque vous ne voulez pas profiter de mes bontés, je ne prétends pas gêner vos consciences, soyez enveloppés dans la destruction de votre ordre que j'aurois voulu conserver.* »

Ils obtinrent encore plus de faveur de Catherine II. Ganganelli qui venoit, par un bref fulminant, détruire les jésuites, accorda, aux prières et aux instances de cette Impératrice, un bref qui maintenoit dans leur institut et dans leur régime, les jésuites qui venoient de passer sous sa domination. La calomnie se hâta de les poursuivre sous cette auguste protection; elle les accusa de rébellion au Saint-

les trônes catholiques, comme ils seront un jour placés hors du cercle de la vengeance divine (1).

**Siège et de schisme.** Catherine produisit le bref revêtu de toutes les formes légales; elle envoya des agents auprès de Pie VI, qui en donna un autre des plus honorables, et confirmatif de celui de son prédécesseur.

Cette affaire fut terminée en 1777. Alors, on élut un *vicaire général* revêtu des mêmes pouvoirs et de la même autorité que le général lui-même. Sa résidence étoit à Mohilow, dans la Russie-Blanche; le noviciat étoit dans la même ville. Leur nombre, en 1800, étoit considérable, et s'étoit étendu dans toute la Pologne russe.

(Extrait d'un ouvrage *sur l'éducation publique*, imprimé en 1800 à Emmerick, en Westphalie).

(1) Une génération ne s'étoit pas encore écoulée, lorsque la justice divine vint tenir ses assises là où le crime, depuis long-temps, avoit établi son empire. C'est là que le scélérat devint le bourreau du scélérat, et que le philosophe fut broyé sous le pilon de la philosophie.

Mais ne regardons ici que les sommités européennes.

Tous les souverains de l'Europe qui s'étoient rendus les instruments aveugles du ministre Choiseul, ont tous apporté leur tribut dans la balance de la justice divine.

Ganganelli fléchit en présence de l'impiété ameutée et couverte du masque de l'autorité, lance sa bulle, et éteint, le 21 juillet 1773, le flambeau qui éclairoit encore l'Europe. Nous ne parlerons pas des circonstances sinistres qui accompagnèrent sa mort le 22 septembre 1774; mais Pie VI, son successeur, fut traîné hors de ses états, et mourut en exil à Valence; Pie VII subit le même traitement.

C'est en France, au pied du trône de Louis XV, que la conjuration s'étoit ourdie, et le trône de Louis XVI fut abattu.

L'Autriche avoit sacrifié à son orgueil, à son ambition, sept à huit mille sujets qu'elle devoit protéger; et per-

Tandis que les cours de Russie et de Prusse, et même d'Angleterre (1), voyoient par je ne sais quel

sonne n'ignore quelle effroyable vengeance le Ciel en a tirée, et à quelle humiliation il l'a soumise.

Les rois d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Sardaigne, de Parme, ont tous été chassés de leurs trônes; nous les avons tous vus errants ou captifs sur la surface de l'Europe.

Les souverains de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre ont été seuls exceptés de cette proscription : *Et nunc, reges, intelligite.*

Tous les parlements de France et les cours souveraines qui ont outragé la justice dans les années 1761, 62, 63, ont tous péri sur l'échafaud par *charretées*, à l'exception du conseil de Colmar et du parlement de Besançon qui, loin de persécuter les jésuites, les prit sous sa protection dans toute l'étendue de sa juridiction, jusqu'à leur extinction canonique, et pas un de ses membres n'a péri révolutionnairement : *Erudimini omnes qui judicatis terram.*

On peut appliquer à tous les rois de la terre qui succèdent à des princes qui ont commis ou laissé commettre de graves iniquités, cette vérité qui étoit passée en proverbe chez le peuple juif : *Patres comederunt uvam acerbam et dentes filiorum obstupescunt* : Les pères ont mangé des verjus, et leurs fils en ont les dents agacées (*Ezech. XVIII. 2.*); et ce qu'Hérodote disoit d'Aristagoras, roi de Samos, successeur d'Histiæus : *Que celui-ci avoit cousu le soulier, et qu'Aristagoras l'avoit chaussé et en avoit eu des cors aux pieds*, paroles que saint Grégoire de Nazianze appliquoit à Jovien, successeur de Julien l'apostat (Orat. v, n° xv).

Ὅτι τὸυτο τὸ ὑπόδημα ἔβραψεν μεν Ἰσθιαῖος, ὑπεδήσατο δὲ Ἀριστᾶγορας, ὁ τὰ προειλήφοίος ὑποδεξαμένος καὶ ὑπὸ αὐτοῦ ἠλοήθη.

(1) Je dis d'Angleterre, car c'est en Angleterre, c'est chez les jésuites eux-mêmes que les enfants de la famille

prodige, le salut de leurs états et de leurs peuples dans le maintien et la conservation des enfants d'Ignace, les Choiseul (1) en France, les d'Aranda en Espagne, les Carvalho-Pombal en Portugal, les Tanencki à Naples, les Féliho à Parme, les Kaunitz, les Mercy d'Argentau à Vienne (2) (si je nomme ici

Choiseul furent admis au pensionnat pendant la révolution, et *gratuitement*, en raison de leur indigence. Voilà la vengeance que les enfants d'Ignace ont tirée de leur plus cruel ennemi.

(1) Jean-Jacques Rousseau, dans une lettre au comte de Saint-Germain, du 26 février 1770, dit, à l'occasion de l'acharnement du ministre Choiseul contre les jésuites, acharnement qui lui avoit fait entreprendre la ruineuse conquête de l'île de Corse, par cette seule raison que Paoli leur avoit donné un asyle, « *que si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'état la moitié du talent, des talents, de l'argent et de tous les soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été un des grands ministres qu'ait eus la France.* » Ainsi la Corse, réunie à la France pour détruire les jésuites, a été pour nous le cheval de Troie.

(2) Marie-Thérèse avoit donné sa parole au père Ricci, général, et au père Kérens, recteur du collège Thérésien, de protéger leur ordre dans toute l'étendue de ses états, *comme une poule couve ses poussins*. Après qu'elle se fut départie de cette promesse, Frédéric, qui rioit de tout, disoit à ses favoris : « Si j'avois la conscience de notre « bonne sœur l'impératrice, il me semble que *le partage de la Pologne et la destruction des jésuites* me donneroient de grands scrupules ; mais je n'ai pas sujet d'en avoir, car, supposé que j'aie égratigné la justice en recevant mon lopin de la Pologne, j'établirai compensation en m'opposant seul et contre tous à l'injuste persécution suscitée contre les jésuites. »

On a dit que Marie-Thérèse avoit acheté de Choiseul le

les ministres, c'est par respect pour les rois), tous ministres de rois catholiques, affectoient au contraire de ne voir en eux que des êtres pestiférés qu'il falloit sacrifier au salut public.

C'est ainsi que la Providence ménagea aux restes infortunés de cette Société, dont le nom seul faisoit encore trembler ses ennemis (1), un asyle au milieu même des nations infidèles, comme jadis elle en avoit ménagé un en Égypte au Sauveur des hommes contre la fureur d'Hérode.

Voilà donc cette redoutable phalange reléguée sous les glaces du nord; voilà le plus puissant boulevard qui existoit entre l'Église et l'enfer, qui est abattu; les rois ont eux-mêmes détruit le rempart que la Providence avoit placé en Europe entre la majesté du trône et l'esprit séditieux des peuples. L'ennemi ne trouvera plus désormais de résistance qui lui valût l'honneur d'une victoire; il est maître de tous les postes avancés; et nous allons le voir bien-

trône de France pour sa fille Marie-Antoinette, au prix et aux conditions qu'elle abandonneroit les jésuites à leur malheureux sort, et qu'elle consentiroit à leur abolition. Mais ce n'est pas sur des bruits vagues qu'il est permis de fonder, à la charge de cette reine, une inculpation aussi grave, d'avoir sacrifié à l'ambition la cause de l'innocence.

(1) « Je crains, disoit d'Alembert au roi de Prusse, je crains que d'autres princes que vous, qui ont arraché cette ciguë de leur jardin, n'aient un jour la fantaisie de vous en emprunter de la graine pour la resemer chez eux; tout en riant, je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que la philosophie a été un instant alarmée de lui voir conserver cette graine. »

tôt armé d'une hache à deux tranchants sur le péristyle de nos temples, au pied du palais de nos rois ; nous l'entendrons saper les fondements des uns et des autres, et nous le verrons en briser les portes.....

*Apparent. . . . . veterum penetralia regum.*

C'est alors que le sang royal viendra se mêler au sang encore fumant des pontifes égorgés.

A peine la tempête philosophique fut-elle un peu calmée que le nord rendit à l'Europe le dépôt que la Providence lui avait confié. A la voix des peuples, des rois et du père commun des fidèles, les jésuites reparoîtront tout-à-coup au milieu des philosophes épouvantés. Mêmes ennemis, mêmes fureurs, même guerre, même attaque, même défense. On avait employé jadis pour les rendre odieux toute sorte d'armes : railleries, injures, histoires fabriquées à plaisir, anecdotes controuvées, tout avait été bon, tout est encore bon aujourd'hui. A des clameurs, à des calomnies mille fois réfutées, mille fois pulvérisées, toujours renaissantes, qu'opposeront-ils ?.. ils se tairont, suivant le précepte de François Xavier (1), dont ils seront encore aujourd'hui les fidèles observateurs.

(1) « Quelques déclamations qu'on fasse contre vous, « je vous défends expressément de faire de la chaire le « théâtre de vos apologies et de vos défenses..... Remar- « quez bien tous que l'honneur de la Société ne consiste « pas à défendre nos droits en présence du peuple, à ga- « gner notre cause par des arguments devant le tribunal « des hommes.... ; mais rappelez-vous qu'en tout état de

Ils se tairont en présence de la religion, dont ils sont les ministres; de l'état, dont ils sont les membres; de l'épiscopat, dont ils sont les auxiliaires; du public, qui les observe, et de la jeunesse qu'ils instruisent. Ils n'opposeront aux outrages de leurs ennemis que leurs œuvres et leurs trophées. A l'exemple de leur Maître, ils ne répondront à ceux qui leur demandent une justification que ces mots : *Pourquoi m'interrogez-vous? Que n'interrogez-vous ceux qui ont entendu mes discours : les voilà, ils savent ce que j'ai dit* (1). Interrogez le Japonais, le Chinois, l'Indien, l'Arabe, les peuplades errantes de l'Ohio, du Mississipi, du Chili, du Pérou, les rives jadis fortunées du Paraguay; interrogez la religion, les arts, les muses; interrogez vos enfants : *Ecce hi sciunt quæ dixerim ego.*

Mais, dira-t-on, si les enfants d'Ignace sont tels que vous les peignez, d'où vient cette haine dont ils sont l'objet, non seulement dans le cœur des hom-

« cause, c'est au tribunal de Dieu que le procès sera tou-  
 « jours pendant, et si Dieu condamne nos actions, la fa-  
 « veur populaire ne nous lavera pas des taches honteuses  
 « dont nous serons souillés.... Ainsi, mes Frères, non seu-  
 « lement je vous recommande d'une manière spéciale, mais  
 « je vous impose, dans la plénitude de mon autorité, l'o-  
 « bligation positive de ne jamais occuper le public de vos  
 « intérêts, quelque provocation qu'on vous fasse. » (T. II,  
 Lettre CXIII, au père Gaspard Barzée, recteur du collège  
 de Goa, n° 14, et Lettre CXIV, au même, n° 24.)

(1) *Quid me interrogas? Interroga eos qui audierunt quid locutus sum ipsis. Ecce hi sciunt quæ dixerim ego.*  
 (Joh. XVIII. 21.)

mes tarés dans l'opinion publique par leur impiété, et leur doctrine antisociale, mais encore dans le cœur même de certaines personnes dont la conduite, les mœurs, la science, et peut-être la piété sont généralement connues?

Avant de répondre, je ferai à mon tour une autre question.

Si les accusations intentées contre les jésuites sont réelles; s'il est vrai qu'ils ont altéré la morale chrétienne; que, par un relâchement coupable, ils ont ouvert la porte à tous les vices sous le masque de la piété; s'il est vrai qu'ils ont prêché l'insubordination, qu'ils ont ameuté les peuples contre les souverains, qu'ils ont même aiguisé les poignards des Jacques Clément, des Ravailac, des Damiens; si tout cela est vrai, d'où vient, répondez-moi à votre tour, d'où vient la haine inextinguible dont sont animés contre eux les ennemis de tout trône et de tout autel? pourquoi haïssent-ils une classe d'hommes dont la morale justifieroit tous leurs crimes? pourquoi haïssent-ils des hommes qui seroient essentiellement leurs complices? pourquoi dans les restes malheureux de cette Société, qui ne travailloit, disoit-on, qu'à désorganiser les gouvernements, cette fameuse assemblée dite *constituante*, et qui ne *constitua* que le crime et l'anarchie en permanence, ne rencontra-t-elle aucun complice? et cependant ils avoient aussi leurs injures à venger.

Pourquoi, dans cet exécrationnable repaire de funeste mémoire, placé au pilori de l'histoire sous le nom de *Convention*, trouvera-t-on toutes les classes de la



société, des princes, des nobles, des roturiers, des parlementaires, des juges, des avocats, des médecins, des évêques, des prêtres, des moines de toute couleur, et pas un ex-jésuite(1)? Eh! si, après quatre siècles, les héritiers et les successeurs des templiers prenoient leur rang parmi les assassins des Bourbons, sous le prétexte de venger la mort de Jacques de Molay et le prétendu crime de Philippe-le-Bel, les jésuites n'avoient-ils pas aussi leur vengeance à exercer contre une famille qui les avoit si ignominieusement abandonnés à la fureur de leurs ennemis?

Pourquoi cette famille, dont les calamités, suivant l'expression de Bossuet, furent vraiment royales, ne trouva-t-elle parmi les jésuites aucun ennemi? pourquoi n'y trouva-t-elle, au contraire, que des défenseurs et des apologistes?

Pourquoi, dans ce clergé infidèle, traître et parjure, qui courut alors des autels du Dieu d'Israel à

(1) Cérutti sembleroit faire ici exception. On l'a dit jésuite; il étoit en effet au noviciat des jésuites lors de leur expulsion et de l'exigence du serment prescrit en 1762. Il étoit alors âgé de vingt-quatre ans. Pour avoir part aux pensions qui étoient promises aux profès et à ceux qui avoient plus de trente-trois ans, et qui prêteroient le serment, Cérutti se présenta. Il fut accueilli. Le Dauphin l'ayant appris, lui retira aussitôt une pension qu'il lui faisoit sur sa cassette.

Cérutti fit partie de cette assemblée qu'on appela *législature*, qui fut une espèce de transition entre la *constituante* et la *convention*; mais il ne fit partie d'aucune des deux autres assemblées. Cérutti ne fut jamais prêtre, jamais profès, et je ne sais pas même s'il étoit minoré.

ceux de Baal, ne trouva-t-on parmi les ex-jésuites aucun Mathan ?

Il n'y a que le silence qui réponde à ces *pourquoi*. Mais d'où vient cette haine contre les jésuites, qu'on rencontre dans le cœur même de certaines personnes dont la conduite, les mœurs, la science, les opinions politiques, et, peut-être, la piété, sont généralement connues et estimées ?

Cette haine est en général héréditaire, et les personnes qui en sont atteintes, l'ont apportée dans le monde du sein de leur famille. Ainsi, par exemple, toutes les familles parlementaires ou d'origine janséniste en sont généralement entachées ; et les enfants, aujourd'hui, croient justifier la conduite criminelle de leurs pères, en affectant de répéter dans la société les calomnies atroces qui ont servi de prétexte et de base à ces arrêts qui ont outragé la justice et l'humanité. Ces personnes, purifiées au feu de la révolution, présentent en ce moment une conduite généralement estimable ; mais leur haine, fondée sur l'injustice la plus atroce, sera, si la religion ne vient à l'éteindre, aussi constante que la mémoire des hommes sera fidèle.

Les jésuites auront à eux seuls autant et plus d'ennemis que tous les ordres religieux ensemble : ouvrez les lettres de François Xavier, et vous verrez qu'ils devoient avoir autant d'ennemis qu'il y avoit de vices à combattre dans le monde. Armés du flambeau de la vérité, ils devoient également confondre la docte et superbe ignorance des luthériens, des calvinistes, des sociniens en Europe, des bra-

mes et des bonzes en Asie , dissiper l'ignorance grossière du sauvage errant dans les déserts de l'Abyssinie , de la Nubie et de la Nigritie , ou sur les rives de la Plata , ou dans les vastes forêts de la Louisiane, et, au milieu de nous, dans les montagnes des Cévennes. Partout où ils étoient, il falloit que les ténèbres fissent place à la lumière, l'imposture à la vérité, les prestiges du charlatanisme aux lois positives de la raison ; ils avoient donc armé contre eux tous les novateurs qui mettoient alors, comme aujourd'hui, leur raison particulière à la place du sens universel.

Un fait positif, qui appartient à l'histoire de cet ordre célèbre, c'est que partout où il a pris pied, l'hérésie n'a pu s'y fixer ; partout où il s'est établi, l'hérésie a pris la fuite.

Quel est l'ordre religieux qui peut se vanter d'avoir eu un pareil empire sur ses ennemis ? quel est l'ordre religieux qui peut se vanter d'en avoir eu autant ? Ouvrez François Xavier : là où il étoit , l'enfer frémissait d'impuissance et de rage ; les bonzes , au Japon , frémissaient de colère , comme aujourd'hui les disciples de Luther , de Calvin , de Socin , de Rousseau et de Voltaire. *Ne vous le dissimulez pas, écrivoit l'Apôtre des Indes au Père Henriquez (1), l'Éternel ennemi du genre humain vous hait, vous abhorre..... Ne vous étonnez donc plus de l'acharnement que met le démon à vous lasser, à vous débusquer d'un pays où vous le fatiguez.*

Quelle est donc , encore une fois , cette puissance

(1) Lettre LXV, n° 2.

magique qui a fait triompher cette illustre Société à l'orient, à l'occident, au nord comme au midi, sous tous les climats, sous tous les gouvernements, de l'esprit soupçonneux des despotes asiatiques, des républiques et des monarchies européennes, ennemies et jalouses les unes des autres ?

C'est le secret du vainqueur des Philistins ; ainsi, les philosophes seront aussi contents, si on le leur révèle, que Dalila le fut, en apprenant que c'étoit dans la chevelure de Samson que résidoit toute sa force.

Jésus-Christ dut une partie de son triomphe sur la justice de son Père, sur la puissance du prince des ténèbres, à son incarnation, à sa vie pauvre et souffrante, à ses ignominies, au renoncement à sa propre volonté, aux douleurs de sa passion, à sa mort et à sa sépulture.

Voilà le modèle sur lequel Ignace et Xavier ont formé leurs disciples ; c'est dans les humiliations de corps et d'esprit, dans les calomnies, dans les persécutions, dans la mort même qu'ils ont puisé leurs forces. Voilà leur unique secret ; c'est avec ces armes qu'ils ont vaincu les puissances de la terre.

Si la philosophie veut les vaincre à son tour, elle n'a qu'un moyen ; c'est, à l'exemple de Dalila, de les faire boire, si elle le peut, à la coupe de l'orgueil ; c'est de les enivrer de louanges et de les combler de richesses : si elle y parvient, c'en est fait de cet ordre-là, comme de tant d'autres qui ont paru et disparu.

Nous terminerons ces réflexions par les remarques

d'un protestant prussien sur l'ouvrage du docteur Tzschirmer, intitulé : *Le Protestantisme et le Catholicisme considérés sous le point de vue politique*. Offenbach, 1824, avec cette épigraphe :

*Eritis odio omnibus propter nomen meum.*

« Tout homme qui aime sa patrie doit aimer ce  
 « qui est l'objet de la haine d'un philosophe à la  
 « mode ; car on peut être sûr qu'il s'agit ou de Dieu  
 « ou de religion, ou de justice ou de subordina-  
 « tion.

« Quels sont aujourd'hui les ennemis de cet ordre  
 « célèbre ? ceux qui ne les connoissent pas, ou les  
 « athées, les philosophes révolutionnaires, et les  
 « jacobins. Le rétablissement de cet ordre célèbre,  
 « loin de devoir nous causer de l'inquiétude, est,  
 « au contraire, d'un heureux présage pour notre  
 « siècle. D'après son organisation et sa tendance, il  
 « est la plus forte digue qu'on puisse opposer aux  
 « doctrines irréligieuses et anarchique, d'après l'a-  
 « veu de quelques protestants eux-mêmes ; et Jean  
 « de Muller va jusqu'à dire que *l'ordre des jésuites*  
 « *forme comme un rempart commun à toutes les*  
 « *autorités.*

« Les jésuites attaquent le mal dans sa racine ;  
 « ils élèvent la jeunesse dans la crainte de Dieu et  
 « dans l'obéissance. *Ils n'enseigneront pas*, il est  
 « vrai, *le protestantisme* ; mais avons-nous le droit  
 « d'exiger que les catholiques enseignent autre chose  
 « que les dogmes de leur foi, et qu'ils repoussent  
 « les moyens les plus sûrs de faire fructifier cet  
 « enseignement ? A-t-on jamais vu sortir autrefois,

« des collèges des jésuites, des doctrines pareilles à  
 « *celles de nos écoles modernes* ? Ont-ils jamais  
 « prêché la souveraineté du peuple et toutes ses fu-  
 « nestes conséquences, comme on le fait aujour-  
 « d'hui dans *nos universités protestantes* ?

« On leur a reproché d'attaquer l'autorité des  
 « rois (1) ; mais ils ont été suffisamment justifiés à ce  
 « sujet, et par Henri IV, roi de France, et plus tard,  
 « sous Louis XV, par l'assemblée des évêques consul-  
 « tés sur leur compte. Comment une doctrine si dé-  
 « sastreuse trouveroit-elle place dans un enseigne-  
 « ment basé tout entier sur le christianisme ? L'expé-  
 « rience nous a prouvé combien les doctrines irréli-  
 « gieuses et anarchiques ont fait de progrès depuis  
 « la suppression des jésuites. *Des universités et des*  
 « *facultés philosophiques*, dit Dallas, protestant an-  
 « glais, remplacèrent partout, sur le continent, les  
 « collèges des jésuites. La foi et la raison cessèrent  
 « d'être unies dans l'éducation ; on préféra la rai-  
 « son avec toutes ses erreurs, comme ce qu'il y a  
 « de plus élevé dans l'homme. La foi fut abandon-  
 « née, tournée en dérision, et connue seulement  
 « depuis sous le nom de superstition.

(1) « On n'a qu'à publier hardiment tout ce qu'on vou-  
 « dra contre les jésuites, disoit Bayle, on peut assurer qu'on  
 « en persuadera une infinité de gens. La prévention contre  
 « eux est si générale, que de quelques attestations qu'ils  
 « se fortifient, il ne leur est pas possible de désabuser le  
 « monde. *Mais je ne saurois m'imaginer que les règles de*  
 « *la morale souffrent qu'on abuse ainsi d'une prévention pu-*  
 « *blique.* » (Article *Loyola.*)

« En 1773, Clément XIV abolit l'ordre de saint  
« Ignace : en 1793 un roi de France fut décapité ;  
« la raison fut déifiée , on lui ouvrit des temples.  
« Pendant deux siècles , les jésuites avoient formé ,  
« dans leur collège de Clermont à Paris , l'élite de  
« la noblesse françoise à la religion , aux sciences ,  
« à l'amour de la patrie. Peu d'années après le ren-  
« voi de ces maîtres si habiles , le même collège  
« vomit de son sein les Robespierre , les Camille  
« Desmoulins , les Tallien , les Noel , les Fréron ,  
« les Chénier , etc.

« Qu'y a-t-il d'étonnant après cela que le pape et  
« les princes chrétiens rappellent des hommes dont  
« les services ont été appréciés par des protestants ,  
« par le grand Leibnitz , par Frédéric II lui-même ,  
« et que Bacon proposoit pour modèles , en disant :  
« *Dès qu'il s'agit d'éducation , le plus court est de*  
« *consulter l'école des jésuites.* »





\*\*\*\*\*

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE

DE

S. FRANÇOIS XAVIER,

ET SUR L'INSTITUTION

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

Pertransiit usque ad fines terræ , et accepit spolia multitudinis gentium , et siluit terra in conspectu ejus.

(*Machab.*, I, 3.)

---

1. François Xavier, un des premiers disciples de don Ignace de Loyola, naquit l'an 1506, le 7 avril, au château de Xavier, situé au pied des Pyrénées, à sept à huit lieues de Pampelune. Cette propriété étoit entrée dans sa famille par le mariage de Marie Aspilcuette Xavier avec don Jasse, gentilhomme navarrois. De ce mariage naquirent plusieurs enfants. L'histoire ne nous a transmis que les noms de trois d'entre eux : celui du capitaine Aspilcuette, l'aîné de la famille; de Madeleine Jasse, abbesse du couvent de Sainte-Claire de Gandie, qui sacrifia à son amour pour la solitude et la piété, les honneurs dont elle jouissoit à la cour d'Aragon; celui enfin de François Xavier, le cadet de tous, dont nous allons esquisser la vie.

2. Nous ferons remarquer en passant que ce héros évangélique appartient à la France à plus d'un titre.

Du côté de sa mère, il tire son origine du sang des rois de Navarre, suivant le témoignage du cardinal Zapata, et appartient par conséquent à l'illustre famille des Bourbons. Il étoit de la Navarre, fief relevant de la couronne de France, et qui, depuis Henri IV en a fait partie intégrante.

L'université de Paris, cette fille aînée de l'Église, le réclamera comme son enfant; car c'est dans son sein que se forma ce héros; c'est là qu'il puisa ses hautes connoissances et les vertus qui l'ont immortalisé.

3. Xavier étoit né avec toutes les qualités naturelles qu'exige l'apostolat, c'est-à-dire avec un corps robuste, une imagination vive et ardente, un génie sublime, un cœur intrépide, une physionomie aimable. Il joignoit à cela une extrême horreur pour tout ce qui peut blesser la pureté, et une ardeur singulière pour l'étude.

Tandis que ses frères suivoient la carrière des armes, il couroit avec distinction celle des lettres. A l'âge de dix-huit ans il se présenta à l'université de Paris, qui étoit alors la plus célèbre de l'Europe, et le rendez-vous de toute la jeune noblesse d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Après deux ans d'études, son père, dont la fortune n'égalait pas à beaucoup près la naissance, songea à le retirer; mais ayant consulté Madeleine Jasse, sa fille, alors religieuse de Sainte-Claire, il se décida à lui laisser continuer ses études. « C'est, disoit alors cette sainte fille  
« à son père dans un esprit prophétique, c'est un vase  
« d'élection, il est destiné à être l'apôtre des Indes, et une  
« des plus fortes colonnes de l'Église. »

4. Cependant Xavier sembloit être encore totalement étranger aux vues de prédilection que la Providence avoit sur lui: enivré des louanges de ses maîtres et de ses condisciples, il se livroit tout entier aux flatteuses espérances qu'un avenir riant sembloit lui offrir; il croyoit déjà illustrer son nom dans la carrière des lettres, comme ses frères illustroient le leur dans celle des armes. Après qu'il eut soutenu ses thèses avec distinction, l'université lui confia une chaire de philosophie. C'est dans ce moment que la Pro-

vidence amena à Paris don Ignace de Loyola. Il étoit venu pour achever ou perfectionner ses études, que les traverses qu'il avoit essuyées en Espagne après sa conversion, l'avoient obligé d'interrompre. La réputation de Xavier y vint d'abord frapper ses oreilles. Il jeta aussitôt les yeux sur le jeune professeur navarrois, qui demouroit au collège de Sainte-Barbe avec Pierre Lefèvre (1), originaire de la Savoie, pour l'associer, ainsi que son compagnon, à ses projets évangéliques. Lefèvre se rendit sans peine aux exhortations d'Ignace; mais Xavier, qui étoit fier et ambitieux, ne se rendit pas facilement. La vie pauvre et très obscure que menoit Ignace, repoussoit Xavier, lorsqu'un jour, se trouvant dénué d'argent, comme il arrive quelquefois aux jeunes gens éloignés de leur famille, il trouva dans Ignace un ami généreux qui, l'assistant dans son besoin, conquit ainsi son affection (2).

L'hérésie de Luther et de Calvin s'étoit alors insinuée sous toute sorte de masques dans l'université de Paris, et s'efforçoit de corrompre la nombreuse jeunesse européenne qui affluoit dans cette capitale, comme à la source des sciences. Ignace, devenu maître du cœur de Xavier, sut non seulement le garantir des dangers de cette capitale, mais encore lui faire prendre la route étroite de l'Évangile, et le chemin de la perfection qui jusque là lui avoit été inconnu. Il profita des vacances pour faire faire à son disciple les exercices spirituels qu'il avoit composés à Manrésa. Xavier commença et acheva sa retraite avec une ferveur excessive jusqu'à passer quatre jours entiers sans prendre aucune nourriture. C'est en méditant à loisir les grandes vérités du christianisme qu'il fut changé en un autre homme, et que l'humilité de la croix lui parut plus belle que toute la gloire du monde. Aussi n'hésita-t-il pas à rejeter l'offre qu'on lui fit alors d'un riche canonicat à Pampelune.

(1) Pierre Lefèvre étoit né de pauvres parents à Villaret, petite ville de Savoie, l'an 1506. Il occupoit une chambre au collège de Sainte-Barbe, avec François Xavier. Il devint le répétiteur d'Ignace, à qui les études étoient très pénibles, vu qu'il les avoit commencées fort tard.

(2) Voyez Lettre 1<sup>re</sup>, n<sup>o</sup> 5.

5. Lorsque son cours de philosophie, qui duroit alors trois ans, fut achevé, il entra en théologie. Ce fut vers cette époque qu'Ignace, qui se sentoit appelé à la conversion des infidèles, fit part de ses projets à Xavier, à Lefèvre, et à quatre autres jeunes gens fort instruits qui avoient embrassé son genre de vie. Tous sept, le jour de l'Assomption, l'an 1534, dans l'église de Montmartre, après avoir entendu dans la chapelle souterraine la messe de Lefèvre, qui avoit été ordonné prêtre depuis peu, et après avoir communiqué de sa main, firent vœu d'un commun accord de renoncer à leurs biens, et de faire le voyage de Jérusalem ; et, dans le cas où ils ne trouveroient pas l'occasion de passer la mer, d'aller à Rome se jeter aux pieds du souverain pontife pour servir l'Église en quelque lieu qu'il lui plairoit de leur fixer. Ils s'obligèrent encore à ne rien exiger pour leurs fonctions, tant pour être plus libres dans leur ministère, que pour fermer la bouche aux luthériens qui reprochoient aux prêtres de faire un trafic honteux des choses saintes.

6. Au mois de mars de l'année suivante, 1535, Ignace quitta Paris, et vint en Espagne ; il étoit porteur d'une lettre de Xavier pour son frère le capitaine Aspilcuette, qui habitoit le château d'Oban, situé à trois lieues de Pamplune (1).

7. Le 15 novembre 1536, Xavier alla le rejoindre à Venise, accompagné de Lefèvre, Laynez (2), Salmeron (3),

(1) C'est la date seule du mois de mars attachée à la lettre de François Xavier, qui détermine d'une manière positive l'époque du départ de saint Ignace de Paris, sur laquelle les anciens historiens de la Compagnie de Jésus, Jean Polancus, Pierre Maffée, Nicolas Orlandin, n'ont pu s'accorder.

(2) Jacques Laynez étoit né à Almacan, dans le royaume de Castille, au diocèse de Siguenza, de parents riches et pleins d'honneur. Déjà docteur à l'université d'Alcala, il vint à Paris pour étudier la théologie.

(3) Alphonse Salmeron, né près de Tolède, en 1516, n'avoit que dix-huit ans quand il se joignit à Ignace.

Rodrigue (1), Bobadilla (2), et de trois autres théologiens, dont Lefèvre avoit fait la conquête en l'absence d'Ignace. Ils prirent leur chemin par la Lorraine et le Tyrol, et arrivèrent le 8 janvier 1537 à Venise, où Ignace les attendoit.

8. Quelques jours avant son départ, Xavier, pour se punir de je ne sais quelle complaisance qu'il avoit éprouvée dans un exercice de jeunesse, en surpassant ses camarades à la course, s'étoit lié les bras et les cuisses avec de petites cordes. Quoiqu'elles fussent fort serrées, il crut qu'elles ne l'empêcheroient pas de marcher; mais à peine fut-il en route qu'il sentit d'extrêmes douleurs; bientôt ses cuisses s'enflèrent, déjà les cordes étoient perdues dans les chairs, et les chirurgiens n'y voyoient plus de remède. Ce fut alors que ses compagnons eurent recours à Dieu, et ce ne fut pas inutilement : dès le lendemain Xavier trouva, en s'éveillant, les cordes tombées, et ses cuisses désenflées. Après avoir rendu grâces à Dieu, ils poursuivirent leur route par des chemins très difficiles et une saison très rigoureuse.

9. A leur arrivée à Venise, ils se livrèrent chacun de leur côté à des œuvres de miséricorde dans les hôpitaux, en attendant qu'ils pussent aller à Rome recevoir la bénédiction du chef de l'Église, pour le voyage de Jérusalem.

10. C'est sous un de ces dômes qui semblent porter jusqu'aux cieux le génie, le pouvoir et la magnificence de l'homme, mais qui, comme toutes les richesses de ce monde, cachent et couvrent toutes les misères de l'humanité; c'est là qu'un malheureux, couvert d'ulcères dont la vue et la puanteur excitoient un double sentiment d'horreur, se présenta aux yeux du généreux Xavier. A l'instant celui-ci rallume tous les feux de sa charité, rappelle toutes ses

(1) Simon Rodrigue d'Avézédo, gentilhomme portugais, étudioit à Paris depuis quelques années, aux frais du roi de Portugal, qui le protégeoit.

(2) Nicolas Alphonse, surnommé Bobadilla, du lieu de sa naissance près de Palencia, dans le royaume de Léon, étoit très pauvre. Il avoit enseigné la philosophie avant de venir en France.

forces, court triompher de la nature qui se révolte, et colle sa bouche sur cette masse de chair dont la vie et la mort se disputent les restes. Dès ce moment, la nature n'eut rien à lui offrir qui pût révolter ses sens.

11. Après deux mois de séjour à Venise, Xavier et ses compagnons reprirent ensemble la route de Rome, à l'exception d'Ignace, qui n'osoit alors se présenter devant le cardinal Caraffe. Son Éminence étoit singulièrement indisposée contre lui, parce qu'il avoit refusé d'entrer avec ses disciples dans l'ordre des Théatins, que ce cardinal venoit de fonder (1). Pierre Ortiz, docteur espagnol, ambassadeur de Charles-Quint près le saint-siège, plein d'estime pour Ignace, les présenta lui-même au Saint-Père; il fit l'éloge de leur institut, dont le but principal étoit de porter la foi chez les nations infidèles, faveur qu'ils venoient solliciter. Paul III les accueillit avec bonté; et après les avoir interrogés sur quelques points de théologie, il donna à sept d'entre eux qui n'étoient pas prêtres, la permission de se faire ordonner et d'aller dans la Terre-Sainte exercer leur zèle, en les avertissant néanmoins qu'il ne croyoit pas qu'ils pussent en faire le voyage de sitôt, à cause de la guerre qui alloit éclater entre les Chrétiens et les Turcs. Il leur fit donner soixante écus d'or par Ortiz, et le cardinal Pucci leur expédia des lettres de la pénitencerie, avec une dispense d'âge pour Alphonse Salmeron qui n'avoit pas vingt ans, pour qu'il fût fait prêtre avec les autres.

12. De retour à Venise, ils firent vœu de pauvreté et de chasteté perpétuelles entre les mains du nonce Jérôme Véralli; et le jour de la Saint-Jean-Baptiste, ils furent ordonnés prêtres par Vincent Nigusanti, évêque d'Arba.

La guerre des Turcs ayant éclaté sur ces entrefaites, et les passages se trouvant fermés pour aller en Palestine, Ignace et ses compagnons prirent le parti de demeurer dans les terres de la république, et de se disposer à dire leurs

(1) Les liaisons d'amitié qui avoient existé entre le cardinal Caraffe et Ignace, avoient fait croire au public que les disciples d'Ignace et les Théatins étoient le même ordre. C'est pourquoi, dans le principe, on appeloit *Théatins* les enfants d'Ignace.

premières messes, qu'ils célébrèrent après une retraite de quarante jours. En attendant la fin de l'année, les nouveaux prêtres allèrent travailler au salut des âmes dans les villes et les bourgades de la république, sous l'autorité des pasteurs. Xavier et Salmeron se retirèrent à Monté-Félice, bourg peu éloigné de Padoue. Ils montoient ordinairement sur une pierre au milieu des places publiques, et invitoient les passants à les écouter. Comme ils avoient la mine étrangère, et qu'ils parloient mal l'italien, le peuple, qui les prenoit pour des tabarins et des saltimbanques venus de pays fort éloignés, s'assembloit en foule autour d'eux ; mais quelquefois ceux qui ne s'étoient arrêtés que pour rire, s'en retournoient en pleurant leurs péchés.

13. Sur la fin de l'année 1537, Ignace ne voyant aucune apparence que la mer pût être libre de sitôt pour faire le voyage de la Terre-Sainte, rassembla ses dix compagnons à Vicence. Il leur exposa l'impossibilité où ils étoient d'accomplir la première partie de leur vœu, et leur fit voir qu'il ne leur restoit plus, pour remplir la seconde, que d'aller offrir leurs services au pape. Ils délibérèrent entre eux, et l'on résolut qu'Ignace, Lefèvre et Laynez iroient les premiers à Rome, pour exposer au Saint-Père les intentions de la Compagnie ; que les autres, pendant ce temps, se distribueroient dans les plus fameuses universités d'Italie, pour inspirer la piété aux jeunes gens qui y étudioient, et s'en associer quelques-uns.

Mais avant leur séparation, ils se prescrivirent un genre de vie uniforme, en observant les règles suivantes : « qu'ils  
 « logeroient dans les hôpitaux ; qu'ils ne vivoient que  
 « d'aumônes ; que ceux qui seroient ensemble seroient  
 « supérieurs tour à tour chaque semaine ; qu'ils prêchent  
 « roient dans les places publiques, et où on leur permet-  
 « toit de le faire ; qu'ils enseigneroient aux enfants le  
 « catéchisme et les principes des bonnes mœurs ; qu'ils  
 « ne prendroient point d'argent pour leurs fonctions ;  
 « et, afin qu'ils pussent répondre à ceux qui leur de-  
 « manderoient qui ils sont, et quel est leur institut,  
 « Ignace leur dit que, combattant sous la bannière de Jé-

« sus-Christ, leur Société n'avoit pas d'autre nom à prendre que celui de *Compagnie de Jésus*. »

14. L'université de Bologne échut en partage à Xavier et à Bobadilla. C'est ici que commença à s'effectuer la prédiction qui lui avoit été faite en songe. Comme il avoit une très grande dévotion à saint Jérôme, et qu'il étoit malade à l'hôpital de Vicence, le saint lui apparut une nuit tout resplendissant de gloire; il le consola dans sa maladie, mais il lui prédit en même temps qu'une plus grande tribulation l'attendoit à Bologne, où l'un de ses compagnons et lui passeroient l'hiver, que quelques-uns d'entre eux iroient à Padoue, d'autres à Rome, d'autres à Ferrare, d'autres enfin à Sienne. Cette apparition fortifia tellement Xavier qu'il guérit bientôt; néanmoins, soit qu'il ne crût pas devoir y ajouter une grande confiance, soit qu'il pensât devoir la cacher, il n'en parla point alors; mais l'événement fit bien voir qu'elle venoit de Dieu.

15. Arrivés à Bologne, Xavier et Bobadilla prirent leur logement à l'hôpital. Un jour Xavier alla célébrer sur le tombeau de saint Dominique; car il avoit une dévotion particulière pour ce glorieux fondateur d'un ordre qui a pour but la prédication de l'Évangile. Son éminente piété le fit remarquer d'une personne qui en parla à Jérôme Casaliini, curé de Sainte-Luce; celui-ci, pour le retirer de l'hôpital, lui offrit un asyle chez lui d'une manière si pressante, qu'il ne put pas honnêtement s'en défendre; mais il ne voulut jamais accepter la table de celui dont il avoit accepté le logis. Il continua de mendier son pain de porte en porte, pour ne vivre que des produits de la charité publique.

16. Tous les jours, après avoir célébré les divins mystères dans l'église de Sainte-Luce, il y entendoit les confessions, y faisoit le catéchisme aux enfants, puis visitoit les prisons et les hôpitaux, et prêchoit au peuple. Malgré son langage barbare, car il parloit très mal l'italien, il s'énonçoit avec tant de force et tant de solidité, que ses auditeurs l'écoutoient comme un homme descendu du ciel; et dès qu'il avoit fini sa prédication, ils alloient se jeter à ses pieds pour se confesser.



17. Ces travaux continuels dans un hiver rigoureux le firent tomber très dangereusement malade, comme pour vérifier la prédiction de saint Jérôme; car il eut une fièvre quarte très maligne et très opiniâtre qui le jeta dans une extrême langueur et le réduisit bientôt à l'état de squelette. Maigre, décharné, la voix éteinte, il se traînoit encore sur les places publiques pour exciter les passants à la pénitence. Au défaut de la voix, son visage pâle, image de la mort, parloit pour lui; sa présence seule opéroit des prodiges (1).

18. Ignace étoit à Rome avec Lefèvre et Laynez; et peu de temps après leur arrivée, ils eurent une audience de Paul III, qui accepta volontiers leurs offres, et souhaita que Lefèvre et Laynez enseignassent la théologie au collège de la Sapience, pendant qu'Ignace travailleroit à la réformation des mœurs par la voie des exercices et des instructions spirituelles.

19. La Société venoit de faire à Padoue la perte d'un de ses membres dans la personne de Hozez; mais un nouveau sujet le remplaça aussitôt: c'étoit François Strada (2).

(1) Nous trouvons chez les bollandistes, dans le commentaire qui précède la vie de saint Ignace, § xxix, n° 302, tom. 7, julii, p. 467, une attestation du vicaire général de Bologne, qui doit ici trouver sa place, vu que les historiens de Xavier n'en ont fait aucune mention.

*Augustinus Zanettus, Dei et apostolicæ sedis gratia episcopus Sebastenus, atque curiæ episcopalis Bononiensis in spiritualibus et temporalibus generalis vicarius et suffraganeus..... indubitam et sinceram facimus fidem, in Dominoque attestamur quod Franciscus Xabier, et Nicolaus Bobadilla, presbyteri hac nostra civitate Bononiæ de licentia nostra prædicarunt sincere et christiane, nec in aliquo cum Lutheri doctrina convenientes; imo eam summis viribus extirpantes: in quibus concionibus multum utilitatis attulerunt huic nostræ civitati, et eorum vita et moribus, quos omnes probarunt, eam corroboraverunt. Unde ab ista civitate fugitivos recessisse, falsum est, sed suis negotiis, ut alibi seminarent bonum semen, quod nobis reliquerunt. In quorum fidem..... datum Bononiæ in episcopali palatio, die 26 junii 1538. — Intercisa rei summam non spectant.*

(2) Voyez Lettre IV, n° 3.

20. Ignace voyant que le nombre de ses compagnons s'étoit accru, voulut en former une société fixe qui pût s'agrandir et former dans l'Église un nouvel institut sous le nom de la *Compagnie de Jésus*. Pour y réussir, il fit venir à Rome tous ses compagnons dispersés par l'Italie; c'est alors qu'il pensa à faire approuver son nouvel ordre par le souverain pontife : mais Sa Sainteté étoit alors absente. En attendant son retour, Ignace distribua ses compagnons en différentes églises de la ville, pour y travailler au salut des ames, et prit pour lui Notre-Dame de Montferrat. Il tint aussi de temps en temps des conférences sur le projet de son Institut, dans lesquelles on arrêta qu'outre les vœux de pauvreté et de chasteté qu'ils avoient faits à Venise, ils en feroient un d'obéissance perpétuelle; que pour cela ils élieroient un supérieur général à qui ils obéiroient tous comme à Dieu même; que le supérieur seroit perpétuel, et qu'il auroit une autorité absolue.

Dans une autre conférence, ils arrêterent « qu'on ajouteroit aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, un quatrième vœu d'aller partout où le vicaire de Jésus-Christ les enverroit pour travailler au salut des ames, même d'y aller sans viatique, et de demander l'aumône, s'il le jugeoit à propos ».

Dans les conférences suivantes, ils statuèrent « que les profès ne possédroient rien, ni en particulier, ni en commun, mais que dans les universités on pourroit avoir des collèges avec des revenus et des rentes pour la subsistance de ceux qui étudioient ».

21. Mais pendant qu'Ignace s'occupoit à asseoir sa Société sur des bases solides, il s'en fallut peu que tous ses projets ne fussent dissipés.

Un Piémontois, de l'ordre des Augustins, fameux prédicateur, paroissoit incliner vers les nouvelles erreurs. Ignace le fit avertir en secret; mais celui-ci, loin de profiter de l'avis, se déchaîna contre ceux à qui sa doctrine étoit suspecte, et soutint hardiment les paradoxes qu'il avoit avancés. Alors Ignace et ses compagnons montèrent

en chaire, et combattirent de toutes leurs forces le moine téméraire, qui n'en devint que plus furieux. Il rejeta sur Ignace le soupçon d'hérésie; il gagna trois Espagnols: Murrara, Barréra et Castilla, recommandables par une réputation de sagesse et de probité, et un quatrième, nommé Michel Navarre, qui déposa devant le gouverneur de Rome qu'Ignace étoit un hérétique et un sorcier, qu'il avoit été brûlé en effigie à Alcalá, à Paris et à Venise.

Cette accusation fut bientôt répandue dans la ville, et le peuple dès ce moment montra au doigt, comme des hypocrites et de faux prophètes dignes du bûcher, les mêmes hommes que la veille il avoit écoutés comme des prédicateurs zélés. La crainte fit prendre la fuite à deux prêtres qui s'étoient adjoints à eux pour les aider dans leurs missions. Cependant un entretien de deux heures qu'eut Ignace avec le cardinal de Cupis, doyen du sacré-collége, dissipa tout soupçon d'hérésie, et ce prélat désabusé lui rendit toute son estime. Mais le procès intenté devant Benoît Conversino, gouverneur de Rome, n'en étoit pas moins pendant. Ignace sollicita un jugement avec instance; le jour fut assigné, le procès jugé, et l'imposteur Michel Navarre fut condamné à un bannissement perpétuel. Les autres Espagnols se dédièrent en présence du cardinal-vicaire et du gouverneur.

22. Comme, cependant, les compagnons d'Ignace avoient été compris dans l'accusation, celui-ci voulut aussi qu'on les justifiât, et qu'on rendît une sentence qui les déchargéât entièrement. Quelque juste que parût sa demande, il y trouva néanmoins beaucoup d'obstacles. Le gouverneur Benoît Conversino, homme foible, n'osant ni accorder ni refuser, traînoit l'affaire en longueur; et le cardinal-vicaire n'étoit pas d'avis non plus que l'on poussât l'affaire plus loin. De sorte qu'Ignace, ennuyé de toutes ces remises, crut que le plus sûr pour lui étoit de s'adresser immédiatement au souverain pontife; il alla donc le trouver à Frascati, et lui exposa ses raisons. Le Saint-Père ne l'eut pas plus tôt entendu, qu'il ordonna au gouverneur de le satisfaire sur-le-champ. Celui-ci obéit, et après avoir fait examiner le livre

des *Exercices spirituels*, il dressa une sentence dans les formes, qui contenoit l'éloge des accusés, et qui les justifioit entièrement. On en envoya des copies jusqu'en Espagne (1).

23. Ignace ayant ainsi rétabli son honneur et celui de ses compagnons, ne pensa plus qu'à exécuter son dessein, et pour cela il fit dresser un projet de son institut, qu'il présenta lui-même à Paul III par l'entremise du cardinal Contarini. Le pape reçut cet écrit et le donna à examiner; mais cette affaire rencontra tant d'obstacles qu'elle ne put être terminée de sitôt.

24. Pendant que tout cela se passoit à Rome, dans le courant de l'année 1538, Xavier travailloit du ministère évangélique dans l'église de Saint-Laurent *in damaso*, qui lui avoit été assignée par saint Iguace, à son arrivée de Bologne. Sa santé s'étoit rétablie, ses forces étoient revenues; il prêcha alors avec plus de vigueur et de véhémence que jamais. La mort, le jugement et l'enfer étoient les sujets ordinaires de ses discours. La famine qui, à cette époque, désola Rome, ouvrit un vaste champ à sa charité. On le vit, lui et ses compagnons, se livrer avec une infatigable activité au soulagement des misérables qui languissoient sans secours sur les places publiques. Xavier fut le plus ardent à leur chercher des retraites, des asyles, et à leur procurer des aumônes pour leur subsistance; il portoit lui-même ces infortunés sur ses épaules aux maisons qui leur étoient destinées, et là il leur rendoit tous les services que le malheur et les besoins peuvent attendre d'une ardente charité.

25. Jean III (2), le plus religieux prince de son siècle, étoit alors assis sur le trône de Portugal. Il avoit près la

(1) Voyez Lettre III, n° 5, et lettre IV, n° 22.

(2) Jean III, roi de Portugal, successeur d'Emmanuel son père, monta sur le trône en 1521. Ses vaisseaux découvrirent le Japon en 1542. L'histoire de son règne est parfaitement conforme à l'idée que nous en donne François Xavier dans le cours de ses lettres. Il fut le protecteur de la paix, de la justice, de la religion, des sciences et des arts; il ne craignoit pas d'entendre la vérité, et François Xavier la

cour de Rome un chargé d'affaires nommé Jean Gavea, portugais, autrefois principal du collège de Sainte-Barbe, à Paris, qui avoit jadis bien connu Ignace, Xavier et Lefèvre, lorsqu'ils demeuroient tous trois ensemble. Dans sa correspondance il avoit entretenu Sa Majesté portugaise de ces trois hommes extraordinaires, qu'il venoit de rencontrer à Rome et qui, savants et humbles, charitables et brûlants de zèle pour le salut des ames, infatigables, patients à l'excès, lui avoient paru propres à planter la foi dans les Indes-Orientales; il lui avoit aussi mandé que ces trois hommes étoient sous la dépendance immédiate du souverain pontife, et que c'étoit à Paul III qu'il falloit les demander.

26. Sur cet avis, Jean III écrivit à don Pédro Mascarnégas, son ambassadeur près le saint-siège, et lui ordonna de solliciter près du Saint-Père la permission d'envoyer en Portugal, au moins six de ces hommes dont lui avoit parlé Gavea. Ignace consulté sur cette demande répondit à Mascarnégas, qu'il ne pouvoit lui en accorder que deux tout au plus: Simon Rodrigue, portugais, et Nicolas Bobadilla, espagnol. L'un étoit en mission à Sienne, et l'autre dans le royaume de Naples. Quoique Rodrigue eût la fièvre quarte quand il reçut l'ordre de partir, il ne laissa pas de s'embarquer sur un navire de Lisbonne qui partoît de Civita-Vecchia, avec Paul Camerte, qui s'étoit depuis quelques mois agrégé à la Compagnie de Jésus.

Quand à Bobadilla, à peine fut-il arrivé à Rome qu'il fut atteint d'une fièvre continue. C'est ainsi que le ciel se joue

lui disoit, mais avec ce respect que la religion impose en face de l'autorité royale. Certes, il eût bientôt imposé silence à un être qui, sous le masque de la philosophie, eût voulu le régenter, et s'établir *le représentant et l'orateur des droits de l'homme*.

Lorsque, dans son conseil, on lui proposoit un impôt quelconque, sa première réflexion étoit d'abord: *Est-il nécessaire?* Ce point une fois éclairci, *quelles sont, demandoit-il, les dépenses superflues?*

Ce fut sous son règne, en 1548, que les orangers furent apportés de la Chine en Portugal, et de là dans les autres états de l'Europe, où ils étoient encore inconnus. Il mourut d'apoplexie en 1557, à cinquante-six ans.

des projets des hommes, et disposa en faveur de Xavier de l'apostolat des Indes.

27. Mascarégnas, qui quitta son ambassade et qui vouloit mener en Portugal le second missionnaire qui lui avoit été promis, étoit à la veille de son départ, lorsque Bobadilla arriva. Ignace le voyant hors d'état de se mettre en route, après avoir consulté Dieu, crut reconnoître en François Xavier le vase d'élection que la Providence destinoit à répandre la lumière de l'Évangile au milieu des barbares et des infidèles. Ignace le fit appeler aussitôt, et lui annonça le choix qu'il venoit de faire de sa personne. Il n'eut que le temps de faire raccommo-der sa soutane, de dire adieu à ses amis, et d'aller baiser les pieds au Saint-Père.

28. Paul III ravi de voir sous son pontificat les portes de l'Orient ouvertes à l'Évangile, le reçut avec une bonté toute paternelle, l'encouragea à marcher sur les traces des apôtres, à travers les croix et les souffrances, les persécutions, la mort même, à la conquête des âmes. Ces paroles du vicaire de Jésus-Christ le remplirent d'une force toute divine. Dans sa réponse au Saint-Père, il fit paroître avec une humilité profonde, une telle grandeur d'âme, que Paul III en augura les événements merveilleux qui arrivèrent dans la suite. Après l'avoir embrassé tendrement et plusieurs fois, il lui donna une très ample bénédiction. Xavier aussitôt alla se jeter aux pieds d'Ignace, lui demanda la sienne et partit le 16 mars 1540, en la compagnie de l'ambassadeur. En prenant congé de Laynez, il lui mit entre les mains deux déclarations qu'il avoit écrites et signées. Elles sont toutes les deux datées du 15 mars, veille de son départ (1).

29. Le voyage de Rome à Lisbonne par terre dura plus de trois mois. L'ambassadeur, qui voyageoit avec toute sa maison, s'arrêta huit jours à Lorette, et prit ensuite la

(1) On en trouvera la traduction à la fin du second volume. C'est d'après Orlandin, que le père Bouhours a fixé au 15 mars le départ de François Xavier. Il paroît qu'il n'avoit pas connoissance des pièces dont nous donnerons la traduction.

**route de Bologne.** C'est de là qu'il écrivit au père Ignace (1).

Au passage des Alpes, le secrétaire de l'ambassade ayant mis pied à terre en un chemin difficile que les neiges empêchoient de reconnoître, le pied lui manqua au bord d'un précipice dans lequel il tomba; il eût roulé jusqu'au fond, si des pointes de rocher ne l'eussent pas retenu par ses habits. Il étoit là suspendu sans pouvoir se dégager; la profondeur de l'abyme fit reculer d'horreur les premiers qui vinrent à son secours; Xavier ne balança pas, il descendit dans le précipice, et tendant la main au secrétaire, il l'aida à se dégager et à remonter.

30. Au sortir de France, après avoir passé les Pyrénées du côté de la Navarre, lorsqu'ils s'approchoient de Pampeleine, don Mascarégnas fit réflexion que le père François ne parloit pas d'aller au château de Xavier, qui étoit à peu de distance de leur route; il l'en avertit, l'en pressa même, lui représentant que devant sous peu quitter l'Europe, pour n'y revenir peut-être jamais, il ne pouvoit se dispenser de dire un dernier adieu à sa famille et d'embrasser sa mère, qui étoit sur le bord de la tombe.

Mais Xavier qui savoit que la chair et le sang sont ennemis de l'esprit apostolique, poursuivant sa route, donna pour toute réponse que c'étoit dans le ciel qu'il réservoir à voir ses parents, non en passant, non avec les chagrins que causent les adieux, mais pour toujours et avec une joie pure et inaltérable.

Ils arrivèrent à Lisbonne vers la fin du mois de juin (2).

31. Ignace avoit, comme nous l'avons dit, présenté à Paul III le projet de son institut; le Saint-Père l'avoit remis à trois commissaires nommés spécialement pour l'examiner (3). Le premier des trois étoit Barthélemy Guidiccioni, homme de beaucoup de mérite, mais tellement ennemi des nouveaux établissemens, qu'il s'opposa fortement à celui de cet institut; son autorité en-

(1) Voyez Lettre II.

(2) C'est ici que se rapportent la troisième et la quatrième lettre de ce recueil. Nous y renvoyons le lecteur.

(3) Voyez Lettre IX, n° 5.

traîna les deux autres cardinaux. Ignace craignant que ce qui retardoit davantage l'approbation de son projet ne fût l'obéissance limitée qu'il paroissoit promettre au souverain pontife, réforma cet article, et s'engagea à une obéissance sans bornes, telle qu'on avoit dessein de la promettre au général qui seroit élu. En effet, Paul III commença à se rendre plus favorable, et, sur l'avis des commissaires mêmes, il donna, le 27 septembre de cette année, une bulle pour approuver le nouvel ordre sous le titre d'Institut des *clercs réguliers de la Compagnie de Jésus*, à condition toutefois qu'ils ne seroient pas plus de soixante profès (1). Dans cette bulle le pape loue ceux qui composoient alors la Société et leur permet de faire des constitutions telles qu'ils jugeroient les plus propres pour leur perfection particulière, pour l'unité du prochain et pour la gloire de Jésus-Christ.

32. Aussitôt qu'Ignace eut l'approbation du saint-siège, avec la permission du souverain pontife, il rappela à Rome ceux de ses compagnons qui pouvoient s'y rendre; mais ils ne s'y trouvèrent que six, parce que Rodrigue et Xavier étoient en Portugal (2), Lefèvre en Allemagne, pour la diète de Worms, et que Bobadilla étoit retourné dans le royaume de Naples avec une mission importante de Paul III. Trois jours après l'arrivée des six compagnons, Ignace fut élu à l'unanimité des voix; mais il ne se rendit qu'après une autre assemblée dans laquelle il fut encore élu, et pour obéir au père Théodose, religieux de Saint-François, son confesseur, qui lui enjoignit de la part de Dieu d'accepter cette charge.

33. Pendant ce temps, François Xavier et Simon Rodrigue se dispoisoient tous deux à porter la foi et la lumière

(1) Orlandin. *in Hist. Societ.*, lib. 2, n° 113. — *Extat bulla*, tom. 1, Paul. III, Const. 25. — *Circon.* tom. III, Paul. III. pag. 536. — Raynal, *ad hunc annum* 1540, n° 67.

(2) Orlandin, de qui nous empruntons ces faits, ne savoit pas que Xavier, quoique absent, étoit représenté par Laynez, porteur de son suffrage signé et daté du 15 mars 1540, en faveur d'Ignace; ainsi, le nombre des votans fut de sept sur huit.



de l'Évangile dans le Nouveau-Monde; et en attendant le départ de la capitane sur laquelle ils devoient s'embarquer avec don Martin-Alphonse Sosa, vice-roi des Indes, qui commandoit la flotte royale, ils travailloient l'un et l'autre à Lisbonne au salut des ames, avec tant de succès, que quelques seigneurs de la cour conseillèrent au roi de les retenir en Portugal, plutôt que de les envoyer aux Indes. Les deux missionnaires, informés de ce dessein, écrivirent à Rome à leur père Ignace (1), pour le conjurer de faire parler le pape en leur faveur. Paul III fut d'avis de laisser les Portugais maîtres de cette affaire; et Ignace manda aux deux Pères qu'ils devoient suivre la volonté du roi de Portugal, quoique son avis fût que Xavier allât aux Indes, et que Rodrigue demeurât seul. Le roi y consentit à la grande satisfaction de Xavier.

34. Pendant son séjour à Lisbonne, il reçut deux lettres de son oncle maternel don Martin Aspilcuette (2), qui tenoit la première chaire de théologie à Coïmbre; il pressoit instamment son neveu de venir le voir avant le départ de la flotte. Mais Xavier, qui n'avoit pas voulu se détourner de son chemin pour dire un dernier adieu à sa mère, n'eût garde de faire ce voyage et d'abandonner ses

(1) Voyez Lettre III, n° 7, et lettre IV, n° 4.

(2) Voyez Lettre v. Martin Aspilcuette, dont il est ici question, est le même que les théologiens connoissent sous le nom du *docteur de Navarre*, parce qu'il étoit né dans ce royaume, dans le village de Vérasonain, près de Pampelune. Il étoit oncle de Xavier du côté maternel. Il étudia le droit à Cahors et à Toulouse, et l'enseigna ensuite dans cette dernière ville, ainsi qu'à Salamanque et à Coïmbre. Il rendit une justice à la France, celle de reconnoître que c'étoit dans ce royaume qu'il avoit appris tout ce qu'il savoit. Il étoit prêtre et chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Sa grande charité pour les pauvres, sa sobriété, sa piété, et surtout son attachement pour ses amis, ont rendu sa mémoire aussi recommandable que ses hautes connoissances. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* de Dupin, 16 sic., part. IV, p. 468. Il mourut à Rome, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Antoine-de-Padoue des Portugais, au Champ-de-Mars.

travaux évangéliques pour quelques instants de plaisir. Le docteur navarrois voyant ses efforts inutiles, écrivit au roi Jean et le supplia de lui envoyer le père François, s'engageant, si on le lui laissoit jusqu'au départ de la flotte, de faire deux leçons nouvelles sans augmentation d'honoraires, l'une de théologie mystique, l'autre de droit canon, promettant même d'aller, dans peu d'années, joindre Xavier, et de prêcher avec lui l'Évangile aux idolâtres; mais le roi, à la prière même de Xavier, le retint à Lisbonne; celui-ci écrivit à son oncle deux lettres d'excuses qu'on trouve sous les n<sup>os</sup> v et vii.

35. Cependant le moment du départ s'approchoit. Le roi fit appeler Xavier au palais, l'instruisit à fond de l'état des Indes, lui recommanda spécialement ce qui regarde la religion; il lui indiqua toutes les voies qu'il pourroit prendre, sous son autorité, dans tous les lieux de son obéissance aux Indes, pour y établir la foi. Il lui remit ensuite quatre brefs du pape qu'il avoit reçus pour lui : l'un, qui lui conféroit la qualité de *Nonce apostolique* dans le nouveau monde; l'autre, qui lui donnoit tous les pouvoirs que l'Église pouvoit lui accorder pour la propagation de la foi dans l'Orient; un troisième, qui le recommandoit à David, roi d'Éthiopie; et un quatrième, adressé à tous les princes et à toutes les régences des îles de la terre ferme, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la presqu'île au delà du Gange.

Le roi donna ordre à ses officiers de lui fournir tout ce qui étoit nécessaire pour son entretien et celui de deux saints prêtres qui s'étoient joints à lui pour la même destination : c'étoit Paul Camerte, qu'Ignace lui avoit envoyé de Rome, et François Mansilla, qu'il avoit gagné pendant son séjour à Lisbonne; mais quelque instance que pût faire à Xavier don Antoine Ataïde, comte de Castagnéra, chargé de l'approvisionnement de l'armée navale, pour lui faire faire un mémoire des choses qui lui étoient nécessaires pour un voyage d'un aussi long cours, il ne put lui faire accepter autre chose que quelques petits livres de piété et une mauvaise casaque de gros drap pour se garantir

du froid, qui est violent vers le cap de Bonne-Espérance. En vain lui représenta-t-il que les dignités civiles et ecclésiastiques dont il étoit revêtu, exigeoient qu'il conservât un décorum; en vain voulût-il le forcer à recevoir un domestique, lui objectant combien il seroit indécent de voir un légat apostolique laver son linge à bord d'un navire et s'approprier lui-même à manger: *Je prétends bien,* dit Xavier, *me servir et servir les autres sans déshonorer mon caractère.* Sur une réponse aussi positive l'intendant n'insista pas davantage.

56. Le jour pour mettre à la voile étant enfin venu, Xavier se rendit à bord de la capitane avec ses deux compagnons. Simon Rodrigue l'accompagna jusqu'au port; ce fut alors que Xavier comprit que l'amitié a des liens aussi difficiles à rompre que ceux du sang: leurs adieux mêlés de larmes furent aussi pénibles à l'un qu'à l'autre. A peine se furent-ils séparés, qu'on donna le signal du départ et que l'ancre fut levée. C'étoit le 7 avril 1541, jour même de la naissance de Xavier. La flotte fit voile sous la conduite de don Martin-Alphonse de Sosa, vice-roi des Indes, qui voulut avoir avec lui le père Xavier dans la capitane appelée *le Saint-Jacques*.

57. Ce vaisseau contenoit près de mille personnes, officiers, matelots, soldats, marchands, esclaves; et toute l'occupation du saint fut de s'appliquer au salut de ces passagers, instruisant les uns, corrigeant les autres, invitant chacun à se confesser, apaisant les querelles et les jurements, et se faisant aimer de chacun par sa douceur et sa bonté. Son naturel gai et sa complaisance lui attirèrent bientôt l'estime des plus brutaux et des plus libertins, qui prenoient plaisir à lui entendre parler de Dieu. Il prêchoit tous les dimanches au pied du grand mât. Il ne vivoit que de ce qu'il mendoit dans le navire, ayant refusé dès le premier jour de manger à la table du vice-roi qui l'y avoit instamment invité. Les maladies qui survinrent dans le vaisseau exercèrent bientôt sa charité; il voulut être l'infirmier de tous; il les servit dans tout ce qu'il y avoit de plus bas et de plus rebutant. Sa chambre étoit

une infirmerie ; il la remplit de malades , et alloit coucher sur le tillac lorsqu'il vouloit prendre quelque repos , n'ayant point d'autre oreiller que les cordages.

38. Dans cet intervalle , Ignace commença à prendre le gouvernement de sa Société le jour de Pâques , 17 avril 1541 ; et le 22 du même mois , tous ses compagnons firent leur profession solennelle , après avoir visité les sept églises qui sont les sept principales stations de Rome. La cérémonie de la profession se fit dans la basilique de Saint-Paul , qui est située hors de la ville. Ignace y dit la messe , et y reçut les vœux de ses compagnons avant de leur donner la communion. Ils s'engagèrent tous , comme lui , à l'observation d'une chasteté , d'une pauvreté et d'une obéissance perpétuelles , aux termes contenus dans la bulle de leur institution. Ils promirent de plus une obéissance spéciale au Saint-Père , à l'égard des missions marquées dans la même bulle , et s'obligèrent à enseigner aux enfants la doctrine chrétienne. Ignace seul fit immédiatement ces promesses au souverain pontife ; les autres firent la leur à lui-même comme à leur général et à leur chef , en lui baisant humblement la main pour marque de leur soumission et de leur obéissance.

39. La première fonction de ce nouveau général fut d'aller faire le catéchisme dans l'église de Sainte-Marie de Strata , qui fut donnée à sa Compagnie , parce que les Pères n'occupaient qu'une maison de louage. Il continua cet exercice pendant quelque temps ; après lequel il dressa quelques réglemens généraux pour les particuliers de sa Société , avant de travailler à ses constitutions ; et pendant que ses compagnons étoient envoyés par le pape en différentes provinces de la chrétienté , Salmeron et Brouet en Irlande , Jacques Laynez à Venise , Pierre Lefèvre à Madrid , Bobadilla et Claude Le Jay à Vienne et à Ratisbonne ; Ignace demeura à Rome , adonné aux œuvres de miséricorde , et principalement à celles qui regardent le salut des ames , assistant les malades dans les hôpitaux et ailleurs.

Pendant que les compagnons de Xavier s'étoient , sous

l'autorité du saint-siège, partagé l'Europe, et que Xavier lui-même se livroit avec toute l'ardeur de son zèle au service spirituel et corporel de ses compagnons de voyage, la flotte poursuivoit sa route à travers les écueils et les tempêtes.

40. Après cinq mois de navigation (1), elle arriva au Mozambique, sur la côte orientale de l'Afrique, habitée par les Nègres, gens barbares, moins cependant que les Cafres, leurs voisins. Cette côte n'offre aucun port assuré contre les vents, mais une petite île en forme un très commode et très sûr. Cette île, qui n'est éloignée de la terre ferme que d'un mille au plus, porte aussi le nom de Mozambique. C'est un poste militaire dont les Portugais se sont rendus maîtres pour protéger leur navigation dans les Indes. Le gouverneur, dont l'autorité n'est que triennale, relève du vice-roi de Goa.

41. La saison et les maladies contraignirent Sosa à hiverner au Mozambique. Le lieu n'est naturellement pas propice, l'air y est malsain : aussi l'appelle-t-on le tombeau des Portugais ; et dans ce moment même l'île étoit en proie à une maladie contagieuse. Le zèle de Xavier et de ses deux compagnons suivit les malades du navire à l'hôpital ; et là, de salle en salle, de lit en lit, il présentoit aux uns des médecines, et administroit aux autres les sacrements. La nuit comme le jour, il ne les quittoit pas ; au moindre cri, au moindre soupir, il se levoit, il couroit : la mère la plus tendre n'eût pas été plus vigilante auprès d'un fils unique qu'une maladie dangereuse eût cloué sur un grabat.

La nature a des bornes qu'on ne franchit pas impunément. Il succomba à tant de fatigues ; mais, brûlant d'une fièvre ardente, il ne pouvoit rester en repos : on le vit encore visiter ses chers enfants. Le médecin voulut un jour lui interdire toute occupation, et le condamner au repos : *Non, non, Monsieur le Docteur, il y va du salut d'une ame, il n'y a pas de temps à perdre, après cela je vous obéirai.* En effet, il fait porter sur son grabat un pauvre matelot

(1) Voyez Lettre x.

mourant, et qui avoit mené une vie fort dissolue ; il se couche près de lui, l'exhorte si bien qu'il le voit mourir entre ses bras dans de grands sentiments de douleur et de confiance en Dieu.

Cela fait, il obéit au médecin, se ménagea assez pour donner aux remèdes le temps d'agir efficacement ; la fièvre diminua, puis disparut.

42. Après six mois de séjour (1) au Mozambique, il suivit le vice-roi, qui s'embarqua les derniers jours de février 1542, non plus sur *le Saint-Jacques* qui l'avoit amené, mais sur un autre vaisseau plus léger et meilleur voilier. C'est à l'occasion du vaisseau *le Saint-Jacques* qu'il manifesta, pour la première fois, cet esprit de prophétie qu'il eut dans un degré si éminent jusqu'à la fin de ses jours. Comme les passagers, pendant la traversée de Lisbonne au Mozambique, louoient ce bâtiment comme le meilleur de toute la flotte, il dit en termes formels que *sa fin seroit malheureuse* ; en effet, ce vaisseau se brisa contre des écueils dans la route du Mozambique à Goa, et fit un triste naufrage vers l'île de Salsette (2).

En s'embarquant avec le vice-roi, il laissa près des malades Paul de Camerte et François Mansilla.

Après avoir traversé toute la mer d'Arabie, et une partie de celle de l'Inde, *le Galion*, qui portoit le vice-roi et le père François, entra dans le port de Goa le 6 mai de l'an 1542, le treizième mois depuis leur sortie de Lisbonne.

La ville de Goa est située au delà du Gange, dans une île qui porte son nom ; elle fut bâtie par les Maures quarante ans avant que les Européens passassent aux Indes. Don Alphonse d'Albuquerque, portugais, en avoit fait sur eux la conquête, l'an 1510.

43. C'est alors que se vérifia la célèbre prophétie que saint Thomas laissa gravée sur une colonne de pierre vive, près des murs de Méliapour, capitale du royaume de Coromandel. On y lisoit en caractères du pays que, quand

(1) Voyez Lettre x, n° 4.

(2) Ibid., n° 12.

la mer, éloignée de quarante milles, seroit venue au pied de la colonne, il viendroit aux Indes des hommes blancs, étrangers, qui y rétabliroient la religion chrétienne.

Les infidèles se moquèrent long-temps de la prophétie, n'y voyant aucune espèce de possibilité. Elle s'accomplit néanmoins si juste, que quand don Vasco de Gama aborda aux Indes, la mer, qui souvent usurpe sur le continent, baignoit alors le pied de la colonne.

Mais l'arrivée de François Xavier dans les Indes avoit été spécialement prédite par Pierre de Coailan, religieux de la Trinité, confesseur de don Vasco de Gama, martyrisé le 7 juillet 1497, quarante-trois ans avant la naissance de la Compagnie de Jésus. Tout percé de flèches, au moment d'expirer, il prononça distinctement ces paroles : *Dans peu d'années, il naîtra en l'église de Dieu une nouvelle religion de clercs qui portera le nom de Jésus ; et un de ses premiers Pères, conduit par le Saint-Esprit, pénétrera jusqu'aux extrémités les plus orientales des Indes, dont la plus grande partie embrassera la foi orthodoxe par le ministère de ce prédicateur évangélique* (1).

Nous laisserons désormais Xavier rendre compte lui-même de ses travaux apostoliques ; nous suppléerons néanmoins à ce que son humilité l'a forcé de taire. Nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur l'état où étoit la religion à son arrivée dans les Indes.

44. Ceux qui découvrirent les Indes-Orientales firent bien renaître en quelques endroits le christianisme, dont il ne restoit presque aucune trace nulle part. L'ambition, l'avarice de ces conquérants, refroidirent bientôt leur zèle. Plusieurs Indiens, nouvellement convertis, n'étant ni cultivés par des instructions journalières, ni édifiés par de bons exemples, avoient insensiblement oublié leur baptême, et étoient retournés à leurs anciennes superstitions. Si quelqu'un d'entre eux conservoit la foi, et se déclara-

(1) Histoire de l'ordre de la Rédemption-des-Captifs, par Jean de Figueras-Carpi. Cet auteur a extrait ce fait des manuscrits du couvent de la Trinité de Lisbonne, et des Mémoires de la bibliothèque du roi de Portugal.

roit fidèle, il devenoit l'objet des persécutions qu'exerçoient sur les côtes les Mahométans, sans qu'il pût trouver protection dans la religion des gouverneurs et des magistrats portugais. D'ailleurs, quelle protection auroit-il pu espérer de la nation portugaise, qui vivoit elle-même dans ces contrées plus en idolâtre qu'en chrétienne. Chaque Portugais avoit autant de concubines qu'il vouloit, et, à l'instar des Mahométans, il les tenoit toutes chez lui en qualité de légitimes épouses. On achetoit ou l'on ravissoit des femmes pour en tirer des services ou de l'argent. Les maîtres taxoient ces esclaves à une certaine somme par jour, et si elles manquoient à la payer, il n'est point de mauvais traitements qu'on ne leur fît supporter; de sorte que ces malheureuses, ne pouvant pas quelquefois assez travailler, et craignant d'être maltraitées, faisoient un commerce infame de leur corps, et se prostituoient au public pour contenter l'avarice de leurs maîtres.

La justice se vendoit dans les tribunaux, et les crimes les plus énormes n'étoient pas punis, quand les criminels avoient de quoi corrompre leurs juges. Toutes les voies étoient permises pour amasser de l'argent, quelque iniques qu'elles fussent, et surtout l'usure se pratiquoit publiquement. On ne comptoit pour rien un assassinat, et l'on s'en vantoit comme d'une belle action.

L'évêque de Goa avoit beau menacer de la colère du Ciel, et fulminer des excommunications pour arrêter ces débordements, les cœurs étoient si endurcis, qu'on se moquoit des menaces et des anathêmes de l'Église, ou, pour mieux dire, la privation des sacrements n'étoit pas une peine à des scélérats et à des impies qui s'en séparoient d'eux-mêmes. L'usage de la confession et de la communion étoit en quelque sorte aboli; et si quelqu'un, par hasard, touché des remords de sa conscience, vouloit se réconcilier avec Dieu aux pieds d'un prêtre, il n'osoit le faire que la nuit et secrètement, tant l'action paroissoit extraordinaire et honteuse.

Une si étrange dépravation eut diverses causes. Elle commença par la licence des armes, qui permet et autorise les



plus grands désordres en un pays de conquête. Les délices de l'Asie et le commerce des infidèles n'aidèrent pas peu à gâter les Portugais, tout austères et réglés qu'ils sont naturellement. Le défaut d'instruction y contribua encore beaucoup; il n'y avoit pas quatre prédicateurs en toutes les Indes, ni guère plus de prêtres hors de Goa; de sorte que, dans plusieurs forteresses, on n'entendoit ni sermon ni messe durant des années entières.

Tel est le tableau des mœurs portugaises que faisoit l'auteur d'un Mémoire adressé au roi de Portugal, peu de temps avant l'arrivée de François Xavier, et que le père Bouhours nous a transmis.

Le plus grand obstacle que rencontra Xavier aux progrès de l'Évangile, étoit l'amour du plaisir et la pluralité des femmes. Il attaqua ce désordre avec un empire si absolu, que nul homme engagé dans ces crimes n'osât paroître devant lui. Il y eut plus de quatre cents mariages concubinaires cassés par son ordre; les liens les plus forts et les engagements les plus étroits furent rompus, et l'on vit bientôt renaître le christianisme à Goa.

45. Dans le courant de l'année 1542, parurent les constitutions de saint Ignace. On y voit que son dessein étoit que ses enfants partageassent leur temps entre la vie contemplative et la vie active: ainsi, quant à la première, il ordonna l'Oraison mentale, les examens de conscience, la lecture des livres saints, la fréquentation des sacrements, les retraites spirituelles et les exercices de la présence de Dieu; et, pour la seconde, tout ce qui peut contribuer au salut, à la sanctification du prochain, les missions, les catéchismes, la conversion des hérétiques, la visite des prisons et des hôpitaux, la direction des consciences, et l'instruction de la jeunesse.

Pour faciliter l'exécution de ces exercices, Ignace crut qu'il ne devoit point donner d'autres habits à ses religieux que celui des ecclésiastiques, tel qu'ils le portoient alors en Italie et en Espagne; qu'il devoit bannir des collèges les mortifications particulières, les oraisons et les méditations trop longues, jugeant que l'étude, qui demande

un homme tout entier, étoit aussi agréable à Dieu que ces exercices, surtout quand cette étude est destinée au service de Dieu.

Quelque dévotion qu'il sentît à entendre chanter les louanges du Seigneur, il ne crut pas devoir établir un chœur parmi les siens, et borna seulement ceux qui seroient dans les ordres sacrés à réciter l'office divin en particulier, tel qu'il est prescrit par l'Église.

Pour imiter la pauvreté des apôtres, il voulut aussi qu'aucune maison ne pût rien acquérir, ni en particulier ni en commun, pour faire subsister la communauté, et que l'on se contentât seulement de l'usage des choses qu'on donneroit; néanmoins, il permit aux collèges d'avoir des revenus qui seroient appliqués aux nécessités des étudiants. Il défendit de recevoir des fondations de messes dans ces mêmes collèges, aussi bien que des bénéfices à charge d'âmes, et toute sorte d'emplois qui pourroient les détourner de leurs études. Il interdit de même toute liberté de recevoir de l'argent ou autre chose pour les messes, confessions, prédications, pour l'administration des sacrements, pour les visites des malades, pour enseigner ou pour quelque autre emploi de ceux que la Compagnie doit exercer selon son Institut.

46. Par ces constitutions, le général est déclaré perpétuel, et doit résider à Rome; mais on lui donne quatre assistants généraux d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne, qui n'ont que voix consultative et non pas décisive.

Ignace voulut de plus que sa Société renfermât trois différens états ou degrés entre les sujets: l'un de profès, l'autre de coadjuteurs formés, le troisième d'écoliers approuvés, outre les novices.

Entre les profès, on en établit de deux sortes: l'un de quatre vœux, les autres de trois seulement.

Il établit également deux sortes de coadjuteurs: les uns spirituels, les autres temporels.

Les vœux des profès sont solennels; ceux des coadjuteurs sont publics, mais simples. Ceux-ci ne se font qu'en

présence des personnes de la maison ; au lieu que les vœux des profès et des coadjuteurs formés se font entre les mains du général ou de ses délégués.

Les profès ordinaires font profession des vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance ; ils promettent d'avoir un soin particulier de tout ce qui concerne l'instruction de la jeunesse. Mais ceux qu'on appelle profès des quatre vœux, promettent une obéissance spéciale au pape, d'aller partout où il les enverra en mission ou chez les infidèles ou chez les idolâtres. Les constitutions de saint Ignace parlent encore des *écoliers approuvés*.

47. On appelle ainsi ceux qui sont dans la voie durant leurs études ; la Compagnie ne s'oblige envers eux que sous condition , quoique de leur côté ils s'engagent absolument à la Société, promettant de vivre et de mourir dans l'observation des trois vœux , et spécialement d'accepter le degré ou l'état qu'on trouvera dans la suite leur être le plus convenable. La Société a le pouvoir de les dispenser de leurs vœux , et de les renvoyer pour de justes causes. Partout, excepté en France, ils conservoient le domaine et la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne pussent ni en jouir ni en disposer indépendamment des supérieurs.

48. On appelle encore parmi eux *coadjuteurs spirituels*, ceux qui font en public les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, mais qui ne font pas le quatrième, concernant les missions qu'il plaira au pape de leur ordonner. Ceux-là peuvent être élus pour assister à la congrégation générale ; ils peuvent être non seulement régents, mais recteurs dans les collèges ; ils n'ont au reste point de voix dans l'élection du général, et les profès des quatre vœux les précèdent toujours.

Les *coadjuteurs temporels* sont les simples frères qu'on appelle ainsi parce qu'ils aident à la Société dans les choses serviles et les moins importantes.

49. Enfin, les profès font publiquement, outre les trois vœux ordinaires, celui d'obéissance au pape à l'égard des missions ; ils font l'essentiel de l'ordre, et sont tenus à une exacte observation de la pauvreté évangélique.

50. C'est le général qui nomme les provinciaux, les supérieurs des maisons professes et des noviciats, et les recteurs de collège; au reste, pour lui faire connoître tous les sujets propres à remplir les postes, les provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois; les supérieurs des maisons et les maîtres des novices, tous les trois mois; et ceux des Indes, lorsque la commodité de la navigation le permet.

On lui envoie aussi de trois ans en trois ans les catalogues de chaque province, dans lesquels on remarque l'âge de chaque religieux, ses forces, ses talents naturels, son avancement dans les lettres et dans la vertu, et toutes ses bonnes ou mauvaises qualités (1).

La congrégation générale lui donne cinq assistants, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne et de Portugal; elle lui donne aussi un admoniteur, qui est en droit de lui représenter ce que lui ou les assistants auroient remarqué d'irrégulier dans son gouvernement ou dans sa personne.

(1) On a donné pour motif de la haine de M. de Choiseul contre les jésuites une anecdote qui doit ici trouver sa place : Étant ambassadeur à Rome, il eut occasion, dans une visite qu'il rendit au général des jésuites, de s'entretenir avec lui d'un de ses religieux qu'il avoit connu en France, et qui avoit été son préfet au collège de Louis-le-Grand. Le général lui dit fort innocemment que, s'il le désiroit, il lui feroit connoître tout de suite le caractère, l'esprit, les talents de cet individu, et à quel genre d'emploi il étoit propre. Il passa à l'instant dans son cabinet, chercha dans des tablettes rangées en ordre, et qui désignaient tous les pays et tous les collèges où se trouvoient des jésuites, le nom de celui-ci avec une note qui le caractérisoit parfaitement. Il la remit de suite à M. l'ambassadeur qui fut d'un étonnement extrême en la voyant. Il se met aussitôt dans la tête que le général des jésuites étoit des plus redoutables; que, despote absolu, il pouvoit en un clin-d'œil disposer de ses sujets, ou plutôt de ses esclaves; que, semblable au Vieux de la montagne, il n'avoit qu'à leur commander les actions les plus difficiles, la mort même de ses ennemis, des crimes détestables, pour voir ses volontés exécutées sans délai et sans murmure.

Si le fait est vrai, il prouve que M. l'ambassadeur n'avoit aucune notion de l'ordre et de l'harmonie qui doivent régner entre le chef et les subordonnés de toute association d'hommes.

En cela, saint Ignace fit réflexion qu'il pourroit arriver que le général abusât de son autorité, et qu'il falloit la tempérer par des contre-poids et des correctifs de plus d'une sorte.

51. A peine ces constitutions furent-elles établies, que beaucoup de monde se présenta pour entrer dans cette Compagnie; et le pape, dérogeant à la loi par laquelle il avoit fixé le nombre de ces nouveaux associés à soixante, permit à Ignace, par une autre bulle du 4 mars 1543, de prendre autant de sujets qu'il s'en présenteroit pour entrer dans la Société, après les avoir éprouvés.

Dès lors plusieurs villes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, des Pays-Bas demandèrent au général des ouvriers formés de sa main, et lui offrirent des collèges pour en former d'autres. Il y eut peu de pays catholiques où l'on ne reçût ses disciples. Jean III, roi de Portugal, leur fonda un collège à Coïmbre, dans la province de Beira, pour être comme le séminaire de ceux qu'on destinoit aux missions étrangères. Simon Rodrigue en fut le premier recteur.

52. Lorsque Xavier eut relevé à Goa les affaires de la religion, Michel Vaz, vicaire général des Indes, homme d'une vertu rare et fort zélé pour l'accroissement de la foi, montra à Xavler un vaste champ à défricher sur la côte orientale du cap Comorin, qu'on appelle la Pêcherie, vis-à-vis de l'île de Ceylan, pays stérile, pauvre, peuplé de misérables pêcheurs appelés *paravas*, en langue malaise. Ils s'étoient fait baptiser depuis quelque temps, à l'occasion du secours que les Portugais leur avoient donné contre les Maures, leurs ennemis aussi cruels que constants.

Il s'agissoit de renouveler parmi ces peuples l'esprit et les exercices du christianisme, que la négligence des pasteurs et les révolutions du pays avoient presque entièrement effacés. On ne pouvoit faire à Xavier une proposition qui répondît mieux à ses desseins. Muni de la bénédiction de l'évêque, sans viatique quelconque, accompagné de deux jeunes ecclésiastiques de Goa, qui entendoient et parloient le malais, il s'embarqua vers la mi-octobre 1542. Il débarqua dans un village tout idolâtre; c'est de ses premières

conquêtes sur l'idolâtrie qu'il nous entretient dans sa lettre datée de Tutucurin, 28 octobre 1542. Nous y renvoyons le lecteur (1).

Le saint homme, encouragé par des commencements si heureux, poursuivit son chemin, et arriva à Tutucurin, première habitation des *paravas*. Il trouva en effet ces peuples, au baptême près, aussi infidèles que tous les autres idolâtres. Xavier en fit un peuple nouveau, et pour leur laisser une prédication toujours subsistante, il traduisit en leur langue le catéchisme et les prières des Chrétiens; il fit détruire presque tous les temples et les pagodes ou doles de la côte, et fit bâtir des églises et des chapelles dans tous les bourgs et les villages, avec l'autorité du vice-roi et les secours des Portugais, dont ces peuples étoient tributaires.

53. Sur la fin de l'année 1543, Xavier, après avoir travaillé plus d'un an à convertir les pêcheurs ou *paravas* du cap Comorin, voulut retourner à Goa pour y prendre ses deux compagnons, François Mansilla et Paul Camerte, qu'il avoit été forcé de laisser au Mozambique avec le reste de la flotte; il emmenoit avec lui de jeunes Indiens pour les faire élever dans le séminaire de Goa, et en faire dans la suite de bons missionnaires. Il en repartit au commencement de l'année 1544 pour se rendre à Cochin, car c'est de là qu'il écrit à la Société de Rome, sous la date du 12 janvier 1544 (2).

(1) Lettre XIII et suivantes.

(2) Voyez Lettre XIV. Le père Bouhours dit, d'après Orlandin, que Xavier se mit en mer, pour arriver à Goa, sur la fin de l'année 1543; que vers la mi-janvier, il étoit à Cochin; que de là il continua sa route pour Goa. Il n'en est rien; il étoit à la vérité à Cochin le 12 janvier, mais il étoit de retour de Goa, puisque dans sa lettre à la Société de Rome, il dit formellement : *Je suis avec François Mansilla dans la chrétienté de Comorin*. Or, il étoit parti pour aller le chercher, donc il étoit de retour de Goa le 12 janvier 1544. Les lettres subséquentes le prouvent victorieusement : le 18 février, il écrit à François Mansilla de Punicael, qui est située sur la côte orientale, à plus de soixante lieues de Cochin, à plus de cent quatre-vingts lieues

54. Il faut ici faire connoître ce que c'étoit que ce collège de Sainte-Foi, dont il est si souvent fait mention dans les Lettres de François Xavier.

L'an 1541, Jacques de Borban (1), théologien franciscain et prédicateur portugais, cherchant la cause pour laquelle le christianisme faisoit si peu de progrès parmi les infidèles, et dépérissoit au milieu des Chrétiens mêmes, la trouva d'abord dans la difficulté qu'ont les Européens de parler aisément les langues indiennes, puis dans le peu de charité qu'avoient les Chrétiens envers les nouveaux convertis, et dans l'abandon où étoient les enfants orphelins des fidèles indigents.

Il communiqua ses projets à Michel Vaz, grand-vicaire, et à d'autres amis, tous gens de bien. De concert avec eux, il forma une confrérie du nom de *Sainte-Marie de la Lumière*, qui devoit prendre soin de faire élever les jeunes Indiens nouvellement convertis. Ce ne fut d'abord qu'un petit séminaire pour les enfants de Goa et des environs; mais les revenus s'en étant accrus par les libéralités d'Étienne de Gavea, gouverneur des Indes, et de Jean III, roi de Portugal, on y reçut tous les enfants idolâtres qui devenoient chrétiens, de quelque nation qu'ils fussent. Il y eut même de quoi bâtir, dans un lieu plus ample, une très belle maison avec une église magnifique; et le séminaire dont Borban prit la conduite, s'appela le *collège de Sainte-Foi*.

55. Ce collège fut bientôt peuplé d'enfants de diverses langues; mais il manquoit de maîtres pour les instruire. Telle étoit sa situation, lorsque Xavier vint à Goa. Borban lui en offrit la direction; mais l'Apôtre des Indes, qui se sentoit appelé à quelque chose de plus grand, ne voulut pas se renfermer dans une ville, et bien moins dans un collège. Borban alors, se tournant vers le Portugal, s'adressa au père Simon Rodrigue, et lui demanda instam-

de Goa. Il faut conclure que la date de son arrivée à Goa, et de son départ de Goa, est incertaine.

(1) Voyez Lettre XII, n° 5.

ment quelques Pères de sa nouvelle Compagnie, pour laquelle, disoit-il, Dieu avoit préparé d'avance une maison. Sur ces entrefaites, arrivèrent du Mozambique Paul Camerte et François Mansilla; Borban les retint, à leur arrivée à Goa, dans le séminaire, avec la permission du vice-roi. C'est pourquoi ils n'allèrent pas rejoindre Xavier sur la côte de la Pêcherie.

56. Xavier mit au séminaire les Indiens qu'il avoit amenés avec lui, laissa au séminaire le père Paul Camerte, à la prière de Borban qui y avoit l'autorité principale; car ce ne fut qu'en 1548, après la mort du fondateur que la Compagnie le posséda en propre et sans aucune dépendance. Il prit alors le nom de *collège de Saint-Paul*; c'est de là que dans les Indes les enfants d'Ignace furent appelés *paulistes*.

57. Xavier, de retour près de ses chers paravas, distribua dans les différentes bourgades une partie des ouvriers qu'il avoit amenés avec lui de Goa, pour servir de pasteurs et de catéchistes, et s'en alla avec les autres au royaume de Travancor, qui s'étend au sud-ouest de la presqu'île, où il ne fit pas moins de fruits qu'il en avoit fait sur la côte de la Pêcherie. En un mois, il y baptisa de sa main dix mille idolâtres; un village se faisoit quelquefois baptiser tout entier en un seul jour. On y bâtit quarante-cinq églises ou chapelles dès le commencement; c'étoit, dit-il, un beau spectacle que de voir ces infidèles convertis courir à l'envi pour démolir les temples des idoles, avec la permission du roi du pays, qui étoit allié des Portugais.

Il regardoit tous les enfants morts après leur baptême comme autant de protecteurs qu'il avoit dans le ciel: aussi lui procurèrent-ils sur la terre un puissant renfort dans ceux qui leur avoient survécu. Ces enfants, en grandissant, s'étoient fort affectionnés à sa personne; ils étoient si avides de savoir tous les mystères de la foi, qu'ils ne lui donnoient presque pas le temps de prendre un peu de nourriture ou du repos. Ils le cherchoient à toute heure; il étoit même contraint de se cacher d'eux pour dire son bréviaire. C'est



par l'entremise de ces petits néophytes que le Ciel opéra des guérisons miraculeuses. Personne ne tomboit malade parmi les gentils qu'on n'eût recours au père Xavier ; comme il ne pouvoit suffire à tous, il envoyoit vers le lit du malade les enfants chrétiens. En partant, l'un lui prenoit son chapelet, l'autre son crucifix ou son reliquaire ; ainsi armés, ils se dispersoient dans les bourgs et les villages. Là, réunissant autour du lit des malades le plus de monde qu'ils pouvoient, ils récitoient plusieurs fois le Symbole des Apôtres, les Commandements de Dieu, et tout ce qu'ils savoient par cœur de la doctrine chrétienne ; et ensuite ils demandoient au malade s'il croyoit en Jésus-Christ, et s'il vouloit être baptisé. Dès qu'il avoit répondu que oui, ils le touchoient avec le chapelet ou le crucifix du Père, et aussitôt il étoit guéri.

58. Le roi de Travancor avoit permis qu'on abattît dans ses états les temples et les idoles là où le christianisme s'établissoit. Nous devons dire ici ce qui avoit rendu ce prince si favorable à la prédication.

Les Badages, peuples cruels et féroces, qui vivoient de rapines, qui déjà avoient exercé toutes les cruautés imaginables sur les malheureux peuples de la Pêcherie, qui avoient souvent déchiré le cœur paternel de Xavier par leurs brigandages commis envers ses néophytes (1), menaçoient, avec une puissante armée, les états du roi de Travancor. Xavier se mit à la tête d'une troupe de Chrétiens, le crucifix à la main (2) ; puis s'avancant jusqu'au premier rang des ennemis, il les effraya tellement du ton de sa voix, de la hardiesse de sa contenance et de ses gestes, que les premiers crurent voir en lui un être prodigieux ; la frayeur les culbuta sur ceux qui les suivoient ; et c'est ainsi qu'ils furent forcés à se retirer en désordre.

Le roi de Travancor, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, embrassa Xavier comme son libérateur, fit publier par tout son royaume qu'on eût à obéir au grand

(1) Voyez les Lettres xxv, xxix, xxx, xxxi et xxxii.

(2) Voyez Lettre xxxvi.

Père comme à lui-même, et que quiconque voudroit être chrétien le fût sans rien craindre.

Sur cet édit, l'Évangile ne trouva plus d'obstacles, ses progrès furent rapides; et malgré l'exemple du prince, que l'impudicité retenoit dans l'idolâtrie, Xavier eut la consolation de compter une infinité de Chrétiens même dans la cour.

59. Mais les miracles que Dieu opéra par son entreprise, achevèrent de subjuguier tout le royaume. Outre qu'il guérit toute sorte de malades, il ressuscita quatre morts, deux femmes et deux hommes, dont on trouve le détail dans les actes de sa canonisation.

A Colan, assez près de Comorin, en présence d'une multitude innombrable de spectateurs, il fit exhumer un homme enterré de la veille, qui commençoit même à sentir mauvais; comme un autre Lazare, il le fit dépouiller de ses linceuls, apporter à ses pieds; et, après une courte prière, s'adressant au mort, il lui commanda, au nom du Dieu vivant, de se lever et de marcher, en preuve de la religion.

A Mutau, sur la même côte, entre Cariapatan et Alicale, Dieu renouvela, par son entremise, le miracle opéré par Jésus-Christ en faveur de la veuve de Naïm.

On portoit un jeune homme en terre; le père, la mère et un nombreux cortège suivoient le corps du défunt. Le saint vient à paroître, les parents inconsolables reprennent courage, lui demandent la résurrection de leur fils; Xavier, touché de leurs larmes, lève les yeux vers le ciel, jette de l'eau bénite sur le corps, le prend par la main, le lève au nom du Seigneur, et le rend vivant à son père et à sa mère.

En mémoire d'un fait si prodigieux et si authentique, les parents firent élever une croix dans l'endroit où le miracle se fit, et ils avoient coutume d'y aller souvent prier Dieu.

Ce fut vers cette époque qu'au rapport de Vaz, jeune portugais de Coïmbre, qui le suivit en plusieurs de ses voyages, et qui, de retour en Europe, raconta lui-même

les choses merveilleuses dont il avoit été témoin ; ce fut, dis-je, vers cette époque que Dieu communiqua à Xavier le don des langues ; car dès lors il parla très bien l'idiome des barbares sans l'avoir appris, et les instruisit sans interprète.

60. Dans la même année 1546, les disciples d'Ignace commencèrent, en Europe, à enseigner les humanités et la philosophie, c'est-à-dire six ans après la confirmation de leur Institut. François de Borgia, duc de Gandie, fut le premier qui leur ouvrit cette carrière. Ce prince aimoit ces nouveaux clercs ; et comme il étoit veuf, il pensoit déjà même à entrer parmi eux : ce qu'il fit l'année suivante. Mais en attendant, il fonda dans la ville de Gandie un collège où ces Pères pussent enseigner, non seulement les humanités, mais encore la philosophie et la théologie. Le père Lefèvre en prit la direction ; et pour le rendre plus célèbre, le duc obtint du pape et de l'empereur Charles-Quint qu'on l'érigerait en université, qu'il auroit les mêmes privilèges que ceux dont jouissoient les universités d'Alcala et de Salamanque. Saint Ignace en dressa lui-même les réglemens (1).

61. Dans le dessein de bannir toute ambition de sa Société pour l'avenir comme pour le présent, Ignace obtint du pape que tous ses disciples seroient à jamais exclus de tout bénéfice ecclésiastique, tels qu'évêchés, abbayes et autres. Ce qui lui donna occasion de faire cette demande, ce fut le choix que Ferdinand, roi des Romains, frère de Charles-Quint, avoit fait du père Le Jay pour remplir le siège de Trieste ; sur son refus, le prince sollicitoit en cour de Rome un ordre qui le forçât d'accepter cette dignité. Cependant, sur les remontrances du père Ignace, ce prince se désista de sa poursuite.

62. Dona Isabelle Rozella, bienfaitrice d'Ignace, eut une si grande envie de le revoir, qu'elle vint d'Espagne à Rome pour se mettre sous sa direction ; elle s'adjoignit deux dames romaines, et toutes trois obtinrent du pape la permission de

(1) Orland. in *Hist. Societat.*, liv. 7, n<sup>o</sup> 25.

faire les mêmes vœux que les jésuites. Ignace ne s'y opposa pas d'abord, et quoiqu'il connût bien que ces sortes de direction ne convenoient guère à son institut, sa reconnaissance et le petit nombre de ces religieuses l'y déterminèrent; mais il ne fut pas long-temps sans s'en repentir. Bientôt il avoua que le gouvernement de trois dévotes lui donnoit plus de peine que toute sa Compagnie. On n'en faussoit jamais avec elles; il falloit à toute heure résoudre leurs questions, guérir à tout moment leurs scrupules, écouter leurs plaintes, terminer leurs différends, et il éprouva qu'outre le temps que perdent les personnes de ce caractère, elles en font encore beaucoup perdre à ceux qui les conduisent, sans en devenir plus tranquilles ni souvent plus régulières. C'est ce qui l'engagea à recourir au pape pour lui demander de le décharger de ce fardeau, lui et sa Compagnie. Sur ces motifs, le pape fit expédier des lettres apostoliques par lesquelles il exempta les jésuites du gouvernement des femmes qui voudroient vivre en communauté ou seules, sous l'obéissance de la Compagnie (1).

63. Ignace avoit enfin la consolation de voir son ordre se répandre en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Asie, en Afrique et dans l'Amérique. C'étoient les jésuites qui occupoient les principales chaires de philosophie et de théologie dans les diverses universités d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Salmeron, Carysius, Le Jay renouvelèrent les études dans l'université d'Ingolstadt.

Au reste, la conduite d'Ignace ne laissoit aucun doute sur ses bonnes intentions en cherchant à affermir son propre ouvrage; il marqua son désintéressement en plusieurs occasions. Ce fut dans cet esprit qu'il défendit au recteur du collège de Coïmbre de solliciter un procès qu'on faisoit à sa maison, et qu'il lui ordonna de s'en remettre à la décision de l'ambassadeur du roi de Portugal.

64. Il n'approuva pas non plus que l'examen de ceux

(1) Ribadeneira, *in vit. B. Ignat.*, liv. III, ch. 14, p. 230.—Bouhours, *Vie de saint Ignace*, liv. IV, p. 292.

qu'on envoyoit aux ordres, dépendit du jugement des Pères; et son avis étoit qu'ils ne devoient pas prononcer si un sujet étoit propre aux ordres ou non, mais se contenter de dire ce qu'ils pensoient de sa science et de ses réponses. Il ne souffroit pas non plus (1), que le zèle introduisit rien de nouveau dans la Compagnie. Il pousoit la vigueur jusqu'à traiter de rebelles et d'ennemis ceux qui, sous prétexte de le rendre plus parfait, vouloient changer quelque chose à son Institut. Sa pensée n'étoit cependant pas que ses inférieurs se contentassent d'une sainteté commune: il vouloit que chacun acquît toute la perfection de son état, et il les y excitoit sans cesse en leur proposant ce que Dieu demandoit d'eux suivant l'esprit de leur vocation.

65. Tandis que dans toute l'Europe les enfants d'Ignace étoient accueillis et protégés et des peuples et des souverains, l'esprit calviniste dont la France étoit infectée dans toutes les classes, employoit mille ressorts pour les éloigner de son sol. L'hypocrisie disoit d'abord qu'il y avoit assez d'ordres religieux en France, que les jésuites prétendoient se soustraire à l'autorité des évêques, au paiement des dîmes et des droits seigneuriaux.

66. Un docteur, ami d'Eustache de Bellay évêque de Paris, avoit singulièrement animé ce prélat contre eux; ce docteur disoit partout que la société qui venoit de naître, avoit quelque chose de monstrueux, qu'elle ne dureroit pas, que c'étoit l'œuvre d'un petit Espagnol visionnaire, qu'il valoit mieux faire du bien aux gueux et aux vagabonds qu'aux jésuites, qu'on devoit les chasser du royaume.

67. Les calvinistes, qui faisoient alors une guerre sanglante au trône et à l'autel, tenoient épars sur toute la France des ateliers de libelles; il en sortoit des torrents

(1) Voyez les lettres de Xavier, xcviij, nos 5, 6, et ciii, n° 4, on y voit que les talents, même réels, que le zèle, que les places qu'on occupoit, ne mettoit pas à couvert de sa sévérité ceux qui vouloient secouer le joug de la règle, ou qui vouloient la commenter.

de calomnies contre tout ce que les François avoient de plus cher et de plus sacré ; c'est au moyen de ces libelles qu'ils divisoient les catholiques entre eux et qu'ils faisoient ensuite tourner à leur profit les divisions de leurs ennemis. Comme ils ne voyoient pas d'adversaires plus redoutables pour eux que le nouvel ordre religieux que la Providence venoit de susciter, ce fut surtout contre lui qu'ils dirigèrent leur mitraille de pamphlets. Empruntant tous les masques, dans le moment même qu'ils dirigeoient leurs armes et leurs poignards contre la personne sacrée des rois, ils peignoient les jésuites aux yeux des rois comme les ennemis des rois, et comme une bande de séides voués à la destruction des trônes ; pendant qu'ils brûloient les églises, qu'ils pilloient les vases sacrés, qu'ils se baignoient dans le sang des ministres des autels, qu'ils outrageoient la pudeur dans la personne des religieuses, dans le moment même qu'ils inondoient la France de sang, qu'ils la couvroient de ruines et de cendres, ils peignoient les jésuites aux yeux des magistrats comme des fauteurs de sédition, aux yeux des catholiques, aux yeux du clergé, aux yeux même des évêques, tantôt comme des monstres d'impudicité, tantôt comme une troupe de papistes armée des foudres du Vatican pour détruire ce qu'on appelloit alors les libertés du clergé.

68. Mais c'étoit dans l'université de Paris qu'ils jetoient surtout leurs brandons de discorde. Elle étoit, comme nous l'avons dit, le rendez-vous de toute la jeunesse européenne ; c'étoit au milieu de cette jeunesse avide de nouveauté que les nouvelles doctrines faisoient le plus de prosélytes. Les jésuites, en relevant les universités d'Alcala, de Salamanque, de Bologne, de Vienne et d'Ingolstadt, en établissant sur la surface de l'Europe leurs collèges, en disséminant les sciences, avoient ruiné ce foyer de séduction d'où sortoit tous les ans une jeunesse corrompue qui reportoit dans leur famille et dans leur patrie les germes de l'insubordination, de la licence de penser et d'agir. Il ne fut pas difficile à la secte de Calvin de tourner contre ses ennemis les jésuites, la jalousie dont se trouva alors dévorée l'uni-

versité de Paris. Cette fille aînée de l'Église avoit plus d'une fois fait gémir sa mère par ses déportements et ses scandales; on la vit bientôt unir ses efforts à ceux de Calvin pour conspirer la ruine des enfants d'Ignace, et pour fatiguer le trône par ses *insolentes* remontrances qu'elle disoit *humbles*, dans lesquelles elle menaçoit de suspendre ses leçons, de fermer ses écoles, s'il donnoit accès dans Paris aux jésuites et si on leur permettoit d'y ouvrir les leurs. Elle trouva bientôt dans tous ses suppôts, dans les avocats, dans les médecins, dans les clercs, autant de trompettes à gages pour répandre des milliers de mensonges et de calomnies qui avoient ceci de remarquable, c'est qu'ils venoient toujours de fort loin : c'étoit de la Pologne que venoit l'histoire horrible de quatre jésuites suppliciés à Cracovie que l'on faisoit chanter par les rues (1); c'étoit d'Espagne, d'Italie, d'Asie, d'Amérique, que l'on transportoit mille fables plus dégoûtantes que vraiesemblables (2). En 1664, Antoine Arnaud, l'avocat à qui la postérité a judicieusement conservé le surnom de *fougueux*, se rendit devant les tribunaux l'organe de toutes les passions irritées et soulevées contre les jésuites. Son plaidoyer, prononcé devant la cour du parlement en 1664, répété par lui-même trente ans après (1694) devant la même cour n'étoit autre chose qu'un monstrueux tissu de toutes les fables qu'il avoit pompées dans le cloaque du calvinisme, et qu'il revomissoit avec de puissants efforts de poumons en plein parlement.

Je serois bien tenté de faire un parallèle entre le seizième siècle et le dix-neuvième, entre le calvinisme et le philosophisme, entre l'université de Paris de 1564 et celle de 1828, entre l'avocat Antoine Arnaud et d'autres personnages de nos jours, mais non; c'est hors de mon sujet.

(1) Voyez dans Richôme le certificat des magistrats de Cracovie, de 1586.

(2) C'étoit des presses calvinistes de La Rochelle dont les soi-disant catholiques se servoient pour inonder la France et l'Europe d'une multitude prodigieuse de libelles.

Tels étoient les éléments discordants qui s'opposèrent long-temps à l'établissement en France des enfants de saint Ignace.

69. Cependant, il faut le dire, ce ne fut pas seulement en ce pays qu'ils rencontrèrent des oppositions : le livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace lui suscita plusieurs adversaires redoutables. Don Juan Marlucez Filino, archevêque de Tolède, crut y voir une doctrine dangereuse, et voulut en supprimer en Espagne la pratique. Ignace en ayant eu avis chercha les moyens d'en arrêter l'exécution, et fit approuver ce livre par une bulle datée de Rome dans le palais de Saint-Marc, du mois de juillet 1548. Mais nous verrons bientôt ce prélat se porter à d'autres excès contre les jésuites.

70. Melchior Cano, dominicain, célèbre par sa science, et sa piété, craignoit les progrès de cette nouvelle Société ; il s'efforçoit de les faire craindre aux autres, et de les arrêter autant qu'il étoit en lui. Il débitoit sur le compte de cette Société naissante et néanmoins si répandue, je ne sais quels sinistres présages qui sembloient menacer toute l'Église de maux funestes dont les disciples d'Ignace devoient être la seule cause, et qui n'avoient pas plus de réalité que les imaginations de ce bon religieux sur la fin du monde prochaine, et sur l'arrivée de l'antechrist. Son zèle, ses lumières, sa piété donnèrent du crédit à ses paroles.

Ignace craignant néanmoins que cette tempête ne nuisît à sa Compagnie, écrivit aux Pères d'Espagne de faire voir à Melchior Cano la bulle de leur Institut, et de lui représenter avec modestie que le royaume de Jésus-Christ seroit divisé, si son vicaire approuvoit une société qui fut opposée à Jésus-Christ ; que de ces hommes qu'il regardoit comme des précurseurs de l'antechrist, le pape Paul III en avoit choisi deux pour être ses théologiens au concile de Trente ; qu'il en avoit nommé un autre son légat apostolique dans les Indes. En même temps, il envoya en Espagne des copies de quelques sentences ou jugements qu'Ignace avoit obtenus des tribunaux en faveur de sa



Compagnie. Il y joignit un bref du pape qui établissoit l'évêque de Salamanque protecteur de la réputation de son ordre. Mais toutes ces preuves ne firent point changer d'avis à Melchior Cano.

71. Xavier trouvoit moins de contradiction au milieu des idolâtres eux-mêmes. La religion chrétienne se répandit bientôt avec la réputation du saint apôtre. De toute part il recevoit des envoyés de la part des nations infidèles qui le prioient de venir les baptiser. Si d'un côté c'étoit pour lui une grande consolation que de voir ainsi les peuples accourir d'eux-mêmes au devant de la lumière de l'Évangile, il étoit cruellement affligé de ne pouvoir lui seul suffire à tant de malheureux. C'est ce besoin pressant d'ouvriers évangéliques dont il étoit tourmenté qui lui dicta sa lettre au père Ignace du 22 janvier 1545 (1), et cette autre (2), plus énergique encore, où il fait un appel à toutes les universités de l'Europe, pour venir au secours de tant d'infortunés qui périssoient dans les ténèbres de l'idolâtrie (3).

72. Tandis qu'il étoit occupé à Travancor, il reçut l'ambassade des habitants de l'île Manar, située sur la côte occidentale de l'île de Ceylan (4). Il y envoya un des prêtres qu'il avoit laissés sur la côte de la Pêcherie; les travaux de cet ouvrier évangélique furent si fructueux que les Manarois devinrent non seulement presque tous chrétiens, mais encore presque tous martyrs.

73. Cette île dépendoit du roi de Jafanapatan, dont les

(1) Lettre XLIII.

(2) Lettre XIV, n° 8.

(3) Il écrivit en effet aux docteurs de Sorbonne, et l'existence de sa lettre nous est connue par le témoignage de don Jean de Raga, qui, étudiant à Paris, vit la lettre du père Xavier, admira sa charité apostolique, et en fit une copie comme la plupart des théologiens à qui elle étoit adressée; mais elle n'est pas parvenue jusqu'à nous.

(4) Elle n'appartenoit pas encore aux Portugais : ceux-ci n'en furent maîtres qu'en 1560; mais les Hollandois la leur enlevèrent en 1598. Quoique située à six degrés de la ligne, l'air y est très tempéré et très pur.

états étoient sur la côte même septentrionale de l'île de Ceylan (1). Ce prince, qui avoit usurpé la couronne sur son frère aîné, étoit un affreux tyran. Les Portugais seuls paroissoient pouvoir mettre un frein à sa cruauté; mais la politique avoit fait de ce monstre un allié de la puissance portugaise. Dès qu'il eut appris que les Manarois s'étoient faits chrétiens, il fit aussitôt passer des troupes dans leur île et massacrer tout ce qui n'étoit pas idolâtre : hommes, femmes et enfants, tous ceux qui avoient embrassé le christianisme, furent passés au fil de l'épée. Six ou sept cents de ces insulaires donnèrent ainsi leur vie pour le nom de Jésus-Christ; mais comme le sang des martyrs est la semence la plus féconde, le christianisme ne devint que plus florissant dans ces contrées, et le tyran eut la honte de lui voir jeter des racines jusque dans son palais, jusque dans sa famille : ses officiers, ses domestiques, son fils aîné bravèrent sa fureur et sa rage, et se firent chrétiens malgré lui. Sur cette nouvelle, le monstre fit encore égorger son fils et jeter son corps à la pâture des bêtes. C'est ainsi que le Ciel fit servir la fureur même de ce tigre altéré de sang à venger le massacre de Manar; c'est ainsi que de sa propre main, déchirant ses entrailles, il assura à son fils une couronne immortelle à la place de celle que sa naissance sembloit lui promettre. C'étoit un marchand portugais qui avoit fait au christianisme la conquête de cet illustre néophyte (2); il enterra la nuit le corps de son disciple.

74. Les prodiges qui parurent au moment de son exécution et les jours suivants, sur le lieu trempé de son sang, effrayèrent tellement les barbares et les pénétrèrent si vivement de la vérité d'une religion qui se manifestoit d'une manière si prodigieuse, qu'ils se déclarèrent chrétiens. La sœur du roi s'étant fait baptiser, instruisit elle-même son fils et son neveu, frère du martyr; mais en même temps elle eut soin de les dérober à la fureur du Néron indien. Ce

(1) Voyez Lettre XLV, n° 3.

(2) Voyez Lettre XLV, n° 4.

fut au Portugais dont nous avons parlé qu'elle confia les deux princes pour les mener au séminaire de Goa. Cette affaire fut si bien concertée, qu'elle eut un plein succès. Le marchand, prenant son chemin par le royaume de Travancor, rencontra le père Xavier; celui-ci consola et fortifia ces jeunes mais généreux néophytes qui avoient tout sacrifié à leur amour pour Jésus-Christ.

75. A peine le sanguinaire tyran de Jafanapatan eut-il appris l'évasion de son fils et de son neveu, qu'il fut saisi d'un redoublement de fureur contre les Chrétiens dont le sang n'étoit pas tari, et en sacrifia encore un grand nombre à sa rage. Dans la crainte que son frère, dont il avoit usurpé la couronne, et qui menoit une vie errante, ne changeât aussi de religion, et ne se jetât dans les bras des Portugais, il le fit chercher partout avec ordre de le lui amener mort ou vif; mais ce prince malheureux, suivi de dix cavaliers, ayant pris la route de Négapatan (1), se rendit par terre à Goa, distant de plus de deux cents lieues.

76. Sur cette nouvelle, Xavier, laissant aux soins de Mansilla la chrétienté de Travancor, se mit en chemin par terre pour aller trouver le vice-roi qui étoit à Cambaie; il prit la route de Cochin, et y arriva le 16 décembre 1544. Il y rencontra Michel Vaz, vicaire général des Indes; c'est là qu'il s'aboucha avec lui pour se concerter sur les moyens d'arrêter les débordements de mœurs et les scandales de la nation portugaise en général, mais surtout ceux des officiers civils de la couronne de Portugal. Il fut convenu entre eux que Michel Vaz feroit voile pour l'Europe, et iroit porter au pied du trône un tableau fidèle de la situation des choses. Il lui remit une lettre sous la date du 20 janvier 1545 (2), pour le roi Jean. Nous y renvoyons le lecteur.

77. Cela réglé, il s'embarqua à Cochin et fit voile pour

(1) Sur la côte de Coromandel, à vingt-trois lieues de Pondichéri. Les Portugais y avoient un fort que les Hollandois leur enlevèrent en 1658.

(2) Voyez Lettre XLII, et n° 7 de la XLIV.

Cambaie. Il n'eut pas de peine à décider Alphonse de Sosa à entreprendre une expédition aussi glorieuse pour les Portugais, que celle de châtier un tyran, de chasser un usurpateur, et de rétablir un roi légitime. Les ordres furent aussitôt donnés pour faire les préparatifs nécessaires, pour assembler toutes les troupes à Négapatan, et fondre sur le tyran de Ceylan sans lui donner le temps de se reconnoître.

Xavier reprit la route de Cochin, d'où, après un court séjour, il fit voile pour Négapatan (1), où la flotte portugaise étoit prête à mettre à la voile. Passant par l'île des Vaches, qui est près des bancs de Ceylan, vers le nord, il ressuscita un enfant, fils d'un Sarasin, et c'est tout ce qu'on sait de ce miracle.

78. Il voulut aussi visiter en passant ses chers Manarois; mais un douloureux spectacle vint encore y déchirer son cœur. Cette île étoit ravagée par une maladie contagieuse qui enlevait plus de cent personnes par jour. Dès que les habitants eurent appris que le Père étoit à Pasim, lieu qui avoit été naguère arrosé du sang des martyrs, ils coururent à lui pour lui demander la cessation du fléau qui les désoloit. Ils étoient près de trois mille, et la plupart infidèles. Xavier, touché de leur confiance et de leur malheur, demanda trois jours pour fléchir le Ciel en leur faveur. Sa prière fut exaucée: la peste cessa, et tous les malades furent à l'instant même guéris. Un miracle si visible subjuga le reste des infidèles, et l'apôtre les baptisa de sa main. De Manar, il se hâta d'arriver à Négapatan, où sa présence étoit nécessaire pour avancer le départ de la flotte.

79. Mais il fut bien trompé dans ses espérances; l'armée se débandoit tous les jours, la flotte se dispersoit; car

(1) Le père Bouhours fait ici une erreur manifeste de chronologie, lorsqu'il dit (liv. III) que le saint fit voile de Cochin sur la fin de mai pour se rendre à Négapatan. Il est constant qu'il y étoit arrivé le 7 avril, témoin la lettre XLVI adressée à François Mansilla, datée de Négapatan et du 7 avril. D'ailleurs, le 8 mai, il étoit à Méliapour ou Saint-Thomé, d'où sont datées les lettres XLVII et XLVIII; et au 8 mai, l'expédition projetée avoit déjà échoué.

les chefs, qui avoient d'abord témoigné tant d'ardeur pour cette guerre, s'étoient laissés gagner par l'argent d'un marchand portugais dont le vaisseau avoit été capturé sur les côtes de Jafanapatan, où une tempête l'avoit jeté. Ce marchand, qui vouloit négocier avec le tyran de Ceylan pour la remise de sa cargaison, prévoyant que la guerre qui alloit se faire lui ôteroit tout espoir de négociation, corrompit à force d'argent les chefs de la flotte qui, dès ce moment, ne virent plus dans cette guerre qu'une entreprise téméraire.

Mais la Providence, en suspendant ses vengeances sur la tête des criminels, semble leur laisser encore le temps de rentrer en eux-mêmes pour rendre ensuite ses châtimens plus éclatants; car, à quelque temps de là, ces insulaires furent tous passés au fil de l'épée par don Constantin de Bragance et don Hurtado de Mendoze; le monstre qui y régnoit fut pris dans son palais, et mis à mort avec son fils aîné.

Cependant Xavier, sans scruter les desseins de Dieu, ne songea plus qu'à porter plus avant dans l'Orient les lumières de l'Évangile, sur des indices assez positifs qu'on lui donna de la disposition des peuples de Macassar (1).

80. Avant de s'y déterminer, il voulut aller consulter Dieu sur le tombeau de saint Thomas, à Méliapour. Il s'embarqua sur un vaisseau marchand le 29 mars, dimanche des Rameaux; mais une violente tempête força le navire à rentrer dans le port de Négapatan, d'où il écrivit le 7 avril à François Mansilla (2), et d'où il prit ensuite la route par terre pour Méliapour. C'est aussi de là qu'il adressa, le 8 mai, ses instructions aux pères Jacques Borban et Paul Camerte,

(1) C'est la plus belle ville des Célèbes, située sous la ligne, entre les Moluques et Bornéo, à cent soixante lieues de Batavia. Les maisons y sont en bois, bâties sur de hauts poteaux. On n'entre dans ces maisons que par le moyen d'une échelle, qu'on lève la nuit pour se garantir des animaux venimeux, d'autres disent des chiens, parce qu'ils se croient souillés et obligés de se purifier dès qu'un chien les a touchés.

(2) Voyez Lettre XLV.

recteurs du collège de Sainte-Foi à Goa (1). Il accepta du vicaire de Méliapour un logement avec d'autant moins de peine que la maison étoit contiguë à l'église, et qu'il pouvoit plus aisément s'y rendre la nuit, et consulter le Seigneur sur son voyage à Macassar. Le vicaire s'en étant aperçu, l'avertit qu'il y avoit pour lui du danger à traverser le cimetière, où l'on voyoit souvent d'horribles fantômes. Il n'en tint aucun compte; mais la nuit suivante, il y vit des spectres affreux qui s'opposoient à son passage : il s'en moqua d'abord comme de vaines illusions, et continua de se livrer aux mêmes exercices. Cependant une nuit, les démons irrités de son obstination, l'attaquèrent pendant qu'il prioit devant un autel de la Sainte-Vierge, et le battirent si rudement qu'il demeura meurtri de coups, et qu'il fut contraint de garder le lit. Mais au bout de quelques jours, après avoir recouvré ses forces, il reprit ses exercices habituels, et les démons se contentèrent de faire du tapage autour de lui pour le distraire pendant son oraison.

81. S'il employoit la nuit à la prière, il consacroit le jour au salut des âmes. Son séjour à Méliapour fut remarquable par les miracles qu'il y opéra, et par la quantité de conversions qui eurent lieu au milieu des Portugais; ceux-ci vivoient dans une dissolution de mœurs non moindre que celle des idolâtres. Il laissa la ville si différente de ce qu'elle étoit à son arrivée, qu'on ne la reconnoissoit plus.

Les bornes étroites que nous nous sommes tracées ne nous permettront jamais d'entrer dans le détail de toutes les œuvres merveilleuses dont la Providence signala l'apostolat de François Xavier. Si l'on retranche de sa vie les prodiges dont il fut l'instrument, il en restera un autre bien plus grand encore : ce sera celui de tant de milliers de pécheurs sortis à sa voix de l'abyme du péché, comme le Lazare sortit autrefois du tombeau. C'est ainsi que nous sommes contraints de le laisser lui-même raconter comment il entraîna à sa suite Jean Deiro, riche négociant, qui, après

(1) Voyez Lettre XLVII.

**avoir vendu et donné aux pauvres tous ses biens, le suivit partout pour exercer l'humble fonction de catéchiste (1).**

82. Après quatre mois de séjour à Méliapour, il en partit au mois de septembre 1545, malgré les larmes du peuple, et tint la route de Malaca dans le dessein de passer de là à Macassar. Il aborda à Malaca (2) le 25 septembre, et alla, selon sa coutume, s'établir à l'hôpital, en attendant qu'il pût continuer sa route. Il trouva cette ville plongée dans une horrible corruption de mœurs; les Chrétiens portugais ne se distinguoient des infidèles que par l'excès de tous les vices. Là, comme partout ailleurs, il vint à bout de gagner les grands et les petits par mille manières engageantes que lui suggéroient son humeur gaie et sa grande douceur. Il instruisit la jeunesse, dont il régla les mœurs suivant les préceptes de l'Évangile; il fit traduire le catéchisme et d'autres livres de piété en langue malaise; il convertit un grand nombre d'idolâtres, de mahométans, de juifs; car tel qui étoit rebelle à sa doctrine, étoit subjugué par la force des miracles.

C'est alors qu'il reçut d'Italie et de Portugal, par un navire de Goa, des lettres qui lui annonçoient le départ de trois missionnaires à la suite du nouveau vice-roi des Indes, Jean de Castro, successeur d'Alphonse de Sosa. Ces missionnaires étoient Antoine Criminal, Nicolas Lancelot, et Jean Beira, les deux premiers Italiens, et le troisième Espagnol, tous trois prêtres, hommes apostoliques et d'une vertu éminente, particulièrement Criminal, qui, de tous les enfants d'Ignace, mérita le premier l'honneur du martyre.

83. Xavier disposa aussitôt d'eux, donna ordre (3) à **Lancelot de demeurer au collège de Sainte-Foi, pour y enseigner les principes de la langue latine à la jeunesse**

(1) Voyez Lettre XLVIII, et la Lettre LVIII, n° 1.

(2) Ville considérable des Indes, capitale du royaume du même nom. Elle est habitée par les Malais. C'est l'entrepôt du commerce de la Chine et du Japon. Les Portugais la prirent sur les Indiens l'an 1511, y fondèrent un évêché; les Hollandois la leur enlevèrent en 1641.

(3) Voyez Lettres LI et LII.

indienne, et aux deux autres d'aller joindre François Manilla à la côte de la Pêcherie.

84. Lorsqu'il eut attendu à Malaca plus de trois mois une occasion favorable pour se rendre à Macassar, voyant qu'elle ne se présentait pas, il se décida à employer son temps à prêcher dans les îles voisines dépourvues de ministres évangéliques. Le premier jour de janvier 1546, il monta avec Jean Deiro sur un vaisseau qui faisait voile pour les îles de Banda. Le capitaine étoit portugais, mais tout l'équipage étoit composé de différentes nations, d'Indiens, de mahométans et d'idolâtres. Xavier les gagna à Jésus-Christ; et ce qui convainquit les infidèles de la vérité du christianisme, c'est que quand il leur expliquoit les mystères de la foi en une langue, ils l'entendoient, chacun, en la leur, comme s'il en eût parlé plusieurs à la fois.

85. Après six semaines de navigation, il monta sur un esquif qui, à travers beaucoup de dangers à cause des pirates, le mit à terre le 14 février à Amboine, île des Moluques, célèbre par son commerce. Elle est située à deux cent cinquante lieues de Malaca. Elle fut jadis découverte par les Portugais vers l'an 1515. Dans toute l'île, on comptoit six villages de Chrétiens indigènes, mais sans prêtres et sans autels (1).

Lorsque la flotte espagnole, qui étoit venue du Mexique, dans des vues hostiles contre le Portugal, mouilla à Amboine, fut partie, Xavier fit de petites courses dans les îles environnantes, en attendant l'occasion d'un navire qui pût le porter à Macassar, ou tout au moins à l'île de Ternate, qui est encore une des Moluques.

86. C'est dans une de ces petites îles, nommée Baranura, qu'il recouvra miraculeusement son crucifix. Voici sur ce fait la déposition juridique de Fausto Rodrigue, témoin oculaire, qu'on trouve dans le procès de la canonisation du saint :

(1) Voyez Lettres LV, LVI, LVII et LVIII.

*N. B.* La collection des lettres offre une lacune d'un an, huit mois, dix jours, du 10 mai 1546 au 20 janvier 1548.



« Nous étions sur mer, dit Rodrigue, le père François, Jean  
 « Ragosa et moi, lorsqu'il s'éleva une tempête qui alarma  
 « tous les matelots. Alors le Père tira de son sein un  
 « petit crucifix qu'il portoit toujours; et s'étant baissé  
 « au bord du navire, il voulut le plonger dans la mer,  
 « mais le crucifix lui échappa de la main, et fut em-  
 « porté par les flots. Cette perte l'affligea sensiblement et il  
 « nous en témoigna lui-même sa douleur. Le lendemain,  
 « vingt-quatre heures après cette perte, nous abordâmes  
 « à l'île de Baranura. Le père François et moi, nous allions  
 « ensemble le long du rivage, vers le bourg de Talamo;  
 « après avoir fait environ cinq cents pas, nous vîmes  
 « l'un et l'autre sortir de la mer un cancre qui portoit  
 « entre ses serres le même crucifix élevé en haut. Je vis  
 « le cancre venir droit au Père et s'arrêter devant lui. Le  
 « Père s'étant mis à genoux prit son crucifix, et le cancre  
 « rentra dans la mer; mais le Père sans se lever, les mains  
 « en croix sur la poitrine, la bouche collée sur son cru-  
 « cifix, resta une demi-heure en oraison, et moi avec  
 « lui, rendant grâces tous deux ensemble à Notre-Seigneur  
 « d'un miracle si évident. Nous étant ensuite levés nous  
 « continuâmes notre route. »

87. De Baranura Xavier passa à Rosalao; mais il n'y ren-  
 contra qu'une peuplade vicieuse et brutale qui fut rebelle  
 à sa voix; il se hâta de sortir de cette terre maudite, en  
 secouant la poussière de ses souliers.

L'île des Ulates lui offrit plus de consolation; mais il la  
 trouva tout en armes, et le roi, assiégé dans sa capitale,  
 étoit réduit aux dernières extrémités faute d'eau, parce  
 que l'ennemi avoit coupé les fontaines. L'occasion parut  
 belle à Xavier pour faire la conquête, tout à la fois, des  
 vainqueurs et des vaincus. Ayant trouvé le moyen d'entrer  
 dans la place et de se faire présenter au roi, il lui promit  
 les secours de celui qui ouvre ou qui ferme à son gré les  
 sources du ciel et en arrose la terre, à condition toute-  
 fois, qu'il reconnoîtroit ensuite sa puissance, et embras-  
 seroit sa loi avec ses sujets. Le roi, dans sa détresse,  
 promit tout ce que le Père voulut. Alors Xavier, après avoir

fait planter une grande croix sur le lieu le plus élevé de la ville, s'y mit en prières en présence d'une foule innombrable d'hommes, de femmes, de soldats et d'enfants; à peine fut-il à genoux que le ciel se couvrit, et bientôt une pluie abondante tomba et dura jusqu'à ce qu'on eut fait des provisions d'eau. Les ennemis alors levèrent le siège; le roi et ses sujets reçurent le baptême de la main même du Père.

88. Au milieu de ces succès Xavier ne perdoit cependant pas de vue Macassar. Dans cette intention il s'embarqua sur une espèce de galère qu'on appelle dans le pays *caracore*, et qui faisoit voile vers Ternate, la plus grande île des Moluques; c'est là qu'il soumit au christianisme Néachile Pocaraga, fille d'Almansor, roi de Tidor, et femme de Boléife, roi de Ternate lorsque les Portugais se rendirent maîtres de cette île. La haine mortelle qu'elle portoit à ceux-ci, s'étendoit sur tous les Chrétiens en général. Ce ne fut pas d'abord une conquête facile: elle étoit très spirituelle et versée dans l'islamisme; mais après bien des combats, elle fut enfin subjuguée et baptisée publiquement sous le nom d'*Isabelle*. La victoire de Xavier ne s'arrêta pas là: Isabelle, de fière et hautaine qu'elle étoit, devint bientôt sous sa direction un modèle d'humilité et de modestie; elle devint douce, patiente, charitable, aimant la retraite, et se concilia tout à la fois dans l'esprit des Indiens et des Portugais eux-mêmes, plus d'honneur et de respect qu'elle n'en avoit jamais joui sur le trône et sous le diadème.

89. De Ternate, Xavier passa aux îles Maurisque éloignées d'environ soixante lieues du côté de l'orient. Nous le laisserons lui-même nous peindre les mœurs de ces féroces habitants, et nous parler des dangers qu'il y courut (1), que lui et ses amis avoient prévus, et des succès dont son entreprise fut couronnée. Ces dangers étoient si imminents et si évidents, que le gouverneur de Ternate, Antoine Galvan, défendit sous des peines rigoureuses qu'aucun maître de

(1) Voyez les Lettres LIX, n° 4, et LXII, n° 4.

vaisseau ne le conduisit vers ces îles. C'est ainsi que l'amitié mettoit des bornes à son zèle. « Eh ! qui sont « donc ces gens ? » disoit-il au gouverneur, dans une audience publique ; « qui sont-ils donc ceux qui osent mettre « des bornes à la puissance de Dieu , à cette vertu qui « fait reflourir les troncs d'arbre secs, et du sein des « cailloux sortir des enfants d'Abraham ? Quoi ! un petit « coin de la terre résisteroit à celui qui avec douze pé- « cheurs a soumis le monde entier à l'empire de la croix ! « ces peuples seroient exceptés de l'héritage éternel au- « quel Jésus-Christ a voulu que toutes les nations parti- « cipassent !

« Ils sont barbares ! il faut les civiliser ; ils sont bru- « taux ! il faut les morigéner. Je ne peux rien par moi- « même, mais je peux tout par celui qui seul a donné la « force aux apôtres.

« Si ces îles étoient fertiles en bois odoriférants, si « elles étoient riches en mines d'or, ne verrions-nous « pas les Chrétiens affronter tous les périls dont ils veu- « lent m'effrayer ; mais ils sont lâches et timides lors- « qu'il n'y a que des âmes à conquérir. Quoi ! la charité « sera-t-elle donc moins hardie et moins généreuse que « l'avarice ?

« Ils me feront mourir, dites-vous, par le fer ou par « le poison. Ah ! ce n'est pas pour moi, pauvre pêcheur, « qu'est réservée une telle grâce ; mais quelque tourment, « quelque mort qu'ils me préparent, me voilà, je suis « prêt à tout souffrir pour le salut d'une seule âme. Que « sait-on, c'est peut-être au prix de mon sang qu'est « attaché le salut de ce peuple ; c'est bien plutôt au sang « des martyrs, qu'aux sueurs des ouvriers évangéliques « que l'Évangile a dû son accroissement. »

Ce discours fit une telle impression sur l'esprit du gou- verneur et sur tous les assistants, que non seulement l'or- donnance fut mise au néant, mais l'on vit plusieurs de ceux qui s'étoient opposés à ses projets, venir à sa suite affronter les périls dont ils l'avoient menacé.

90. N'ayant plus d'obstacle qui s'opposât à son départ,

il s'embarqua donc avec quelques amis à la vue de tout le peuple de Ternate, qui fondoit en larmes, et en peu de temps il aborda à l'île du Maure. Les fruits de ses travaux surpassèrent les espérances qu'il en avoit conçues.

91. Après trois mois de séjour dans cette île, il reprit le chemin des Moluques (1) pour repasser à Goa, afin de pourvoir aux affaires de la Compagnie qui, dans l'Orient, s'augmentoît de jour en jour. Il revint donc à Ternate, où les Chrétiens, d'autant plus aises de le revoir qu'ils croyoient l'avoir perdu pour toujours, le conjurèrent d'attendre chez eux la mousson pour se rendre à Malaca. Il céda à leurs instantes prières, et reprit ses travaux, qui ne furent pas inutiles à la cour du roi de Ternate : il y convertit plusieurs personnes du sang royal, et entre autres deux sœurs du prince, qui préférèrent la qualité de chrétiennes et d'épouses de Jésus-Christ aux couronnes qu'on leur destinoit, et qui aimèrent mieux essayer les mauvais traitements de leur frère que de renoncer à leur foi. Quant au roi lui-même, il étoit fils de Boléife, et se nommoit Cacil-Aério. Il entretenoit cent femmes dans son palais, outre un nombre infini de concubines ; se réduire à une, étoit quelque chose de trop dur pour un cœur totalement livré aux attraites de la volupté, qui sont un obstacle presque invincible à la grace du baptême. Ne pouvant donc se renfermer dans les bornes étroites de la pureté chrétienne, ni concilier la loi de Mahomet avec celle de Jésus-Christ, non seulement il demeura constamment attaché à ses plaisirs et à ses erreurs, mais, après le départ de Xavier, ce roi barbare devint le cruel persécuteur de ses vassaux qui avoient embrassé le christianisme, entre autres d'Isabelle ou Néachile Pocaraga.

92. Le temps étant enfin venu de s'embarquer pour Malaca, Xavier voulut partir secrètement la nuit pour se dérober aux adieux de son troupeau ; mais il ne put tromper la vigilance de ses chers néophytes : ils le suivirent en foule sur le rivage, hommes, femmes et enfants, lui demandant

(1) Voyez Lettre LXII, n° 7.

à grands cris sa bénédiction. Le saint homme fut attendri, ses entrailles s'émurent, il leur donna encore quelques paroles de consolation (1), puis s'embarqua.

95. Arrivé à Amboine, il s'y arrêta vingt jours, et prit ensuite la route de Malaca, où il débarqua dans le mois de juillet 1547 (2).

C'est de retour dans cette ville qu'il exerça le premier acte de sévérité contre un membre de sa Compagnie, contre François Mansilla. Sous la date du 10 mai 1546 (3), Xavier avoit écrit d'Amboine aux pères Criminal, Jean Beira et François Mansilla, qui résidoient à Comorin, de se rendre à Malaca. En y débarquant il y rencontra Jean Beira, Nuguez Ribera et Nicolas Nuguez qui n'étoit pas encore prêtre. Mansilla n'étoit pas venu, quelque ordre précis qu'il eût reçu, aimant mieux faire sa volonté là où il étoit, que celle de son supérieur en quittant le travail qu'il avoit sous la main. Xavier jugeant qu'un mauvais religieux est plus nuisible qu'un bon ouvrier ne peut être utile, le chassa de la Compagnie. Pour lui, il resta encore un mois à Malaca avec Beira, Ribera et Nuguez; et en attendant que le navire qui devoit les porter aux Moluques fût prêt à mettre à la voile, il travailla à leur donner ses instructions et à les former aux fonctions de la vie apostolique. Après leur départ, il séjourna encore quelque temps à Malaca, dans l'attente du navire qui devoit le reporter lui-même à Goa.

(1) Voyez Lettre LXII, n° 9.

(2) Ainsi, voilà que le voyage de Macassar, qui avoit été son but principal en partant pour les Moluques, paroît avoir échoué. Cependant, il est constant qu'il le fit; car, au procès de la canonisation, on entendit le témoignage de Jeanne Mélo, dame portugaise de Malaca, qui avoit ouï dire plusieurs fois à la princesse Éléonore, fille d'un roi de Macassar, que le saint apôtre avoit baptisé le roi son père, le prince son frère, et un très grand nombre de leurs sujets. Quoi qu'il en soit du temps où il fit ce voyage, il est certain qu'il revint à Malaca dans le mois de juillet 1547. L'éditeur de Bologne croit que c'est à ce second voyage à Amboine qu'il faut rapporter la lettre LVIII que nous avons donnée sous la date du 10 mai 1546.

(3) Voyez Lettre LVII, n° 2.

94. Dans cet intervalle il exerça un autre acte de sévérité à l'égard de Jean Deiro, quoiqu'il ne fût pas attaché à la Compagnie de Jésus pour les raisons que nous avons dites; et ne il mérita pas de l'être pour celles que nous dirons.

De riches marchands portugais lui avoient remis une somme d'argent pour la subsistance du serviteur de Dieu; il l'avoit reçue sans lui en parler. Le Père, qui ne vivoit que d'aumônes, qui haïssoit l'argent autant que son compagnon l'aimoit, regarda l'action de Deiro comme un outrage fait à la pauvreté évangélique. Non content de lui en faire une forte réprimande, il le confina dans une petite île déserte peu éloignée du port, avec ordre d'y passer les jours en prières, et d'y jeûner au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'il le rappelât lui-même. Deiro obéit. Cependant son caractère inconstant et volage ne permit pas à Xavier de le garder plus long-temps auprès de lui; il le congédia peu de temps après, mais en lui prédisant toutefois que Dieu lui feroit la grace de changer d'inclination, et de prendre un jour l'habit de Saint-François.

95. Ce qui rendit à jamais célèbre le séjour que fit alors Xavier à Malaca, ce fut la victoire miraculeuse que la flottille de don Francisque de Mélo, gouverneur de Malaca, remporta le 4 décembre 1547 sur l'armée navale du plus fougueux ennemi du nom chrétien, du soudan Alaradin, roi d'Achem, qui régnoit au nord de la grande île de Sumatra. Nous renvoyons le lecteur aux longs détails qu'en donne le père Bouhours dans son Histoire de saint François Xavier. Les applaudissements et les éloges qu'elle lui mérita de la part du peuple, dans le transport de sa reconnoissance envers son libérateur, ne contribuèrent pas moins à lui faire précipiter son voyage pour Goa, que les affaires qui l'y rappeloient.

Il étoit sur le point de s'embarquer, lorsque la flotte qui avoit coutume de revenir tous les ans de la Chine, entra dans le port. C'est sur un de ces navires que se trouva un Japonois nommé Anger, que la réputation de Xavier avoit amené aux Indes, et qui est connu dans ces lettres sous

le nom de *Paul de Sainte-Foi* (1). C'étoit un habitant de Cangoxima , qui, pour éviter les rigueurs de la justice humaine qui poursuit les meurtriers , avoit cherché un asyle sur le vaisseau d'Alvare Vaz , marchand portugais. Celui-ci , en lui donnant une retraite , s'étoit acquis des droits à sa confiance ; il apprit de la bouche d'Anger qu'agité par le souvenir des péchés de sa jeunesse, il s'étoit retiré chez les bonzes solitaires ; mais qu'il n'avoit pu trouver au milieu d'eux le repos de l'ame ; qu'il étoit rentré dans le monde plus déchiré que jamais des remords de sa conscience , et qu'enfin , dans une querelle , il avoit tué un homme dont la justice poursuivoit la vengeance. Alvare Vaz eut pitié de ce malheureux , lui conseilla d'aller trouver le père François , le refuge des pécheurs , le consolateur des affligés , qui seul dans les Indes pouvoit lui rendre le repos. Il ne fut pas difficile de le déterminer à fuir une patrie armée contre ses crimes ; d'ailleurs , l'homme dont la conscience est bourrelée espère toujours trouver le repos loin du théâtre de ses iniquités. Sur la recommandation d'Alvare Vaz , Anger s'embarqua sur un navire qui appartenoit à Georgé Alvarez ; celui-ci se fit un plaisir de présenter à l'homme de Dieu , dans la personne d'Anger , les prémices d'une terre jusqu'alors inconnue.

96. Le malheur voulut que Xavier venoit de partir pour les Moluques , lorsqu'Anger arriva pour la première fois à Malaca. Toujours troublé , toujours inquiet , il ne peut se décider à attendre le retour du Père : il se rembarque dans l'intention de revenir au Japon , comme ces criminels qu'on voit souvent ramenés par la justice divine sous la main vengeresse des hommes. La Providence le protégea néanmoins contre son propre aveuglement ; car , par une tempête , elle l'écarta du Japon , le jeta sur les côtes de la Chine , où elle lui fit encore rencontrer Alvare Vaz , son protecteur , qui étoit prêt à partir pour Malaca. Ce Portugais , qui l'aimoit , lui fit des reproches de son impatience , et s'offrit de le

(1) Voyez Lettre LXII , n° 15.

reconduire sur les lieux qu'il avoit quittés si brusquement. Il est facile de promener un criminel : huit cents lieues, une mer orageuse, l'effraient beaucoup moins que les tempêtes qui l'agitent intérieurement. Anger se rembarque encore, et arrive à Malaca au moment où, comme nous l'avons dit, Xavier alloit lui-même partir. Au sortir du vaisseau, la Providence lui fait reconnoître sur le port George Alvarez, celui-là même qui l'avoit la première fois amené à Malaca. Celui-ci, tout surpris, lui apprend que Xavier est arrivé des Moluques, mais qu'il va partir pour Goa ; et, sans perdre de temps, il le conduit au saint homme. Nous laissons ici François Xavier et Anger lui-même décrire le plaisir que leur procura cette heureuse rencontre, qui offroit à l'ambition apostolique de l'un, des champs plus vastes encore que ceux qu'il avoit rencontrés (1), et à la détresse de l'autre un remède qu'il cherchoit en vain depuis long-temps.

97. Comme, en allant à Goa, Xavier devoit visiter la côte de la Pêcherie, il ne voulut pas mener avec lui Anger et ses deux valets ; il chargea George Alvarez de les conduire. Il écrivit seulement par eux au recteur du collège de Sainte-Foi.

Dans un autre navire, celui de Gonsalve Fernandez, il fit monter vingt ou trente jeunes gens qu'il avoit amenés des Moluques pour les faire étudier au même collège ; puis il s'embarqua de son côté dans un vaisseau qui alloit tout droit à Cochin.

98. Au passage du détroit de Ceylan, le navire qui portoit François Xavier fut assailli d'une furieuse tempête (2), dont il nous donne la relation. Mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est qu'au fort de l'orage, parmi les cris et dans le tumulte du navire, François Péreyra, cherchant le saint homme pour se consoler avec lui, le trouva à genoux tout abymé en Dieu. Le navire, emporté par un courant im-

(1) Voyez tom. II, pag. 1<sup>re</sup> et suivantes, et Lettre LXII, nos 15, 16 et 17.

(2) Voyez Lettre LXIII, n<sup>o</sup> 20.



pétueux, alloit se briser contre les bancs de Ceylan, lorsque le Père, sortant de sa chambre, demanda au pilote la corde et le plomb qui servoient à sonder la mer. Les ayant pris, il les laissa aller jusqu'au fond en prononçant ces paroles : *Grand Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, ayez pitié de nous.* Au moment même le vaisseau s'arrête, le vent s'apaise et la tempête cesse, puis, continuant leur course, ils arrivent heureusement à Cochin le 21 janvier 1548 (1).

99. C'est là qu'il prit un peu de loisir pour écrire en Europe au père Ignace, à la Compagnie de Jésus à Rome, à Simon Rodrigue à Lisbonne, au roi Jean III de Portugal.

Après un séjour de quinzaine, il reprit la route de Comorin, doubla le cap tout de nouveau, et visita la côte de la Pêcherie, ses chers paravas, ses premiers enfants en Jésus-Christ. Le nombre des Chrétiens y étoit fort augmenté par les travaux de ses frères Antoine Criminal, François Henriquez et Alphonse Cyprien.

Xavier rencontra sur ces côtes plusieurs esclaves indiens et chrétiens qui avoient abandonné leurs maîtres portugais; dès qu'ils eurent appris le retour de leur père, qui les avoit baptisés pour la plupart, ils vinrent le prier de faire leur paix avec les maîtres qu'ils avoient quittés pour se tirer de l'esclavage. Comme Paul, qui interposa sa protection entre Onésime, esclave fugitif, et Philémon son maître, le Père les reçut comme ses enfants bien-aimés, et obtint ensuite leur grace.

100. Après avoir parcouru tous ces villages, il s'arrêta quinze jours à Mauapare, qui n'est pas fort éloigné du cap Comorin. Comme l'unique fin qu'il se proposoit étoit de planter la foi dans les Indes, et qu'il falloit pour cela y établir la Compagnie, il commença à régler les choses selon les principes et dans l'esprit du père Ignace, général de l'ordre.

(1) Nous suivons ici le père Bouhours. Mais je crois qu'il y a erreur de quelques jours dans cette date, puisque les lettres LIX, LX, LXI et LXII sont datées de Cochin du 18 et du 19 janvier 1548.

Après avoir réuni près de lui tous les ouvriers de la côte, il fit un examen particulier des talents et des vertus de chacun; puis il leur assigna les lieux qui leur convenoient, suivant leurs forces spirituelles et corporelles. Il établit Antoine Criminal, supérieur de tous; il leur enjoignit d'étudier avec tout le soin possible la langue malabare, et chargea le père François Henriquez de réduire cette langue en art, et d'en composer une grammaire sur le modèle de la grammaire grèque et de la latine. Quelque difficulté que présentât un pareil travail à un homme nouvellement venu d'Europe, Henriquez en vint à bout. Ce fut, dit l'historien Garcéas, un prodige d'obéissance. Il chargea également un prêtre malabare, François Coelli, de traduire en malais l'explication de la doctrine chrétienne qu'il avoit faite aux Moluques; enfin il leur laissa ses instructions par écrit sur la conduite qu'ils devoient tenir dans leurs missions respectives.

101. Les choses étant ainsi réglées sur la côte de la Pêcherie, avant de retourner à Goa, il voulut voir par lui-même quelles dispositions à l'Évangile il trouveroit parmi les peuples dans l'île de Ceylan, après l'affreux massacre des Chrétiens commis deux ans auparavant par le roi de Jafanapatan. Il s'y rendit et y convertit d'abord un des rois de cette île, celui de Candy; puis il alla trouver le tyran qui avoit si cruellement traité les Chrétiens, pour l'engager, contre toutes les apparences humaines, à permettre que la loi de Jésus-Christ fût publiée dans ses terres, et pour le porter à se faire chrétien lui-même.

Il fit briller à ses yeux les avantages politiques qu'il trouveroit dans une alliance avec la nation portugaise. Celui-ci touché, soit de ces raisons, soit des instructions du Père, parut changé en moins de rien; il promit de se faire baptiser, et de donner à ses peuples pleine liberté de conscience, offrant pour gage de sa parole de mettre son royaume entre les mains du roi de Portugal, et de lui payer un tribut tel qu'on le jugeroit à propos, et même de recevoir chez lui garnison portugaise.

102. Xavier content au delà de ses espérances, partit pour

Goa, avec un ambassadeur du roi infidèle, et y arriva le 20 mars 1548.

Don Jean de Castro, vice-roi des Indes, étoit absent de Goa; Xavier se rembarque aussitôt, et va le trouver à Bazin vers le golfe de Cambaie. Castro, qui n'avoit jamais vu Xavier, fut ravi d'avoir cette occasion pour s'entretenir avec un homme dont il avoit ouï dire tant de merveilles; il lui rendit tout l'honneur et le respect que commande la sainteté. Il accepta les offres et les conditions du roi de Jafanapatan, et envoya aussitôt l'ordre à un brave officier d'aller s'établir en garnison avec cent hommes d'élite dans cette capitale, et aux magistrats de Goa, celui de traiter magnifiquement l'ambassadeur qui étoit resté dans cette capitale, et dans le cas où lui et ses gens voudroient être baptisés, de ne rien épargner pour la cérémonie de leur baptême.

Mais ce roi barbare fut aussi infidèle envers Dieu qu'envers les hommes; et c'est probablement sa déloyauté qui attira les derniers malheurs sur sa personne et sur son royaume.

103. Le séjour de Xavier à Bazin fut remarquable par la rencontre qu'il y fit de Rodrigue Figueira, jeune homme de naissance, mais fort débauché, que Xavier avoit connu à l'hôpital de Malaca, où il s'étoit retiré pour se dérober à la justice qui le poursuivoit à cause d'un meurtre qu'il avoit commis. Xavier l'avoit alors retiré tout à la fois et du vice et des mains de la justice; et, pour le soustraire aux dangers de la vie asiatique, qui est molle et dissolue, il l'avoit décidé à retourner en Europe. En effet, Figueira prit la route de Goa dans le dessein de se rendre à Lisbonne, mais ayant été nommé par don de Castro receveur des deniers publics, il oublia ses promesses, ses résolutions, perdit la pensée du Portugal, et retomba dans ses premières débauches. Il ne pensoit plus guère à Xavier, lorsque celui-ci se présenta tout-à-coup à sa vue; sa surprise, son embarras furent d'abord extrêmes; mais s'étant remis aussitôt, il aborda hardiment Xavier, lui prenant la main pour la baiser comme il l'avoit fait quelquefois. Le Père,

tout honnête, tout compatissant qu'il étoit, repoussa Rodrigue d'abord assez durement: *Quoi, mon fils, vous êtes ici! et où sont les promesses que vous me faites en partant de Malaca!* Le jeune Portugais confus essaya de se justifier en rejetant la faute sur le gouverneur qui l'avoit forcé à rester aux Indes en lui donnant un emploi. *Mais est-ce le gouverneur, reprit le Père d'un ton sévère et paternel, qui vous a forcé à mener une vie pleine de désordres! Est-ce le gouverneur qui vous a défendu d'approcher des sacrements. Au reste, mon fils, nous ne serons jamais bien ensemble, tant que vous serez mal avec Dieu.*

A ces mots, Figueira, contrit et pénétré de douleur, demanda pardon au Père d'avoir été infidèle à sa parole et à la grace, se confessa le même jour, et changea tout-à-fait de vie.

104. Malgré les instances de Jean de Castro, Xavier ne s'arrêta à Bazin que le temps qui lui étoit nécessaire pour traiter avec lui au nom du roi de Jafanapatan, et retourna aussitôt à Goa, où il retrouva Côme de Torrez, prêtre espagnol qu'il avoit connu à Amboine. C'étoit un des hommes les plus savants de son siècle. Admirateur de Xavier, il avoit projeté de se faire son disciple; mais effrayé des fatigues de la vie apostolique, il avoit ajourné ce projet jusqu'à ce qu'il eût consulté l'évêque des Indes; et même il s'étoit séparé de Xavier sans lui faire part de son dessein. Arrivé à Goa, il fut promu par l'évêque au vicariat général, mais au retour de Xavier, après plusieurs entretiens avec lui, il se décida avec d'autres Portugais à embrasser l'Institut de saint Ignace (1).

105. C'est pendant ce séjour à Goa que l'Apôtre des Indes conçut et forma le dessein d'ajouter à ses conquêtes le vaste empire du Japon. Ses entretiens avec Anger et avec plusieurs marchands portugais relativement au génie et aux mœurs de ce peuple, jusqu'alors inconnus, eurent

(1) Nous le verrons bientôt suivre François Xavier au Japon, et y travailler avec beaucoup de succès. Il mourut à Xéqui, dans l'île d'Amacusa, près de celle de Ximo, le 2 octobre 1570.

bientôt enflammé son zèle. En attendant que la saison lui permît de se remettre en mer, il continua à se livrer dans les hôpitaux, dans les prisons, à ses occupations favorites, de travailler au salut des ames, et au soulagement des malheureux. Déjà il se dispoit à faire voile vers le cap Comorin, lorsqu'un vaisseau portugais sorti du Mozambique, lui amena cinq missionnaires de la Compagnie, parmi lesquels on comptoit Gaspard Barzée, fameux prédicateur.

106. Enfin, le 9 septembre 1548, il s'embarqua pour la côte de la Pêcherie. Après y avoir consolé et affermi les fidèles, qui étoient toujours persécutés par les Badages, encouragé les ouvriers de la Compagnie, il retourna à Cochinchine où il s'arrêta deux mois, qu'il consacra à instruire les enfants, à servir les malades, à régler les mœurs de toute la ville. C'est de là que sont datées les lettres à Simon Rodrigue (1). Il vint ensuite à Goa, pour aller de là à Bazin trouver don Garcie de Sa, qui avoit succédé provisoirement à don Jean de Castro, mort à Goa, peu de temps auparavant. Le dessein de Xavier étoit d'obtenir de lui des lettres de recommandation pour le gouverneur de Malaca, afin qu'il favorisât son départ pour le Japon. Il séjourna à Goa jusqu'au 14 avril 1549 (2). Avant son départ, il établit le père Paul Camerte supérieur général en sa place, et le père Antoine Gomez recteur du séminaire de Goa; il leur laissa en même temps des instructions sur la manière dont il vouloit qu'ils vécussent ensemble, et qu'ils gouvernassent leurs inférieurs (3). Déjà il avoit envoyé Nicolas Lancelot à Colan, Melchior Gonsalve à Bazin, et Alphonse Cyprien à Socotora; il destina encore Gaspard Barzée avec Raymond Péreyra pour la mission d'Ormus, ville célèbre située à l'entrée du golfe Persique, et lui laissa aussi cette fameuse *Parainétique*, ou recueil

(1) Lettres LXX, LXXI et LXXII.

(2) Voyez Lettre LXXIV.

(3) Voyez Lettre LXXVI.

d'instructions sur la conduite qu'il devoit tenir dans une mission aussi importante que celle-là (1).

107. Toutes ces dispositions étant faites, il s'embarqua dans une fuste qui alloit seulement à Cochin, où l'attendoit un navire qui devoit faire voile vers Malaca. Toutes les remontrances de ses amis, qui vouloient le détourner de cette navigation, eu égard aux périls qu'il alloit courir, furent inutiles.

Il prit pour compagnons le père Côme de Torrez et le frère Jean Fernandez, avec les trois Japonois convertis : Paul de Sainte-Foi, et ses deux valets Jean et Antoine. A la vérité il fit aussi embarquer dans la même fuste Emmanuel Moralez et Alphonse de Castro; mais c'étoit seulement pour les conduire à Malaca, d'où ils devoient passer aux Moluques.

Comme le navire qui attendoit Xavier et ses compagnons étoit sur le point de partir, ils s'arrêtèrent peu de jours à Cochin; le 26 avril ils mirent à la voile, et arrivèrent à Malaca le 31 mai (2). C'est pendant son séjour dans cette ville, qu'il écrivit deux lettres à Sa Majesté Jean III (3), deux autres à Paul de Camerte et ses collègues au collège de Sainte-Foi, (4) à Jean Beira à Macassar (5), à la Société de Rome (6), aux Frères du collège de Coïmbre (7).

108. Les exemples et les travaux apostoliques des pères François Peyraz et Jean Oliveira, qui depuis un an résidoient à Malaca, engagèrent plusieurs Portugais à embrasser le genre de vie dont l'un et l'autre faisoient profession. Parmi eux se trouvoit un jeune gentilhomme nommé Jean Bravo, qui sacrifia généreusement à la pauvreté et à l'humilité évangéliques tous les avantages que sa naissance, sa valeur, sembloient lui promettre dans le

(1) Voyez Lettre LXXIII.

(2) Voyez Lettre LXXVI, n° 1, et Lettre LXXXVII.

(3) Lettres LXXV et LXXXII.

(4) Lettre LXXVI.

(5) Lettre LXXVII.

(6) Lettre LXXXVIII.

(7) Lettre LXXIX.

monde. Après les épreuves d'usage, Xavier l'admit au noviciat; c'est à lui qu'il adressa, la veille de son départ, les instructions que l'on trouve sous la Lettre LXXXIII.

Le 24 juin, à l'entrée de la nuit, le Père et ses compagnons s'embarquèrent sur une jonque chinoise appartenant à un fameux corsaire qui se nommoit Nécéda, et que les Portugais appeloient *le Voleur*; ils levèrent l'ancre au point du jour avec un vent frais, et le 13 août 1549, ils abordèrent à Cangoxima, patrie de Paul Anger.

Nous passons sous silence tous les détails intéressants de cette navigation, et renvoyons aux lettres de François Xavier (1); nous en ferons autant pour tout ce qui regardera sa prédication et ses travaux apostoliques, mais nous suppléerons au silence que lui imposoit son humilité, et nous raconterons les œuvres merveilleuses dont Dieu daigna appuyer sa divine parole.

109. Le Saint se promenant un jour sur le bord de la mer, rencontra des pêcheurs qui tendoient leurs filets, et les retiroient toujours vides; il eut pitié d'eux, et leur conseilla de les jeter encore; ils le firent sur sa parole, et comme Pierre (2), il vit leurs filets presque se rompre sous le poids de leur pêche. Une chose digne de remarque, c'est que Dieu parut se complaire à renouveler en présence des nations infidèles les mêmes miracles qu'il avoit autrefois opérés par Jésus-Christ, son fils.

Une femme qui avoit ouï parler des guérisons que l'apôtre avoit faites aux Indes, lui apporta son petit enfant, qu'une enflure de tout le corps rendoit très difforme. Xavier prit l'enfant entre ses bras, le regarda avec des yeux de pitié, puis prononça sur lui trois fois ces paroles : *Dieu te bénisse*. Après quoi il le rendit à la mère si sain, si beau qu'elle en demeura tout émerveillée.

Ce miracle éclata dans la ville. Un lépreux qui depuis plusieurs années mendoit vainement à la médecine un secours à ses maux, relégué du commerce des hommes,

(1) Lettres LXXVIII, LXXIX et suivantes.

(2) Luc. V. 6.

s'enhardit à faire appeler le père Xavier; celui-ci, fort occupé, lui envoya un de ses compagnons avec ordre de demander trois fois au malade s'il croiroit en Jésus-Christ, en cas de guérison, et après une réponse affirmative, de faire sur lui trois fois le signe de la croix. Tout se passa comme Xavier l'avoit prescrit; et le lépreux fut aussitôt guéri.

110. Mais le miracle le plus éclatant dont Dieu, par l'entremise de son serviteur, daigna sceller la vérité de l'Évangile, fut la résurrection d'une fille de qualité, morte à la fleur de son âge. Son père, qui l'aimoit tendrement, étoit aux prises avec le désespoir. L'idolâtrie ne pouvoit lui offrir aucun soulagement; la présence de ses amis mêmes, loin de le consoler, ne faisoit qu'irriter sa douleur. Deux néophytes qui vinrent le voir avant les funérailles, lui conseillèrent de chercher du secours auprès du saint homme, si puissant en œuvres et en paroles, et de lui demander avec confiance la vie de sa fille. Le païen, comme tous les affligés, se livre aussitôt à une espérance qui ne pouvoit être, humainement parlant, que chimérique. Il se lève, va trouver le Père, se jette à ses pieds, lui demande en sanglotant de lui rendre sa fille unique, que la mort venoit de lui ravir. Xavier, ému à la vue de ce père infortuné, touché de sa foi et de son malheur, se retire un instant avec son compagnon Fernandez, pour faire violence au ciel par ses prières; puis revenant ensuite près du père: *Allez*, lui dit-il, *votre fille est en vie.*

L'idolâtre s'attendoit à toute autre chose: il croyoit que Xavier viendrait avec lui, et invoqueroit sur le corps même de sa fille le Dieu des Chrétiens; il se retira donc mécontent, persuadé qu'on se moquoit de lui. Mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'il aperçut un de ses esclaves qui couroit au devant de lui et qui lui crioit de loin que sa fille étoit en vie; et bientôt il la rencontra elle-même qui venoit se jeter dans ses bras. La fille raconta à son père que dès qu'elle eut rendu l'ame, deux démons horribles s'étoient saisis d'elle et avoient voulu la précipiter dans un abyme de feu; mais que deux hommes



inconnus, d'un aspect auguste et modeste, l'avoient arrachée des mains de ces deux bourreaux et lui avoient rendu la vie, sans qu'elle pût dire comme cela s'étoit fait. Le Japonois comprit qui étoient ces deux hommes dont parloit sa fille. Il la mena droit au père Xavier pour se jeter à ses genoux, et le remercier de la faveur dont son intercession venoit de les combler l'un et l'autre ; mais à peine la jeune fille eut-elle aperçu le saint apôtre avec son compagnon, qu'elle s'écria : *Voilà mes libérateurs* ; et au même instant ils demandèrent le baptême.

Ce prodige, dont jamais l'idolâtrie n'avoit encore été témoin dans ces contrées, donna au peuple une haute idée de la puissance du Dieu des Chrétiens, et rendit le nom de Xavier fameux parmi les gentils.

111. Mais rien ne leur prouva mieux combien le Dieu des Chrétiens se plaisoit à protéger son apôtre, que la punition exemplaire dont il frappa un homme qui, dans un transport de rage et de fureur, vomissoit contre lui un torrent d'outrages et d'injures. *Dieu vous conserve la bouche*, lui dit le Saint avec douceur, mais d'un ton triste ; et à l'instant ce malheureux se sentit la langue dévorée d'un chancre.

De tels prodiges ne firent qu'irriter les bonzes, qui étoient tout à la fois les prêtres, les moines, les philosophes, les théologiens du Japon. Comme ils s'étoient assez mal tirés d'affaire dans des disputes qu'ils avoient eues avec Xavier, la confusion qu'ils en avoient reçue, jointe au chagrin de voir dépérir tous les jours la religion du pays, dont ils se disoient les dépositaires, les obligea à recourir à une infinité de calomnies, pour décréditer le Saint dans l'esprit des peuples ; ils en vinrent ensuite à une persécution ouverte.

112. Comme ils faisoient beaucoup valoir leurs grandes austérités, qu'ils les alléguoient comme une preuve constante de la vérité de leur religion, François Xavier, pour ne leur céder en rien, pratiqua une vie beaucoup plus austère encore ; il s'abstint donc de chair et de poisson : il n'usa que de racines fort amères et de légumes cuits dans l'eau, pour toute nourriture.

Cependant ses ennemis ne travailloient qu'à lui susciter mille traverses, à prévenir contre lui le roi de Saxuma, dont Cangoxima dépendoit. Ils obtinrent par leurs sollicitations un édit par lequel le prince faisoit défense sous peine de la vie à tous ses sujets de quitter l'ancienne religion du pays, dont les bouzes étoient les interprètes et les dépositaires, pour suivre la loi nouvelle des bonzes européens, c'est-à-dire de Xavier et de ses compagnons.

113. Cet édit ôta au saint apôtre le moyen de faire profiter davantage la sémence de l'Évangile dans le royaume de Saxuma; de sorte qu'après avoir fortifié son petit troupeau, qui ne consistoit qu'en une centaine de personnes, qu'il confia aux soins de Paul de Sainte-Foi, il se mit en chemin, suivi de Côme de Torrez et de Jean Fernandez, au commencement de septembre 1550, et prit la route de Firando, autre ville du Japon, qui étoit devenue depuis quelque temps le rendez-vous du commerce portugais. Cette ville étoit la capitale du royaume de Figuen, éloignée de Cangoxima d'environ soixante-dix lieues, ou deux cents milles (1). Il s'arrêta quelque temps dans un château fort, nommé Ékandonno, situé sur un rocher taillé à pic; le seigneur châtelain, le *Tono* en terme du pays, relevoit comme vassal du roi de Saxuma. Il y fonda une chrétienté d'une centaine de personnes qu'il laissa aux soins d'un vieillard, intendant du château, qui avoit été un des premiers convertis à la foi, et qui étoit d'une prudence consommée.

Le Saint et ses compagnons étant partis, continuèrent leur chemin, tantôt par terre, tantôt par mer. Après beaucoup de fatigues et de périls, ils arrivèrent au port de Firando, qui étoit le terme de leur voyage.

Les Portugais firent tout ce qui étoit en leur pouvoir pour recevoir honorablement l'homme de Dieu: ils déchargèrent toute leur artillerie, pavoisèrent tous leurs navires, et firent sonner toutes leurs trompettes.

Ces honneurs contrastoient singulièrement aux yeux

(1) Voyez Lettre xc, nos 4, 5 et 6.

des infidèles avec l'équipage pauvre de l'Apôtre des Indes. Il obtint à son arrivée, du roi de Firando, toute la liberté qu'il désiroit pour prêcher Jésus-Christ dans ses états. Ses premières prédications furent si bien accueillies, qu'en moins de trois semaines, il convertit et baptisa plus d'infidèles dans Firando qu'il n'avoit fait pendant toute une année dans les états de Cangoxima.

114. Cette facilité lui persuada qu'il feroit encore plus de fruit à Méaco, capitale de l'empire du Japon, qui se trouvoit alors divisé en plus de soixante petits royaumes. Il partit avec Fernandez et deux Chrétiens japoinois, Matthieu et Bernard, pour se rendre en cette ville, après avoir laissé à Côme de Torrez le soin de cette nouvelle mission.

Sur la fin d'octobre 1550, il prit le chemin de Méaco, par le royaume de Nangarro dont la capitale étoit Amanguchi, ville des plus riches du Japon, et, par une suite ordinaire aux richesses, la plus abandonnée aux vices et à la débauche (1). Le succès ne répondit pas alors à ses peines; après avoir fait dans cette capitale plus d'un mois de séjour sans recueillir guère d'autres fruits que beaucoup d'affronts, il continua sa route vers Méaco (2), où il n'arriva qu'à la fin de l'hiver 1551, après des fatigues incroyables, tant à cause du froid, qui y étoit extrême, que du peu d'assurance qu'il y avoit à y voyager. La route d'Amanguchi à Méaco n'est guère, dans la belle saison, que de quinze jours; mais les quatre voyageurs furent deux mois en chemin. Pour faciliter son passage, il se fit serviteur d'un seigneur du pays qui voyageoit à cheval; chargé de sa valise et des ornements dont il avoit besoin pour célébrer la messe, il le suivoit à pieds nus, à cause des ruisseaux fréquents qu'il falloit passer. Il arriva enfin à Méaco, dans le mois de février 1551; mais il ne trouva pas dans ce pays des gens dociles à la parole de Dieu.

115. Comme les Japonois sont fiers, l'extérieur de ce mis-

(1) Voyez Lettre xc, n<sup>o</sup> 5 et 6.

(2) Ibid., n<sup>o</sup> 8.

sionnaire les rebuta d'abord. Ils se moquoient de lui comme d'un insensé, le traitoient d'extravagant; et le Saint souffroit toutes ces insultes avec joie, ravi d'endurer des affronts pour le nom de Jésus-Christ; mais ne voulant pas exposer plus long-temps la religion à la risée de ces infidèles aveuglés dans leurs superstitions et endurcis dans le crime, il quitta Méaco quinze jours après son arrivée, et n'en remporta d'autre fruit que celui d'avoir beaucoup souffert pour l'Évangile, d'avoir été la fable et la risée de ces peuples. Il se décida à retourner à Amanguchi, et s'embarqua sur une rivière qui baigne les murs de Méaco, et qui va se jeter dans la mer, aux environs de Saccai. En quittant les murs de cette fameuse capitale, il se détournoit toujours pour jeter les yeux sur cette superbe ville, en chantant *In exitu Israel de Ægypto*. De Saccai (1), il vint à Firando, où il avoit laissé ce que le vice-roi des Indes et le gouverneur de Malaca, Pierre de Sylva (2), l'avoient obligé de porter avec lui au Japon, c'est-à-dire une petite horloge sonnante, un instrument de musique très harmonieux, et d'autres ouvrages dont l'art et la rareté faisoient tout le prix.

116. Ayant aussi remarqué que son habit déchiré avoit rebuté les Japonois, qui ont horreur de la pauvreté, il se fit faire, avec les aumônes des Portugais, un habit neuf et même assez propre, persuadé qu'un homme apostolique doit se faire tout à tous, et que pour gagner les gens du monde, il faut quelquefois s'accommoder à leur foiblesse.

Dès qu'il fut à Amanguchi, pour réparer la faute qu'il avoit commise en y passant la première fois, de n'avoir pas salué le prince, et de ne lui avoir pas offert des présents, il prit ses habits neufs, avec deux ou trois valets à sa suite; et dans cet équipage il se présenta devant Oxitono, souverain d'Amanguchi, et lui remit les lettres du vice-roi des Indes et de l'archevêque de Goa, comme des témoignages de leur bienveillance (3).

(1) Voyez Lettre LXXXIX, n° 6.

(2) Ibid., n° 5.

(3) Voyez Lettre xc, nos 9 et 10.

Le roi, charmé de ses lettres et de ses présents, voulut par un juste retour récompenser le Père, en lui offrant une somme d'argent assez considérable; mais il la refusa, se souvenant qu'il étoit religieux, et non pas marchand, et se contenta de prier ce prince de lui permettre, même par un édit, d'enseigner la loi de Jésus-Christ. Le roi enchanté de son désintéressement, lui accorda l'édit qu'il sollicitoit (1).

117. Dans les deux premiers mois de sa mission, il baptisa cinq cents bourgeois de la ville, et en moins d'un an, malgré toutes les pratiques des bonzes, on compta jusqu'à trois mille personnes converties qui reçurent le baptême. Tous ces néophytes furent si constants dans la foi, que vingt-cinq ans après le départ de Xavier, quoique sans maîtres, sans guides, quoique fatigués par de mauvais princes, on les retrouva dans une égale ferveur, dans une égale pureté de foi et de mœurs.

Dieu rendit alors au père Xavier le don des langues, qui lui avoit été donné dans les Indes en plusieurs occasions; car sans avoir jamais appris la langue chinoise, il prêchoit tous les matins en chinois aux marchands de la Chine qui trafiquoient à Amangucchi, et qui y étoient en grand nombre. Il prêchoit l'après-dînée aux Japonois en leur langue, mais si facilement et si naturellement, qu'à l'entendre on ne l'auroit pas pris pour un étranger.

118. Fernandez prêchoit un jour en un des lieux de la ville les plus fréquentés, et il y avoit parmi ses auditeurs des gens d'esprit fort attachés à leur secte, qui ne pouvoient concevoir les maximes de l'Évangile, et qui n'écoutoient le prédicateur que pour s'en moquer. Au milieu du sermon, un homme de la lie du peuple, s'approcha de Fernandez, comme pour lui dire un mot à l'oreille, et tirant du fond de sa poitrine un gros crachat, il lui en couvrit le visage. Fernandez, sans dire un seul mot, ni sans faire paroître aucune émotion, prit son mouchoir pour s'essuyer, et continua son discours comme si rien n'eût été.

(1) Voyez Lettre xc, nos 10 et 11.

Chacun fut surpris de la modération du prédicateur, et reconnut de bonne foi qu'un homme qui étoit assez maître de ses passions pour se commander en ces rencontres, avoit un courage et une grandeur d'ame surnaturels.

119. Un navire portugais, commandé par Édouard de Gama, arriva au royaume de Bungo; et l'on apprit que ce navire, qui venoit des Indes, devoit en reprendre la route dans un mois ou deux. Xavier, pour savoir au vrai ce qui en étoit, envoya Matthieu sur les lieux le 1<sup>er</sup> septembre 1551; il le chargea d'une lettre (1), adressée au capitaine et aux marchands du vaisseau.

Le navire étoit au port de Figuen, à cinquante lieues d'Amanguchi et à une lieue de Facheo ou Funay, capitale du royaume de Bungo. Matthieu revint en cinq jours, rapporta au père François des lettres du capitaine, qui l'avertirent que dans un mois au plus tard il seroit voile vers la Chine, où il avoit laissé trois vaisseaux chargés pour les Indes, et que Jacques Péreyra, son intime ami, étoit sur un de ces navires. Matthieu lui remit encore des lettres de Goa, qui lui annonçoient que sa présence étoit absolument nécessaire pour faire cesser le désordre que l'administration d'Antoine Gomez avoit apporté dans les affaires de la Compagnie.

120. Xavier sans perdre de temps, se mit en chemin vers la mi-septembre 1551, après avoir recommandé les Chrétiens d'Amanguchi aux soins du père Côme de Torrez et du frère Jean Fernandez. Il prit pour compagnons Matthieu et Bernard; trois seigneurs chrétiens voulurent aussi le suivre. Le Père marcha gaiement avec ses cinq compagnons; mais arrivé à Pinlaschan, village distant de Figuen d'une lieue ou deux, épuisé de fatigues, il fut contraint de s'arrêter; Matthieu, Bernard, et Laurent l'un des trois seigneurs Japonois qui l'avoient suivi, prirent les devants. Édouard de Gama, instruit de l'arrivée du Saint, vint à cheval au devant de lui, suivi des principaux Portugais qui trafiquoient à Figuen. Ils lui présentèrent un cheval,

(1) Lettre xcviij.

et le conduisirent en grande pompe au port, où l'on tira le canon, et pavoisa tous les navires.

121. Le roi de Bungo, informé de son arrivée, lui envoya un de ses proches parents avec des lettres remplies de témoignages de bienveillance (1), pour le prier de venir le trouver le lendemain, et marquant l'envie qu'il avoit de connoître la religion.

Sur ces nouvelles, les Portugais tinrent conseil pour savoir comment Xavier paroîtroit à la cour. Le mépris profond et l'horreur même que les Japonois ont pour tout ce qui tient de la pauvreté, d'après la doctrine des bonzes, déterminèrent Xavier à faire ce qu'il avoit déjà fait à la cour du roi d'Amanguchi, de sacrifier ses goûts à ses espérances, de se faire tout à tous, de se montrer en sa personne comme dans ses discours, grand avec les grands, petit avec les petits (2). En conséquence chacun se revêtit

(1) Voici une des lettres que lui remit un jeune prince du sang royal, suivi de trente jeunes seigneurs, et accompagné d'un vieillard, son gouverneur, nommé *Poomendono*, homme des plus qualifiés du royaume, et frère naturel du roi de Minato :

« Père Bonze de *Chemachicogin* (c'est ainsi qu'ils appellent le Portugal), que votre heureuse arrivée en mes états soit aussi agréable à votre Dieu, que le lui sont les louanges dont les saints l'honorent. Quansyonafama, mon domestique, que j'ai envoyé au port de Figen, m'a dit que vous y étiez arrivé d'Amanguchi, et toute ma cour vous dira combien j'en ai eu de joie. Comme Dieu ne m'a pas fait digne de vous commander, je vous supplie instamment de venir, avant le lever du soleil, frapper à la porte de mon palais, où je vous attendrai avec impatience; et permettez-moi de vous demander cette faveur sans que ma demande vous soit importune. Cependant, prosterné par terre, je prie à genoux votre Dieu de tous les dieux, le souverain des plus grands et des meilleurs qui vivent au ciel; je le prie, dis-je, de faire entendre aux superbes de ce siècle combien cette vie sainte et pauvre lui est agréable, afin que les enfans de notre chair ne soient pas trompés par les fausses promesses du monde. Mandez-moi des nouvelles de votre santé pour me faire bien dormir la nuit jusqu'à ce que les coqs m'éveillent en m'annonçant votre venue. » (Traduction du père Bouhours.)

(2) Nous ne partageons pas ici l'opinion du continuateur de Fleury, qui, l. CXLVIII, n° 129, fait en peu de mots une critique assez amère

de ses plus riches habits, et l'on conduisit le Père, à l'audience du roi avec un appareil des plus somptueux. Trente Portugais étoient montés sur de petites barques, dont les voiles étoient de soie ; ils étoient vêtus d'étoffes précieuses, parés de chaînes d'or et de pierreries. Le père François portoit une soutane de camelot noir et un surplis par dessus avec une étole de velours vert, garni de brocards d'or. On entendit de toute part le son des trompettes, des flûtes et des hautbois, qui faisoient une agréable symphonie.

Sur le rivage se trouva un seigneur nommé Quansyadom, capitaine de Canafama, envoyé par le roi pour conduire le Saint en litière jusqu'à sa cour ; mais il voulut s'y rendre à pied.

Il fut reçu du roi de Bungo conformément à la haute dignité qu'il avoit conçue de lui. Comme le Père en abordant le roi voulut se prosterner suivant la coutume, ce prince le prit aussitôt par la main pour le relever, et après l'avoir salué de trois inclinations de tête, le fit asseoir auprès de lui sur un siège pareil au sien.

122. Les bonzes, mortifiés de cette réception, employèrent tous leurs moyens pour traverser le Saint ; mais il les confondit en présence du roi, qui prit son parti et les réduisit au silence.

Le Saint demeura dans la ville royale quarante-six jours, travaillant à l'instruction et au salut des habitants, non sans avoir beaucoup à souffrir de la part des bonzes, avec lesquels il entra souvent en dispute, et toujours à son avantage. Ses prédications publiques ne furent pas sans effet ; une multitude innombrable renonça d'abord aux idoles, et professa Jésus-Christ. La conversion la plus remarquable fut celle d'un bonze de Canafama, nommé Saquailéran, d'une illustre naissance, et renommé pour sa science.

de la condescendance qu'eut Xavier pour les mœurs de ce peuple. En historien fidèle, il eût dû rapporter les motifs qui le déterminèrent, motifs qu'on trouve dans Tursellin, *Vita F. Xav.*, lib. iv, cap. 10 et 11 ; dans Orlandin, *Hist. Societat.*, et dans Bouhours, liv. v.



Voyant que tous ses confrères n'osoient plus entrer publiquement en lice avec Xavier, il vint sur la principale place disputer avec lui, en présence d'un grand peuple. Après avoir combattu quelques instants, après avoir été convaincu et terrassé par les réponses de son adversaire, il se mit tout d'un coup à genoux, et levant les mains vers le ciel, il s'écria : *Jésus-Christ, fils unique et véritable de Dieu, je me rends à vous.*

A ce spectacle tous les assistants furent émus, et il ne tint qu'au Père de baptiser ce jour-là cinq cents personnes, qui, persuadées par cet exemple, demandèrent le baptême. Les autres bonzes, outrés de colère, attentèrent à la vie du Saint, menacèrent le peuple de la vengeance de leurs dieux, firent fermer les portes de tous leurs temples, excommunièrent tous les citoyens pour les priver de la participation de leurs sacrifices.

123. Le moment étoit venu où la flotte portugaise devoit faire voile vers la Chine. Xavier se disposa à partir; il alla prendre congé du roi, qui lui renouvela tous les sentiments d'estime et de considération dont il étoit capable, et qui lui donna de nouvelles marques de son amitié. Il s'embarqua le 20 novembre 1551, après un séjour au Japon de deux ans et quatre mois.

Outre les deux Japonois, Matthieu et Bernard, qui avoient toujours suivi le Père, un ambassadeur du roi de Bungo s'embarqua avec lui dans le vaisseau portugais.

Le motif de cette ambassade étoit de rechercher l'amitié du vice-roi des Indes, et d'obtenir un prédicateur qui vint achever de convertir le royaume de Bungo à la place du père François.

Le traversée du Japon jusqu'à Sancian, port de la Chine que fréquentoient les Portugais, fut remarquable par la conservation miraculeuse d'une chaloupe montée par quinze hommes de l'équipage, qui dans une affreuse tempête fut écartée et séparée de plusieurs jours du navire auquel elle appartenoit. Ce miracle fut si éclatant que deux esclaves mahométans se convertirent et abjurèrent aussitôt le mahométisme entre les mains de celui à qui Dieu sembloit avoir confié l'empire des vents et des mers.

124. A Sancian, le Saint descendit du navire d'Édouard de Gama pour remonter sur celui de son ami Jacques Péreyra, et prit la route des Indes. Le 31 décembre 1551, ayant pris terre au détroit de Cymapour, il profita du départ d'une frégate qui partoît, pour écrire à la maison de Malaca (1). Après une traversée périlleuse, il aborda à Malaca, où il se rembarqua de nouveau avec les Japonois sur le vaisseau d'Antoine Péreyra, qui mit aussitôt à la voile pour Cochin, où il arriva le 24 janvier. Son arrivée dans cette ville fut encore remarquable par la conversion du roi des Maldives, élevé dans le mahométisme, et nourri dans la haine du christianisme. Une révolution de ses sujets l'avoit forcé à chercher un asyle chez les Portugais; il fut accueilli et reçu dans la maison de la Compagnie de Jésus. Le père Hérédia avoit entrepris avec chaleur son instruction et sa conversion; mais la crainte d'irriter davantage ses peuples rebelles lui faisoit différer de jour en jour sa conversion. L'arrivée du père Xavier mit un terme à ses irrésolutions, et il fut baptisé solennellement.

L'homme de Dieu étant sur le point de mettre à la voile pour Goa, profita d'une occasion pour écrire au père Ignace à Rome (2), à la Société de Jésus en Europe (3), au père Simon Rodrigue en Portugal (4), pour leur donner les détails de son voyage et de son séjour au Japon. C'est encore de Cochin qu'est daté le premier acte de sévérité qu'il exerça contre deux fauteurs de la rébellion d'Antoine Gomez (5).

125. Si la conduite de quelques membres de la Société lui causa une véritable douleur, le ciel lui présenta en même temps de grands sujets de satisfaction dans les nouvelles qu'il reçut de la chrétienté des Indes, dans la conversion du roi de Tanor et de celui de Trinquemale. Il loua Dieu de voir les grands de la terre soumis à l'empire

(1) Lettre xcii.

(2) Lettre xciii.

(3) Lettre xciv.

(4) Lettre xcv.

(5) Voyez Lettre xcvi.

de Jésus-Christ par le ministère des enfants d'Ignace, il s'en réjouit avec ses frères, d'autant plus que l'évêque de Goa, don Jean d'Albuquerque, lui donna des preuves non équivoques de la satisfaction qu'il éprouvoit de leur conduite (1).

Le témoignage des ministres de Sa Majesté ne leur avoit pas été moins favorable. Tous avoient été d'accord pour mander à Lisbonne le fruit des travaux de la Compagnie, et le nouveau vice-roi, Antoine de Norogna, avoit écrit que les Indes étoient merveilleusement contentes des jésuites, qu'on ne pouvoit pas voir tout le bien qu'ils faisoient partout où ils étoient, sans en bénir le Seigneur, et que leurs travaux répondoient à l'esprit de leur vocation.

126. Xavier apprit enfin que le roi Jean III avoit donné

(1) Voici la lettre que ce saint et sage prélat adressoit à saint Ignace le 28 novembre 1550 :

« Les grandes choses que font les sujets de Votre Révérence en toutes ces contrées de l'Orient, la sainteté de leur vie, la pureté de leur doctrine, leur zèle à travailler au salut des Portugais par le ministère de Dieu et par le sacrement de pénitence, leurs courses infatigables dans tous les royaumes de l'Inde pour convertir les idolâtres et les Maures, leur application continuelle à étudier les langues de ce nouveau monde et à enseigner les mystères de la foi, principalement au cap de Comorin ; tout cela m'oblige d'écrire à Votre Révérence, pour lui rendre témoignage de ce que je vois de mes yeux.

« En vérité, les Pères de votre Compagnie sont d'excellents ouvriers dans la vigne du Seigneur, et ils servent si fidèlement les évêques, que leurs services au regard des ames dont je me suis chargé, me font espérer que je serai moins d'années en purgatoire.

« Je n'ose entreprendre de vous raconter toutes leurs actions particulières, et, quand je le voudrois, je n'en aurois pas le temps. Je vous dirai seulement qu'ils sont ici comme des flambeaux allumés pour dissiper les ombres épaisses où étoient ensevelis ces peuples barbares, et que déjà, par leur moyen, plusieurs nations infidèles adorent un seul Dieu en trois personnes.

« Au reste, je leur accorde tout ce qu'ils me demandent pour le bien des ames ; je communique à chacun d'eux tout ce que j'ai de pouvoir et d'autorité, sans me réserver rien, et je me regarde comme un des membres de ce saint corps, quoique ma vie soit bien éloignée de la leur ; en un mot, je les aime en Jésus-Christ avec une charité pure et sincère. »

h

l'ordre, au vice-roi et aux commandants des forteresses, de défrayer les missionnaires dans tous leurs voyages, et que ce prince se déchargeoit sur la Compagnie de l'obligation où il étoit de procurer le salut des infidèles.

127. Il s'occupa avec ardeur à réparer les désordres que la mauvaise conduite d'Antoine Gomez avoit introduits dans l'administration du collège de Sainte-Foi (1); il expulsa de la Compagnie plusieurs membres gangrenés, notamment le principal coupable, et se contenta de punir ceux qui par foiblesse s'étoient laissé entraîner. Après avoir rétabli l'ordre il s'occupa de distribuer dans les Indes de nouveaux ouvriers. Il confirma supérieur des missions de la Pêcherie Henri Henriquez, que ses confrères de la côte avoient choisi d'eux-mêmes, à la place du père Antoine Criminal, qui avoit versé son sang pour la foi sous le fer des Badages.

128. Il tourna ensuite toutes ses pensées vers la Chine. Le vice-roi don Alponse de Norogna jeta les yeux sur Jacques Péreyra, riche négociant, tant à cause de sa rare piété, que par rapport à l'étroite liaison qui étoit entre lui et le Saint, pour lui confier l'ambassade de la Chine. Sa libéralité, animée du zèle de la religion et de l'avancement du salut des âmes, surpassa l'attente des hommes, et ne trompa pas François Xavier; car il prit cette affaire tellement à cœur, qu'il employa la meilleure partie de son bien aux frais du voyage et aux présents nécessaires; le Père, de son côté, en moins d'un mois, obtint ses dépêches, les lettres patentes, et les présents du vice-roi et de l'évêque de Goa, avec d'autres lettres qui enjoignoient à don Alvare Atayde, préfet de Malaca, de seconder de tous ses moyens Xavier et Péreyra dans leur entreprise. Le Saint en écrivit aussi au roi de Portugal (2), le 10 avril 1552, pour lui faire approuver ce voyage. Enfin, après avoir donné des ordres et des instructions pour le gouvernement des maisons de la Compagnie dans les In-

(1) Voyez Lettres xcvi, xcviij et xcviij.

(2) Lettre cxi, n° 2.

des, et la conduite des missions (1), après avoir recommandé au père Simon Rodrigue de Lisbonne ses deux compagnons de voyage, Matthieu et Bernard (2); après avoir établi Gaspard Barzée vice-provincial des Indes, en vertu des lettres patentes du père Ignace, qu'à son retour du Japon il avoit trouvées à Goa, et qui le constituoient provincial des Indes et de tous les royaumes de l'Orient, Xavier partit le 14 avril 1552 (3), et fit voile pour la Chine, avec Balthasar Gago, Édouard Sylva, Pierre Alcéva, François Gonsalès, Alva Ferreira de Monté-Major, sans compter un jeune séculier chinois, nommé Antoine, élève du séminaire de Sainte-Foi. Les uns étoient destinés pour la Chine, les autres pour le Japou.

129. Les premiers jours il essaya une tempête dans laquelle le vaisseau, qui appartenoit à la marine royale, fort grand et extrêmement chargé, courut les plus grands dangers; mais à peine le Saint eût-il plongé dans la mer son reliquaire attaché à une petite corde, que les vents s'apaisèrent, que le ciel se découvrit; dès ce moment, la navigation fut si heureuse, qu'en peu de jours on arriva à Malaca, où le Père fut reçu au milieu des acclamations d'un peuple immense et avec des démonstrations de joie d'autant plus grandes que cette ville étoit en proie à une maladie contagieuse qui faisoit des ravages effrayants, et qui présenta à l'instant un vaste champ à l'infatigable charité de l'homme de Dieu et de ses compagnons. Tandis que personne n'osoit et même ne pouvoit servir les malades, bien moins encore enterrer les morts, sans être soi-même frappé mortellement, Xavier et ses compagnons n'éprouvèrent pas la plus légère atteinte.

Enfin, son dernier passage à Malaca fut signalé par un miracle éclatant.

(1) Lettres ciii et suivantes.

(2) Voyez Lettre cx, n° 1.

(3) J'ai peine à concilier cette date du 14 avril, qu'Orlandin, Boursours et Maffée ont unanimement assignée au départ de Goa, avec la lettre cxiii, adressée à Gaspard Barzée, datée de Goa du 15 avril. Voyez encore la note qui suit cette lettre.

Un jeune homme, nommé François Cyavus, fils unique d'une femme très pieuse, s'étant mis par mégarde dans la bouche le fer d'une flèche empoisonnée, mourut subitement, tant le poison étoit actif et subtil. Déjà on l'ensevelissoit lorsque Xavier survint par hasard. Touché des cris et des larmes de la mère, il prend aussitôt le mort par la main, et lui dit : *François, au nom de Jésus-Christ, levez-vous.* François se lève, et est rendu à sa mère, à la vie et à la religion; car il prit à l'instant l'habit de la Compagnie, et consacra au service de Dieu une vie qui venoit de lui être si miraculeusement rendue.

130. Si les habitants de Malaca éprouvèrent autant de satisfaction que de soulagement de la présence de Xavier au milieu d'eux, il n'en fut pas de même du gouverneur don Alvare Atayde, qui, irrité contre Péreyra de ce qu'il avoit mieux aimé employer son argent à cette mission que de le lui prêter, piqué de ce qu'un simple marchand, jadis domestique de don Gonsalve Cotigno, lui eût été préféré, jaloux du bénéfice qu'il présuinoit que cette ambassade rapporteroit à celui qui en étoit chargé, traversa de toutes ses forces l'entreprise de Xavier, arrêta Jacques Péreyra, fit saisir le navire *la Sainte-Croix*, et en détacher le gouvernail. C'est ainsi que par un excès d'ingratitude il exerça le premier acte de juridiction de capitaine de mer, charge qui lui avoit été accordée par le crédit de Xavier, sans que les prières et les instances de celui-ci pussent le fléchir et le faire changer de sentiment.

Le Saint, pour calmer cet esprit irrité et jaloux, lui produisit les lettres patentes du vice-roi de Goa, celles de l'évêque, lui objecta les déférences qu'il devoit à un légat du souverain pontife, le tort que son opiniâtreté feroit à l'Évangile et à lui-même; voyant enfin que c'étoit l'avarice autant que la jalousie qui le dominoit, il lui fit offrir par Péreyra trente mille écus, en pur don; mais rien ne fut capable de fléchir son opiniâtreté, et l'envie de tout avoir fut cause qu'il n'eut rien.

Xavier ne pouvant vaincre son obstination, alla trouver Jean Suarez, grand-vicaire à Malaca, lui exposa les

faits, et le supplia d'intervenir dans cette affaire par son crédit et son autorité, ce que M. le vicaire général lui promit. En effet, il alla trouver don Alvare, il le pria, il le conjura, il le menaça même des censures de l'Église. Mais tout fut inutile. C'est alors que Xavier crut devoir employer les derniers remèdes; c'est alors qu'il songea à mettre en œuvre, pour la première fois, les armes que Rome lui avoit confiées. Depuis dix ans qu'il étoit aux Indes, personne, hors l'évêque de Goa, ne savoit qu'il fût nonce apostolique. Il ne voulut pas néanmoins lancer la foudre lui-même; il commença par montrer au grand-vicaire le bref de Paul III qui l'établissoit son nonce dans tous les royaumes de l'Orient; il le supplia ensuite d'en donner connoissance à don Alvare, et de lui expliquer les censures qu'encourent ceux qui s'opposent aux légats du pape en matière de religion, surtout lorsque le souverain temporel, loin d'y être contraire, en appuie l'autorité, et leur donne l'efficacité.

Mais de pareilles menaces sont d'un triste effet sur les hommes dépourvus de religion et d'honneur; et sans se mettre en peine de la colère du Ciel, et de celle de son souverain, Alvare équipa pour son compte le vaisseau *Sainte-Croix*, et l'envoya trafiquer à Sancian, port de la Chine.

Xavier n'avoit pas encore ressenti dans son cœur de blessures aussi cruelles; c'est dans ce moment de profonde affliction qu'il écrivit à Jacques Péreyra, qui s'étoit soustrait par la retraite à la fureur d'Alvare, deux lettres de consolation (1). Pour lui, il fut forcé de continuer seul son voyage, pendant lequel il eut beaucoup à souffrir, soit, avec tout l'équipage, d'un calme qui pendant quinze jours manqua de les faire périr de soif, soit de la part de l'équipage, qui étoit tout composé de gens dévoués au gouverneur de Malaca, qui croyoient se faire un mérite auprès de leur maître en traversant l'homme de bien dans ses desseins.

(1) Lettres CXXVI et CXXVII.

131. Arrivé à l'île de Sancian, éloignée de la terre ferme de vingt-cinq lieues, il fit tous ses efforts pour mettre pied sur le territoire de la Chine; mais les Portugais se refusèrent à l'embarquer, soit qu'ils fussent réellement convaincus du danger de mort qu'encouroient tous ceux qui, sans la permission du mandarin de ce canton, mettoient le pied sur cette terre inhospitalière, soit qu'ils voulussent se conformer aux instructions de don Alvare.

Toutes ces contrariétés ne pouvoient cependant pas encore ébranler Xavier dans sa résolution; il étoit même sur le point d'exécuter son projet, lorsque d'autres obstacles se présentèrent. Un nouvel interprète qu'il avoit été obligé de prendre, refusa encore de le conduire et le quitta, dans la crainte sans doute des lois de l'empire qui puissent de mort tout Chinois convaincu d'avoir favorisé l'entrée du pays à un étranger. Un marchand qui devoit aussi l'accompagner et le mettre secrètement aux portes de Canton, n'eut pas plus de fidélité que l'interprète chinois, et manqua également de parole.

132. Tous ces contre-temps firent retomber Xavier dans une maladie qu'il avoit eue dans le mois d'octobre, peu après son arrivée à Sancian, et qui l'avoit obligé à garder le lit pendant quinze jours. Comme il n'étoit pas encore parfaitement rétabli, la fièvre le reprit le 20 novembre. C'est alors qu'il eut une pleine connoissance du jour et de l'heure de sa mort, comme le déclara dans la suite le pilote du navire, François d'Aghiar, à qui il en avoit fait la confiance. Tous les navires portugais, après avoir fait leur chargement, s'en étoient retournés; il ne restoit plus que *la Sainte-Croix*, dont la cargaison n'étoit pas complète. Xavier se retira fort abattu dans le vaisseau qui servoit d'hôpital aux malades; il y fut reçu à titre de pauvre, disposé à y mourir en cette qualité. Mais de violents maux de tête qui le tourmentoient, accompagnés de dégoûts et de coliques dont l'agitation du vaisseau étoit la seule cause, l'obligèrent à reprendre terre. Il y resta assez long-temps exposé aux injures de l'air, jusqu'à ce qu'un Portugais plus charitable que les autres, le fit porter dans sa cabane. Il



y demeura dix jours, privé de tout, négligé, abandonné de ceux qui lui avoient le plus d'obligations. Il fut saigné deux fois, mais si mal, que les nerfs en furent attaqués, et qu'il tomba en convulsion. Le mal croissoit d'heure en heure, et la nature s'affoiblissoit à chaque instant; mais son visage étoit toujours serein, ses yeux étoient constamment fixés ou vers le ciel, ou sur son crucifix. Il demeura en cet état jusqu'au 28 novembre; c'est alors que la connoissance l'abandonna, et que le délire le jeta dans des rêveries continuelles, où il ne parloit que de Dieu et de son voyage en Chine. Il perdit ensuite la parole, qu'il recouvra cependant trois jours après, avec une connoissance parfaite; il laissa entrevoir encore quelque peine de mourir, comme Moïse, à la vue de la terre promise, et de ne pouvoir y entrer; puis il se soumit sans réserve à la volonté de Dieu, répétant sans cesse: *Jesu filii David, miserere mei*, ou bien ces mots, qu'il avoit toujours à la bouche: *O sanctissima Trinitas!* ou bien en s'adressant à la Reine des anges: *Monstra te esse matrem*. Après avoir fait porter dans le navire ses ornements sacerdotaux, les livres qu'il avoit composés pour l'instruction des peuples de l'Orient, il se disposa à sa dernière heure qui étoit fort proche. Enfin un vendredi, le 2 décembre 1552, à deux heures après midi, il rendit l'ame en prononçant ces mots: *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum*. Il étoit âgé de quarante-six ans, et en avoit passé dix et demi dans la mission des Indes.

Sa taille étoit un peu au dessus de la médiocre, sa constitution robuste, son air également agréable et majestueux. Il avoit le coloris beau, le front large, le nez bien proportionné, les yeux bleus, mais vifs et perçants, les cheveux et la barbe d'un châtain obscur. Ses travaux continuels le firent blanchir de bonne heure; il étoit presque tout blanc la dernière année de sa vie.

135. A peine eut-il expiré, qu'Antoine de Sainte-Foi, son ancien interprète, qui ne l'avoit pas abandonné dans sa maladie, courut au vaisseau pour reprendre les ornements dont il se servoit pour dire la messe. Les Portugais qui

étoient dans le vaisseau, François d'Aghiar, et deux autres n'eurent pas plus tôt appris sa mort, qu'ils se mirent à pleurer et accompagnèrent Antoine jusqu'à la cabane pour rendre au défunt les derniers devoirs. On le revêtit des habits sacerdotaux, on le mit dans un cercueil de bois, et on l'enterra sur le rivage près du port, le dimanche après midi. On étoit tout près de jeter la terre sur le corps, lorsqu'un des assistants, George Alvarez, proposa d'y jeter de la chaux vive, afin que, les chairs étant consumées, on pût plus facilement transporter les os aux Indes. On le couvrit de terre, en marquant le lieu de sa sépulture avec de grosses pierres au pied d'une grande croix.

134. Vers le milieu de février de l'année suivante, Louis Almeyda, capitaine de navire, le fit déterrer pour mettre son corps sur le vaisseau qui devoit aller prendre Péreyra à Malaca, et le conduire aux Indes. Malgré la chaux qui couvroit tout le corps, on le trouva aussi entier, aussi frais, aussi vermeil que celui d'un homme vivant; ses vêtements n'étoient nullement gâtés, et les restes précieux du Saint répandoient une odeur si suave, si agréable, qu'au rapport de plusieurs assistants, les parfums les plus exquis n'en approchoient pas. Celui des gens d'Almeyda qui avoit été chargé d'aller déterrer ses ossements, craignant de ne pas en être cru sur parole, coupa de la cuisse un petit morceau de chair pour preuve de son récit. Alors le pilote, et ceux qui l'avoient secouru dans ses besoins, et ceux qui l'avoient maltraité pour servir la passion du gouverneur, tous enfin se mirent à pleurer frappant leur poitrine et rendant témoignage de sa sainteté. Le corps fut mis dans le vaisseau, qui leva l'ancre du port de Sancian, et arriva heureusement à Malaca, le 22 mars 1553.

135. Toute la noblesse, tout le clergé vinrent jusqu'au rivage le recevoir avec Jacques Péreyra, qui lui fit faire des obsèques magnifiques, après l'avoir déposé dans l'église de Notre-Dame-du-Mont.

Son convoi fut suivi d'une foule innombrable de Chrétiens, de Musulmans, d'idolâtres, qui dans ce moment sembloient tous n'avoir qu'une même religion.

Alvare Atayde faisoit une partie de jeu, pendant que le cortège passoit sous ses fenêtres; au bruit du peuple, il quitta sa partie pour mettre la tête à la fenêtre : Quelle simplicité ! quelle sottise ! dit-il en reprenant son jeu. Au reste il ne tarda pas long-temps à porter la punition de ses crimes. Peu de temps après, le vice-roi de Goa, sur les plaintes qu'on lui apporta de ses vexations tyranniques, de ses concussions, le déposa du gouvernement de Malaca, le fit arrêter, amener à Goa, et de là transporter comme prisonnier d'état à Lisbonne, où on lui fit son procès à la chambre royale ; tous ses biens furent confisqués, et lui fut condamné à une prison perpétuelle.

Quant à Péreyra, qui avoit tout sacrifié à son prince et à sa religion, le roi Jean III, le réintégra dans tous les biens dont Alvare l'avoit dépouillé, et le combla les années suivantes de faveurs éclatantes, selon la prophétie de Xavier.

136. Depuis neuf mois le corps de l'Apôtre des Indes reposoit presque sans honneur à Malaca, lorsque, au mois d'août, Jean Beira, prêtre de la Société, passant par Malaca pour retourner aux Moluques, avec deux autres compagnons que lui avoit donnés Gaspard Barzée, vint pleurer sur le tombeau de Xavier, qui l'avoit tendrement aimé. Il voulut encore contempler de ses propres yeux le corps du Saint, qu'on publioit n'avoir point été corrompu. S'étant ouvert la dessus à Jacques Péreyra et à deux ou trois autres amis du défunt, ils le déterrèrent secrètement une nuit, et le trouvèrent aussi entier, aussi frais, que s'il eût été vivant. Péreyra, frappé comme les autres d'une telle merveille, fit faire un cercueil d'un bois précieux garni d'un riche damas de la Chine ; on y mit le corps enveloppé d'un drap d'or, avec un oreiller de brocard sous la tête. On le garda secrètement jusqu'à ce qu'on pût le transporter à Goa. Beira, rempli d'un nouvel esprit apostolique, partit avec un compagnon seulement pour la mission des Moluques, et laissa Emmanuel Tavora à la garde du sacré dépôt.

137. Lopez Norogna se présenta peu de temps après, avec une vieille carcasse de vaisseau pour faire la route de Goa ;

personne n'osoit le fréter, et bien moins encore s'y embarquer; mais quand on sut que ce vaisseau à demi pourri alloit porter le corps de François Xavier, chacun voulut avoir part au frêt, ou y prendre place, tant on se tenoit pour assuré contre tous les périls sous la protection du Saint. En effet ce navire résista miraculeusement à d'horribles tempêtes. Échoué sur des bancs de sable, il se relève d'abord ou ne sait comment; il donne ensuite sur des écueils couverts, dans le golfe de Ceylan; là, il brise son gouvernail, il est engagé par la quille dans les rochers, on est forcé d'abattre les mâts à coups de hache, on est sur le point de s'abandonner à la fureur des vagues et des flots et de jeter les marchandises à la mer, lorsqu'on songe à recourir à l'intercession du Saint. On retire son corps de la chambre du pilote, on le pose sur le tillac; tout l'équipage, tous les passagers se mettent à genoux à l'entour avec des cierges allumés; puis on entend tout-à-coup un grand bruit sous le vaisseau, comme si le rocher se fendoit pour faire place à la quille, et le navire se trouve dégagé et hors de péril. D'autres miracles non moins éclatants signalèrent sa translation.

158. A vingt lieues de Goa, le capitaine s'embarqua sur une chaloupe et vint annoncer l'arrivée du corps. Le père Melchior Nuguez, successeur de Gaspard Barzée, avec trois autres de la Compagnie et quatre jeunes gens du séminaire, s'embarquèrent incontinent sur une fuste légère; ils firent voile du côté de Baticala où le vent retenoit le navire de Lopez, et reçurent le corps au bruit de l'artillerie. Le 15 mars la fuste vint prendre terre à Rebedar, à une demi-lieue de Goa. Le lendemain matin, il fut reçu par le vice-roi, la noblesse, le conseil, les magistrats, tout le clergé, les corps des marchands et des artisans. On accourut de toute part pour voir ces saintes reliques; et cette translation fut accompagnée de beaucoup de miracles.

En 1782, le corps fut derechef découvert et exposé durant trois jours aux yeux du public (1), et toujours trouvé

(1) Voyez la Relation de M. Cicala; le Journal historique et littéraire, 15 mars 1783, p. 449, et 1<sup>er</sup> mars 1788, p. 323.

sans aucune corruption. Grégoire XV le mit au rang des saints en 1628, et les protestants eux-mêmes, bien loin de lui en contester le titre, l'appellent *le saint Paul et l'Apôtre des Indes* (1). Et y a-t-il un témoignage plus solide que celui-là même que la vérité arrache de la bouche de ses ennemis ?

Écoutez Richard Hacklvit, qui, au second tome des *Navigations anglaises*, en parlant de l'île de Sancian, remarque qu'elle est fameuse par la mort de François Xavier. « Les histoires modernes des Indes sont, dit-il, remplies des excellentes vertus et des œuvres de ce saint homme. »

*Les dons qu'avoit reçus François Xavier*, dit Baldaeus dans son *Histoire des Indes*, pour exercer la charge de ministre et d'ambassadeur de Jésus-Christ, étoient si éminents, qu'il ne lui est pas possible de les exprimer. Plût à Dieu, ajoute-t-il, qu'ayant été si célèbre par votre ministère, notre religion nous permît de vous adopter, ou que la vôtre ne vous obligât pas de nous renoncer !

Ajoutons à ces témoignages cette réflexion d'un autre protestant sur les missions apostoliques des jésuites :

« En divers temps et par toutes les provinces chrétiennes, voir ès Indes tant orientales que d'occident, les jésuites ont engravé et fait bruire le nom de leur profession par le mérite des peines, hasards et cruautés incroyables qu'ils ont souffertes entre les barbares pour le nom de Christ (2). »

159. Il est difficile de tracer tous les voyages de Xavier par terre et par mer. Nous allons cependant essayer de les esquisser. Sans parler de ceux de France en Italie, d'Italie en Portugal, il alla de Lisbonne au Mozambique, à Mélinde, à Socotora, enfin à Goa; de Goa au cap Comorin, à la côte de la Pêcherie; de là il revint à Cochin, à Goa, d'où il retourna à la Pêcherie, pour pénétrer bien avant

(1) *Satis firmum est testimonium ad probandam veritatem quod ab ipsis perhibetur inimicis.* (LACT., liv. IV, de *Instit. div.*, n° 12.)

(2) La Poplinière, *Hist. de France*, liv. III, p. 62.

dans l'intérieur des terres, et revenir encore à la Pêcherie, d'où par terre il vint au couchant dans le royaume de Travancor.

Après avoir parcouru toutes ces côtes, il alla une troisième fois à Cochin et à Goa, d'où il prit la route de Cambaie, et après avoir traversé tout le pays qui s'étend depuis l'embouchure du fleuve Indus jusqu'à Cochin, il fit le tour du cap Gori, et alla aux îles de Ceylan, de Manar et des Vaches.

De là il fit voile pour Négapatan, sur la côte orientale des Indes, pour Méliapour ou Saint-Thomas; puis traversant obliquement le golfe du Bengale, il vint encore à Malaca, ensuite entrant dans l'hémisphère austral, il vint jusqu'à l'île de Banda, à celle d'Amboine, de Nuliager, des Ulates, de Baranura, de Rosalao, et d'autres sans nom et inconnues aux marins et aux géographes. Tournant encore du côté des Moluques, il alla à Ternate et aux îles du Maure. Revenant sur ses pas par Ternate, Amboine, il repassa la ligne pour rentrer à Malaca et s'embarquer pour Cochin. Mais à peine y fut-il arrivé qu'il revint sur ses pas, doubla le cap, se rendit à la côte de la Pêcherie et à Ceylan, puis retourna à Goa, et tira plus bas sur la même côte vers Bazin; d'où il revint à Goa, puis à Cochin, enfin à Malaca; de là remontant au nord, et cotoyant certaines îles à la vue de la Chine, il parvint enfin au Japon. Après plusieurs courses de Cangoxima à Firando, de Firando à Amanguchi, d'Amanguchi à Méaco, de Méaco à Amanguchi; à Bungo, il se remit en mer, toucha à l'île de Sancian. Porté par la tempête à Mindanao, une des Philippines, il entra à Malaca, pour faire voile à Goa. De Goa, il revint pour la cinquième fois à Malaca; de là, il gagna Sancian terme de sa vie.

On estime généralement que si l'on mettoit bout à bout toutes les courses de Xavier, il y auroit de quoi faire plusieurs fois le tour du monde que l'on estime être de neuf mille lieues géographiques.

\*\*\*\*\*

# LETTRES

DE

## S. FRANÇOIS XAVIER.



### LETTRE PREMIÈRE.

A SON FRÈRE AÎNÉ, LE CAPITAINE DON ASPILCUETTE, A OBAN.

Paris, le 25 mars.....(1)

1. Depuis quelque temps je n'ai laissé échapper aucune occasion de vous écrire : de puissants motifs me faisoient toujours prendre la plume, parmi lesquels il en étoit un plus pressant que tous les autres ; c'étoit celui de m'acquitter envers vous d'un double devoir , celui d'abord que m'imposent l'amitié et le profond respect qu'un frère cadet doit à son aîné, puis celui de ma gratitude pour les bienfaits nombreux et signalés dont vous m'avez comblé. Hélas ! ils sont tels, que si l'on vouloit mesurer ma reconnoissance sur leur étendue, non seulement on me trouveroit au dessous de vos bontés, mais je passerois encore pour un ingrat.

2. Cette crainte me fera toujours rechercher tous les

(1) L'année n'est pas désignée dans l'original ; mais comme il est constant que c'est en 1535 que saint Ignace se rendit de Paris en Espagne, il n'y a pas de doute qu'il n'ait alors été porteur de cette lettre.

moyens de vous témoigner mes sentiments et mes affections avec autant de sincérité que de motifs de persuasion ; elle me fera faire toute sorte d'efforts pour répondre à votre bienveillance , dont j'ai constamment reçu les témoignages les plus éclatants. Je serois rassuré si j'étois certain que les vœux que je forme pour vous dussent nécessairement se réaliser ; mais il n'arrive que trop qu'ils sont stériles , et cette pensée m'afflige.

Mon amour pour vous jette dans mon ame une certaine anxiété : je crains toujours d'avoir à me reprocher de la négligence dans la recherche et dans l'emploi des occasions pour vous écrire , et pour vous adresser des témoins fidèles de mon dévouement et de ma tendresse , surtout lorsque je songe aux distances immenses qui nous séparent , et aux difficultés sans nombre qui obstruent les routes et les passages.

C'est à chacun de ces nombreux obstacles que mon cœur attristé attribue votre silence. Non , non , vous n'avez pas renoncé , j'en suis sûr , à une correspondance si flatteuse et si délicieuse pour moi , c'est l'objet journalier de mes désirs ; mais la fidélité des messagers , leur exactitude , la fortune n'ont pas répondu à l'activité de votre amitié et de mon impatience.

3. Oh ! je suis bien convaincu , et par le témoignage de mes amis , et par d'autres non équivoques , que vous compatissez sincèrement aux misères qui me poursuivent loin de ma famille dans le cours de mes études. Je sais fort bien que , malgré l'abondance et les commodités de la vie , dont vous jouissez au sein de votre famille , vous sentez tout aussi bien que moi le poids des veilles qui m'accablent , et les embarras sans nombre qui m'assiègent ici à Paris , où le nécessaire semble souvent me fuir , quand vous n'auriez d'autre crainte , vous qui êtes si attentif à mes besoins , que celle d'igno-



rer mille petites peines d'autant plus cuisantes qu'elles sont plus pénibles à manifester.

Rien ne me console, rien ne me soutient, que la confiance en vos bontés que j'ai mises si souvent à l'épreuve, n'ayant jamais douté que, du moment où vous connoîtriez l'étendue de mes besoins, vous viendriez amplement à mon secours, et que votre libéralité me délivrerait des soins cuisants qui me poignent en ce moment.

4. J'eus, il y a quelques jours, un entretien avec le R. P. F. Vear, que les études ont amené à cette université. Nous avons long-temps et agréablement parlé de vous; puis petit à petit la conversation l'a amené à ne pas me dissimuler les plaintes graves que des malveillants vous avoient portées sur mon compte; à ma demande et sur mes instances il me les a longuement développées. Si vous daigniez ajouter foi à ma parole, vous seriez convaincu que tout est faux, et que ce ne sont que des calomnies, dont la perfidie a noirci à vos yeux l'innocence de votre malheureux frère; vous auriez pitié de lui, je le sais, en le voyant si cruellement maltraité par la plus insigne mauvaise foi, et vous sentiriez tout le chagrin qu'il a éprouvé.

Cependant, je vous l'affirme, j'ai été moins sensible à cette injuste diffamation, qu'au chagrin que vous avez dû éprouver, et que j'ai ressenti sur le rapport du P. Vear; connoissant toute l'étendue de votre affection pour moi, j'ai compris quelle blessure profonde cette insigne calomnie avoit dû faire à votre cœur.

5. Mais comme ces infames sycophantes n'ont pas craint d'envelopper avec moi, dans leur honteuse délation, le plus innocent et le plus saint de tous les hommes, maître Ignace, vous jugerez de l'intégrité de sa vie et de la pureté de ses mœurs par la démarche qu'il

fait : c'est celle d'aller en personne vous trouver dans l'intérieur de votre famille, et de vous remettre à vous-même cette lettre. Certes, s'il étoit tel que l'a fait l'odieux pinceau de la calomnie, s'il n'avoit pas une grande et juste confiance en son innocence, iroit-il, seul et sans armes, se livrer à la merci de ceux qui l'ont si cruellement offensé, et à la vue desquels il ne prétend pas se soustraire ?

6. Au reste, pour que vous, mon frère aîné, qui méritez à si juste titre mes respects et mon amitié, pour que vous effaciez de votre esprit les faux rapports dont lui et moi avons été l'objet, et que vous compreniez bien de quelle grace le ciel m'a comblé en me procurant la connoissance intime de ce très bon et excellent homme, maître Ignace, je vous déclare en mon ame et conscience, et sous le sceau sacré de ma signature, que les obligations personnelles que je lui ai sont telles, que ma vie tout entière consacrée à son service absolu, ne pourroit non seulement pas les éteindre, mais y satisfaire en partie ; car, dans les angoisses, où la pénurie d'argent me jetoit, vu, comme je l'ai dit, l'énorme distance qui nous sépare, toujours il est venu à mon secours, soit par lui-même, soit par ses amis ; mais de tous les services qu'il m'a rendus, le plus important, c'est le soin qu'il a pris de mettre mon imprudente jeunesse à couvert des dangers déplorables que l'on court dans la fréquentation de ces hommes qui ne respirent que l'hérésie, dont cette ville de Paris est en ce moment infectée, et qui cachent la corruption de leur foi et de leurs mœurs sous le masque séduisant de quelques vertus hypocrites, de l'humanité et de l'esprit.

C'est lui seul qui m'a garanti des pièges pernicieux que de fausses amitiés tendoient de toute part à mon

imprudente facilité ; c'est lui qui me les a découverts. Par ce seul bienfait il a écarté de dessus ma tête tant de malheurs, que je ne crois pas que je pourrois assez me reconnoître au prix de l'univers entier s'il étoit en ma puissance. Quoique ce soit là à mes yeux le seul et unique bon office de maître Ignace à mon égard, il est tel néanmoins, que je ne vois pas quand et comment je pourrai jamais m'acquitter envers lui, ou du moins soulager ma gratitude ; car sans lui, jamais je n'aurois pu me soustraire à la fréquentation intime de ces jeunes gens qui, sous un extérieur honnête, portoient un cœur purulent d'hérésie et de perfidie, comme leur conduite et les événements l'ont prouvé dans la suite.

Je vous en prie, je vous en conjure par les liens qui nous unissent, rejetez, reportez sur maître Ignace toute cette tendresse que votre cœur m'a vouée depuis long-temps ; ayez pour lui tous les égards que vous auriez pour moi-même si j'étois présent ; que celui envers qui je me reconnois le plus obligé des mortels, reçoive de vous tous les secours que j'aurois droit d'attendre de votre amitié.

7. Voilà la prière que je vous adresse dans mon intérêt ; voici celle que je vous fais dans le vôtre même : saisissez l'occasion qui se présente à vous de jouir de l'entretien de ce sage par excellence que Dieu s'est plu à orner de ses dons les plus singuliers ; mettez à profit la connoissance intime que vous allez en faire. Croyez-en mon expérience, vous retirerez de ses avis et de ses conseils marqués au coin de la sagesse, beaucoup de fruits et d'amples consolations. Épanchez sans réserve votre cœur devant lui ; si vous avez quelques ennuis, quelques doutes, exposez-les lui ; écoutez-le, faites ce qu'il vous dira. L'expérience vous prom-

vera que ce ne sont pas de vaines promesses que je vous fais ; car je suis convaincu que vous puiserez dans la conversation de cet homme éminemment plein de Dieu , d'incroyables avantages. Quant à ce qui me regarde, il vous donnera tous les détails que vous pourrez désirer, et que je souhaite que vous connoissiez. Croyez, s'il vous plaît, tout ce qu'il vous dira, comme si je vous parlois moi-même. Personne ne connoît mieux l'intérieur de mon ame ; il connoît à fond et en détail toute ma vie privée ; il sait mieux que moi ce dont j'ai besoin, et de quels secours vous pouvez m'aider.

. 8. Lorsque par son entremise vous aurez connu l'étendue de mes besoins, et que vous serez décidé, comme je n'en doute pas, à y subvenir, confiez-lui sans réserve vos libéralités. Il ne doit pas, il est vrai, revoir Paris, il ne pourra donc pas m'apporter lui-même ce que vous lui aurez confié, mais il a une voie sûre pour me faire parvenir tout ce que vous voudrez bien lui remettre. J'ai pour condisciple et pour ami un jeune homme d'Almacan (1) qui reçoit exactement de sa famille l'argent nécessaire pour acquitter à jour fixe sa pension. Il a chargé don maître Ignace d'une commission particulière pour son père, dont, au sortir de chez vous, il ira s'acquitter à Almacan. Confiez-lui, je vous prie, l'argent que vous m'aurez destiné ; il le remettra fidèlement entre les mains du père de mon condisciple, honnête bourgeois de cette ville, qui, par une voie à lui connue, fait exactement parvenir ici l'argent dont son fils a besoin. Il me fera tenir la somme que vous m'aurez destinée, en même monnoie, et sans la moindre perte au change. Son fils lui écrit à ce sujet. Je

(1) C'est de Jacques Laynez qu'il veut ici parler.

vous supplie, maintenant que vous connoissez cette voie, aussi sûre qu'expéditive, de ne pas me laisser plus long-temps languir dans le besoin.

9. Quant à nos affaires domestiques, je n'ai rien d'important à vous mander, si ce n'est le départ précipité de notre cousin, qui a quitté brusquement l'université. Je ne l'ai su que trop tard. J'ai pris une voiture légère pour courir après cet enfant et le ramener; mais, peine inutile: après une course rapide de trente-quatre lieues, jusqu'à Notre-Dame-de-Cléry (petite ville dans l'Orléanois), j'ai été contraint de rebrousser chemin sans avoir pu l'atteindre. Faites-moi savoir, s'il vous plaît, si notre fugitif aura paru dans la Navarre. Je crains bien que ce caractère léger, en se jetant dans de plus grands travers, ne porte jamais de bons fruits.

Quant aux affaires ecclésiastiques, don maître Ignace vous instruira verbalement, et plus amplement que je ne pourrois le faire, de la direction que paroît prendre l'explosion prochaine des menaces des hérétiques, qui depuis quelque temps, sont très audacieux. C'est pourquoi je m'abstiens de vous en entretenir.

Enfin, couvrant de mille baisers respectueux votre main bienfaisante, et celle de ma très honorée sœur votre épouse, je prie Dieu qu'il vous comble tous deux de prospérités pendant de longues années, dans toute l'étendue de vos pieux désirs.

Tels sont les vœux que fait pour vous à Paris, votre très dévoué serviteur et frère cadet,

**FRANÇOIS DE XAVIER.**

## LETTRE II.

AU PÈRE MAITRE IGNACE.

Boulogne, 31 mars 1540.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous soient toujours en aide. Ainsi soit-il.

1. C'est le saint jour de Pâques que j'ai reçu votre lettre, sous le couvert de M. l'ambassadeur. Je ne vous dirai pas quelle joie, quelle consolation j'ai éprouvées, Dieu seul le sait. C'en est fait, nous ne nous verrons plus sur la terre autrement que par lettres; mais dans le ciel, ah ! ce sera face à face ! et alors comme nous nous embrasserons ! Il ne nous reste donc pour nous consoler mutuellement dans notre court exil, que la ressource d'un fréquent échange de lettres. Quant à moi, je ne me laisserai pas accuser de négligence; convaincu de ce que vous me dites si sagement lors de notre séparation qu'il falloit que les *colonies fussent attachées aux métropoles comme les filles à leur mère*, j'ai résolu, en quelque partie du monde que je me trouve, ou seul ou avec des membres de notre Société, d'entretenir toujours avec vous un commerce de lettres, et d'avoir des relations intimes avec vous et la maison de Rome, et de vous rendre un compte exact et détaillé de toutes nos actions, comme des filles soumises à leurs mères.

2. J'ai rempli à loisir, et avec la liberté que vous m'aviez laissée, la commission dont vous m'aviez chargé

près du cardinal Jurée (1). Il m'a reçu très cordialement, nous promettant ses bons offices en tout ce qui seroit en son pouvoir; ce bon vieillard, lorsque je voulus prendre congé de lui, m'embrassa au moment que je lui baisais les mains. Au milieu de notre entretien je me jetai à ses genoux, et au nom de toute notre Société je lui rendis encore le même hommage. Autant que je puis en juger, d'après notre entretien, il approuve fort notre Institut.

3. M. l'ambassadeur (2) me comble ici de tant de faveurs, que je ne finirois jamais si je voulois les toutes énumérer. Je ne sais comment je pourrois me résoudre à en être l'objet, si je ne pensois pas, et si je n'étois pas convaincu que ce n'est rien moins qu'au prix de ma vie que je pourrai, dans les Indes, m'acquitter envers lui. J'ai entendu sa confession, le dimanche des Rameaux, dans l'église de Notre-Dame de Lorette, et il a communié de ma main avec plusieurs de ses domestiques. Le jour de Pâques j'ai encore célébré dans la chapelle de Notre-Dame, et notre cher ambassadeur a fait en sorte que toute sa maison, qui est très pieuse, y communiât avec lui. L'aumônier de M. l'ambassadeur se recommande instamment aux prières de vous tous, et il m'a promis de nous suivre aux Indes.

4. Présentez mes respects à dona Faustine-Ancoline. Dites-lui, s'il vous plaît, que j'ai dit une messe pour son cher Vincent, dont le souvenir m'est aussi cher qu'à elle, et que demain je célébrerai encore pour elle-même. Dites-lui de se bien persuader que je ne l'ou-

(1) Philibert Ferrier, cardinal évêque de *Jurée*, ville de Piémont.

(2) C'est le 15 mars de l'an 1540 que Xavier partit de Rome, sans autre équipage qu'un bréviaire, après avoir reçu la bénédiction d'Ignace. Il fit la route de Rome à Lishonne en la compagnie de dom Mascarégnas, qui quittait l'ambassade de Portugal près le Saint-Siège.

blierai jamais, lors même que je serai dans les Indes. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de mon très cher frère dom Pètre ; ne lui laissez pas oublier la promesse qu'il m'a faite de fréquenter les sacrements ; engagez-le à me mander s'il l'a fait, et combien de fois ; dites-lui que s'il veut être encore utile à son fils, son cher Vincent, qui est aussi le mien, il faut qu'il pardonne à ceux qui l'ont tué, pour lesquels Vincent lui-même intercède dans le ciel.

J'ai été ici, à Boulogne, plus occupé au tribunal de la pénitence que je ne l'étois dernièrement à Saint-Louis.

Je vous salue tous cordialement ; si je ne fais pas mention de chacun de vous en particulier, ce n'est pas par oubli, croyez-moi.

Votre frère en Jésus-Christ, et votre serviteur,

FRANÇOIS.

### LETTRE III.

A LA SOCIÉTÉ RÉSIDENTE A ROME.

Lisbonne, le 3 juillet 1540.

Grace et amour, etc.

I. Dans le cours de notre voyage de Rome en Portugal, qui a été de trois mois, Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a cessé de nous combler de ses graces. Nous ne saurions trop le remercier de ce que, dans un long voyage, au milieu de tant de fatigues et de difficultés, M. l'ambassadeur et toute sa maison, depuis le plus pe-



tit jusqu'au plus grand, ont constamment joui d'une parfaite santé. C'est par une protection spéciale de la divine Providence que nous avons échappé à toute sorte de périls ; c'est à elle que nous sommes redevables sans doute de la prudence et de la sagesse qui n'ont jamais abandonné M. l'ambassadeur pendant tout le voyage ; sa maison a été dirigée avec tant d'ordre et de régularité, qu'elle ressembloit plutôt à une communauté religieuse qu'à une maison séculière.

C'est par l'exemple qu'il étoit parvenu à maintenir cette discipline ; il approchoit souvent des sacrements, de manière que toute sa maison s'acquittoit de ce devoir si souvent et en si grand nombre que, comme je prévoyois que dans les auberges je n'aurois ni le temps ni la commodité d'entendre toutes les confessions, j'étois forcé de descendre de cheval, de m'arrêter en chemin au premier endroit propice, pour confesser les domestiques et leurs enfants.

2. Pendant que nous traversions l'Italie, Dieu daigna nous manifester d'une manière miraculeuse sa protection envers un de nos compagnons de voyage, domestique de M. l'ambassadeur, le même que vous avez connu à Rome, qui avoit formé la résolution d'embrasser la vie monastique, qui en avoit ajourné l'exécution par mollesse et par lâcheté, et qui l'avoit enfin entièrement perdue de vue. Un vaste torrent d'une profondeur incertaine se présente sur notre route ; sa témérité le porte à tenter le gué ; nous lui faisons tous des observations pressantes, mais inutiles, car il ne se jette pas moins à cheval au milieu des eaux. A peine a-t-il fait quelques pas, que l'impétuosité des flots fait rouler en un clin d'œil le cheval et le cavalier, comme qui diroit de votre maison à l'église de Saint-Louis, et cela sous nos yeux ; le rivage retentissoit de nos cris. C'est alors que Dieu fut sensible

aux prières et aux larmes de don Mascarégnas et de toute sa maison pour la vie de ce malheureux, qui étoit évidemment perdu : par un miracle frappant, nous le vîmes tout-à-coup sortir des gouffres inévitables de la mort. Pendant notre route, il remplissoit les fonctions d'écuyer près de M. l'ambassadeur. Lorsqu'il se sentit entraîné et roulé par les eaux, il eût bien voulu être dans son monastère ; c'est alors qu'il regrettoit d'avoir été infidèle à sa vocation, d'avoir négligé les occasions que la grace lui avoit présentées, et qu'il auroit bien désiré pouvoir racheter. C'est ce qu'il m'a avoué dans la suite ; car il m'a protesté que dans ce moment horrible pour l'humanité il avoit été moins épouvanté du danger qu'il couroit, que frappé des remords de sa conscience, qui lui reprochoit vivement d'avoir passé sa vie sans songer à la mort ; mais ce qui le troubloit le plus surtout, c'étoit d'avoir rejeté sa vocation pour l'état monastique, vocation dont il n'avoit jamais douté. C'est ainsi que, plein de ces pensées, il nous fut rendu pour nous apprendre à ne pas suivre un pareil exemple. Sa figure pâle et presque inanimée comme celle d'un échappé des enfers, donnoit à ses discours une terrible expression. Lorsqu'il nous entretenoit des peines de l'autre vie, sa voix, ses paroles étoient telles, que vous eussiez dit qu'il venoit de traverser les feux éternels ; il en parloit avec autant d'énergie que s'il les eût éprouvées, répétant sans cesse que celui qui avoit négligé pendant sa vie de se préparer à la mort, ne manquoit pas, lorsqu'elle venoit tout-à-coup à se présenter à lui, de se rappeler Dieu et ses jugements.

Les discours de cet homme, qui n'étoient pas le fruit de la lecture, de la méditation, de l'étude, mais de l'expérience seule, étoient d'un vif intérêt au milieu de notre caravane. Quant à moi, lorsque j'y songe,

je suis vivement affecté de l'insouciance de tant de gens que j'ai connus, et que je vois également différer l'exécution des bonnes pensées et des désirs de servir Dieu, dont ils s'avouent journallement pressés. Je frémis en pensant que le temps peut leur échapper, et qu'ils ne pourront plus exécuter ce qu'ils avoient ardemment désiré de faire.

3. A notre arrivée à Lisbonne, je trouvai maître Simon (Rodrigue), qui attendoit un accès de fièvre quarte; mais nous éprouvâmes en nous voyant, en nous embrassant, une joie si vive, que depuis ce moment, depuis un mois, il ne s'en est plus ressenti, et s'est maintenu en parfaite santé; il travaille beaucoup et avec fruit à la vigne du Seigneur.

Nous comptons ici beaucoup d'amis et de personnes qui nous sont dévouées, et je vois avec peine qu'il nous sera difficile de les visiter tous en particulier, quoique la plupart soient des personnes notables par leur rang ou leur naissance.

4. Parmi eux j'en ai remarqué plusieurs qui étoient portés au bien, qui désireroient servir Dieu; ce seroit leur rendre un grand service, si, par des exercices spirituels, on venoit au secours de leur indolence, et si on les forçoit en quelque sorte à exécuter ce qu'ils diffèrent d'un jour à l'autre. Lorsque les hommes sont pressés et harcelés de mettre en pratique ce qu'ils savent d'ailleurs devoir faire, ils ne peuvent s'empêcher de rechercher intérieurement le motif de leurs délais; il faut donc venir à leur secours, et leur en aplanir les difficultés. On en verroit beaucoup sortir de leur léthargie, si on leur faisoit vivement sentir l'aiguillon de cette profonde vérité, qu'ils *ne trouveront point de paix là où il n'y a point de paix*, surtout à ceux qui semblent épuiser les moyens de lasser la Providence, en la traînant, pour ainsi dire,

ça et là, partout où leurs caprices les conduisent, et qui s'obstinent dans leur refus d'aller où elle les appelle, en se livrant tout entiers à la voix de leurs passions déréglées, et en fermant l'oreille aux saints désirs dont elle les harcèle. Ceux-là sont bien plus dignes de pitié que d'envie, que nous voyons marcher péniblement dans des sentiers rudes et escarpés, et qui, à travers mille précipices et mille dangers, n'ont d'autres fruits à espérer qu'une ruine certaine.

5. Trois ou quatre jours après notre arrivée en cette capitale, Sa Majesté a daigné nous faire appeler, et nous a reçus avec les témoignages de la plus grande bonté. Il étoit seul dans son cabinet avec la reine; pendant plus d'une heure d'entretien il nous a questionnés en particulier sur notre manière de vivre, sur le hasard qui nous avoit fait faire connoissance les uns avec les autres, et qui nous avait réunis; sur notre but primitif, ensuite sur les persécutions dont nous avons été l'objet à Rome. La manière dont la vérité a été découverte l'a beaucoup amusé. L'un et l'autre applaudissoient à la constance et au courage que nous avons mis à la poursuite de cette affaire jusqu'à l'arrêt définitif. Sa Majesté a paru désirer en prendre connoissance (1).

Tout le monde en général pense que nous avons fait pieusement et sagement de laisser à la justice son cours ordinaire, sans écouter aucune proposition; on ne nous dissimule même pas que, si nous n'eussions pas ainsi agi, nous n'aurions aucun fruit à espérer de notre ministère. On ne tarit pas en éloges sur notre inflexible constance jusqu'à la sentence définitive qui devoit mettre au jour notre innocence.

Pour en revenir à Leurs Majestés, elles ont entendu

(1) Voyez la lettre IV, n<sup>o</sup> 1, et la Notice, n<sup>os</sup> 21 et 22.

avec beaucoup de plaisir ce que nous leur avons exposé de la manière dont nos maisons sont régies, des fonctions auxquelles notre règle, notre plan, notre but, nous consacrent. Pendant notre entretien, le roi fit appeler l'Infante sa fille, et son fils, pour nous les présenter; c'est avec bonté qu'il nous parla des enfants que la Providence lui a donnés, de ceux qu'elle a appelés à elle, et de ceux qu'elle lui a laissés.

6. Au reste, Leurs Majestés nous ont témoigné le plus vif intérêt. Le roi en son particulier nous a spécialement chargés de la direction de la jeune noblesse qui fait partie de sa cour; car il a ordonné que ses pages se confessassent tous les huit jours, et nous a expressément recommandé l'exécution de cet édit, motivé sur ce que tout jeune homme qui, dès l'enfance, a contracté l'habitude de connoître et de servir Dieu, fait dans l'âge mûr un honnête homme utile à son pays. « Si, dit-il, les nobles étoient ce qu'ils devoient être, les classes inférieures de la société se formeroient à leur exemple. » C'est sur la jeune noblesse qu'il fait reposer l'espoir qu'il a de la réformation des mœurs de tout son royaume. En effet, il n'y a pas de doute que la régularité des mœurs du premier corps de l'état n'entraîne après elle une réforme générale.

Je trouve pour nous dans l'esprit religieux de cet excellent roi, dans son zèle pour procurer la gloire du Seigneur, dans son penchant si prononcé pour les choses saintes, un grand motif de louer Dieu. Quant à notre Société, sa reconnoissance ne peut aller trop loin à l'égard d'un prince qui répand ses bienfaits, non seulement sur ceux d'entre nous qui habitent ses états, mais sur nous tous en général.

M. le légat, qui, après notre audience, eut occasion d'en avoir une autre particulière avec Sa Majesté, nous

a rapporté qu'elle lui avoit dit qu'il lui seroit très agréable de pouvoir réunir dans ses états tous les membres actuels de notre Société, lors même qu'elle devrait consacrer à leur entretien et à leur établissement une partie majeure de ses revenus.

7. Nous savons que plusieurs de nos amis cherchent à entraver notre départ pour les Indes, sous prétexte que nous recueillerions ici plus de fruits, soit au tribunal de la pénitence, soit dans nos exercices spirituels, qui entraîneront de fréquentes confessions et communions; enfin, en apportant dans le ministère évangélique le même zèle, la même méthode d'enseigner et de prêcher que nous avons résolu de porter dans les Indes.

Parmi les personnes de cette opinion, je remarque surtout le confesseur et l'aumônier de Sa Majesté; l'un et l'autre sont cause que le roi nous retient ici, dans l'espoir que nous y ferons une plus abondante moisson.

D'autres pensent autrement, et parlent avec enthousiasme de nos succès futurs dans les Indes; parmi les personnes qui pensent ainsi, on remarque généralement celles qui ont habité ces pays plusieurs années; ils sont tous d'accord que ces nations sont très bien disposées pour recevoir la lumière de l'Évangile, si elles avoient pour apôtres et pour guides des hommes tels que nous, c'est-à-dire dont la conduite seroit totalement à l'abri de tout soupçon d'avarice. Si nous portons dans ces contrées cet esprit de mortification, ce renoncement absolu aux commodités de la vie, ce désintéressement parfait dont nous donnons ici le modèle, nul doute, disent-ils, qu'en deux ou trois ans nous aurons fait la conquête de deux ou trois royaumes; que ces peuples seront d'autant plus empressés à suivre la lumière de l'Évangile, qu'ils verront clairement que nous ne sommes mus par aucun motif humain, mais par le seul désir de conquérir leurs âmes.

Ces assurances données par des hommes qui connoissent la situation morale de ces contrées, et qui, comme je l'ai dit, y ont passé plusieurs années de leur vie, m'animent du plus vif espoir que j'y ferai une abondante récolte qui tournera à la gloire de Dieu, notre souverain maître.

8. Nous nous donnons beaucoup de mouvement pour nous agréger des prêtres qui veuillent venir partager nos travaux, dans le seul but d'obéir à la voix de Dieu et de lui conquérir des âmes. Nous ne croyons pas pour le moment pouvoir travailler plus efficacement à la gloire de Dieu qu'en nous adjoignant de tels compagnons; car si nous pouvions former un noyau seulement de douze prêtres qui voulussent entrer sincèrement dans les vues et les desseins de notre Société, il est hors de doute que notre succès seroit complet. Déjà nous en avons rencontré quelques-uns, entre autres, un que nous avons autrefois connu à Paris, et qui nous a promis de nous suivre et de marcher jusqu'à la mort dans la voie et les conseils de notre Société. Nous le tenons pour assuré; il nous a donné des preuves et des gages de sa constante résolution. Il en est un autre, qui est sous-diacre, qui sous peu sera prêtre, qui s'est présenté lui-même dans un parfait dévouement. Outre cela, un docteur en médecine, que nous avons autrefois intimement connu à Paris, nous a promis de faire avec nous le voyage des Indes, et de n'y exercer la médecine que pour nous seconder et pour étendre le royaume de Jésus-Christ, sans aucune rétribution temporelle.

Dans le choix que nous faisons de nos sujets, nous exigeons surtout un désintéressement absolu, non seulement réel, mais hors de tout soupçon, de manière que personne ne puisse trouver, soit dans nous, soit

dans nos amis, le plus léger motif de croire que nous sommes poussés et entraînés par des vues plus temporelles que spirituelles.

9. Sa Majesté a proposé à Mgr l'évêque, qui nous est très dévoué, et à son confesseur, la question s'il ne conviendrait pas de nous employer à la prédication dans les églises. Nous avons différé de quelques jours de nous rendre à leurs vœux, ne voulant débiter que par des fonctions moins éclatantes; en conséquence nous nous sommes retenus, et nous n'avons manifesté aucun empressement pour la prédication, afin d'exciter davantage dans ceux qui nous connoissent le désir d'entendre nos sermons.

Sa Majesté nous fit un jour appeler, et dans la conversation, elle nous témoigna le plaisir que nous lui ferions, si nous nous livrions à la prédication; nous avons saisi avec empressement cette proposition, non seulement parce que cela lui étoit agréable, mais parce que nous espérons qu'avec le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ notre travail ne sera pas infructueux. Nous commencerons donc de dimanche prochain en huit; la bienveillance des habitants de cette ville, dont nous sommes l'objet, nous promet un succès d'autant plus heureux, que nous ne cessons de prier le Seigneur qu'il daigne augmenter la foi de ceux qui mettent en nous quelque confiance. Nous espérons que cette heureuse opinion sera une occasion dont le Seigneur se servira dans sa suprême bonté (c'est notre unique espoir), pour répandre sur nous les trésors de sa science et de sa grace; si ce n'est pas pour nous, ce sera du moins en faveur de ce peuple qui vient au devant de nous avec tant de confiance et d'espérance, pour que nous le consolions et lui apprenions ce qui est ou utile ou nécessaire pour son salut.



Je vous salue tous, mes très chers frères en Jésus-Christ.

FRANÇOIS.

---

## LETTRE IV.

AU P. MAITRE IGNACE , A ROME.

Lisbonne , 26 juillet (1).

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous soient toujours en aide et assistance. Ainsi soit-il.

1. Depuis que je vous ai eu rendu un compte très étendu de tout ce qui se passoit ici , de nouveaux incidents se sont présentés , et je viens vous en faire part.

Si le bref qui concerne notre Société est expédié , envoyez-en ici , je vous prie , un exemplaire ; car Sa Majesté et tous nos amis l'attendent avec impatience , ainsi que l'arrêt que les tribunaux de Rome ont prononcé en notre faveur (2). Le roi désire aussi prendre connoissance de nos exercices ; si vous jugez à propos de lui en adresser un exemplaire correct , vous lui ferez beaucoup de plaisir ; car , je vous le répète , ce grand prince porte à toute notre Société une telle affection , que nous ne pouvons trop nous empresser de lui en témoigner notre reconnoissance.

J'ai reçu de vous deux lettres , toutes deux fort courtes ; l'une sous la date du 8 janvier , l'autre sous celle du 1<sup>er</sup> mai.

(1) Dans l'autographe , l'année et la signature ont été déchirées.

(2) Voyez la Notice , n° 21.

Ce seroit un grand plaisir pour M. le légat de recevoir une lettre de votre main. Vous ne sauriez croire avec quel soin scrupuleux il conserve celle qu'il reçut de vous pendant son voyage à Rome. Si vous ne pouvez lui écrire vous-même, faites en sorte que nous puissions lui montrer celles que nous écrit Strada.

2. Dans ce moment nous nous disposons à donner les exercices à deux licenciés en théologie, dont l'un est un célèbre prédicateur, et l'autre est gouverneur du frère de Sa Majesté, l'infant dom Henri. Nous les faisons désirer aux personnes de distinction, persuadés que plus elles en auront eu envie, plus elles en retireront de profit. Nous avons à louer le Seigneur notre Dieu, à la vue de tant de personnes qui fréquentent le tribunal de la pénitence et la sainte table.

3. Décidez quel parti vous voulez prendre à l'égard de François Strada; si vous voulez l'envoyer à l'académie de Coïmbre; il y trouvera, ainsi que les autres, tous les secours nécessaires pour les études, autant qu'on peut en juger par ceux qui y sont actuellement, et qui sont très portés à la piété et au bien; ce qui nous fait croire que sous peu nous aurons un collège dans cette université.

Quand le moment sera venu, nous nous concerterons avec Sa Majesté pour l'établissement d'un pensionnat pour les écoliers. Pour cela il seroit bien nécessaire que vous nous donnassiez vos instructions sur la forme de cette institution et sur la manière de nous y prendre, soit pour ce qui regarde celui qui sera à la tête de cette congrégation, soit pour la règle que devront suivre les agrégés, afin qu'ils *croissent plus en sagesse qu'en science*. Cela est nécessaire pour que nous puissions, lorsque le moment sera venu d'en entretenir Sa Majesté, lui soumettre tout de suite la règle que nous

nous proposons de faire observer à ceux qui fréquenteront nos collèges. Sur tout cela je désirerois recevoir de vous d'amples instructions.

Jusqu'ici je ne prévois aucun obstacle à l'établissement de nos collèges, et encore moins de nos maisons professes. Les habitants de cette ville se hâteroient de nous construire des maisons, s'ils avoient des sujets à loger.

4. Mgr l'évêque, qui nous est très dévoué, nous a fait connoître que le roi n'a point encore décidé s'il nous enverroit dans les Indes, parce qu'il lui semble que nous servirions aussi bien le Seigneur ici que là-bas. Deux prélats ont insisté sur la nécessité de notre départ, fondés sur le motif que nous ne manquerions pas de convertir quelques rois. Quant à nous, nous nous occupons de nous adjoindre des collaborateurs, et j'espère que nous n'en manquerons pas, pourvu que cela s'éclaircisse. Si nous fixons ici notre séjour, nous y fonderons quelques maisons, et nous trouverons plus facilement des sujets pour rester ici que pour nous suivre au delà des mers. Si cependant nous partions et si Dieu nous accorderoit quelques années de vie, avec son aide, nous formerions quelques établissements entre les Indes et l'Éthiopie.

5. Si le bref qui concerne notre Société n'est point encore expédié, faites en sorte, je vous prie, qu'il contienne la faculté d'établir des maisons professes chez les infidèles. Au reste, soit que nous dussions nous fixer ici, soit que nous dussions mettre à la voile pour les rives du Gange, au nom de l'amour et de l'obéissance que je vous ai voués en Notre-Seigneur Jésus-Christ, faites-moi connoître le mode que je dois observer dans la réception des sujets, et cela très au long. Vous connoissez parfaitement la foiblesse de mon intelligence

si vous ne venez pas au secours de mon impérite dans les affaires de ce monde, elle nous fera perdre l'occasion d'étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le moindre fils de votre charité en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

## LETTRE V.

AU DOCTEUR MARTIN ASPILCUETTE (1).

Lisbonne, 28 septembre 1540.

Mon très respectable Docteur,

1. Depuis que je suis en cette ville, j'ai reçu de vous deux lettres *pleines d'amour et de bienveillance*. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'amour vous a inspiré de m'écrire, daigne vous récompenser de votre charité à mon égard, puisque, quelle que soit ma bonne volonté, je ne puis m'acquitter par moi-même, ni assez reconnoître combien mon peu de mérite et mon exigüité sont au dessous de votre tendresse à mon égard; la clémence du Seigneur, source de toute grace, même de celle *de se connoître soi-même*, m'a fait comprendre combien *je suis inutile en tout*; après avoir fait moi-même d'inutiles efforts pour soulager mes désirs, j'ai mis toute ma confiance et mon espérance dans le Seigneur, et j'ai aussitôt été consolé en songeant que la puissance de Dieu peut satisfaire largement à l'étendue de ma dette envers vous et envers tant d'autres.

(1) Voyez la Notice, n° 34.

2. Vous désirez connoître ma position et surtout mon genre de vie; ah ! plutôt à Dieu que cette communication pût opérer entre nous des rapports plus intimes ! Personne , au reste , n'est plus disposé que moi à vous faire part de tout ce que vous désirez savoir.

Je ne désespère pas que le Seigneur notre Dieu ajoutera aux innombrables bienfaits dont il me comble chaque jour , celui de vous voir encore une fois en cette vie , et de m'entretenir avec vous avant mon départ pour les grandes Indes. C'est alors que , de vive voix , je satisferai complètement à toutes les questions que vous me faites dans votre lettre ; car il en est plusieurs auxquelles je ne puis aisément satisfaire par écrit. Quant à ce que vous me dites , à l'égard de notre Institut , que chacun en raisonne beaucoup , et à sa manière , je n'ai à vous répondre autre chose pour le moment , sinon que les jugements des hommes , surtout de ceux qui jugent sans comprendre , nous inquiètent fort peu.

3. Le porteur de la présente est don Blaise Lopez , qui désire être admis au nombre de vos disciples. Je l'aime d'un vif et sincère retour ; et c'est pourquoi je vous prie , si mes prières ont sur vous quelque empire , comme votre bienveillance ne me permet pas d'en douter ; je vous prie , dis-je , d'agréer à ma recommandation le sujet que je vous présente , qui ne soupire qu'après l'heureux moment de vous obéir comme à son patron , et de vous servir comme son maître. Admettez-le , je vous prie , dans votre savante école ; en cela vous ferez une œuvre , non seulement agréable à Dieu , mais encore digne de vous , et pour laquelle je vous aurai la plus vive reconnoissance. Vous m'obligerez infiniment , je vous le répète , si vous daignez prendre sous votre protection , et diriger dans ses études ce jeune homme , qui est décidé à consacrer sa jeunesse aux sciences dans lesquelles vous excellez.

Quelles actions de grâces ne devez-vous pas au Père des lumières, qui a daigné vous combler de si vastes connoissances, non seulement pour votre seul et unique profit, mais pour celui de plusieurs ! Que le Seigneur notre Dieu nous prenne l'un et l'autre sous sa constante protection !

Je suis et je serai toujours tout à vous, en Jésus-Christ.

FRANÇOIS DE XAVIER.

## LETTRE VI.

AUX PP. IGNACE DE LOYOLA ET PIERRE CODACE, A ROME.

Lisbonne, 22 octobre 1540.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous soient toujours en aide et protection. Ainsi soit-il.

1. C'est à la hâte que je suis contraint de vous tracer ces lignes, car le courier est sur son départ. Ainsi, contentez-vous du peu que je vais écrire. Nous nous portons bien, et notre nombre s'accroît. Nous sommes déjà six ; je les ai tous connus à Paris, excepté Paul et Emmanuel de Santa-Clara. Il a plu au Seigneur de seconder nos vœux et nos efforts en nous associant ces ouvriers pour célébrer son nom au milieu des nations infidèles.

2. C'est à vos prières que nous sommes redevables des bénédictions que le Ciel daigne répandre sur notre ministère, dont les fruits surpassent de beaucoup nos facultés, notre science et notre intelligence. Nous sommes

assiégés au tribunal de la pénitence d'une si grande quantité de monde, parmi lesquels nous comptons des personnages éminents en dignité, qu'à peine pouvons-nous suffire à tous. Son Altesse le prince Henri, grand-maître de l'inquisition de ce royaume, et frère de Sa Majesté, nous a souvent priés de prendre soin de ceux qui sont dans les prisons de ce tribunal. Nous les visitons tous les jours, et nous cherchons à leur faire comprendre l'étendue du bienfait que le Ciel leur a accordé, en les plaçant ainsi dans la nécessité de s'exercer dans la pratique de la pénitence. Nous leur faisons, une fois par jour, une instruction commune ; nous leur mettons en main les exercices de la première semaine, où ils puisent beaucoup de consolations, et d'où ils tirent un grand fruit.

Il en est plusieurs qui reconnoissent, nous disent-ils, l'insigne faveur dont Dieu les a gratifiés par notre ministère, en leur faisant connoître tant de choses nécessaires au salut de leur ame.

3. Il y a quelques jours que nous vous fîmes passer les dépêches de Sa Majesté à la cour de Rome et à son ambassadeur, à qui il recommande nos intérêts comme ceux de sa couronne. Pour obtenir ici, en cour, de pareilles lettres de recommandation, nous n'avons plus besoin d'intermédiaire, nous pouvons désormais nous suffire à nous-mêmes. Encore aujourd'hui, Sa Majesté eût écrit à Sa Sainteté et à Son Eminence le cardinal des Quatre-Couronnés, et à d'autres dont le crédit pourrait nous être utile, même nécessaire, si la mort du prince Édouard, son frère, n'eût rempli son palais du deuil le plus profond. Sa Majesté est accablée et presque écrasée sous le poids de la douleur ; les portes du palais sont fermées ; toutes les affaires sont suspendues. Il faut laisser au temps le soin de cicatrizer une plaie si

profonde. Dans quelques jours, nous pourrions solliciter de Sa Majesté les lettres pour toutes les personnes que vous nous indiquerez.

4. Parmi ceux qui ont fait leurs études à Paris, et qui sont entrés dans notre Société, se trouve maître Gonsalve Médérés; il n'est point encore dans les ordres. Je vous prie, au nom de la charité en Jésus-Christ, d'obtenir et de nous envoyer un rescrit du Saint-Père, pour le dispenser des interstices canoniques, et lui permettre de prendre, en trois jours de fête, les degrés ecclésiastiques et la prêtrise avant que nous ne mettions à la voile.

Il est encore essentiel de solliciter un privilège en faveur de six ecclésiastiques à notre choix, pour l'usage du nouveau bréviaire. Cela nous donneroit plus de facilité pour déterminer quelques-uns à nous suivre au delà des mers. Mais, au nom de ce que la charité en Jésus-Christ a de plus pressant, nous vous conjurons de presser l'expédition du bref qui doit nous accompagner, car le moment de partir est venu. J'ai l'espoir le plus ferme que notre voyage sera couronné du plus heureux succès.

5. Faites-nous savoir au plus tôt quel parti nous devons prendre à l'égard de ceux qui sont allés à Paris pour leurs études, ou qui doivent y aller.

Répondez-nous clairement sur ce que je vous ai écrit relativement à Strada, et au projet d'élever un collège près de l'université de Coïmbre; car, pour son exécution, nous avons l'assentiment et le crédit des personnes notables du pays, et la caisse des maisons riches nous est ouverte. Instruisez-nous donc au plus tôt de vos intentions, pour que nous nous hâtions de les accomplir à la plus grande gloire de Dieu.

Le postillon m'arrache le papier sous la plume, en pestant contre le retard que je lui fais éprouver. Ainsi,



regardez tout ce que je viens d'écrire comme une lettre qui m'est commune avec maître Simon ; sa signature nous tiendra lieu de cachet.

Signé au nom de tous les deux,      Maître SIMON.

## LETTRE VII.

AU DOCTEUR MARTIN ASPILCUETTE.

Lisbonne, 4 novembre 1540.

1. Votre lettre datée du 15 octobre m'a fait un plaisir infini, et m'a rempli de consolation. Rien au monde ne pouvoit me récréer comme cette lecture, après laquelle j'avois si long-temps soupiré. Maintenant que je connois le but, aussi louable que pieux de vos travaux et de vos occupations, celui d'instruire ceux qui ne cherchent dans les sciences que le moyen de servir uniquement Dieu, je n'ai plus pour vous cette pitié que j'aurois eue, si j'eusse pensé que vous ne regardiez pas ces éminentes qualités, dont il a plu au Seigneur de vous douer, comme un dépôt dont, à l'exemple du bon serviteur, vous devez rendre compte. Je ne vous plains plus, parce que je sais qu'une récompense, bien supérieure aux peines que vous vous serez données, vous attend, et que celui-là qui aura été fidèle sera élevé en dignité : *Quando super multa erit constitutus, qui in modico fuit fidelis* (1).

Si quelquefois dans vos leçons un travail extraor-

(1) Luc. XIX. 17.

dinaire se présente, cette pensée, que vous n'avez pas toujours fait tout ce qu'exigeoit de vous l'étendue des moyens que la providence vous avoit départis, doit redoubler vos forces et vous exciter au travail; et il est bien doux pour moi, qui prends tant d'intérêt à ce qui vous regarde, de songer que c'est ainsi que vous acquittez vos dettes, et que vous n'en laissez pas le soin à vos héritiers; car, combien y en a-t-il qui paient dans l'autre monde, pour s'être reposés trop légèrement sur des exécuteurs testamentaires? Ah! *qu'il est affreux de tomber entre les mains du Dieu vivant* (1), surtout pour lui rendre compte de son administration!

2. Fasse le Ciel, qui vous a départi si libéralement tant de connoissances, que vous puissiez égaler sa prodigalité dans la distribution que vous en faites à ceux qui ne viennent à vous que dans le désir de servir le Seigneur et Maître de toute chose, et dans l'unique vue de sa plus grande gloire. C'est alors que le Seigneur, l'Auteur de toute justice (et cela sera ainsi, mon cher et savant Docteur), *nous fera participer ensemble aux mêmes consolations, comme nous aurons ici-bas participé aux mêmes travaux* (2).

Je renvoie à notre première entrevue tout ce qui me reste à vous dire; et pour répondre à l'affection que vous me témoignez dans votre lettre, je suis contraint d'ajouter que je ne vous parle pas de mon attachement pour vous: le Seigneur, qui seul scrute nos cœurs, sait combien vous m'êtes cher. Adieu, aimable Docteur, et continuez de m'aimer comme vous le faites.

Votre humble serviteur dans le Seigneur,

FRANÇOIS.

(1) Ad. Hébr. X. 31.

(2) Ad. Corinth. 2. I. 7.

---

## LETTRE VIII.

A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.

Lisbonne, 19 mars 1541.

1. Les nouvelles les plus heureuses de la santé d'une mère ne font pas plus de plaisir à des enfants bien nés, que ne m'en ont fait celles que j'attendois de vous avec tant d'empressement ; elles m'ont enfin appris la situation florissante de toute la Société. Je sais maintenant à quelles saintes et pieuses occupations vous vous livrez, quels établissements, soit spirituels, soit matériels, vous projetez et vous fondez, dans l'intérêt présent et futur, de manière que, également pourvus de tout ce qui est nécessaire pour travailler à la vigne du Seigneur, nos successeurs puissent atteindre le but que nous nous sommes proposé en mettant toute notre confiance en lui. Ah ! Puissé-je, *quoique absent de corps et plus présent d'esprit que jamais* (1), puisse-je vous imiter dans la route qu'il m'a tracée à son service !

2. Quant à ce qui se passe ici, voici ce qu'il vous importe de savoir : c'est que Sa Majesté approuve extrêmement notre manière d'agir, et que l'expérience lui a montré quel fruit il y a à espérer de notre ministère pour l'avenir, s'il parvient à multiplier les ouvriers. C'est pourquoi il a résolu de fonder un collège, qui seroit en même temps une maison de la Compagnie de Jésus.

(1) Ad Corinth. 1. V. 3.

Pour cela, trois d'entre nous restent ici, maître Simon, maître Gonzale, et un autre prêtre, savant canoniste. Tous les jours il se présente de nouveaux sujets. Ce n'est point ici un projet en l'air, comme on dit, mais c'est un plan fixé et arrêté. Chaque fois que nous avons abordé Sa Majesté, elle nous a témoigné à ce sujet sa ferme détermination, sans qu'il y eût de notre part, ou de celle de nos amis la plus légère instigation. C'est donc de son propre mouvement qu'elle s'est décidée à construire ces établissements, et c'est Évora qu'elle a choisie pour notre séjour.

Je crois qu'elle demandera à Sa Sainteté un ou deux sujets de notre Compagnie, pour seconder maître Simon dans les commencements. La bienveillance de ce souverain, le meilleur de tous les princes envers notre Société, dont il désire l'accroissement autant qu'aucun de nous, exige de notre part une grande reconnoissance. Rien ne le fait agir que l'amour du bien et le zèle pour la propagation de la foi. C'est pourquoi nous lui devons en retour un dévouement parfait en vue de Dieu ; c'est ainsi que nous pouvons répondre à une bienveillance sans bornes, qui ne se renferme pas dans une oiseuse destination, mais qui pourvoit soigneusement et libéralement à tous nos besoins. Si nous ne répondions pas à d'aussi éminentes obligations, si, dis-je, dans nos prières journalières et le saint sacrifice de la messe, nous ne nous efforcions pas, autant que nous le pouvons et que notre foiblesse peut le permettre, de correspondre aux services insignes de ceux qui secondent de tous leurs efforts notre zèle pour la gloire de Dieu, nous serions coupables de la plus noire et de la plus honteuse ingratitude ; nous serions indignes de la vie, si un seul jour de notre existence nous surprenoit à être, dans notre dévouement, au dessous de la mémoire du

roi de Portugal , notre bienfaiteur et notre protecteur.

Paul (1), un autre Portugais (2) et moi, nous nous embarquerons cette semaine pour les Indes. Nous sommes animés de la plus vive espérance d'y faire , au profit de l'Église, des plus riches moissons, avec le secours du Seigneur notre Dieu. Cet espoir est fondé sur le rapport d'hommes probes, qui ont long-temps habité les Indes, qui ont vu de leurs propres yeux l'état des choses, et qui connoissent les heureuses dispositions de ces nations à recevoir les lumières de l'Évangile.

3. Nous partons, comblés des faveurs de Sa Majesté, avec le vice-roi qu'elle envoie cette année dans les Indes, à qui elle nous a spécialement recommandés ; nous partons sur le même vaisseau que lui. Cet officier nous porte tant d'affection, qu'il s'est chargé de tous les soins de notre navigation, qu'il s'est réservé à lui seul le souci de pourvoir à nos besoins. C'est sa table qu'il veut que nous acceptions. Ce que je vous dis ici est bien moins pour faire étalage d'un honneur ou d'un avantage qui puisse nous flatter, et dont certes nous nous passerions volontiers, que pour vous faire comprendre quel secours nous espérons recueillir de l'affection de ce grand dignitaire, dans le but que nous nous proposons, auquel nous aspirons avec tant d'ardeur, celui de la conversion des infidèles, afin que, dans votre zèle pour la plus grande gloire de Dieu, vous vous réjouissiez avec nous, que vous nous félicitez de l'insigne bonheur que nous avons d'aller porter le nom de Jésus-Christ devant les rois des nations, qui déjà redoutent et vénèrent, dans la personne de ce magistrat, l'autorité du roi de Portugal.

(1) Paul de Camerte. Voyez la Notice, n° 35.

(2) François Mançilla. Voyez la Notice, n° 35.

4. Nos espérances sont encore fondées sur la connoissance intime que nous avons, soit par nous-mêmes, soit par d'autres, des sentiments, des mœurs, des qualités et des goûts de ce premier représentant de Sa Majesté royale.

D'abord il arrivera avec nous, enveloppé de cette considération que donnent de vastes connoissances et une longue expérience dans les affaires du pays où il a habité plusieurs années, et où il a laissé la réputation d'une intégrité parfaite. Au jugement de tous les courtisans, dont vous connoissez la perspicacité et la subtilité, lorsqu'il s'agit d'éplucher la vie d'un personnage, il passe pour l'homme probe par excellence. Selon quelques-uns, il est attendu avec autant d'empressement par les naturels du pays que par ceux de notre nation.

Il y a trois jours que, dans une entrevue familière, don Martin Alphonse de Sosa, car tel est son nom, me disoit qu'il existe dans ces contrées une île, toute peuplée de païens, absolument étrangère aux juifs et aux musulmans, et où il espéroit que l'Évangile feroit de rapides et solides progrès; qu'en se rappelant les observations qu'il avoit faites sur les lieux, il ne doutoit pas que le roi et, à son exemple, toute la nation ne fussent très disposés à embrasser solennellement la religion chrétienne.

5. Ce qui rend encore nos succès probables aux yeux des hommes prudents, c'est la connoissance intime qu'ils ont maintenant de nos mœurs et de notre ministère, dont ils ont sous les yeux des exemples sensibles. Quant à nous, nonobstant le sentiment intime de notre *pauvreté*, de notre foiblesse, sans nous reposer sur de vaines conjectures, sur des désirs frivoles, nous espérons que le Seigneur prendra pitié du triste aveuglement de ces nations dénuées de tout moyen de salut, et qu'il dai-

gnera agréer le ministère et le dévouement de ses foibles et inutiles serviteurs, pour appeler à la lumière tant de nations qui, dans leur ignorance, n'adressent leurs vœux qu'aux démons. C'est là, pour mettre devant vous notre ame à nu, c'est là, c'est en ce secours du Ciel que repose toute notre confiance dans une entreprise d'une si haute importance. Voilà ce qui nous anime, ce qui nous encourage; voilà la base de l'espoir où nous sommes, que nos efforts, excités par le seul amour de Dieu, par notre seul dévouement à son service, dans la seule vue de lui plaire, seront couronnés d'un heureux succès, si nous parvenons à arracher à l'empire des ténèbres, et à amener à la connoissance de la vraie foi, de la vraie religion, les plus malheureux mortels.

6. Ah ! nous vous conjurons par tout ce que les liens qui nous unissent peuvent avoir de plus sacré, de nous écrire à vos moments de loisir, et le plutôt, et le plus souvent et le plus longuement que vous pourrez; vos lettres nous parviendront par les vaisseaux qui partiront de Lisbonne au mois de mars prochain. Nous vous prions, nous vous supplions d'entrer dans les plus petits détails quant à ce qu'il vous plaira de nous prescrire sur la conduite que nous devons tenir, sur les précautions que nous devons prendre au milieu des nations infidèles; car, quoique nous ne doutions pas que l'expérience elle-même pourra venir à notre secours, cependant ce n'est que dans vos avis et vos conseils que nous espérons entendre la volonté du Ciel, dans toute la direction de notre entreprise, bien persuadés que le Seigneur vous inspirera ce que nous aurons à faire, et comment il faudra le faire; qu'il se servira avec nous des mêmes interprètes dont il s'est servi jusqu'à ce jour pour nous manifester ses desseins, sa volonté, sur notre conduite et sur notre genre de vie.

Mais le motif le plus urgent de mon instante prière, c'est la crainte d'être exposé au danger que courent souvent ceux qui, sans égard aux lieux, aux temps, à leur position, dédaignant, par un excès de confiance en leurs lumières, de consulter les autres dans leurs doutes, et négligeant de recueillir les avis des sages, méritent d'être privés des graces et de cet esprit prophétique dont le Seigneur les auroit gratifiés s'ils eussent abaissé leur esprit, leur jugement en face de leur ignorance et de leur foiblesse, en recourant aux avis et aux conseils de ceux surtout dont Dieu a coutume de se servir pour nous manifester sa volonté dans le service qu'il exige de nous.

7. Nous vous prions donc, nous vous conjurons encore, au nom du Seigneur, nous vous supplions, par les liens étroits qui nous unissent en Jésus-Christ, d'être exacts, fréquents, et même prolixes, dans vos avis, dans vos ordres, dans vos instructions, pour que nous sachions de point en point ce que doivent suivre, faire, éviter ceux qui, comme nous, désirent ardemment travailler au salut des ames, en se conformant à la volonté de Dieu, que nous sommes sûrs de reconnoître dans vos avis et dans vos ordres. Il est hors de doute que vos prières ne viennent au secours de notre foiblesse dans l'exécution de tout ce qu'il vous plaira de nous prescrire; nous les implorons de vous tous en particulier, outre celles que la règle prescrit; car, si nous considérons les dangers imminents auxquels une longue navigation, la fréquentation habituelle des nations païennes infectées de tous les vices, vont exposer notre foiblesse, notre tiédeur, notre ignorance; nous devons trembler, si dans cette lutte nous ne nous sentons soutenus par des secours plus abondants et plus efficaces.

Les lettres qu'aussitôt après notre arrivée, nous vous



écrivons par les premiers vaisseaux , seront très circonstanciées ; et nous vous enverrons toujours la copie de celles que nous devons adresser au roi de Portugal , pour nous conformer à ses ordres ; car cet excellent prince , dans notre dernière entrevue , nous a recommandé , au nom de Dieu et de notre amour en son saint nom , de l'instruire exactement et très au long de la disposition des nations infidèles à recevoir l'Évangile ; il nous a témoigné combien il étoit touché et affecté de leur triste sort , et le désir qu'il avoit de mettre un terme aux offenses que Dieu reçoit chaque jour des créatures qu'il a formées et rachetées à un si grand prix.

Tel est son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des ames ; aussi chaque jour je me sens porté à rendre au ciel des actions de grâces infinies de ce qu'il m'a fait connoître un prince si puissant et si pénétré des choses divines. Je vous assure que si je n'étois pas soutenu du témoignage de mes sens , j'aurois peine à croire qu'au faite des grandeurs du siècle , au sein agité d'une grande cour , on pût rencontrer un cœur si éclairé et si plein de charité. Puisse le Ciel augmenter en lui ses dons , ajouter des années à ses années , puisqu'il les emploie si heureusement , et qu'il est si utile et si nécessaire à son peuple !

8. En voilà assez sur sa personne ; parlons maintenant de sa cour. Elle ne peut mieux se comparer qu'à une communauté régulière. Le nombre de ceux qui , tous les huit jours , fréquentent habituellement la sainte table , est si grand , que nous ne cessons d'en louer et d'en remercier Dieu. Nous sommes tellement occupés au tribunal de la pénitence , que si nous étions doubles en nombre , nous n'aurions encore aucun moment de loisir : ce travail nous prend toute la journée et une partie de la nuit , quoique cependant nous n'admettions que les personnes de la cour.

Pendant le dernier séjour du roi à Almarini, je me rappelle avoir remarqué à cette occasion l'étonnement de tous les étrangers qui affluèrent alors autour du prince. Ce spectacle, au milieu d'une cour, étoit nouveau pour eux ; ils étoient frappés d'une espèce de stupeur à la vue de tous ces courtisans qui approchoient si dévotement de la sainte table tous les dimanches et surtout les fêtes. Entraînés par cet exemple, plusieurs d'entre eux approchèrent des sacrements. S'il y avoit un nombre de confesseurs proportionné à l'affluence de ceux qui, dans ces occasions, se rendent autour du prince, on ne verroit presque personne se présenter devant lui, sans auparavant avoir mis ordre à sa conscience ; car beaucoup de gens qui désireroient le faire, ne peuvent nous aborder, quoique, comme je vous l'ai dit, nous nous épargnions si peu, que notre assiduité au confessionnal nous dérobe tous les instants que nous pourrions donner à la prédication. D'ailleurs, nous croyons plus conforme à notre Institut de vaquer plutôt au tribunal de la pénitence qu'à la prédication, parce que les prédicateurs ne manquent pas ici, et que les bons confesseurs y sont très rares. Voilà ce qui nous a déterminés à laisser aux autres la chaire, et à prendre pour nous le confessionnal.

9. Il ne nous reste plus rien à vous dire, sinon qu'au moment de partir nous adressons au Ciel les vœux les plus ardents pour qu'il daigne nous réunir dans une vie meilleure avec vous, vous dont nous ne nous séparons que pour lui et par lui ; car, dans cette vie-ci, il est difficile d'espérer de nous revoir jamais, si l'on considère la prodigieuse distance qui va désormais nous séparer, l'immense travail qui va désormais absorber nos pensées et nos facultés, et qui nous ôtera infailliblement tout désir de courir à de nouvelles conquêtes, et de chercher de plus riches moissons.

Que celui donc d'entre nous qui le premier parviendra à la vie éternelle, et n'y trouvera pas le frère qu'il aime dans le Seigneur, n'oublie pas de prier Jésus-Christ, notre roi, pour qu'il l'associe à sa gloire, ainsi que nous tous.

Adieu à tous mes amis en Jésus-Christ.

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE IX (1).

AUX PP. JAY ET LAYNEZ.

Lisbonne, 15 avril 1541.

1. Quant à ce qui concerne Sa Majesté et la collecte des aumônes pour fonder notre maison, j'écris à Pierre Codace ce qu'il doit faire. Je ne crois pas qu'on dût s'en occuper ce printemps, dans un moment où une terrible guerre va éclater en Afrique; car toutes les nouvelles s'accordent à dire que les possessions portugaises sont menacées d'une invasion prochaine des Maures.

2. Dans un moment plus opportun il faudra se ménager les bons offices des cardinaux qui sont en crédit auprès du roi, pour qu'ils daignent lui faire entendre quelle utilité il retireroit d'un pareil établissement fondé aux dépens du trésor public. Je crois que parmi ces prélats il faut surtout compter le cardinal de Carpa, si j'en augure d'après l'intimité qui existe entre don Pètre et Son Éminence.

(1) Dans l'original conservé à Pont-à-Mousson, le commencement de cette lettre a été perdu.

Des lettres de recommandation de ce cardinal, de celui des Quatre-Couronnés et des autres dont le crédit vous est connu, seront d'un puissant secours.

Si par quelque motif ils se refusoient d'entretenir incontinent Sa Majesté de cet objet, je pense qu'on les détermineroit facilement, surtout le cardinal de Carpa, à s'en ouvrir avec don Pètré, en le priant de traiter cette affaire avec le roi, et de prendre sur lui le soin de cette bonne œuvre.

Si l'ambassadeur qui est à Rome étoit bien disposé en notre faveur, ce seroit le cas d'en obtenir des lettres qui exposeroient au roi le besoin que nous avons à Rome de son appui.

3. N'oubliez pas d'écrire à don Pètré Mascarégnas ; car je ne puis vous peindre le plaisir qu'il éprouve à la réception de vos lettres. Soyez sûr qu'il vous aime beaucoup *dans le Seigneur* ; il conserve précieusement toutes vos lettres, il les lit, relit lentement, avec un plaisir, une satisfaction qui brillent sur sa figure. D'après cela, en voyant son affection pour vous, je me sens forcé de lui vouer un attachement éternel.

Nous croyons ici, sauf meilleur avis, qu'il seroit expédient d'écrire à Sa Majesté pour la remercier de l'intention qu'elle a manifestée de nous ouvrir un collège et de nous fonder une maison ; car l'étiquette de cette cour exige ces formalités pour la réussite des affaires, et je suis convaincu, d'après les entretiens que j'ai eus avec don Pètré, qu'une lettre écrite dans cette vue seroit très agréable à Sa Majesté. Il faudroit lui dire que c'est par nous que vous êtes instruits du généreux dessein qu'elle a conçu d'élever un collège et de nous construire une maison. Ce sera, comme on dit, un coup d'éperon dans le flanc du coursier, et cela contribuera puissamment à lever tous les obstacles et à abrégér les

délais. Au reste ce que je vous dis n'est pas à dédaigner ; car tenez pour certain que toutes les lettres que vous écrirez ici dans cette vue, courront de main en main , et seront lues de beaucoup de monde.

4. J'ai encore à vous parler de François Mansilla (1). Il n'est engagé dans aucun des ordres sacrés ; mais il est aux Indes un évêque qui ne fera pas difficulté, je l'espère, d'y admettre cet homme plus recommandable par son zèle, sa bonté, sa simplicité, que par sa science, et si don Paul ne lui communiquoit pas une partie de son savoir, il seroit fort à craindre qu'il ne succombât à un examen tel que celui que l'on fait subir à ceux qui se présentent à l'ordination. Le cas arrivant, tous mes projets seroient dérangés. Il désireroit, à tout événement, que vous lui obtinssiez en cour de Rome un bref qui le dispensât des examens, et surtout de l'appareil qui les accompagne, et qui lui permît de prendre les trois ordres majeurs, *extra tempora*, en trois jours de fête, au titre de *paupertatis voluntariæ et sufficientissimæ simplicitatis*. On peut alléguer en sa faveur qu'il porte en bonté et en une sainte simplicité ce qui lui manque en science. S'il eût été lié avec Bobadilla aussi bien qu'il l'a été avec Cacérézius, il eût peut-être puisé dans un commerce journalier avec le premier autant de science qu'il en a peu pris avec le second, et nous n'aurions pas aujourd'hui à lutter avec ces difficultés, et à le faire étudier au moment où il faut voguer à pleines voiles sur les abymes de l'Écriture sainte.

C'est pourquoi il sollicite, de concert avec don Paul, cette insigne faveur du Saint-Père, pour être à même de sauver une ame du purgatoire chaque fois qu'ils monteront l'un et l'autre à l'autel.

(1) Ici, François Xavier sollicite une faveur dont il se repentira par la suite. Voyez lettre cxiv, n° 5.

5. Les messes que nous avons célébrées depuis notre départ de Rome jusqu'à ce jour, pour le repos de l'ame du cardinal Guidiccioni (1), s'élèvent à deux cent cinquante; nous acquitterons les autres, s'il plaît à Dieu, à notre arrivée dans les Indes. Au reste, lorsque je songe aux consolations que j'ai éprouvées toutes les fois que j'ai offert le saint sacrifice pour ce vénérable prince de l'Église, je me sens porté à en faire commémoraison tout autant de fois que la Providence me permettra de monter à l'autel.

6. Nous désirons ardemment savoir si, depuis que notre règle est confirmée, ceux qui ont manifesté et mis tant de zèle à l'avancement de nos affaires, et à qui nous devons tant de reconnoissance; nous désirons, dis-je, savoir s'ils se sont déjà inscrits dans notre Société, ou s'ils y sont disposés. Je soupçonne qu'il en est quelques-uns qui désireroient bien trouver la paix de l'ame sans embrasser notre genre de vie humble et pleine de misères; mais je doute qu'ils la trouvent jamais, et il se pourra faire que, de quelque côté qu'ils se tournent, ils en soient un jour réduits à ne la trouver que là où ils l'ont redoutée, s'ils prennent jamais le parti de faire un retour sérieux sur eux-mêmes.

Ce que je dis ici ne regarde pas seulement François Zapata, car je veux aussi parler du signor licencié; il ne jouira pas, selon moi, d'une grande paix de l'ame, tant qu'il hantera, comme il le fait, les palais des grands.

Quant au docteur Ignace Lopez, je crois qu'il ruineroit sa réputation, et qu'il paroîtroit y renoncer, s'il se retiroit avant d'avoir rétabli l'estomac du père Ignace, et le malaise habituel (la cachexie) de Bobadilla.

(1) Voyez la Notice, n° 31.

Pour Didace Zapata et ses semblables, je n'ai rien à en dire, si ce n'est que, lorsque le monde les aura rejetés comme des êtres inutiles, ils travailleront assez d'eux-mêmes à rechercher celui qui les voudra.

7. Je ne sais pourquoi, depuis que le roi a décidé que quelques-uns d'entre nous demeureroient ici, et que d'autres partiroient, il me semble toujours voir notre très cher frère Antoine Araozius; j'ai toujours ce presentiment qu'il viendra nous rejoindre dans les Indes, escorté au moins de six clercs, et d'hommes qui, sans être des plus savants, seront bien décidés à consacrer le reste de leur vie au service de Notre-Seigneur, et qui seront surtout dépouillés de tout esprit de cupidité.

Lors même que vous ne nous enverriez pas encore de tels hommes cette année, c'est-à-dire au mois de mars prochain, mais seulement dans deux ans, après la réception de nos lettres, il n'y auroit pas un grand inconvénient, pourvu qu'au temps marqué nous recevions le secours que je vous demande, et un certain nombre de bons ouvriers que vous auriez vous-mêmes choisis. Nous nous reposons sur vos lumières, désirant néanmoins vivement que, dans le choix que vous en ferez, vous ne perdiez pas de vue ce que je vous donne pour certain : c'est que j'ai une pleine et entière conviction que notre travail, au milieu des Indiens, ne sera pas d'un minime intérêt; et, croyez-le, ce n'est pas le rêve d'un esprit qui se berce de chimères dans ses projets. L'opinion, je dis plus, l'assurance générale de tous les hommes prudents qui ont habité long-temps ces contrées, ne nous permet pas d'en douter.

Nos lettres vous instruiront d'une manière exacte, positive et détaillée de tout ce que nous aurons vu et appris par nous-mêmes sur la situation actuelle de ces contrées, quant à ce qui concernera le salut des ames,

nos espérances et nos moyens d'étendre l'empire de Jésus-Christ.

L'éminente faveur dont le vice-roi nous honore, qu'il a hautement manifestée par plusieurs services éclatants, sera, comme nous nous y attendions bien, d'un grand poids dans la réussite de notre entreprise, à cause de l'immense autorité que lui donnent, au milieu des rois et des princes alliés de Sa Majesté portugaise, sa vertu bien connue dans ces contrées, et la haute dignité, et les immenses pouvoirs dont il vient d'être revêtu.

Si vous croyez que quelques graces spirituelles du souverain pontife puissent contribuer à l'efficacité de notre ministère, agissez, faites ce que la charité et la prudence vous dicteront. Il en est une que nous désirerions ardemment obtenir et recevoir, à la première occasion, *en bonne et due forme* : ce seroit celle qui permettroit aux membres de notre Société, habitant les Indes, de recevoir les ordres sacrés, *extra tempora*, sans patrimoine, sans bénéfice, et sans autre titre que celui du *vœu de pauvreté*, avec dispense, le cas y échéant, de tout empêchement canonique de *naissance illégitime*.

Enfin, nous vous prions, lorsque vous nous écrirez, de ne pas le faire par manière d'acquit et brièvement; mais nous voulons avoir de vous des détails sur tous et chacun de nos frères, savoir ce qu'ils font, ce qu'ils peuvent, ce qu'ils pensent, quel fruit ils donnent ou promettent. Cela doit vous paroître d'autant moins pénible, que vous n'aurez qu'une fois par an l'occasion de nous écrire. Faites en sorte que vos lettres nous fassent au moins huit jours de lecture; c'est à quoi nous nous engageons de notre côté.

Au nom de tous les frères qui habitent ici et qui vous sont chers,

FRANÇOIS DE XAVIER.



---

## LETTRE X.

A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, A ROME.

Goa , 20 septembre 1542.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

1. Pendant mon séjour à Lisbonne , je vous ai souvent entretenus , mes Frères , de mon départ pour les Indes , avec nos pères Paul et François Mansilla ; et puisque vous m'avez fait promettre de vous faire part de mon arrivée aussitôt que je le pourrois , je viens aujourd'hui satisfaire à mes engagements et à vos désirs , et vous rendre compte de notre voyage et de notre traversée.

2. C'est le 7 avril 1541 que nous mîmes à la voile de Lisbonne (1) , et c'est le 6 mai de cette année (1542) seulement que nous sommes arrivés. Ainsi, notre voyage , qui n'est ordinairement que de six mois , a duré plus d'un an. Nous montions le même vaisseau que le vice-roi , et nous ne pouvons que nous louer des égards qu'il a eus pour nous ; du reste , notre santé a été parfaite.

Pendant toute la traversée , nos occupations ont été d'entendre les confessions , soit des malades , soit des gens en santé , et de prêcher tous les dimanches. Je rends grâces à Dieu de m'avoir procuré l'occasion de faire entendre sa divine parole sur le vaste empire des eaux ,

(1) Voyez la Notice , n° 40.

d'y célébrer ses divins mystères, d'y administrer ses augustes sacrements, qui ne sont pas moins nécessaires sur mer que sur terre.

3. Forcés de relâcher à l'île de Mozambique, nous y avons séjourné six mois avec les nombreux équipages de cinq gros vaisseaux du roi.

Cette île renferme deux villes, dont l'une appartient aux Portugais, l'autre aux Sarasins leurs alliés. Pendant notre séjour, les équipages ont beaucoup souffert des maladies : nous avons perdu quatre-vingts hommes. Voilà ce qui nous a constamment occupés dans les hôpitaux, les PP. Paul et François Mansilla comme infirmiers, et moi comme aumônier administrant les secours spirituels. Seul, je pouvois à peine suffire à tous. Le dimanche, je prêchois; l'auditoire étoit immense, et le vice-roi y assistoit en personne; souvent aussi, outre ces occupations, j'étois contraint d'entendre les confessions de beaucoup de personnes étrangères aux hôpitaux. C'est ainsi que nous avons passé notre temps au Mozambique; c'est ainsi que ces six mois ont été employés à la gloire de Dieu et au profit de tout le monde. Nous ne pouvons que nous louer des égards et des attentions qu'ont eus pour nous M. le vice-roi, sa garde, et en général tout le militaire.

4. Mozambique est éloigné des Indes d'environ neuf cents lieues. Le vice-roi se dispoit à remettre à la voile; mais comme la saison des pluies avoit jeté beaucoup de monde sur le grabat, il nous pria de rester quelques-uns de nous pour soigner ceux que l'on seroit forcé de laisser à terre. A sa prière, Paul (de Camerte) et Mansilla restèrent; quant à moi, je le suivis pour lui administrer les secours de la religion (car il n'étoit rien moins que bien portant), dans le cas où sa maladie prendroit un caractère plus grave. Voilà pourquoi mon arrivée dans

ce pays a précédé de beaucoup celle de mes compagnons, que j'attends de jour en jour avec les vaisseaux qui sont restés en arrière.

5. Il y a donc cinq mois que je suis arrivé à Goa, capitale des Indes. C'est une ville admirable à voir, dont toute la population est chrétienne. Les Franciscains y ont une nombreuse communauté; la cathédrale, qui y est magnifique, est desservie par un nombreux chapitre; au reste, il y a beaucoup d'églises. Quelle satisfaction n'ai-je pas eue de voir ainsi la croix de Jésus-Christ arborée et glorifiée sur des plages lointaines, sur l'antique sol de l'idolâtrie!

6. Notre traversée du Mozambique à Goa a duré plus de deux mois. Nous avons relâché quelques jours à Mélinde, ville située sur la côte, où les négociants portugais ont un comptoir. Ceux de cette nation que la mort y surprend, sont enterrés dans de vastes tombeaux qu'on reconnoît çà et là aux croix qui les surmontent. Près de la ville, on en voit une haute et très belle, en pierre dorée, que les Portugais y ont dressée. Je ne puis vous peindre le ravissement que j'ai éprouvé à la vue de ce signe de notre rédemption, placé comme un trophée sur le sol même de Mahomet.

Le roi de Mélinde vint à notre bord pour saluer le vice-roi, qui l'accueillit avec bonté et amitié. Quelqu'un de notre équipage étant mort sur le navire, nous lui rendîmes à terre les honneurs funèbres avec toutes les cérémonies en usage dans l'église, à l'admiration et à la grande satisfaction des Musulmans.

7. Un des principaux Sarasins de Mélinde me demanda un jour si les temples où nous avions coutume de prier étoient bien fréquentés, si les Chrétiens étoient bien assidus aux exercices publics de la religion, s'ils étoient bien fervents; il ajouta que chez eux la piété s'é-

toit depuis long-temps refroidie , que de dix-sept mosquées qui étoient à Mélinde , il n'y en avoit que trois un peu fréquentées. Cette indifférence religieuse le déconcertoit ; il ne pouvoit en deviner la cause. « Un si grand mal , disoit-il , ne peut venir que de quelques crimes affreux commis parmi nous. » Après avoir échangé sur cette question quelques propos , je finis par lui dire que Dieu , qui certes est très fidèle en ses promesses , a une égale horreur et des infidèles et de leurs prières , qu'il ne veut pas permettre la propagation d'un culte détestable à ses yeux.

8. Ce que j'avois peine à prouver à mon dévot Musulman , qui étoit bien éloigné de mon sentiment , un autre Sarasin , cacis , maître et docteur dans la loi de Mahomet , vint le faire. Ayant pris part à notre conversation , il nous déclara que si le prophète ne revenoit pas dans deux ans les visiter , il renonceroit à sa religion. Au reste , on a remarqué que les infidèles qui se sont abandonnés à tous les désordres d'une vie criminelle , sont livrés aux tourments des remords et du désespoir , et que Dieu , dans sa bonté , permet souvent que cet état cruel d'anxiété et de souffrances intérieures tourne à leur profit , et les fait rentrer en eux-mêmes.

9. Au sortir de Mélinde , nous rencontrâmes d'abord Socotora , île d'environ cent mille pas de circuit ( elle a vingt lieues de long sur neuf de large ) ; nous y mouillâmes (1). C'est un vaste terrain sec , aride et stérile , qui ne produit ni blé , ni riz , ni millet , ni vin , ni fruits quelconques , excepté quelque bétail , et des dattes , dont les insulaires font du pain. Ils n'ont donc pour ressource que leurs palmiers et leurs troupeaux , c'est-à-dire des

(1) Elle est située dans l'Arabie-Heureuse et dans l'Afrique. Longit. 69. 45. 72. Lat. 12. 25.

dattes , de la viande et du lait. Cette île est exposée à des chaleurs excessives. Ses habitants se disent chrétiens , mais ils n'en ont que le nom : ils sont d'une grossièreté et d'une ignorance profondes ; car ils ne savent ni lire ni écrire , et il seroit difficile de découvrir au milieu d'eux quelques vestiges de lettres humaines. Ils se font gloire d'être chrétiens , et ils le sont , si le christianisme consiste dans des églises , des croix et des lampes. Chaque bourg a un cacis qui fait les fonctions de curé , mais il n'en sait pas plus que ses paroissiens ; et ne connoissant ni A ni B , il n'a par conséquent aucun livre ; il se contente de réciter par cœur quelques formules de prières. Quatre fois par jour , au bruit d'une crécelle comme celle dont nous nous servons le jeudi saint , ces pauvres Chrétiens se rendent à l'église , à minuit , au point du jour , après midi et le soir. Les cacis ne comprennent pas même la langue de leur liturgie , que je crois syriaque. Ils ont une profonde vénération pour saint Thomas , qui fut , disent-ils , leur père dans la foi. On les entend , dans leurs formules de prières , souvent répéter un mot qui ressemble à notre *Alleluia*. Les cacis n'administrent jamais le baptême ; ils en ignorent même le nom. Pendant mon séjour , je l'ai administré à plusieurs enfants , du consentement de leurs parents , qui , pour la plupart , s'empressoient de me les présenter.

Leur libéralité faisoit un admirable contraste avec leur indigence ; car ils offroient tout ce qu'ils avoient , et j'étois contraint d'accepter quelques dattes , pour ne pas paroître mépriser des présents offerts avec tant d'empressement. Ils me prièrent et me supplièrent de rester au milieu d'eux , en me promettant de se faire tous baptiser sans exception. Je fus touché de leurs instances ; je priai à mon tour le vice-roi de me permettre de m'arrê-

ter ici , où je trouvois une moisson abondante et mûre. Mais comme cette île , sans garnison portugaise , n'étoit pas à l'abri des insultes des Mahométans , le vice-roi craignant que dans leurs descentes je ne fusse enlevé et fait captif , ne voulut pas y consentir , et me répondit que je trouverois bientôt d'autres Chrétiens qui auroient tout autant besoin , et même plus , d'instructions et de secours , et auxquels je serois plus utile.

10. J'ai assisté aux vêpres que le cacis récitoit. Cet office a duré une heure entière ; il ne cessoit de recommencer les mêmes prières et de brûler de l'encens , car leurs églises sont pleines de fumée. Les cacis , quoique mariés , sont cependant recommandables par leur abstinence et l'austérité de leur jeûne , qui consiste à se priver totalement , non seulement du laitage , de la viande , mais encore du poisson , qui abonde sur les côtes , et à ne se nourrir que de quelques dattes et de quelques herbes potagères. Ils mourroient plutôt de faim que d'enfreindre ce jeûne. Ils ont deux carêmes dans l'année , dont l'un est de deux mois. Si pendant ces temps de jeûne et d'abstinence , quelqu'un se permettoit de goûter de la viande , l'entrée de l'église lui seroit aussitôt fermée.

11. Dans un village , je rencontraï un jour deux enfants qui appartenoient à une femme mahométane. Ne sachant pas quelle étoit la religion de leurs parents , je voulus leur administrer le baptême ; mais les petits marmots coururent aussitôt vers leur mère , criant que je voulois les baptiser. Celle-ci m'assaillit aussitôt d'injures , me déclara qu'elle étoit mahométane , qu'elle ne souffriroit jamais que ses enfants fussent initiés aux mystères du christianisme ; alors les Socotoréens , de leur côté , se mirent à crier que les Sarasins étoient en effet indignes d'une telle faveur , qu'ils s'y opposeroient lors même qu'ils le voudroient , et qu'ils ne souffriroient jamais

qu'un Mahométan devint chrétien , tant ils ont de haine pour cette race.

12. Sur la fin de février , nous remîmes à la voile , et nous arrivâmes ici , comme je l'ai dit , le 6 mai. Des cinq navires qui étoient restés au Mozambique , et qui levèrent l'ancre à la mi-mars , un des plus considérables (1), chargé de marchandises précieuses , s'est brisé ; mais on est parvenu à sauver l'équipage. Les autres sont arrivés à bon port.

Depuis mon séjour en cette ville , j'ai passé mon temps dans l'hôpital de Goa , à administrer les malades. La multitude de ceux qui , bien qu'en bonne santé , ont recherché les sacrements , est si grande , que lors même que je me serois décuplé , je n'aurois pu suffire à tous. Après le service de l'hôpital , le reste de ma matinée est employée à entendre les confessions , l'après midi à visiter les prisonniers ; et là , après avoir instruit ces malheureux sur la manière d'accuser leurs péchés , je leur fais faire une confession générale. Je me rends ensuite à une église dédiée à la Sainte-Vierge , située près de l'hôpital ; c'est là que je fais le catéchisme aux enfants , que je leur apprends les prières d'usage , le Symbole , le Décalogue. Ils y sont souvent plus de trois cents. L'évêque en a fait un réglemeut pour toutes les autres églises , et aujourd'hui tout le monde est convaincu de l'utilité et des nombreux avantages de ces exercices ; la ville entière y a applaudi.

13. Tant que j'ai demeuré près de cette église , j'ai prêché tous les dimanches et fêtes , le matin ; et l'après-midi , j'ai expliqué le Symbole aux indigènes. L'affluence étoit si grande , que l'église pouvoit à peine contenir la multitude. J'expliquois ensuite l'Oraison Dominicale , la

(1) Voyez la Notice , n° 42.

Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, le Décalogue. Ces jours-là, je célébrois les saints mystères dans l'hôpital des lépreux, qui est situé dans le faubourg; et après avoir entendu les confessions, je communiois les assistants. Il n'est personne dans cet hôpital qui n'ait reçu les sacrements. A peine ces malheureux lépreux eurent-ils entendu de ma bouche la parole de Dieu, qu'aussitôt ils en furent tous avides, et que j'eus la consolation de me voir aimé d'eux.

14. Maintenant, sur l'ordre du vice-roi, je pars pour le cap Comorin, distant de Goa d'environ soixante-six lieues. C'est une contrée, dit-on, qui offre une abondante moisson. J'emmène avec moi trois naturels du pays qui possèdent assez bien le portugais, outre leur langue naturelle. Deux sont diacres, le troisième n'est encore que dans les ordres mineurs. J'ai l'espérance que mes travaux dans ces contrées tourneront au profit de la religion.

Le vice-roi se proposoit d'abord d'envoyer en ce pays les PP. Paul et François Mansilla, aussitôt qu'ils seroient arrivés.

Je prie le Seigneur qu'à votre intercession, oubliant mes iniquités, il m'accorde assez de secours pour y faire triompher son saint nom, et lui procurer beaucoup de gloire.

15. Les fatigues d'une si longue navigation, celles du tribunal de la pénitence, où je me charge des péchés d'autrui, tandis que déjà je gémissais sous le poids de mes propres iniquités, ce séjour perpétuel au milieu des idolâtres, sur un sol brûlé par les ardeurs du soleil, seront pour moi une source inépuisable de consolations et de délices, si je sais les mettre à profit et les supporter dans la vue de plaire à Dieu; car je suis persuadé que tous ceux qui ont aimé la croix de Notre-Seigneur,



n'ont eu de bonheur que dans une vie pleine de traverses, de contradictions et de misères, et qu'ils n'ont vu que la mort dans l'absence de la croix. Quelle mort plus terrible peut-il y avoir, en effet, qu'une vie séparée de Jésus-Christ, surtout lorsqu'on a une fois goûté le bonheur de vivre en lui et par lui ? Ah ! croyez-moi, il n'est point de croix comparable à celle de vivre au gré de ses passions, il n'est point de bonheur comparable à celui de vivre en mourant chaque jour à sa volonté propre, pour ne rechercher que celle de Jésus-Christ.

16. Je vous prie, je vous supplie, mes très chers Frères, de me donner des nouvelles de chacun des membres de notre Société, puisqu'il ne me reste aucun espoir de revoir jamais quelqu'un de vous face à face, mais seulement celui de m'entretenir avec vous par lettres. Quelque indigne que je sois de cette faveur, ne me la refusez pas ; rappelez-vous que c'est Dieu qui vous a rendus dignes de me remplir d'espérances et de consolations. Au nom de Jésus-Christ, tracez-moi la conduite que je dois tenir avec les Mahométans et les païens, vers lesquels je suis envoyé ; car, je n'en doute pas, Dieu me parlera par votre bouche, et par votre organe il me fera connoître la manière dont il veut que son Évangile soit annoncé à ces peuples, la manière dont il veut qu'on les amène à son bercail. Dans vos lettres, je reconnoîtrai les fautes que j'aurai commises, et, à leur lecture, je me hâterai de rectifier ma conduite, et de me corriger.

Je ne doute pas que Notre-Seigneur Jésus-Christ, jetant des regards de miséricorde sur les mérites et les prières de l'Église notre sainte mère, sur ceux de ses membres dont vous faites partie, ne se serve de moi, tout mauvais serviteur que je suis, pour semer son Évangile sur le sol de l'idolâtrie. Je dis plus, je ne doute

que, malgré l'abjection de l'instrument dont il se sert pour une œuvre si importante, mon entreprise ne tourne un jour à la honte de ces hommes qui, nés pour de grandes choses, se consomment en de petites, et qu'elle ne soit un jour un puissant véhicule pour les âmes les plus pusillanimes, surtout lorsqu'ils m'entendront, moi qui ne suis que cendre, que poussière, moi, le plus abject des hommes, attester, comme témoin oculaire, l'extrême pénurie d'ouvriers où est ici la vigne du Seigneur. Ah ! plutôt à Dieu que je puisse me consacrer comme esclave, et pour toujours, au service de ceux que leur zèle enverroit ici à la conversion des infidèles !

Enfin, je finis en conjurant le Seigneur, dans son immense miséricorde, de nous agréer un jour à sa félicité éternelle pour laquelle il nous a créés, de nous donner et d'augmenter en nous les forces pour travailler assidument à son service, en nous inspirant cette conformité parfaite à sa volonté suprême.

Portez-vous bien.

Je suis votre inutile frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE XI.

AU PÈRE IGNACE DE LOYOLA , A ROME (1).

Goa , 20 septembre 1542.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

1. Des hommes éminemment doués de l'esprit de Dieu viennent de fonder ici un collège qui étoit de la plus grande nécessité (2) ; il prend un accroissement journalier. Gloire en soit rendue à Dieu, qui a inspiré l'idée d'un établissement si important pour l'éducation des néophytes et la conversion des infidèles! Ce sont des personnages aussi distingués par leurs vertus que par leur rang dans la société, qui sont à la tête de cette œuvre si sainte et si pieuse, d'ailleurs encouragée et soutenue de la manière la plus efficace par le vice-roi.

2. Ce vertueux magistrat s'est fait de la propagation de la foi une affaire capitale ; il est si convaincu de l'utilité de cette entreprise, qu'il paroît que, sous ses auspices, les bâtiments seront bientôt achevés et recevront même des augmentations. Le plan de l'église annexée à ces édifices est de la plus grande beauté ; non seulement les fondations en sont jetées, mais les murs en sont élevés jusqu'à la charpente, qui est déjà sur le chantier. L'été prochain, on en fera la dédicace. Elle est du double plus

(1) Voyez la Notice , n° 38.

(2) *Idem* , n° 54.

grande que l'église de la Sorbonne à Paris. Ce collège est renté pour environ cent élèves, mais ses revenus sont, à ce qu'on croit, susceptibles d'amélioration. On espère ici qu'à l'aide de Dieu, cette maison fournira dans six ans de puissants défenseurs de la foi qui feront des conquêtes à l'Église, et étendront son domaine. Pour moi, à voir les choses sous leur point de vue actuel, j'espère que cette maison donnera dans six ans trois cents élèves de différentes nations, de différentes langues, qui, dans peu d'années, reculeront les limites de la croix. Le vice-roi se propose de profiter du premier moment de trêve que lui donneront les idolâtres (car il est toujours en guerre avec eux), pour achever les constructions. Son projet n'est rien de moins que de faire un édifice qui surpasse en magnificence tout ce que l'Inde possède en bâtimens destinés et consacrés au culte. C'est aux établissemens qu'il a constitués à la gloire de Jésus-Christ, qu'il attribue ses nombreuses et éclatantes victoires sur les païens; il espère que, Dieu aidant, celui-ci lui en procurera de plus éclatantes encore.

Si j'entre avec vous dans ces détails, c'est pour recommander très instamment à vos prières, et à celles de tous nos frères, don Martin de Sosa, pour que Dieu daigne l'assister de ses dons de conseil et de force dans le gouvernement de cette vaste province des Indes, et ne lui fasse pas perdre les biens éternels en le comblant de faveurs temporelles.

3. Partout où je pourrai faire entendre ma voix pour lui, je le recommanderai comme un autre moi-même. Cet homme, d'une rare vertu, m'a pris en telle affection, qu'en puisant dans sa caisse, je parois moins puiser dans la sienne que lui dans la mienne; nos relations et nos affections n'ont d'ailleurs pour objet que la gloire de Dieu. Si jamais j'oublois ses bienfaits, le Ciel m'en pré-

serve, mon ingratitude trouveroit, j'en suis sûr, un vengeur sévère dans la justice de Dieu.

En sa qualité de vice-roi, il vient d'écrire à Sa Majesté le roi de Portugal pour l'engager à demander au Saint-Père, pour ces contrées, quelques membres de notre Société, dans l'espoir qu'ils pourroient être un jour les colonnes de ce nouveau collège, et en faire l'ornement.

On n'est pas encore d'accord sur son nom; les uns voudroient l'appeler le collège *de la Conversion de saint Paul*, les autres, le collège *de Sainte-Foi*. C'est ce dernier nom qui me paroît le plus convenable, puisque les élèves qui doivent en sortir paroissent destinés à porter le flambeau de la foi au milieu de l'idolâtrie.

4. C'est à la recommandation de don de Sosa, ou, pour mieux dire, par ses ordres, que je vous entretiens de cet établissement, et que je vais encore entrer dans quelques détails sur son institution. L'intention des fondateurs a été d'y faire élever dans la religion chrétienne, des enfants du pays et de toutes les nations, pour ensuite, lorsqu'ils seront suffisamment instruits, les renvoyer chez leurs parents, et leur faire reporter dans le sein de leur famille les semences de religion qu'ils auront reçues.

Je n'ai pas assez d'expressions pour vous dire combien M. le vice-roi a d'estime pour notre Société, et de confiance dans son institut. Il est pénétré de cette pensée que, Dieu nous ayant appelés par vous *dans la compagnie de son Fils*, c'est pour lui, magistrat, un devoir sacré de vous instruire de la nécessité de cet établissement, et de la nécessité encore plus grande d'y envoyer quelques-uns des nôtres; car, dit-il, c'est à lui de bâtir l'édifice, c'est à vous de le meubler, c'est-à-dire d'y placer des maîtres propres à l'éducation,

Pour rehausser la majesté de la religion chrétienne, lui donner plus d'éclat, réchauffer la piété des fidèles, ce seigneur a résolu de faire solliciter en cour de Rome un privilège pour le grand autel, qui consisteroit en ce que, à chaque messe qu'on y célébreroit pour les trépassés, une ame fût délivrée du purgatoire, comme aux autels privilégiés de Rome. Mais pour écarter de dessus le célébrant tout soupçon quelconque de cupidité, il désireroit que la bulle d'érection statuât expressément qu'il n'auroit droit à aucune rétribution, à aucun honoraire direct ou indirect; que ceux qui y feroient célébrer seroient tenus, pour participer aux indulgences, de se confesser et de communier à cette messe, étant juste que celui qui veut racheter une ame des liens du purgatoire, commençât par racheter la sienne des cachots éternels de l'enfer.

Mais aussi, pour inspirer aux prêtres le désir de célébrer à cet autel, il seroit à désirer que le souverain pontife daignât accorder au célébrant quelques indulgences particulières et personnelles. Ce bienfait du Saint-Siège reléveroit infiniment la majesté du lieu, et ranimeroit merveilleusement la piété des peuples.

D'après ces demandes, vous pouvez juger de l'esprit qui anime ce noble magistrat, vous pouvez juger du zèle qu'il apporte aux choses saintes et pieuses.

5. Je ne doute que tous ceux sur qui tombera votre choix ne soient d'une vertu et d'une foi à toute épreuve. Destinés à administrer ce séminaire, ils auront à souffrir toutes les incommodités du pays; la terre et la mer mettront leurs forces à toutes les épreuves; car, ne vous y trompez pas, c'est pour des jeunes gens, et non pour des vieillards, qu'une pareille besogne est faite. Elle exige donc que les sujets sur lesquels vous jetterez les yeux, jouissent d'une parfaite santé et soient dans la

vigueur de l'âge ; ce n'est pas , au reste , qu'on ne puisse rencontrer encore des hommes âgés actifs et vigoureux , qui ne seroient pas au dessous de l'entreprise. Mais qui que vous envoyiez , ils seront bien accueillis par les habitants ; ils seront accablés de confessions , de prédications et de retraite , et je leur prédis une moisson abondante et copieuse. Déjà nous avons sous la direction du R. P. Jacques Borban , franciscain , homme d'un mérite distingué , plus de soixante enfants du pays qui , l'été prochain , entreront dans cette maison. Le plus grand nombre sait lire , beaucoup savent écrire et sont en état de recevoir les premières leçons de la grammaire. Vous voyez par là que nous avons besoin ici d'un bon maître des belles-lettres , à qui cette jeunesse taillera assez de besogne.

6. Le vice-roi désireroit que dans le nombre de ceux que vous enverrez , il y eût un bon prédicateur qui pût instruire le clergé sur l'Écriture sainte , sur les sacrements (car , parmi les prêtres qui sont ici , la science est clair-semée) , qui eût la grace d'enflammer les cœurs de l'amour de Dieu , non seulement par ses discours , mais encore par ses exemples ; car nos actions , comme vous le savez , sont plus éloquentes que nos discours. Quant aux autres , il suffira qu'ils donnent tout leur temps à confesser , à administrer les sacrements , et à convertir les idolâtres. On ne peut pas se faire une idée du fruit qu'on retireroit de la conversion des infidèles. Plusieurs , dénués de tout secours , sont plongés dans les ténèbres de la superstition , et connoissent à peine leur Créateur. Le vice-roi attend donc trois prêtres et un régent ou professeur de grammaire. Dans sa lettre au roi , si ma mémoire ne me trompe pas , il fait demander au souverain pontife quatre membres de notre Société , ainsi que les indulgences dont je vous ai parlé , pour

que, à leur arrivée, ils puissent les annoncer comme une faveur accordée à Sa Majesté. Soyez persuadé que ce bienfait du Saint-Siège contribuera merveilleusement à concilier aux missionnaires l'affection de tous les Indiens et des Portugais, et à leur donner de la considération et de l'autorité pour prêcher et inculquer les vérités de la religion. De toutes les nations que j'ai vues, c'est, à ce qu'il me paroît, la nation portugaise qui attache le plus grand prix aux indulgences émanées de la cour de Rome, et qui, par cet attrait, fréquente le plus les sacrements. J'espère donc que, soit pour entretenir cet esprit religieux de la nation, soit pour récompenser son profond respect envers le souverain pontife, le Père des Chrétiens acquiescera aux vœux de ses enfants si recommandables par leur soumission, et exaucera leurs prières.

Vous tiendrez la main à ce que le bref qui contiendra ces indulgences nous soit adressé, pour leur donner et plus d'authenticité et plus de dignité.

7. Je crois que le vice-roi vous écrit de son côté, quoiqu'il ne vous connoisse pas personnellement ; il a pour vous en particulier, et pour notre Société en général, beaucoup d'attachement. Écrivez-lui en lui envoyant, pour lui et pour son épouse, deux chapelets avec des indulgences. Ce petit cadeau, venant de vous, aura un double prix à leurs yeux. Enfin, la confiance qu'il a en vous l'engage à vous prier de solliciter auprès de Sa Sainteté, pour lui, pour son épouse, pour ses enfants, à chacune de leurs confessions, les mêmes indulgences que s'ils visitoient les sept églises privilégiées de Rome. L'étendue de sa reconnaissance sera égale à celle de ces faveurs spirituelles ; elles lui prouveront en même temps que je ne suis pas auprès de vous sans considération et sans quelque crédit.



Je finis en suppliant Notre-Seigneur Jésus-Christ de nous réunir après la mort dans sa félicité éternelle, comme dans son infinie miséricorde il nous a réunis sous la même règle.

Votre fils en Notre-Seigneur, FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE XII.

AU PÈRE IGNACE DE LOYOLA.

Goa, 20 septembre 1542.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

1. Le vice-roi des Indes, à qui nous, tous tant que nous sommes, ou ici, ou dans la capitale du monde chrétien, avons beaucoup d'obligations, soit à cause de son zèle pour la propagation de la foi, soit à cause de l'affection particulière qu'il nous porte, m'a chargé de vous exposer en détail les besoins spirituels et particuliers de ce pays. Je me rends d'autant plus volontiers à ses ordres, qu'ils sont dictés par le zèle le plus pur, et je me fais auprès de vous l'organe de ses demandes avec d'autant plus de plaisir, qu'elles respirent toutes la piété et la vertu.

2. Les peuples de ces contrées ont une grande dévotion pour l'apôtre saint Thomas, qu'ils regardent comme leur père dans la foi, et le patron des Indes. Pour augmenter cette dévotion et lui donner plus de ferveur, le vice-roi désireroit que Sa Sainteté daignât accorder une indulgence plénière à ceux qui, le jour de la fête de cet

apôtre et pendant l'octave, approcheroient de la sainte table après s'être confessés. Son intention est d'engager les peuples à fréquenter les sacrements, et à célébrer cette fête avec plus de décence et avec la dévotion convenable; cela paroît d'autant plus avantageux que, le carême se trouvant dans ces climats placé dans l'été, tout le monde est sous les armes, et que personne ne peut satisfaire en ce temps aux devoirs que la religion impose à tous les Chrétiens; car, comme les Indiens sont maîtres des terres, les Portugais le sont des mers. Ce qui fait que pendant tout ce saint temps de pénitence, qui est employé aux exercices militaires et à la navigation, les hommes de guerre et les marchands sont généralement détournés de la fréquentation des sacrements. C'est donc pour les y ramener que le vice-roi sollicite du souverain pontife ces indulgences qui, comme un puissant attrait, feront sur eux le même effet qu'une autre sainte quarantaine.

3. Il demande encore que vous obteniez de Sa Sainteté, en faveur de l'hôpital de cette ville, une indulgence plénière pour tous les malades et pour les infirmiers, toutes et quantes fois qu'ils approcheront de la sainte table après s'être confessés, et, pour tous les mourants, remise et de la peine et de la coulpe. Il espère, par là, engager les malades à recourir plus souvent aux sacrements, inspirer plus de zèle aux infirmiers, et en attirer un plus grand nombre à ces pieuses fonctions; enfin il espère faire, par ce moyen, des uns et des autres des modèles de vertu et de sainteté propres à édifier les idolâtres au milieu desquels ils vivent.

4. Je vous dirai de plus qu'il fait son séjour à Goa la plus grande partie de l'année, avec une garnison nombreuse. Cette ville est située dans une île de même nom qui a environ neuf lieues de tour. On compte dans cette

Ille quelques églises dédiées à la Mère des fidèles ; ces églises sont en général bien bâties , richement dotées , bien ornées , pourvues d'un riche vestiaire , et remarquables par la décence du culte et le nombre des desservants ; rien ne leur manque , qu'une décoration spirituelle. Le vice-roi , plein d'une tendre dévotion pour la Mère de Dieu , porte dans l'observation de ces fêtes la plus grande piété ; comme chacune de ces églises célèbre avec beaucoup de solennité les fêtes de la Vierge , pour en augmenter l'éclat et inspirer aux peuples une plus grande dévotion , il désireroit qu'il y eût indulgence plénière pour quiconque , à ces jours de fête , visiteroit ces églises après s'être confessé et après avoir communié. Ne vous étonnez pas , je vous prie , de tant de demandes : de tous les pays de la chrétienté , c'est l'Inde qui est le plus pauvre en faveurs spirituelles de cette espèce. Si l'on y compte un grand nombre de Chrétiens , soit Portugais , soit néophytes , qui parviennent au baptême , on y trouve très peu de prêtres ; par conséquent , il est impossible que ceux-ci puissent , pendant le carême , entendre les confessions de tous. C'est donc pour amener les peuples à l'usage des sacrements , pour les faire participer aux trésors de graces que Jésus-Christ a laissés à son Église , que le vice-roi sollicite , par votre entremise , ces faveurs spirituelles du souverain pontife.

5. Il existe dans cette ville , comme dans beaucoup d'endroits , une confrérie de notables bourgeois , dont le but est de soulager les pauvres Chrétiens indigents , tant anciens que nouveaux ; on les appelle *les confrères de la Miséricorde*. Ce sont tous des Portugais. Il me seroit impossible de décrire le zèle que ces hommes de bien apportent dans le soulagement des pauvres , et la gloire qui en revient à Dieu. C'est encore pour entretenir et pour enflammer ce zèle , que le vice-roi vou-

droit que vous obtinssiez du Saint-Siège, tant pour tous les confrères que pour leurs femmes, qui se seroient confessés et qui auroient communié, une indulgence plénière annuelle, et une autre de la coulpe et de la peine à l'article de la mort.

6. Les Portugais sont non seulement maîtres de la mer des Indes, mais ils tiennent encore des garnisons dans un grand nombre de villes sur la côte, où ils ont leurs femmes et leurs enfants. Ces garnisons sont séparées les unes des autres par des distances énormes : par exemple, il y a de Goa aux Moluques, où le roi de Portugal tient garnison, environ mille lieues ; de Goa à Malaca, ville peuplée de Chrétiens, cinq cents lieues ; à Ormus, ville importante dans le golfe Persique, et très fréquentée par la nation portugaise, quatre cents lieues ; à Diu, ville considérable dans le royaume de Guzarate, trois cents lieues ; au Mozambique, neuf cents lieues ; à Sofala, dans la Cafrérie, douze cents lieues. Dans toutes ces villes, l'archevêque de Goa entretient des vicaires, leur extrême distance ne lui permettant pas de les visiter et de les voir par lui-même. C'est pourquoi le vice-roi, convaincu de quelle importance est le sacrement de confirmation pour ceux qui sont forcés de vivre constamment en guerre avec les barbares et les idolâtres, pour affermir dans les Indes l'empire de la croix, a sollicité du souverain pontife, pour l'archevêque, la permission de donner à ses vicaires le pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation, ne pouvant, à des distances si énormes, remplir ce devoir par lui-même, comme il le désireroit.

7. Dans ce climat, la nature offre des variétés étonnantes pour les saisons. Ici, l'été fait sentir toute l'ardeur de ses feux, et la terre est brûlante ; là, elle est couverte et engourdie sous les frimats de l'hiver ; où l'été règne,

la chaleur est si excessive, que le poisson est à peine hors de l'eau qu'il entre en putréfaction. Pendant l'été, telle mer est ouverte aux navigateurs, et telle autre leur est fermée; l'hiver est ici la saison des orages; malheur à celui qui les brave!

Pendant le carême, comme je l'ai dit, les soldats tout équipés montent la flotte, et escortent de droite et de gauche les vaisseaux marchands. Les Portugais, qui sont ici plutôt maîtres des mers que des terres, sont presque tous livrés au commerce; c'est dans la navigation qu'ils puisent des ressources pour eux et leurs familles. C'est pourquoi, soit à cause des chaleurs excessives, soit à cause de la navigation, qui est continuelle à cette époque, le carême est oublié, et l'on observe très peu alors les lois du jeûne. Le vice-roi m'a donc chargé de vous instruire de toutes ces particularités, et au nom de Dieu, il vous conjure d'obtenir du souverain pontife que le carême, dans ces climats, soit transféré, si faire se peut, aux mois de juin et de juillet; car, alors, non seulement les chaleurs ont perdu de leur intensité, mais les tempêtes qui agitent les mers, condamnent les marins au repos, ce qui donneroit aux peuples une facilité pour se conformer aux lois de l'Église sur le jeûne et sur la fréquentation des sacrements. Cette demande n'a pour but que la plus grande gloire de Dieu, à moins que vous n'en jugiez autrement. Le vice-roi vous prie instamment de ne rien négliger pour obtenir ce bienfait. Le premier fruit que vous recueillerez de toutes ces peines, ce sera l'affection de tous les peuples de ces contrées, et la participation aux biens qui résulteront de toutes ces faveurs.

Votre fils en Notre-Seigneur,

FRANÇOIS DE XAVIER.

8. *P. S.* En partant de Lisbonne, je vous ai entretenu de la résolution que le roi de Portugal a prise, de re-

mettre le collège public de Coïmbre entre les mains de notre Société. Il me recommanda de vous demander quelques sujets propres à remplir ses vues, en vous faisant part de ses désirs et de son intention d'illustrer et de doter ce collège, ses états étant dépourvus d'hommes propres à annoncer la foi, à inculquer les divins préceptes de Jésus-Christ à ses sujets d'outre-mer, la plupart idolâtres et séparés entre eux par d'énormes distances. Je vous prie de me dire, à la première occasion, ce qui aura été fait.

---

## LETTRE XIII.

AU PÈRE IGNACE.

Tutucurin, 28 octobre 1542 (1).

Grace et charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc.

1. Je vous ai écrit de Goa très au long sur notre trajet de Lisbonne aux Indes; maintenant, puisque vous

(1) Je m'écarte de l'ordre qu'a suivi l'éditeur de Boulogne. Cette lettre, qui est ici sous le n° XIII, est, dans sa Chronotaxe, sous le n° XI; je n'ai jamais pu en comprendre la raison. Les deux précédentes sont datées de Goa, avant le départ de François Xavier pour la côte de Comorin. Celle-ci est datée de Tutucurin, situé sur cette côte, et elle est de trente-huit jours postérieure à la précédente.

Il est vrai que Cutillat en croit la date fautive; ses raisons sont qu'étant parti de Goa, d'après Tursellin, vers le 5 octobre, d'après Massejus, le 15, il est impossible que Xavier donnât, le 28 octobre, tous les détails dans lesquels il entre relativement à ses travaux et à ses courses apostoliques. Cutillat met cette lettre sous la date du 23 mai 1543; mais il n'en justifie pas le motif. Quoi qu'il en soit, sa véritable place est à la suite de celles qui sont datées de Goa.

le voulez ainsi, mon tendre Père, je vous entretiendrai quelques instants de mon expédition au cap Comorin.

2. Je suis parti avec quelques élèves indigènes du séminaire de Goa, qui, instruits dès leur jeunesse du rit de l'Église, ont déjà reçu les ordres.

A notre arrivée, nous nous sommes mis à parcourir les bourgs habités par les néophytes qui, depuis quelques années, avoient été admis au baptême.

Ce pays, pauvre et stérile, n'est point fréquenté par les Portugais. Les Chrétiens indigènes, dans l'absence de tout sacerdoce, ne connoissent rien de leur religion, si ce n'est qu'ils sont chrétiens. Ils sont totalement dépourvus de prêtres qui leur administrent les sacrements, et de catéchistes qui leur apprennent leur Symbole, leur *Pater*, leur *Ave*. Depuis mon arrivée, je n'ai pas eu un moment de répit, parcourant soigneusement toutes les bourgades, baptisant tous les enfants. J'ai purifié des eaux salutaires du baptême un nombre infini de ces innocents qui, comme on dit, n'auroient pu distinguer leur main droite de leur main gauche. Ces petits ne me laissoient ni le temps de dire mon office, ni celui de manger, ni celui de prendre un peu de repos pour leur faire réciter quelques prières. C'est alors que je compris que c'est vraiment à eux qu'appartient le royaume des cieux. Ne pouvant donc, pour ainsi dire, sans impiété, repousser des instances si pieuses, je leur apprenois d'abord à confesser, dans le signe de croix, les noms du Père, du Fils et du Saint-Esprit; ensuite, je leur inculquois le *Pater* et l'*Ave*. J'ai remarqué dans ces enfants une grande vivacité d'esprit; et je suis convaincu qu'on en feroit d'excellents Chrétiens, si l'on pouvoit un jour les instruire.

3. Dans ma route, j'ai rencontré une bourgade composée d'idolâtres qui, quoique environnés de villages

chrétiens, refusoient, à l'unanimité, de le devenir, parce que, disoient-ils, leur Seigneur le leur avoit défendu. Il se rencontra au milieu d'eux une femme qui, depuis trois jours, étoit en travail d'enfant, et dont on désespéroit de sauver les jours. C'est en vain qu'ils adressoient leurs vœux au Ciel, le Ciel est sourd aux prières des infidèles ; c'est en vain qu'ils appeloient à leur secours leurs divinités, leurs divinités étoient des démons également sourds. Je me transportai, avec un de mes compagnons, dans la maison de cette infortunée, et aussitôt, oubliant que j'étois sur une terre étrangère, ou plutôt me rappelant ce verset de l'Écriture, que la terre et tout ce qu'elle renferme appartiennent au Seigneur (1), j'invoquai avec confiance le nom de Dieu. Avec le secours de mon interprète, je commençai à exposer à la malade les points capitaux de notre religion ; la grace divine nous ayant secondés, elle nous donna bientôt d'amples témoignages de foi. Lui ayant enfin demandé si elle désiroit, si elle vouloit être chrétienne, sur sa réponse affirmative, je me mis à lire l'Évangile qui, je crois, n'avoit jamais été lu dans ce pays, et ensuite je la baptisai. Mais qu'arriva-t-il ? celle qui avoit espéré et cru en Jésus-Christ, accoucha au milieu même des cérémonies ; alors le père et les autres enfants demandèrent le baptême, et je le leur conférai, ainsi qu'au nouveau-né. Voilà comme j'enfantai toute cette famille à Jésus-Christ. A l'instant, toute la bourgade retentit du bruit de cet accouchement miraculeux ; j'allai de suite trouver les notables de l'endroit, je les sommai, pour ainsi dire, au nom de Dieu, d'avoir à reconnoître son fils Jésus-Christ, de qui seul dépend le salut de

(1) Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum, et universi qui habitant in eo. (Ps. XXIII. 1.)



tous les hommes. Mais ils résistoient, sous prétexte qu'ils ne pouvoient changer la religion de leurs aïeux sans y être autorisés par leur seigneur. J'allai donc trouver le fondé de pouvoirs de ce petit souverain, que le hasard avoit amené dans la bourgade pour lever les contributions. A peine m'eut-il entendu développer les préceptes de notre religion, qu'il m'assura qu'il étoit chrétien lui-même dans le cœur, qu'il approuvoit notre religion comme bonne, et qu'il permettoit à qui le voudroit d'embrasser le christianisme. Mais celui qui donnoit un si bon conseil, n'eut pas la force de donner l'exemple; alors, tous les notables s'empressèrent de profiter de la permission, et, avec leurs familles, ils s'agrégèrent à l'Église de Jésus-Christ. Tout le reste des habitants se hâta de suivre leur exemple; je conférai le baptême à tout le monde, de tout âge et de tout sexe. Après avoir mis ordre à cette nouvelle chrétienté, nous dirigeâmes nos pas vers Tutucurin (1); l'accueil favorable que nous firent les habitants, nous donna l'espoir d'une heureuse récolte.

4. Le vice-roi a pour ces néophytes une tendresse toute paternelle, dont il vient de leur donner un témoignage éclatant contre les Sarasins qui les vexoient. Ce sont en général des pêcheurs; ils habitent la côte, et c'est de la pêche des perles qu'ils vivent eux et leurs familles. Les Sarasins leur avoient enlevé les barques dont ils se servent pour cette pêche. Le vice-roi l'ayant appris, équipa aussitôt une flotte, les attaqua, les mit en déroute, et après un grand carnage, leur enleva tous leurs navires à l'exception d'un seul. Alors, il rendit aux néophytes les plus riches les barques qui leur avoient été enlevées; et aux plus pauvres il donna les barques prises sur

(1) Voyez les Lettres édifiantes, édit. in-8, 1819, tome VI, p. 70, et tome VII, p. 334.

leurs ennemis. C'est ainsi qu'il couronna une éclatante victoire par une œuvre de charité éminente; comme c'étoit à la protection divine qu'il devoit le succès de ses armes, il voulut que de pauvres Chrétiens en partageassent avec lui les heureux fruits.

5. Les Sarasins sont aujourd'hui consternés et abattus; aucun d'eux n'ose lever les yeux; en effet, leur perte est prodigieuse, quand on songe que tous leurs chefs et tout ce qui étoit en état de porter les armes, ont été engloutis dans les flots. C'est pourquoi nos néophytes aiment le vice-roi comme leur père, et celui-ci les aime comme ses enfants. Vous ne pouvez pas vous faire une idée de la tendresse avec laquelle il m'a recommandé cette nouvelle vigne. Maintenant il travaille à l'exécution d'un projet qui fera époque dans l'histoire, et qui concourra puissamment aux progrès de la religion chrétienne : c'est celui de réunir dans une île, sous l'autorité d'un roi qu'il y établira, tous les Chrétiens dispersés dans ces vastes contrées à d'énormes distances les uns des autres. Si le souverain pontife savoit quel zèle et quelle peine cet excellent magistrat apporte à la propagation de la foi, il lui en donneroit des éloges publics. Faites en sorte, si vous le jugez convenable, que dans les lettres que Sa Sainteté lui adressera, elle lui témoigne son affection particulière, et lui déclare qu'elle tient pour agréables tous ses bons offices. Ce ne sera pas assez de lui recommander les néophytes, car il n'y a rien au monde qu'il ait plus à cœur; mais il faut encore, et par des éloges et par des remerciements, reconnoître les services importants que ce pieux magistrat rend journellement à la religion, en couvrant de son égide le précieux et foible troupeau de Jésus-Christ, en le protégeant, comme un berger attentif, contre les loups ravisseurs de l'idolâtrie.

Je désirerois que vous lui écrivissiez , car je sais que vos lettres lui seront infiniment agréables. Je le recommande à vos prières et à celles de la Société , pour que Dieu daigne lui accorder les secours dont il a besoin , la persévérance dans ses saintes entreprises ; car ce sera, non pas celui qui auroit bien commencé, mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, qui recevra la récompense. Pour moi , soutenu de la bonté infinie de Dieu , soutenu par vos prières , par le saint sacrifice des autels que vous et mes frères offrez pour moi , j'espère que s'il ne nous est pas donné de nous revoir sur cette terre, nous nous reverrons dans l'heureuse éternité avec une joie infiniment plus grande.

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE XIV.

A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS.

Cochin , 12 janvier 1544.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

1. Voici la troisième année qui court depuis mon départ de Lisbonne ; voici la troisième fois que je vous écris , et je n'ai encore reçu de vous qu'une seule lettre sous la date du 13 février 1542. Dieu fut témoin du vif plaisir que j'en éprouvai. Il n'y a que deux mois que je l'ai reçue ; il est vrai qu'elle a été retardée par le séjour que le vaisseau a été forcé de faire au Mozambique pendant l'hiver.

2. Je suis, avec François Mansilla, dans la chrétienté de Comorin, qui est très nombreuse, et qui s'accroît de jour en jour. A mon arrivée, je me suis empressé de m'informer exactement jusqu'où s'étendoit l'instruction de ces peuplades. A toutes les questions que je leur faisois sur les différents points capitaux de la religion, sur la différence qu'ils mettoient entre ce qu'ils croient maintenant et ce qu'ils avoient cru jadis étant païens, je n'obtenois d'autre réponse sinon qu'ils étoient chrétiens; qu'ignorant la langue portugaise, ils n'avoient pu s'instruire des préceptes et des mystères de la religion chrétienne. C'est pourquoi, comme nous ne nous comprenions ni les uns ni les autres, puisque je parlois l'espagnol et eux le malais, je choisis parmi eux les plus spirituels et les plus lettrés, et de ces derniers je pris encore avec soin ceux qui avoient le plus de connoissance dans les deux langues; alors, nous étant réunis plusieurs jours, nous parvînmes avec beaucoup de peine à traduire, en langue malaise, un catéchisme. Lorsque je l'eus appris, je me mis à parcourir toutes les bourgades de la côte, une clochette à la main, rassemblant autour de moi les hommes et les enfants. Deux fois par jour, je leur expliquois le catéchisme. Au bout d'un mois, les enfants le savoient parfaitement par cœur. Je leur recommandois ensuite de répéter ce qu'ils avoient appris à leurs pères, à leurs domestiques, et même à leurs voisins.

3. Le dimanche je réunissois à l'église les hommes et les femmes, les petits garçons et les petites filles; tous s'y rendoient avec joie, tous également animés du désir de s'instruire. Alors je commençois, au nom de la sainte Trinité, à réciter à haute et intelligible voix, en langue malaise, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des Apôtres; tous répétoient après moi, et

ils y trouvoient un grand plaisir. Je redisois encore seul le Symbole, et j'insistois sur chacun des articles; je leur demandois ensuite à chacun d'eux en particulier s'ils croyoient sans hésiter ce que leur bouche venoit de prononcer, alors chacun se croisant les mains sur la poitrine répondoit affirmativement.

J'ai soin de leur faire réciter le Symbole plus souvent qu'aucune autre prière, leur répétant souvent que ceux-là seuls sont chrétiens qui croient ce qu'il renferme. Après l'explication du Symbole, j'en viens au Décalogue pour leur faire voir que la loi chrétienne est renfermée dans dix lois que tout le monde est obligé d'observer exactement; que celui-là seul est bon chrétien qui en est l'exact observateur, et qu'il aura la vie éternelle; qu'au contraire, celui qui en méprise un seul point est un mauvais chrétien qui sera damné éternellement, s'il n'en fait pas pénitence. L'étonnement, soit des néophytes, soit des païens, est à son comble, lorsqu'ils aperçoivent la sainteté de la loi chrétienne et sa parfaite conformité avec la raison. Ensuite je répète avec eux le *Pater* et l'*Ave*, et à chaque article du Symbole, mis en vers, nous recommençons encore le *Pater* et l'*Ave*. Après avoir chanté le premier article de foi, j'entonne, en langue du pays, ce cantique : *Jésus, fils du Dieu vivant, faites que nous croyions pleinement ce premier article de foi; pour obtenir cette grace, nous vous offrons cette prière que vous avez vous-même enseignée.*

Après le second article, nous chantons cet autre cantique : *Sainte Marie, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, obtenez-nous de votre cher fils de croire cet article de foi sans aucun doute.* C'est ainsi que nous passons en revue tous les articles du Symbole.

4. Pour inculquer le Décalogue, voici ma méthode :

Nous chantons également le premier commandement : *Un seul Dieu tu aimeras, etc.*, et nous faisons ensuite cette prière : *Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, faites que nous vous aimions par dessus toute chose.* Nous ajoutons aussitôt l'Oraison dominicale, puis nous chantons tous ensemble un couplet de cantique ainsi conçu : *Sainte Marie, mère de Jésus-Christ, obtenez-nous de votre fils d'observer soigneusement ce premier commandement* ; ce couplet ainsi chanté est suivi de la Salutation angélique. Voilà l'ordre que nous suivons pour chacun des commandements, en les intercalant de différents cantiques ; voilà ce que je les habitue à demander à Dieu, et ensuite je leur fais comprendre que, lorsqu'ils auront obtenu du Ciel toutes ces graces, ils obtiendront tout autre chose avec plus de libéralité qu'ils ne pourroient le demander.

Je fais réciter la formule de la confession générale à tous les catéchumènes qui se disposent à recevoir le baptême, soit en général, soit en particulier. C'est surtout à ces derniers que je demande soigneusement, à chaque article du Symbole, en le leur faisant réciter, s'ils le croient fermement. Sur l'affirmative, j'ai coutume de leur faire un discours composé en malais, dans lequel je leur expose brièvement les principaux points de la doctrine chrétienne nécessaires au salut. C'est après les avoir ainsi préparés, que je leur confère le sacrement de baptême. Je termine mon instruction par le *Salve Regina* pour obtenir le secours et la protection de la Sainte-Vierge.

5. Je ne puis pas vous faire mieux comprendre le nombre de ceux qui, par le baptême, sont agrégés à l'Église, qu'en vous disant que souvent les bras me sont tombés de fatigue à force de baptiser ; que souvent je baptisois dans un seul jour des bourgades entières. A

force de répéter le Symbole et les prières, j'avois la voix éteinte, je tombois de foiblesse. Il est incroyable quel fruit on retire du baptême des petits enfants et de l'instruction des adultes. J'ai la plus vive confiance qu'avec l'aide de Dieu ces enfants vaudront mieux que leurs pères; car ils manifestent une prodigieuse bonne volonté de s'instruire, et un zèle admirable pour instruire les autres. Ils ont une telle haine pour l'idolâtrie, qu'ils ne peuvent voir les idolâtres, et qu'ils n'hésitent pas à faire des reproches à leurs parents, lorsqu'ils les voient rendre un culte quelconque à leurs idoles, et de me les dénoncer. Dès que je connois une maison où l'on a sacrifié aux dieux, j'y cours aussitôt avec une grande troupe d'enfants, qui accablent le démon de plus d'outrages et d'injures qu'il n'a reçu d'honneurs de leurs pères et de leurs parents. Ces mêmes enfants font, de leur propre mouvement, une guerre d'extermination à toutes les idoles; ils les renversent, ils les mutilent, ils les brisent, ils les couvrent de crachats, ils les foulent aux pieds, et ne leur épargnent aucun genre d'injures.

6. Il y avoit quatre mois que j'habitois une ville peuplée de Chrétiens. Pendant que j'y étois occupé à traduire le catéchisme, un grand nombre d'indigènes de différentes bourgades vinrent nous y trouver et nous prier d'aller avec eux et sans délai dans leurs maisons, pour réciter des prières sur leurs gens qui étoient malades. Le nombre des malheureux qui venoient se traîner chaque jour auprès de nous étoit si grand, que j'avois déjà assez de besogne à réciter l'Évangile sur chacun d'eux. Jusque là cette occupation ne m'avoit jamais fait négliger un seul jour d'instruire les enfants, de faire le catéchisme, de répondre aux questions, d'ensevelir les morts; mais bientôt l'affluence fut extrême,

et comme d'un côté j'avois très à cœur de satisfaire les malades qui venoient me trouver, ou les gens qui venoient de leur part, et que de l'autre, je craignois de ralentir leur confiance dans les secours de la religion chrétienne, je m'étois fait un point capital de satisfaire à ces devoirs; cependant cette affluence croissoit de jour en jour, et je ne pouvois suffire à tous, ni me débarrasser de leurs controverses : c'étoit à qui m'entraîneroit le premier dans sa maison. Alors je pris un parti, ce fut celui d'envoyer çà et là des enfants à ma place, mais des enfants que je savois être propres à cela. Ceux-ci, lorsqu'ils arrivoient auprès des malades, appeloient toute la maison et tous les voisins, et après leur avoir fait réciter le *Credo*, ils cherchoient à exciter dans les malades la confiance et l'espérance en Dieu, puis ils récitoient les oraisons solennelles de l'Église. Alors qu'est-il arrivé? c'est que Dieu, fléchi par la piété des enfants et des assistants, a rendu souvent la santé aux malades, et les a guéris de leurs infirmités spirituelles.

C'est ainsi que Dieu manifestoit sur des moribonds sa puissance et sa bonté; c'est ainsi que par les maladies du corps il guérissoit les maladies de l'ame, et que, par force, il établissoit sur la ruine des démons la confiance en Jésus-Christ, son fils.

7. J'envoyois ensuite ces enfants enseigner aux ignorants, dans les maisons particulières, dans les rues, dans les faubourgs, les premiers éléments de la religion; maintenant, lorsque je vois qu'ils ont fait assez de progrès dans un bourg, je les envoie dans un autre, et je parcours ensuite moi-même tous ces lieux les uns après les autres. Cette tournée faite, je viens reprendre mes travaux ordinaires dans le même ordre. En sortant d'un bourg, j'ai toujours soin d'y laisser un exemplaire du catéchisme, recommandant à ceux qui savent écrire



de le copier pour l'apprendre par cœur et pour l'enseigner aux autres ; j'établis pour règle qu'ils doivent tous se réunir les jours de fête, au même lieu, à la même heure, et pour y chanter ensemble les rudiments de la foi chrétienne, et pour cela j'ai désigné, dans chacun de ces villages chrétiens, qui sont au nombre de trente, des hommes en état de présider à ces assemblées. Le vice-roi des Indes, Martin-Alphonse, aussi porté d'une affection tendre pour notre Société, que plein de zèle pour le christianisme, a affecté, sur ma demande, une somme de quatre mille sous d'or, qu'ils appellent *fanons*, aux émoluments de ces présidents de paroisse. Ce respectable magistrat appelle à grands cris des membres de notre Société ; ses lettres au roi contiennent à ce sujet les instances les plus pressantes.

8. Une multitude prodigieuse de peuples ne sont ici plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie que faute d'apôtres. Que de fois il m'est venu dans l'idée de me transporter en Europe, dussé-je y passer pour fou, et de parcourir les académies, et surtout celle de Paris, de crier à tous ces savants, qui ont plus de doctrine que de charité : « C'est par votre faute qu'une multitude épouvantable d'ames sont exclues du royaume des cieux, et sont plongées dans les abymes éternelles. » Ah ! plût à Dieu, me suis-je dit maintes fois à moi-même, que ces docteurs apportassent au salut des ames la même ardeur qu'ils mettent dans la recherche des sciences humaines ! Quel compte n'auront-ils pas un jour à rendre, et de la science qu'ils ont acquise, et des talents qui leur ont été confiés ? Peut-être cette réflexion les ébranleroit-elle ; peut-être livreroient-ils quelques instants à l'oraison ; peut-être entendraient-ils la voix de Dieu ; peut-être que, faisant un effort sur eux-mêmes, ils s'arracheroient à leurs cupidités charnelles, à leurs habi-

tudes terrestres, pour se mettre tout entiers à la disposition et à la volonté de Dieu, et s'écrieroient-ils : *Seigneur, me voici; je suis à vous, tout à vous; envoyez-moi où vous voudrez, fût-ce même dans les Indes!* Grand Dieu! quelle vie plus heureuse ne méneraient-ils pas! quelle plus grande tranquillité d'ame n'éprouveraient-ils pas! avec quelle confiance, avec quelle tranquillité ne se présenteraient-ils pas au jugement du Dieu vivant, auquel personne ne pourra se soustraire! C'est alors qu'ils diroient un jour avec joie, comme le serviteur de l'Évangile : *Seigneur, vous m'avez donné cinq talents, et voilà que j'en ai gagné cinq autres.* S'ils apportoit le même zèle à cultiver le véritable arbre de la science, qu'ils apportent nuit et jour à approfondir les sciences du siècle; s'ils consacroient à instruire les ignorants sur ce qui est nécessaire au salut, le temps qu'ils emploient à creuser des sciences inutiles, ne leur seroit-il pas plus facile de répondre un jour au Seigneur, lorsqu'il viendra tout-à-coup leur dire : *Rendez-moi compte de votre gestion?*

Ah! je crains bien que tous ceux qui, dans les universités, se livrent avec tant d'ardeur à l'étude des belles-lettres, n'aient bien plutôt pour but les honneurs, les dignités du sacerdoce, que les charges et les devoirs qui y sont attachés! Je vois que les choses en sont venues au point, que ceux-là mêmes qui se livrent avec le plus de zèle aux études, conviennent que c'est plutôt pour s'emparer des dignités ecclésiastiques, que pour consacrer leurs veilles, leurs peines, leurs talents à Jésus-Christ et à son Église. Mais quelle erreur ces misérables, qui détournent à leur profit particulier des talents et des études qui devoient être employés à la chose publique, ne font-ils pas dans leur calcul! Comme s'ils craignoient que Dieu ne fût sourd à leur ambition, ils

n'osent lui abandonner la direction et la réussite de leurs projets. Je prends Dieu à témoin que j'ai eu dessein, ne pouvant retourner en Europe, d'écrire à l'université de Paris, et surtout à nos docteurs Corne et Picard, pour leur faire voir que de milliers de barbares on pourroit amener à la connoissance du Christ, si les hommes s'occupoient moins d'eux-mêmes que de sa gloire.

Priez donc, mes Frères bien-aimés, priez le Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers dans son champ.

9. L'année dernière, je vous entretins du collège qu'on venoit de fonder à Goa, et dont les travaux se poursuivoient avec ardeur. Il est presque achevé. On y élève des enfants de toute langue, de toute nation, qu'on a soustraits aux ténèbres du paganisme; aux uns on enseigne la langue latine, aux autres on se contente d'apprendre à lire et à écrire. Le père Paul, qui est recteur de ce collège, leur dit la messe tous les jours, il les confesse et les instruit. Ce collège est très vaste; il contiendra cinq cents écoliers, et sa dotation est proportionnée. Sous le nom d'aumônes, il reçoit des secours abondants, soit des riches particuliers, soit du vice-roi. C'est avec raison que les Chrétiens de ce pays appellent ce collège le séminaire de *Sainte-Foi*. Ce n'est pas sans motif que nous espérons, au moyen de ce séminaire et à l'aide de Dieu, voir l'Église faire de vastes conquêtes sur le paganisme, reculer ses limites et propager au loin son empire sur tout l'Orient.

10. Parmi les païens de ce pays, il est une classe d'hommes qu'on appelle *brames* ou *brachmanes*. Ce sont les dépositaires du culte et des superstitions païennes; c'est à eux qu'est confiée la garde des temples; ce sont eux qui les desservent. Il n'est point de race au monde

plus perverse, il n'en est point de plus méchante ; je dis souvent, en parlant d'eux, ces mots du prophète : *Délivrez-moi, Seigneur, de cette nation impie, de ces hommes trompeurs et pervers* (1). C'est, tous sans exception, une race de menteurs et de fourbes ; toute leur application, toute leur science, toute leur habileté, consiste à envelopper dans leurs pièges une multitude simple et ignorante. Au nom de leurs dieux, ils se font apporter dans leurs temples tout ce qu'ils désirent, de quoi se nourrir eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs familles. Ils persuadent aux idiots que leurs statues boivent, mangent, dînent, soupent comme le reste des humains. Combien voit-on de sols ne se mettre jamais à table sans offrir à ces divinités une pièce de monnaie. Les brachmanes, toujours en festin, mangent au son des fifres et des tambourins et persuadent à ces imbécilles que ce sont les pagodes qui font leur repas ; ils n'attendent pas qu'ils aient besoin de quelque chose pour annoncer que leurs dieux sont irrités de ce qu'on ne leur a pas envoyé ce qu'ils ont demandé ; que si le peuple ne se hâte pas de pourvoir à leurs besoins, ils lui enverront des maladies, des guerres, des carnages et mille autres fléaux, enfin que les démons se répandront et se jetteront sur lui. Alors ce peuple crédule, frappé de terreur au nom de ces divinités imaginaires, se hâte de satisfaire la cupidité de ces prêtres avarés. Les brachmanes n'ont qu'une teinture légère des lettres ; mais ce qu'ils n'ont pas en érudition, ils l'ont en astuce et en méchanceté.

Ceux qui habitent cette côte sont furieux de ce que j'ai dévoilé leurs turpitudes. Lorsqu'ils sont seuls avec moi, ils conviennent sans détour qu'ils n'ont pas d'au-

(1) Ps. XLII. 1.

tres patrimoines, d'autres revenus, que les statues de leurs dieux, et qu'ils ne vivent que des mensonges débités au peuple; que moi seul, tout petit que je suis, j'en sais plus qu'eux tous ensemble. Souvent ils m'envoient saluer, ils accompagnent leurs compliments de présents, et c'est pour eux un grand chagrin de ce que je n'en accepte aucun. Ils espèrent, par leurs cadeaux, me fermer les yeux sur leurs fourberies et me clore la bouche; ils me disent qu'ils savent bien qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'ils le prieront pour moi. A leurs compliments, je réponds ce qui convient; mais je n'en continue pas moins de déciller les yeux à la multitude ignorante, abrutie par la plus folle des superstitions. Je ne laisse échapper aucune occasion de démasquer leurs fourberies, leurs jongleries. Beaucoup, ouvrant les yeux à la lumière, renoncent au culte des idoles et se font chrétiens, et, sans la crainte des brachmanes, tous, sans exception, embrasseroient la croix de Jésus-Christ.

11. Les païens indigènes sont ici en général dans l'ignorance des lettres; mais ils ne sont pas novices en crimes de toute espèce.

Depuis que j'habite ces contrées, je n'ai encore pu convertir qu'un brame. C'est un très jeune homme, qui s'est fait chrétien pour enseigner aux enfants les premiers éléments du catéchisme. Lorsque je parcours les bourgades des Chrétiens, j'ai coutume de passer au milieu des pagodes qu'habitent ces imposteurs. Dernièrement il me vint dans l'idée d'entrer dans un de ces temples, où deux cents brames étoient réunis; plusieurs vinrent au devant de moi. Après un échange assez long de propos de société, je leur demandai à quel précepte leurs dieux attachoient leur béatitude future, qu'est-ce qu'ils devoient faire pour obtenir d'eux une vie éternelle et heureuse.

Il s'éleva aussitôt une longue dispute entre eux pour savoir qui me répondrait. Ensuite, d'un commun accord, ils cédèrent la parole à l'un d'eux, plus âgé et plus exercé. Le vieillard octogénaire me demanda à son tour ce que le Dieu des Chrétiens nous prescrit. Voyant, de mon côté, où tendoit la ruse du vieillard (1), je lui répondis que je ne le satisferois que lorsqu'il auroit répondu à ma question. Alors, forcé de mettre au jour son ignorance, il me dit que les dieux n'exigeoient que deux choses de ceux qu'ils vouloient attirer à eux : 1.<sup>o</sup> de ne point tuer les vaches, dont les dieux prenoient la forme ; 2.<sup>o</sup> de faire du bien aux brames, qui sont leurs serviteurs et leurs favoris. Cette réponse me troubla, et jeta dans mon ame une profonde douleur, en voyant jusqu'à quel point le démon aveugle les hommes, en se donnant à leur imagination pour une divinité. Je les priai à mon tour de m'écouter. Alors je recitai à haute voix le Symbole des Apôtres et les Commandements de Dieu. Ensuite je leur expliquai en peu de mots, dans leur langue, ce que c'est que le paradis, ce que c'est que l'enfer, quels seront ceux qui auront part à la béatitude éternelle, quels seront ceux qui seront plongés dans des supplices qui n'auront de bornes dans leur durée que l'éternité, dans leur intensité que l'infini. A ces mots ils se levèrent aussitôt, vinrent en foule m'embrasser, déclarant que le Dieu des Chrétiens est le seul vrai Dieu dont les lois sont en harmonie parfaite avec la raison. Ils me demandèrent ensuite si les ames des hommes, comme celles des autres animaux, périssent avec le corps. Dieu me suggéra à l'instant des raisonnements tellement à leur portée, et si sensibles

(1) Il n'auroit pas manqué de dire que les préceptes du bramisme étoient les mêmes que ceux du christianisme.

pour eux, qu'ils se tinrent unanimement pour convaincus de l'immortalité de l'ame. Car, remarquez bien qu'il ne faut pas que les raisonnemens dont on essaie de convaincre des ignorants soient subtils, tels qu'on les trouve dans les livres de nos docteurs; mais il faut qu'ils soient mesurés sur la capacité de leur esprit. Ils demandèrent encore ce que l'ame devient au moment de la mort; comment il se fait que dans le sommeil nous paroissions voir nos amis, nos proches, nos connoissances, et nous entretenir avec eux (ce qui, mes très chers Frères, m'arrive souvent avec vous); si alors l'ame sort du corps; si Dieu est noir, s'il est blanc. Car les Indiens, qui sont noirs en général, qui remarquent en même temps dans l'espèce humaine des variétés de couleurs, qui s'estiment plus que toutes les autres nations, ne manquent pas d'attribuer la couleur noire à leurs divinités. C'est pourquoi leurs idoles sont tellement noires, que, outre qu'elles sont arrosées d'huile, et qu'elles sont puantes, elles ont un aspect aussi hideux que dégoûtant. Je satisfis à toutes leurs questions. Puis, comme je les pressois d'embrasser une religion dont ils reconnoissoient la vérité, ils m'apportèrent pour excuse ce raisonnement frivole, et si commun parmi les Chrétiens mêmes, que s'ils changeoient de vie et de religion cela feroit parler. D'ailleurs, disoient-ils encore, il étoit à craindre que leur changement de religion ne les réduisit à la pauvreté, puisqu'ils tiroient leur subsistance du culte des idoles.

12. Sur toute la côte je n'ai rencontré qu'un seul brame qui fût instruit. On dit qu'il a été élevé dans un noble et célèbre collège; c'est pourquoi je fis en sorte d'avoir avec lui un tête-à-tête. J'obtins de lui une espèce de secret. Il me révéla d'abord que tous les disciples de cette académie s'engagent par serment à

ne point révéler leurs mystères, que néanmoins l'amitié qu'il me portoit lui feroit passer sur cette considération. Il me dit donc que le premier de leurs mystères est, qu'il n'y a qu'un Dieu créateur du ciel et de la terre, à qui seul ils doivent un culte, que les idoles ne sont autre chose que les images des démons. Les brames ont certains monuments qu'ils regardent comme des livres sacrés, et qui contiennent, disent-ils, les lois divines. Pour l'enseigner ils se servent d'une langue non vulgaire, comme seroit chez nous la langue latine.

Il me développa ensuite très exactement tous les préceptes divins les uns après les autres. Je ne le ferai pas ici ; ils n'en valent pas la peine. Les sages, selon lui, observent le septième jour que nous appelons dimanche. Ce jour-là ils font de temps en temps cette prière en leur langue sacrée : *Dieu, je te vénère, j'implore ton secours à jamais*. Comme ils sont liés par un serment, c'est à voix très basse qu'ils répètent souvent cette formule d'oraison. Suivant lui, la loi naturelle leur permet la polygamie. Enfin, il ajouta que leurs livres sacrés contiennent cette prophétie, qu'un jour viendra où tous les peuples ne professeront qu'une seule et même religion.

Il me demanda ensuite de lui expliquer à mon tour les préceptes du christianisme, me promettant de les garder sous le plus grand secret. Je lui répondis que je n'en ferois rien, s'il ne me promettoit à son tour de dire partout, et à haute voix, ce qu'il sauroit de notre religion. Sur sa promesse, je me hâtai de lui expliquer ces paroles de notre Sauveur, qui sont le sommaire de notre religion : *Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé* (1). Je lui donnai cette sentence, qui

(1) Marc. XVI, 16.



contient tout le Symbole des Apôtres, avec un long commentaire. J'y ajoutai le Décalogue, pour lui faire voir le rapport qui existe entre le dogme et la morale. Il me raconta qu'une nuit il avoit rêvé qu'il étoit chrétien, qu'il étoit associé à mes travaux, et qu'il étoit au comble de la joie. Il me pria ensuite de l'admettre en secret à nos mystères; mais comme les conditions qu'il mettoit sont illicites, je suspendis son baptême. Je ne doute pas que Dieu ne lui fasse un jour la grace d'être chrétien. Je l'ai bien averti qu'il devoit enseigner aux ignorants et aux simples qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, et qui règne dans les cieus; mais retenu encore par ses serments, et surtout par la crainte que les démons ne le persécutassent, il est convenu avec moi qu'il n'étoit pas encore totalement décidé.

13. Voilà tout ce que mes travaux peuvent avoir d'intéressant pour vous, à moins que je ne vous parle encore des joies ineffables dont Dieu se plaît à combler les ouvriers qui travaillent à défricher cette terre inculte et barbare; elles sont si abondantes, si solides, que je crois que ce sont les seules qu'on puisse réellement goûter en cette vie. Il me semble entendre un de ces ouvriers s'écrier dans l'ivresse de ses délices: « C'est assez, Seigneur, c'est assez, mettez en cette vie un terme à mon bonheur; ou si, dans votre infinie miséricorde, vous voulez m'inonder de voluptés, enlevez-moi de cette terre, qui doit être une vallée de larmes, et transportez-moi dans le séjour des bienheureux, s'il est vrai que celui qui a goûté cette suavité intérieure ne puisse plus trouver de joie en cette vie hors de votre divine présence. »

14. C'est pour moi, mes très chers Frères, un plaisir délicieux que de penser de temps en temps à vous, de me rappeler votre amitié, dont Dieu, dans son immense

miséricorde, m'a gratifié. Je repasse en moi-même les années qui se sont écoulées, je reporte mes regards sur le passé, et ce n'est pas sans une vive douleur que je vois combien j'ai perdu de temps, combien peu j'ai profité de votre amitié, de votre compagnie et de votre science dans les choses de Dieu. C'est à vos prières, quoique je sois loin de vous tous, que Dieu m'a fait la grace de me révéler et de me montrer la multitude infinie de mes péchés; c'est à vos prières qu'il m'a donné les forces et le courage de venir instruire les nations païennes. Je rends d'immenses actions de grâces à la bonté divine et à votre charité.

De tous les fruits grands et multipliés que j'ai recueillis en cette vie, à l'aide de la Providence, et que je recueille chaque jour, celui que j'estime le plus, c'est l'approbation et la confirmation de notre Institut par le Saint-Siège. Je rends d'immortelles actions de grâces à Dieu, qui, par la bouche de son vicaire, a daigné sanctionner, ratifier et confirmer à jamais la règle qu'il avoit révélée et dictée en secret à son serviteur notre père Ignace.

Je terminerai cette lettre en priant le Seigneur que, puisque dans sa bonté il nous a réunis sous la même règle, et qu'en même temps, dans l'intérêt de la foi, il nous a disséminés, dispersés à de si énormes distances les uns des autres, il nous réunisse de nouveau dans le séjour des bienheureux.

15. Entre autres intercessions, adressons nos prières aux âmes de ces enfants que j'ai baptisés, et que Dieu, dans sa miséricorde, a appelées à lui avant qu'ils n'eussent perdu la robe d'innocence. Ils sont, je crois, au nombre de mille et plus. Je les invoque pour obtenir de Dieu la grace de faire sa volonté sur cette terre d'exil et de misère, et de faire non seulement ce qu'il veut, mais encore comme il le veut.

Le moindre de vos frères en Jésus-Christ, FRANÇOIS.

.....  

## LETTRE XV.

AU PÈRE FRANÇOIS MANSILLA , PARTANT POUR LE CAP  
COMORIN.

Punicael, 21 février 1544.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous assistent toujours. Ainsi soit-il.

1. Mon cher Frère, je désire ardemment savoir ce que vous faites; c'est pourquoi, par l'amour que nous portons à Jésus-Christ, profitez de tous vos moments de loisir pour m'instruire de tout ce qui vous concerne, vous et vos collègues. A mon arrivée à Manapare, je donnerai aussitôt de mes nouvelles.

N'oubliez pas ce que je vous ai recommandé à votre départ; demandez à Dieu qu'il vous accorde la patience nécessaire dans les commencements, pour traiter avec cette nation. Songez que le pays que vous habitez est un purgatoire destiné à vous purifier de vos fautes, et admirez l'infinie bonté de Dieu qui vous permet d'expié en ce monde les péchés de votre jeunesse, avec beaucoup de profit en mérite, et beaucoup moins de peine que dans l'autre vie.

2. Vous direz à Jean d'Artiaga, que j'ai appris du gouverneur qu'il lui a fait compter dix pardans pour mon compte, mais que je lui ai répondu que ni vous, ni Jean d'Artiaga, ni moi, n'avions besoin d'argent avant son retour de la côte de la Pêcherie, et que je manderai à Artiaga de lui rendre cet argent; et

vous le lui ordonnerez de ma part , à moins que par hasard cette somme ne lui ait été remise, non en pur don, mais pour acquitter une dette qui nous concerneroit, et dont je pourrois soupçonner le motif ; car j'ai ouï dire que le vice-roi, qui, par les ordres de Sa Majesté, nous fournit tout ce qui est nécessaire à notre entretien, a envoyé au gouverneur une lettre de change de dix pardans pour nous procurer un interprète. Il seroit alors possible que celui-ci n'en ayant pas eu l'occasion favorable , ni l'espoir de la trouver de sitôt, eût cru, pour ne pas laisser vieillir en ses mains la chose d'autrui , devoir la rendre à ceux au profit de qui elle est destinée. Si cela est ainsi , que l'on garde cet argent ; mais dans le cas contraire, faites-le rendre au gouverneur, et cela sans délai ; je le veux ainsi.

Que le Ciel verse sur vous autant de graces pour son service, que je m'en souhaite et en demande pour moi-même.

Je n'écris pas à Jean d'Artiaga, parce que cette lettre vous est à tous deux également adressée.

Votre frère bien aimant,

FRANÇOIS.

## LETTRE XVI.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare, 14 mars 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. Vos lettres m'ont fait beaucoup de plaisir. Je vous prie, je vous en supplie, agissez avec ces hommes qui sont la lie du genre humain, comme les bons pères ont coutume d'en user avec les enfants dénaturés. Ne vous laissez pas abattre, quelque énorme que soit la scélératesse de ces monstres; car Dieu, qu'ils offensent si brutalement, les supporte, et ne les extermine pas de sa présence, ce qu'il pourroit faire néanmoins si telle étoit sa volonté; il ne cesse pas, au contraire, de fournir à leurs besoins. S'il leur retiroit sa main bienfaisante, on les verroit bientôt languir dans la misère dont ils sont dignes, et sécher sur pied. C'est sur ce modèle que je voudrois que vous vous formassiez une égalité d'ame, et que vous rejetassiez loin de vous toute inquiétude superflue.

2. Vos travaux sont, où vous êtes, plus fructueux que vous ne le pensez; et quoique vos progrès ne répondent pas à vos désirs, vous en faites assez, croyez-moi, pour ne pas avoir lieu de vous en repentir. D'ailleurs, quels que soient vos succès, vous avez pour vous cette consolation, que vous n'êtes pas là de votre choix, et qu'aucune faute ne vous sera imputée, quels que soient les événements.

Au reste, comme la raison et de louables exemples

nous apprennent qu'il est souvent utile d'employer la force pour rompre l'opiniâtreté des plus mutins, au milieu de cette nation soumise à Sa Majesté portugaise, je vous envoie un appariteur que j'ai obtenu du préteur, et à qui j'ai donné ordre de condamner à l'amende de deux deniers d'argent, c'est-à-dire à un *fana*, et à trois jours de prison, toute femme qui, en dépit des ordonnances, se gorgeroit encore de cette liqueur enivrante qu'on appelle *rack* (eau-de-vie de riz). Vous tiendrez la main à la sévère exécution de cette loi, et la ferez publier dans tous les bourgs et hameaux, pour qu'aucune de ces femmes, surprise dans l'ivresse, ne puisse prétexter de son ignorance.

Vous signifierez aux patangats, c'est-à-dire aux chefs de bourgade, que, si désormais on boit encore du rack à Punicael, c'est à eux-mêmes que je m'en prendrai, et que je les rendrai personnellement responsables de tout délit de cette espèce.

3. Engagez Matthieu à se montrer envers moi comme un bon fils; assurez-lui bien que s'il répond à ma tendresse paternelle, il peut attendre de moi beaucoup plus de biens et plus d'avantages qu'il n'oseroit en espérer de ses propres parents.

En attendant mon arrivée près de vous, à laquelle je ne puis encore fixer une époque, avertissez sérieusement les patangates de se hâter de corriger leurs mœurs et celles de leurs subordonnés; dites-leur que, si à mon arrivée je les trouve encore plongés dans les mêmes vices, je suis décidé, en vertu des pouvoirs que je tiens du préteur, de les faire conduire, pieds et poings liés, à Cochin; et qu'ils ne se flattent pas d'en être quittes pour ce voyage, car je suis bien résolu d'employer tous mes moyens pour leur fermer à jamais le retour à Punicael; il est, au reste, prouvé qu'il est en leur pouvoir

de réprimer la plupart des crimes et des scélératesses qui souillent ce pays, et que la jalousie qui règne entre eux en est l'unique source.

4. Apportez le plus grand soin à baptiser les enfants au moment de leur naissance, et à jeter les premiers principes du christianisme parmi ceux qui commencent à être susceptibles de raison, comme je vous l'ai spécialement recommandé.

Faites tous les dimanches le catéchisme en général, aux personnes de tout âge et de tout sexe, pour leur inculquer les prières, les actes de foi, comme j'ai habitude de le faire ; il faut ajouter à cela une courte exhortation morale, ce qui est de la plus grande utilité.

Donnez tous vos soins pour découvrir les ateliers où se fabriquent et se sculptent secrètement les pagodes. Quant à la lettre que m'a écrite et adressée ici Alvare Fogaza, ne me l'envoyez pas, gardez-la jusqu'à mon arrivée.

Que le Seigneur notre Dieu vous comble en cette vie et en l'autre de toutes les consolations que je demande pour moi.

Votre frère très aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XVII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare , 20 mars 1544.

Mon cher Frère en Jésus-Christ,

1. Ç'a été pour moi un sujet de joie et de consolation indicible, en apprenant par vos lettres la gaité dont vous jouissez et les délices dont le Ciel vous favorise. Toutes les fois que vous éprouverez que Dieu ne vous oublie pas, faites en sorte à votre tour de ne pas l'oublier. Prenez garde de vous laisser envahir par le dégoût de votre travail, quelque ingrat qu'il pût être; de peur qu'affoibli par l'ennui, vous ne vous relâchiez de cette persévérance ardente et inflexible qu'exigent les bonnes entreprises, tenez-vous constamment humilié devant Dieu en un doux sentiment de perpétuelles actions de grâces, de ce qu'il a daigné vous choisir pour les sublimes fonctions que vous remplissez.

Vous avez par écrit toutes mes instructions; je n'y ajoute rien, je ne vous recommande rien de plus. Souvenez-vous de moi, qui ne cesse de songer à vous. Dites à Matthieu que, s'il se comporte en bon fils, il trouvera en moi un bon père, et que j'épie toutes les occasions de lui être utile; vous ajouterez que je veux que tous les dimanches, quand il fera dans l'assemblée des fidèles le catéchisme que vous lui aurez appris en particulier, il le fasse à si haute voix, que non seulement tout l'auditoire puisse l'entendre, mais encore nous qui



sommes ici à Manapare. Mandez-moi l'état où se trouve la chrétienté de Tutucurin : si les fidèles y sont vexés par les Portugais qui habitent ces contrées ; ce qu'on dit du gouverneur ; s'il passera l'hiver à Cochin.

2. Une grande affaire qui me donne de vastes espérances pour la gloire et le service du Seigneur notre Dieu, commence à éclore ici. Priez, priez sans cesse pour qu'il daigne féconder les germes d'espérance qu'il nous donne, et que notre entreprise vienne à parfaite maturité. Je vous en prie, ne cessez de donner à toute la nation, aux grands, aux nobles, comme aux petits, des témoignages sincères d'attachement : c'est le sûr moyen de conquérir leur affection. Cela fait, votre course sera plus rapide ; la peine que vous vous donnerez pour les amener à la connoissance de Dieu et à son culte, portera des fruits plus abondants.

Habituez-vous à supporter avec une extrême patience leurs foiblesses, leurs chutes, songeant en vous-même que votre espoir mêlé de clémence, en fera des hommes de bien avec le temps.

3. Si vous n'avez pas encore atteint votre but, ne vous découragez pas, contentez-vous pour le moment du petit peu que vous avez récolté. C'est ainsi que je me console au milieu de semblables misères.

Que le Seigneur Dieu soit avec nous et nous seconde de sa grace pour que nous le servions toujours.

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XVIII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare , 21 mars 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. Je n'ai pas assez d'expressions pour vous faire comprendre le désir que j'ai d'aller à la côte pour vous voir. Je vous assure que si, aujourd'hui même, un vaisseau que je saurois devoir relâcher dans vos parages, mettoit à la voile, je m'embarquerois sans hésiter.

Je viens d'avoir la visite de trois seigneurs de la cour de Travancor, qui sont venus se plaindre d'un certain Portugais qu'ils accusent d'avoir enlevé, à Patan, un esclave de leur prince Iniquitribirim, de l'avoir conduit, chargé de fers, à Panicael, et de s'être vanté qu'il le méneroit à Tutucurin.

Informez-vous-en, et mandez au gouverneur ce qui en est. Si l'on peut découvrir le Portugais, quel qu'il soit, employez tous vos moyens pour lui faire lâcher sa proie.

Si l'esclave doit quelque chose au Portugais, celui-ci ira porter sa plainte devant le roi, qui lui rendra justice, et par là maintiendra nos droits comme cela se pratique.

Au reste, c'est bien tard qu'on songe à un moyen si simple; c'est par là que dès le principe il falloit débiter, et ne pas enlever le sujet d'un prince allié, sur ses terres, et sans son aveu; c'est ainsi, qu'au rebours du

bon sens, nous ménageons nos ennemis malgré le sentiment de nos forces, et que nous pillons nos amis. Voilà une hostilité qui me ferme l'entrée chez ce souverain qui, d'ailleurs, nous veut du bien. Comment oserai-je ouvrir la bouche en présence de toute une cour qui frémissa encore de colère en songeant à l'affront récent dont elle aura été l'objet. Je pardonne et j'excuse volontiers une colère provoquée par une cause très naturelle, et d'autant plus juste, qu'il est affreux à un prince de se voir enlever ses sujets par des soi-disant alliés, sur ses propres terres, sans son aveu, qu'on n'a ni demandé ni attendu. Entendit-on jamais parler d'un pareil attentat sous la domination des pules, ou satrapes, qui jadis tyrannisoient ces contrées ?

Quel parti prendrai-je ? en vérité, je n'en sais rien : l'impudente audace de ce forban déconcerte tous mes projets. Je me vois saisi d'un violent désir de me sauver d'ici ; que faisons-nous plus long-temps au milieu de ces hommes qui bravent toute justice, qui sont habitués à fouler aux pieds et à sacrifier à leur cupidité les devoirs les plus sacrés que leur imposent la religion et la patrie, quand surtout l'impunité nourrit leur audace ?

Car, qui peut douter que, si les brigands qui ont commis dernièrement à Myoparon le plus impudent de tous les vols, eussent été punis comme ils le méritoient, les Portugais ne se livreroient pas aujourd'hui à de pareils excès.

Dieu veuille que le roi de Travancor, irrité d'un attentat aussi infame, ne décharge pas sa colère sur les pauvres Chrétiens qui sont dans ses états.

2. Je voudrais que vous écrivissiez au gouverneur pour lui mander combien je suis attristé de l'attentat commis sur l'esclave de ce monarque, non seulement à cause

de l'horreur qu'inspire un pareil forfait , mais à cause des suites fâcheuses qu'il peut avoir. J'avois presque résolu de ne plus faire de remontrances sur de pareils sujets , parce que ceux qui sont habitués à faire ce qu'il leur plaît , ne supportent pas des discours qui les choquent , comme si celui qui ouvre la bouche pour leur parler , les insultoit , tandis qu'eux-mêmes outragent impunément la justice , et la bouleversent dans toute leur conduite. Si vous apprenez que cet homme enlevé par le Portugais soit du territoire de Tutucurin , hâtez-vous d'en rendre grâces à Dieu , et transportez-vous de suite , je vous prie , auprès du préfet , et faites tous vos efforts pour le faire mettre en liberté. Quant au Portugais , vous le ferez comparoître devant le roi de Travancor , pour exposer les motifs de sa conduite , ses plaintes , s'il en a à faire , ses demandes , s'il en a à former ; car toute justice lui sera rendue par le prince.

3. Les Portugais souffriroient-ils qu'un Indien s'avisât d'enlever un d'entre eux , à main armée , sur les terres de leur domination , et l'emmenât , chargé de fers , sur le continent , et cela pour quelque motif d'intérêt ? non , sans doute. Le courroux des Indiens est-il moins légitime ? Pourquoi leur faisons-nous ce que nous ne voudrions-pas qu'ils nous fissent ? Eh puis , nous nous étonnons de ce qu'ils s'indignent , de ce qu'ils s'irritent ! S'ils étoient eux-mêmes violateurs des traités , l'attentat du Portugais seroit plus excusable ; mais aujourd'hui il n'en est rien. Ils s'offrent au contraire à nous rendre toute justice ; ils sont , à notre égard , rigoureux observateurs du droit des gens ; c'est avec toute la paix , toute l'équité que nous pouvons désirer , qu'ils font le commerce avec nous. Quelle cause plausible pouvons-nous alléguer ? de quelle violation des traités les accuserons-nous , pour voiler cette odieuse conduite ?

Si un obstacle invincible s'opposoit à votre départ, écrivez au gouverneur, et envoyez vos lettres par Paul Vaz.

4. Je vous le répète, ma plume se refuse à vous peindre la consternation dans laquelle m'a jeté cette nouvelle. Que Dieu nous donne la patience nécessaire pour supporter de pareilles calamités ! Quoique je sache très bien ce que l'on dit sur le compte des véritables auteurs de ce forfait, je vous prie cependant de m'écrire promptement tout ce que vous en aurez appris : si c'est vraiment un esclave du roi de Travancor que le Portugais a pris sur ses terres ; quel motif il en donne, et si, comme on le dit, il se propose de le mener à Tutucurin, et pourquoi. Je voudrois au moins apprendre quelque chose qui pût diminuer l'atrocité de ce crime, et le rendre moins odieux ; si cela est impossible, si la chose s'est passée telle qu'on la raconte, il faut que je renonce au projet que j'avois formé d'aller trouver Iniquitribirim pour traiter avec lui de ce qui concerne la religion. Vous savez dans quelle fureur le vol des esclaves, commis surtout sur ses terres, jette cette nation ; il n'y a pas de doute que dans ce moment elle ne frémissé de rage, et que dans sa vengeance elle ne songe à exterminer du sol indien la nation portugaise et le nom chrétien. Je ne puis me résoudre à affronter cet accès de fureur.

5. C'est alors qu'il faudra réfléchir et peser mûrement le dessein, qui, depuis long-temps, me sourit et me poursuit, d'abandonner les Indes, où je rencontre tant d'obstacles à la promulgation de la foi, auxquels je ne devois pas m'attendre, et de me transporter dans l'Éthiopie, où l'espérance la mieux fondée et la vraisemblance qui approche de la certitude m'appellent pour y publier l'Évangile. Là je ne rencontrerai pas des Européens qui renversent au fur et à mesure que nous construisons.

Je ne vous le dissimule pas, je me sens si vivement attiré vers ces régions, qu'il n'est pas invraisemblable que sous peu je monterai sur une de ces barques qu'on appelle *tones*, dont il y a toujours ici une grande quantité, et que je me rendrai sans délai à Goa, afin d'y préparer mon voyage pour les terres du prêtre Jean.

Que Dieu nous seconde de sa force et de sa grace.

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XIX.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare, 27 mars 1544.

1. Les lettres que j'ai reçues de vos contrées m'ont fait plaisir par rapport à vous; elles m'ont mis à même d'apprécier le fruit de vos travaux. Que le Seigneur que nous servons verse ses bénédictions sur votre assiduité, sur votre courage; qu'il maintienne toujours vos forces dans une égale activité, pour marcher du bien au mieux; qu'il vous accorde cette constance, cette persévérance qui surmonte et qui dompte tout obstacle, toute misère.

C'est toujours pour moi un nouveau coup de poignard qui me perce le cœur, lorsque j'apprends que les néophytes sont également persécutés et par les gentils et par les Portugais, soit à cause de l'atrocité du crime, soit à cause de la perte que nous faisons. Quoiqu'on dise que la répétition fréquente des mêmes coups produit un callus et amortit la violence des derniers, je ne

sais comment il se fait que l'habitude et le temps n'apportent aucun soulagement à mon mal.

2. Toutes les fois que je vois par moi-même, ou que j'apprends que les tendres nourrissons de l'Église, qui, par leur foiblesse et leurs bégaiements, semblent provoquer les caresses de leurs frères aînés, plutôt que leur jalousie, leur mépris et leurs outrages, sont au contraire accablés de mauvais traitements, et par ceux-là mêmes qu'ils devroient le moins redouter; lorsque j'apprends, dis-je, qu'ils sont en proie aux pillages, aux incursions des barbares, dont tous mes efforts ne peuvent ni arrêter ni détourner le cours, mon cœur est déchiré de douleur, et je porte au dedans de moi un chagrin profond qui me ronge et qui me consume.

Depuis trois jours les patangats viennent encore de m'annoncer un nouvel attentat commis par des Portugais, c'est le rapt de plusieurs femmes esclaves. A cette affreuse nouvelle, j'ai aussitôt écrit aux corévêques de Colan et de Cochin, pour les prier instamment de publier un monitoire, sous peine d'*excommunications majeures*, à l'effet de découvrir les ravisseurs, afin qu'une fois connus, on leur arrache leur proie, qu'on les punisse suivant la rigueur des lois, et qu'un exemple sévère retienne les autres dans le devoir.

3. N'oubliez pas de fournir à Matthieu les habits dont il a besoin, et d'accompagner ce don de caresses et de bontés pour vous attacher cet enfant; car, comme il est libre et qu'il est maître de ses droits, ce n'est que par ce moyen que nous pouvons le fixer près de nous. Tant qu'il étoit avec moi, je mettois tous mes soins à lui témoigner une tendresse presque maternelle; je voudrois que vous en fissiez autant.

4. Il est une chose dont il faut que je vous avertisse. Dans la traduction que vous avez faite du Symbole des

Apôtres, vous traduisez *Credo in Deum* par ces mots : *Enaquenum* ; mais le mot *venum* en langue malaise signifie *je veux* : vous voyez donc qu'on ne peut pas dire *je veux en Dieu* ; je crois qu'au lieu de *venum*, vous devez dire *vichuam* ; car ce mot répond parfaitement au latin *Credo*. Dans l'article qui concerne la passion, ne dites pas *Vao pinale* ; car ce mot dans l'idiôme de ces nations emporte avec lui l'idée de *contrainte* : certes, c'est, non *par contrainte*, mais volontairement que Jésus-Christ a souffert.

5. Lorsque ceux qui passent de la côte de la Pêcherie chez vous, seront arrivés, visitez de suite les malades, en menant avec vous de cabane en cabane l'enfant (Matthieu), qui récitera sur eux les oraisons que je vous ai désignées dans mes instructions ; cela fait, si le malade est aux dernières extrémités, vous récitez une fois le verset de l'Évangile qu'on est dans l'usage de dire en pareil cas. Au reste, souvenez-vous d'avoir pour cette nation toujours une extrême charité, vous appliquant à l'attirer à vous par tous les témoignages possibles d'affection.

Quel plaisir j'aurois, si vous m'annonciez qu'il n'y a plus de buveurs de rack, ni de sculpteurs de pagodes, que tout le monde accourt aux offices le dimanche ! mais, si tout ne répond pas à nos désirs, ne nous laissons pas abattre ; réveillons notre courage par cette pensée : « Si, depuis le moment que le nom de Jésus-Christ a été prêché à cette malheureuse nation, elle eût toujours eu près d'elle des maîtres attentifs qui l'eussent instruite comme tu fais, il n'y a pas de doute qu'elle seroit plus chrétienne qu'elle ne l'est. »

Que le Seigneur vous comble d'autant de consolations en cette vie et de gloire en l'autre, que je m'en souhaite à moi-même !

FRANÇOIS.



## LETTRE XX.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare, 8 avril 1544.

Mon très cher Frère,

1. Vous ne pouvez vous faire une idée du plaisir que j'ai éprouvé en apprenant votre départ pour visiter les Chrétiens épars que je vous avois recommandés; mais je me réjouis encore plus en entendant raconter à ceux qui arrivent ici le fruit immense que l'Église et les ames recueillent de votre tournée. J'attends aujourd'hui ou demain matin le préteur; s'il est tel que je l'espère, je ne différerai pas davantage mon voyage près de vous, et je me détournerai de mon chemin pour vous rencontrer quelque part que vous tourniez vos pas. Quoique mon esprit ne vous perde pas de vue, j'ai un désir incroyable de vous voir.

2. Jean d'Artiaga m'a quitté. Il a été emporté dans un tourbillon de pensées soulevées par l'esprit de ténèbres, qui ont jeté, autant que je puis le croire, le trouble dans son ame; mais il ne se doute pas lui-même de son mal, et il ne prend pas la route de le connoître jamais.

Il me dit, en nous séparant, qu'il alloit à Combuture, pour y instruire le peuple, et que, s'il choisissoit cette contrée, c'étoit à cause de votre voisinage. Telle a été peut-être alors sa volonté; mais persévérera-t-il dans ce dessein? je n'en sais rien; car vous savez combien cet homme est mobile, et comme il tourne aisément à tout

vent. Quoi qu'il en soit, s'il vient à vous, je crois que ce n'est pas la peine de perdre beaucoup de temps en conversations avec lui :

3. J'ai écrit au préfet pour qu'il pourvoie à votre nécessaire. J'ai aussi prié Manuel à *Cruce* de vous avancer de l'argent quand vous en auriez besoin ; il l'a promis de la meilleure grace. Ayez le plus grand soin de votre santé, puisqu'elle est devenue un instrument nécessaire pour servir efficacement le Seigneur notre Dieu.

Vous direz à Matthieu que je veux absolument qu'il vous soit soumis et vous obéisse en toute chose. Il faut que cela soit ainsi ; et c'est alors, c'est à ces conditions qu'il trouvera en moi un père, une mère, sur le témoignage que vous m'en rendrez : autrement je ne verrai plus de motif pour m'occuper si sérieusement de lui et pour pourvoir à son avancement. J'entends que, de votre côté, vous lui fournissiez libéralement tout ce dont il a besoin pour ses vêtements.

4. Voici la conduite que je voudrois que vous tinssiez dans votre tournée. En quelque lieu que vous arriviez, réunissez un jour tous les hommes, et un autre jour toutes les femmes, et instruisez les uns et les autres de leurs devoirs respectifs, qu'ils ne méconnoissent que trop. Ne vous contentez pas dans cette réunion de leur faire répéter par cœur les oraisons que l'Église met dans la bouche de tous les fidèles, mais encore celles que tous les matins et tous les soirs ils doivent réciter en leur particulier ; je vous recommande cela par dessus tout. Vous baptiserez les adultes qui n'ont point encore été régénérés dans les eaux du baptême, ainsi que les petits enfants. Au milieu de tout cela, ne vous complaisez pas dans votre ouvrage ; songez en vous-même que si du moulin il sort de la belle farine, toute la

gloire en revient au grand Architecte qui verse les eaux pour faire tourner la meule, et qui seul met la machine en mouvement et en action.

Que le Seigneur notre Dieu vous couvre de ses ailes et vous protège de ses graces !

Votre frère très aimant,

FRANÇOIS.

## LETTRE XXI.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Livare, 23 avril 1544.

Mon très cher Frère,

1. Je suis vivement tourmenté du désir de vous voir ; j'espère que Dieu, dans sa bonté, comblera bientôt mes vœux. En attendant, il ne se passe pas de jour que je ne sois avec vous en esprit ; je ne doute pas que vous n'y soyez aussi avec moi, et c'est ainsi que nous ne cessons de vivre continuellement ensemble. Ah ! je vous en prie, par tout votre amour pour Dieu, mandez-moi tout ce qui concerne vous et votre troupeau : comment vous vous portez ; ce que vous faites ; comment tout se passe près de vous ; je veux avoir des détails amples et minutieux de chaque chose en particulier.

J'attends ici le pule de Travancor dans le courant de cette semaine ; je le crois, puisque lui-même me l'a écrit. Eh puis ! dites-vous, qu'est-ce que cela fera ? Plein de confiance en la bonté de Dieu, j'espère que de cette entrevue il résultera quelque chose d'avantageux pour la gloire de Dieu Notre-Seigneur. Quel

qu'en soit le résultat, je vous le ferai savoir aussitôt, pour que vous lui en rendiez grâces.

J'écris aux patangats relativement au pavillon de feuillage qu'il faudroit élever. Je croyois qu'il eût été commode pour les femmes de se réunir le samedi au matin dans l'église, et pour les hommes le dimanche, comme cela se fait à Manapare; mais, au reste, j'abandonne tout cela à votre prudence.

Quand vous voudrez écrire au préfet pour qu'il subviennne à vos besoins, n'attendez pas la dernière extrémité; mais prévoyez-les, afin que s'il ne peut pas de suite y satisfaire, vous ne soyez pas exposé, par un retard involontaire, à une détresse désolante.

2. Je voudrois que vous m'apprissiez où est Jean d'Artiaga, et s'il sert Dieu. Je crains bien qu'il ne soit pas persévérant dans cette route, vu son inconstance naturelle qui vous est connue.

Je me porte bien, ainsi que le Père qui est avec moi.

Dites de ma part au petit Matthieu de continuer à être sage, de rapporter à haute voix, en plein catéchisme, les leçons que vous lui faites, et de bien prononcer; quand j'arriverai près de vous, je lui ferai un cadeau, qui, j'en suis sûr, lui fera beaucoup de plaisir. Dites-moi si les enfants sont exacts à se rendre aux prières, et combien d'entre eux les savent par cœur. Je vous prie de n'épargner ni papier ni paroles pour les leur expliquer et les leur faire apprendre. Profitez de la première occasion pour me satisfaire sur tous ces points.

Que le Seigneur soit avec vous comme je désire qu'il soit avec moi! Portez-vous bien.

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

**LETTRE XXII.****AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.**Nara, 1<sup>er</sup> mai 1544.**Mon très cher Frère en Jésus-Christ,**

Aujourd'hui, premier jour de mai, j'ai reçu vos lettres, dont la lecture m'a fait un plaisir que j'essaierois en vain de vous exprimer.

Ces quatre ou cinq derniers jours, j'ai été travaillé d'une fièvre ardente et continue; dans cet intervalle, on m'a saigné deux fois; maintenant, graces à Dieu, je vais mieux, et la jole que m'ont donnée vos lettres m'a déjà fait oublier que j'ai été indisposé; ainsi j'espère, avec l'aide du Ciel, vous aller voir à Punicael la semaine prochaine. J'attends aujourd'hui ou demain matin le pule de Travancor. A mon arrivée, je vous dirai ce qui se sera passé entre nous. Dieu veuille que le résultat de notre entrevue tourne à sa gloire et à son service!

François Coelli vous envoie deux parasols. Au premier jour, comme je vous l'ai dit, je serai près de vous; je n'ai pour le moment rien de plus à vous dire, et je finirai par mes vœux accoutumés: Que le Seigneur notre Dieu nous assiste de sa grace pour que nous le servions fidèlement!

**Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,****FRANÇOIS.**

---

 LETTRE XXIII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Tutucurin, 14 mai 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. Dieu, à qui rien n'est caché, sait combien j'aurois plus de plaisir à passer quelques jours avec vous, qu'à me sentir ici, à Tutucurin, séparé de vous par une si petite distance. Mais, comme mon séjour est ici nécessaire pour mettre fin à quelques difficultés qui peuvent entraîner les habitants de ces contrées dans de dangereuses querelles, il faut que tous deux nous sacrifions cette consolation après laquelle nous soupirons l'un et l'autre, au précieux avantage que le service de Dieu peut retirer de cette pacification, et que nous nous réjouissons d'être là où nous ne voudrions pas être, mais où nous appellent la très sainte volonté du Seigneur, son règne et sa gloire.

2. Encore une fois, je vous en prie, ne vous impatientez pas contre cette malheureuse nation, quelles que soient ses erreurs et ses rechutes. Je sais combien il nous est pénible d'être détournés à tout propos de nos travaux sérieux pour s'occuper de ses intérêts. Mais il faut digérer ces importunités d'un air calme et serein, et vous prêter avec grace à ces contre-temps qui vous assiègent de tout côté. Faites ce que vous pouvez; renvoyez, différez avec calme ce que pour le moment vous ne pouvez exécuter, en prenant la précaution de satis-

faire de bonnes paroles celui que dans l'instant vous ne pouvez pas contenter réellement, en vous excusant avec bonté sur votre impuissance de faire pour eux tout ce que vous voudriez. L'espérance est souvent une consolation pour celui qui n'obtient pas ce qu'il demande.

Vous devez à Dieu bien des actions de grâces, et je crois que vous les lui rendez bien, de ce qu'il vous a placé là où il ne vous est pas permis d'être oisif, lors même que vous le voudriez. Des travaux sans nombre vous assiègent, et se disputent les instants de votre vie; mais ce qui en fait l'assaisonnement le plus agréable, c'est qu'ils tendent tous à la gloire de Dieu.

3. Je vous envoie Pierre; renvoyez-moi Antoine aussitôt qu'il sera rétabli, ce qui n'ira pas, à ce que je crois, au delà de six à huit jours; faites en sorte de nous le renvoyer.

J'ai adressé à Manuel à *Cruce* une lettre bien motivée sur la nécessité de presser la construction d'une église.

Remettez ma chasuble à la première barque qui de chez vous viendra ici. Aussitôt que j'aurai expédié les affaires les plus urgentes qui me retiennent, je volerai vers vous. Je désire plus que vous ne le croyez passer quelques jours avec vous.

A quelque besoin que vous puissiez être exposé, soit d'argent, soit de conseil, écrivez-moi de suite, les occasions ne peuvent vous manquer au milieu des allées et des venues journalières de tant de monde.

Supportez cette nation avec une longanimité, une patience que rien ne puisse désoler, soit pour la retirer du vice, soit pour la porter au bien. Si vous trouvez quelques sujets qui soient rebelles à tous vos efforts, que vous n'ayez pu gagner ni par bonté ni par clémence, pensez que c'est un temps qui vous a été donné pour

vous exercer dans la pratique de ces œuvres de miséricorde, qui consistent à punir à propos ceux qui le méritent, et à pousser du mal au bien ceux qui peuvent être stimulés.

Que Dieu vous accorde les secours que je lui demande pour moi-même !

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XXIV.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare , 20 juin 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. Je suis arrivé samedi au soir à Manapare. En passant à Combuture, j'ai reçu de la chrétienté du cap Comorin des nouvelles qui m'ont consterné (1). J'y ai appris que les malheureux néophytes sont livrés à la plus violente persécution, que leurs terres sont en proie aux Badages (2), qu'on les emmène en captivité, que déjà un grand nombre sont enlevés, et que le reste est errant et fugitif, ou

(1) Voyez la Notice , n° 56.

(2) Les Badages , qui sont un grand peuple de voleurs , dans le royaume de Bisnagar ou de Madurey , idolâtres et ennemis du nom chrétien , naturellement féroces , toujours en querelle les uns avec les autres , et toujours en guerre avec leurs voisins , après s'être emparés , par la force des armes , du royaume de Pandy , qui est entre le Malabar et la Pêcherie , vinrent faire irruption dans la Pêcherie même. ( Voyez les Lettres édif. , tom. vi , pag. 48 , édit. in-8 de Lyon , 1819. )



caché dans les cavernes qu'offrent les rochers du promontoire, sur les bords de la mer. Je vole à leur secours cette nuit même, avec vingt barques de Manapare. Priez pour ces infortunés et pour nous. Je vous recommande de faire prier les enfants.

2. Les habitants de Combuture m'ont promis d'élever chez eux une église, et Manuel de Lima s'est engagé d'y contribuer pour cent fanons. Rendez-vous à Combuture pour présider à cet ouvrage et en presser l'exécution; vous pourrez vous mettre en route mercredi ou jeudi. La semaine suivante vous irez, s'il plaît à Dieu, visiter les Chrétiens qui sont épars dans les campagnes depuis Punicael jusqu'à Alandaley; vous parcourrez toutes les *palhotes* (1), et baptiserez tous ceux que vous trouverez ne l'avoir point encore été, après que vous les aurez instruits et avertis de ce qu'ils ont à faire. Ne négligez pas, je vous le recommande, le baptême des nouveau-nés. Voyez si ceux qui sont chargés d'instruire les enfants, et de les réunir aux heures déterminées, remplissent leur devoir.

3. Recommandez à Manuel à *Cruce*, qui demeure à Combuture, de surveiller spécialement les deux bourgs de Carée, peuplés de Chrétiens, d'apporter une sérieuse attention à éteindre toute étincelle de discorde par une promptre réconciliation, de tenir la main à ce que personne ne fabrique des pagodes, et ne s'enivre avec du rack, à ce que tous les dimanches les assemblées se tiennent régulièrement pour réciter les prières et ouïr le catéchisme, les hommes le matin, les femmes le soir.

Si François Coelli est là, dites-lui que je le mande ici, qu'il vienne sans retard.

(1) Noms des cabanes indiennes sur ces côtes. (Voyez les Lett. édif., tom. VI, p. 71, édit. in-8 de Lyon, 1819.)

Que Dieu vous ait en sa sainte garde. Adieu.

*P. S.* J'ai payé à ce Maure, porteur de la présente, ce que je lui avois promis pour aller à Carcapatan.

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XXV.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA , SUR LA CÔTE DE LA  
PÊCHERIE.

( Cette lettre est sans date. )

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

1. Je vous prie instamment, mon très cher Frère, de parcourir sans relâche toute cette côte, bourg par bourg, de baptiser les enfants et d'instruire tout le monde, de réunir les hommes, les femmes séparément, de leur faire apprendre à tous également le catéchisme; en leur enjoignant de le répéter souvent en leur particulier. Ne vous arrêtez pas trop long-temps dans chaque endroit, mais parcourez tous ces villages de temps en temps, comme je le faisois lorsque j'étois dans ces contrées, et comme je le fais encore ici, quoique j'y sois sans interprète. Vous pouvez aisément vous figurer la vie que je mène ici et les discours que je peux y tenir, n'étant entendu ni compris de personne. Cependant je baptise les nouveau-nés; car pour cela je n'ai pas besoin d'interprète, non plus que pour venir au secours des pauvres, qui savent bien m'exposer leurs mi-

sères. Je vous recommande donc , par dessus tout , de ne pas cesser de baptiser les enfants , et de les instruire , afin que , si du moins les pères sont exclus du royaume des cieux , ceux-ci en jouissent , s'ils doivent perdre la vie avant leur innocence baptismale.

2. Aussitôt que les néophytes seront de retour de la pêche des perles , visitez les malades , s'il y en a parmi eux ; vous leur procurerez le nécessaire ; vous ferez réciter sur eux par des enfants les prières de l'Église. Vous récitez vous-même l'Évangile , comme vous me l'avez vu faire souvent. Quant à moi , je pars pour le cap Comorin , où j'emène vingt barques chargées de vivres , pour subvenir aux besoins des pauvres néophytes , qu'une incursion des Badages , mortels ennemis du nom chrétien , a frappés de terreur. Ils ont abandonné leurs foyers , ils se sont jetés dans des îles désertes , où , au milieu des rochers , ils sont exposés aux ardeurs du soleil , et aux horreurs de la faim et de la soif. Plusieurs ont déjà succombé à la misère. Leur affreuse situation me déchire les entrailles. Priez donc , et priez sans cesse pour nous , je vous en conjure. J'écris aux patangats et aux magistrats de la côte pour les exhorter à venir au secours de ces infortunés. Faites en sorte , en recueillant les aumônes , de ne rien recevoir des pauvres , bien moins encore de qui-conque se feroit prier , mais seulement du riche et de celui qui donne de bonne grace. Dans cette collecte il faut considérer la bonne volonté et les facultés de la main qui donne. Adieu.

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XXVI.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Virandapatanan (1), 22 juin 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

Graces à Dieu, ma santé est toujours bonne ; que celui qui la donne daigne me la conserver pour que je l'emploie à sa plus grande gloire !

Faites-moi savoir ce qui se passe, où en sont vos affaires, ce que font les Chrétiens ; donnez tous vos soins pour presser la construction de l'église. Lorsqu'elle sera achevée, faites le moi savoir.

Je vous recommande les lettres ci-jointes pour les faire parvenir, par une voie très sûre, à leur adresse, c'est-à-dire au préfet. Ayez à cœur l'instruction des enfants, je vous la recommande spécialement ; n'oubliez pas de baptiser les nouveau-nés aussitôt après leur naissance, au moins le plus tôt possible, pour que leurs ames, si elles viennent à rompre leurs frêles liens avant l'usage de raison, entrent en partage du ciel, auquel les adultes refusent d'aspirer, malgré les maux présents qui les assiègent, et les biens éternels qui les y appellent.

Saluez de ma part Manuel à *Cruce*.

J'exhorte Matthieu à persévérer et à avancer dans la voie du salut. Pour vous, soyez affable avec cette na-

(1) Ce nom est écrit sur la carte de d'Anville : *Virianpatnam*.

tion, surtout avec les magistrats et avec les adigares, chefs de bourgade.

Que le Seigneur soit avec vous !

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XXVII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare, 30 juin 1544.

Mon très cher frère en Jésus-Christ,

1. Depuis mardi je suis retourné à Manapare. Dieu sait quelles peines ce voyage m'a données. J'étois parti avec vingt tones (barques) pour consoler les Chrétiens que les Badages ont dispersés, et que je savois être aux prises avec la faim, la soif et la mort, dans les cavernes des rochers qui bordent la côte de Comorin. Les vents sembloient s'être conjurés contre moi : jamais je n'ai pu, ni à force de rames, ni à la remorque, amener une seule barque au pied du promontoire ; tous mes efforts, tous mes moyens ont été inutiles. Si les vents viennent à se relâcher, je me remettrai en route pour subvenir, comme je le pourrai, à la détresse de ces infortunés ; car qui pourroit avoir le cœur assez dur pour être témoin de pareilles infortunes, et pour cesser de tenter les derniers efforts de la charité ? Je ne sais si de toutes les misères dont l'humanité est assiégée, celle qui accable ce peuple malheureux qui, comme nous, croit en Jésus-Christ, n'est pas la plus horrible. Tous les jours ces misérables arrivent en foule à Manapare, nus, abat-

tus par la faim, dans un dénûment absolu de tout. J'écris aux patangats de Combuture, de Punicael, de Tutucurin, pour qu'ils fassent des collectes au nom de la charité, et qu'ils nous les adressent. Cependant je les avertis de ne rien exiger des pauvres, mais de s'adresser aux capitaines de vaisseau et aux marins qui sont dans l'aisance, en les invitant à contribuer, selon leurs moyens, à une œuvre aussi pieuse. Malgré ces recommandations, comme je connois le génie des patangats, je crains bien qu'ils n'en prennent prétexte pour vexer les indigents. C'est pourquoi je vous prie de veiller à ce que tout se passe suivant mes intentions, surtout quant à ce qui concerne les pauvres ; de prendre garde qu'on ne lève pas une contribution sur les riches, mais qu'on les invite à donner de bonne volonté ce qu'ils voudront, et si peu qu'ils voudront. Je désirerois que vous vous rendissiez sur les lieux, je le crois même nécessaire, et que vous prissiez sur vous une bonne partie de cette besogne ; car la bonne foi, l'équité des patangats m'inspirent peu de confiance. Au reste, je la mets tout entière en Dieu.

2. Je voudrois savoir où en est la construction de l'église de Combuture ; si Manuel de Lima a compté les cent fanons qu'il m'avoit promis. En même temps vous me donnerez dans tous leurs détails le résultat de vos courses et de votre tournée ; vous me direz dans quel état vous avez trouvé, en tel ou tel endroit, les Chrétiens, et celui où vous les avez laissés ; si ceux que nous avons établis pour catéchiser les enfants remplissent bien leur devoir. J'ai apporté la plus grande exactitude à leur faire payer les appointemens que je leur avois promis, mais je ne puis savoir si en mon absence ils s'acquittent de leurs engagements. C'est donc là-dessus que je désire avoir des renseignemens bien circons-

tanciés. Ensuite vous me parlerez de vous-même, de votre santé, du lieu où vous êtes, de ce qui s'y passe, et des progrès qu'y fait la religion.

Nous avons été huit jours en mer, et j'ai appris par expérience combien les tones sont incommodes, surtout quand on a à lutter contre la fureur des vents, fureur qui a été telle, que tous les efforts humains n'ont pu la dompter.

Que le Seigneur Notre Dieu vous conserve sa protection ! Portez-vous bien.

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XXVIII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare, 1<sup>er</sup> août 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

Que le Seigneur notre Dieu daigne toujours veiller sur vous, vous accorder la santé et les forces nécessaires pour travailler à son service !

1. Vos dernières lettres m'ont fait infiniment de plaisir. J'ai été ravi de la diligence que vous avez apportée pour parer aux incursions menaçantes des Badages, et pour en préserver votre troupeau.

2. En prenant la route par terre, je suis enfin parvenu au promontoire, pour visiter les malheureux Chrétiens qui ont échappé aux brigandages, à la férocité de ces monstres à figure humaine. Je n'ai jamais été té-

moins de spectacle plus affreux : je ne voyois autour de moi que nudité, que pâleur, que famine. Là, étoient épars, à travers les champs, des cadavres infects ; ici, étoient étendus des blessés, des malades sans secours, sans médicaments, qui luttoient avec la mort ; des vieillards décrépits, gémissant sous le poids des ans et de la misère, qui essayoient en vain de faire un pas. Par ci, par là, des femmes abandonnées qui accouchoient sur les chemins ; des hommes autour d'elles, que le malheur avoit rendus stupides, et qui ne leur portoient aucun secours. Si un pareil spectacle venoit jamais frapper vos yeux, votre cœur, je le sais, en seroit à jamais blessé.

J'ai fait transporter à Manapare tous les pauvres ; le plus grand nombre y est déjà arrivé. Nous allons nous occuper de pourvoir, comme nous pourrons, à leurs besoins les plus urgents. Priez le Seigneur notre Dieu qu'il touche de compassion le cœur des riches en faveur de tant de malheureux consumés par tous les genres de misère.

3. J'espère me rendre à Punicael mercredi. Ne cessez de veiller à la garde de votre peuple jusqu'à ce que vous ayez la certitude que les Badages se sont retirés sur leurs terres.

Vous direz à Antoine Fernandez, dit le Gros, et aux patangats du Vieux-Cael, que je leur défends expressément d'y envoyer une nouvelle colonie, et menacez-les de ma part de châtimens rigoureux, s'ils contreviennent à mes ordres. Vous assurerez Manuel à Cruce, et en particulier Matthieu, de mes vœux les plus sincères pour leur prospérité.

Que le Seigneur soit avec nous, nous fortifie de sa grace, pour que nous le servions de toutes nos forces !

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.



.....  
**LETTRE XXIX.****AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.**

Manapare, 3 août 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,  
Que le Seigneur notre Dieu soit toujours avec vous !  
Ainsi soit-il.

1. J'ai été affecté, à la lecture de vos lettres, de sensations aussi variées que l'étoit leur contenu.

Je vous ai d'abord entendu raconter avec plaisir les détails de vos courses à travers les bourgs et les hameaux de ces contrées, et le fruit que vous en avez retiré. Mais tout-à-coup j'ai été saisi d'épouvante à la vue du danger imminent que vous courez d'être enlevé par les Badages, danger que je vois très bien d'ici. Si un tel malheur arrivoit, je ne prendrais pas un instant de repos que le Seigneur ne nous eût rendu notre cher François Mansilla ; ce qui, je crois, ne seroit pas long.

Au reste, nous ne sommes pas nous-mêmes à l'abri de pareils accidents et de semblables périls. Puissent tous ces événements tourner à la louange et à la gloire du Très-Haut, du Tout-Puissant !

2. J'envoie dans ces cantons un de nos prêtres pour parcourir tout le littoral, village par village, et faire embarquer tout ce qui est en état de l'être, avant qu'on ne soit surpris par ces atroces brigands, qui, comme je le sais, et de manière à n'en pas douter, menacent vos contrées d'une irruption très prochaine. J'ai là certitude qu'ils

assemblent des forces pour porter le ravage et la désolation sur tout le pays, jusqu'à la mer. J'en ai été averti par un notable de Canacar porté de bonne volonté pour la chrétienté qui habite ces côtes.

Je lui avois dépêché un exprès avec une lettre à l'adresse du roi de Travancor, en le priant de la remettre lui-même, d'en appuyer le contenu, et de joindre ses instances aux miennes, à l'effet d'obtenir une défense sérieuse aux Badages de troubler et d'opprimer ces pauvres Chrétiens, en lui faisant pressentir que le vice-roi des Indes regarderoit les outrages faits à cette nation comme faits à lui-même, et en tireroit vengeance. J'avois d'abord l'espoir que ce Canacar se prêteroit d'autant plus volontiers à ma demande, qu'il est mon ami, et qu'il est très sincèrement affectionné aux néophytes, parmi lesquels il compte plusieurs alliés et parents, et enfin parce qu'il est dans l'intimité du roi. Il étoit venu me voir, non seulement par civilité, mais pour m'offrir tous les services qui étoient en son pouvoir. Lui ayant donc écrit que si l'autorité royale ne pouvoit réprimer les brigandages de ces peuples furieux, je le priois au moins de m'avertir à temps de l'irruption qu'on pourroit projeter contre nos Chrétiens de la côte, pour que je pusse pourvoir à leur sûreté, et qu'ils pussent trouver asyle et garantie, contre le pillage et le carnage, dans des vaisseaux tenus en haute mer. Il vient de me tenir parole.

3. J'ai écrit en conséquence au préfet pour le prier d'envoyer dans ces parages un grand vaisseau armé qu'on appelle *cathure*, à l'effet de protéger les foibles embarcations de cette malheureuse chrétienté.

Pour vous, priez, suppliez, enjoignez, ordonnez aux habitants de la côte, surtout à ceux qui sont le plus enfoncés dans les terres, de placer, en des lieux propices, des vedettes vigilantes et fidèles qui, d'heure en

heure, rendent compte de ce qu'elles auront aperçu, pour ne pas être surpris par une invasion nocturne, avant de pouvoir s'embarquer et se mettre en sûreté. Mais je ne crois pas encore que vous dussiez trop vous reposer sur vos prières et même sur vos ordres, quelque positifs qu'ils puissent être. Je connois l'indolence, la lé-sinerie, la lâcheté de ces peuples : ils regarderont à deux fanons pour avoir des éclaireurs vigilants. Veillez par vous-même et par vos affidés ; ayez soin de faire embarquer de suite les femmes et les enfants ; saisissez cette occasion pour exiger d'eux, principalement de ces derniers, qu'ils recourent à Dieu par la prière. Le meilleur maître pour apprendre à prier, c'est la peur, surtout quand il n'y a d'autre espoir de salut que dans Dieu, comme cela va leur arriver.

4. Je n'ai plus de papier à lettre. J'en avois laissé une certaine quantité chez vous, dans une boîte. Envoyez-moi de suite, par un exprès, ce qu'il m'en faut pour le moment. Par la même occasion j'attends vos lettres, qui me diront si les embarcations sont déjà mises à l'eau, si tout est embarqué, mobilier, femmes, enfants, et tous ceux qui ont à terre le plus de dangers à courir. Si cela n'est pas encore fait, faites le faire avec la plus grande activité.

Allez, de ma part, trouver Fernandez le Gros, conjurez-le, par l'amitié qu'il me porte, de faire pour le salut de ce misérable peuple tout ce qu'il feroit pour moi, d'employer toute son autorité pour lui faire prendre la fuite, comme l'unique moyen de conserver, non pas la liberté, mais la vie ; car, les plus riches espéreront peut-être se racheter des mains de ces brigands ; mais les pauvres, qui n'ont aucun sacrifice à faire à leur avarice, seront inévitablement

égorgés. Je vous le répète, et par dessus tout je vous le recommande, ayez soin de placer en vedette des hommes dans les grottes, çà et là sur toute la côte, maintenant surtout que la pleine lune est favorable aux brigandages de nuit.

Que Dieu vous couvre de ses ailes, qui sont la plus sûre garde ! Portez-vous bien.

Votre très aimant frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XXX.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Mauapare, 19 août 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. Je saisis encore une occasion qui se présente pour vous répéter ce que je vous ai écrit aujourd'hui même, ce matin, pour recommander à toute votre vigilance, à toute votre charité, à tous vos moyens de consolation, cette masse d'infortunés, et pour que vous m'avisiez ponctuellement et fidèlement de ce qui se passe à Tutucurio. Le désir que j'en ai est tel, que je vous en aurai la plus vive obligation.

Je crains bien que cette sédition des Tutucurinois n'attire sur les Chrétiens, d'ailleurs si malheureux, un surcroît de carnage. La consternation est si grande, à la vue des maux qui nous menacent, qu'aucune expression ne se présente sous ma plume pour vous en donner la plus légère idée. Qui pourra jamais croire que

c'est nous (Portugais) qui abandonnons ces peuples à leur sort malheureux? C'est pourquoi je voudrais que vous ne vous rendissiez à l'invitation de Jean d'Artiaga que lorsque vous n'aurez plus rien à craindre des Badages. Tenez-moi au courant de tout ce que vous apprendrez sur le compte de ces brigands.

2. Pour les ramener à la paix, le roi de Travancor leur envoie un brame accompagné de l'interprète de notre préfet. Quel en sera le résultat? je n'en sais rien. Tous les deux sont ici à Manapare prêts à s'embarquer.

Je suis impatient d'avoir des nouvelles de nos Portugais de Tutucurin. Je vous en conjure, point de délai; notez, écrivez, envoyez-moi ce que vous apprenez. Je suis dans une telle perplexité, une telle agitation, qu'il n'y a que des billets ainsi tracés qui puissent me calmer. On parle ici de Chrétiens, de Portugais tués ou blessés. Il faut absolument que je sache ce qui en est, et cela de suite. Quant à votre départ, nous réglerons cela à notre première entrevue; ou bien, si l'orage que nous redoutons du côté des Badages venoit à éclater plus tôt que je ne le prévois, je vous ferois savoir à temps mes intentions.

Que le Seigneur soit toujours avec vous! Ainsi soit-il.

*P. S.* A l'instant même je reçois une lettre de Guarim, qui m'annonce que les Chrétiens, après avoir été dépouillés par les Badages, se sont sauvés dans les bois, qu'un d'eux a été blessé, ainsi qu'un gentil. Les nouvelles les plus affligeantes nous accablent de toute part.

Que le Seigneur Dieu soit toujours loué!

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XXXI.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare, 20 août 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. D'après cette sentence de Jésus-Christ : *Qui n'est pas avec moi est contre moi*, vous pouvez aisément comprendre combien nous sommes dépourvus d'amis qui nous secondent dans nos efforts pour conduire cette nation à la connoissance de l'Évangile. Ne nous laissons cependant pas abattre. Dieu à la fin récompensera chacun selon ses œuvres; et lorsqu'il le voudra, il fera avec peu ce qui paroissoit exiger le concours d'un grand nombre d'agents. Je vous le dis, et je vous le répète, j'ai trop pitié de ces misérables qui combattent contre Dieu, pour aggraver leur malheur, qui est déjà trop grand, par un surcroît d'imprécations; il est inutile de provoquer la vengeance céleste par nos vœux : elle n'est que trop certaine; car nous comprenons combien est terrible la vengeance que Dieu tire de ses ennemis, lorsque nous plongeons nos regards dans cette fournaise inextinguible, où brûlent et brûleront éternellement tant de malheureux.

2. Le brame dont hier je vous parlai, part pour Punicael avec les ordres du roi adressés aux Badages. Hâtez-vous de lui faire équiper de suite un vaisseau

pour que sans délai il se rende à Tutucurin. Au nom de votre amour pour Dieu, je vous conjure de me mander de suite, promptement, et dans toutes ses circonstances, ce qui se dira, se fera et se terminera. Parlez-moi du préfet, des Portugais, des Chrétiens, et cela amplement, si vous voulez me tirer de peine. Saluez de ma part Jean d'Artiaga et Manuel à *Cruce*. Dites à Matthieu qu'il ne travaille pas en vain, que je lui prépare un sort plus heureux qu'il ne peut attendre ou espérer.

Que le Seigneur soit toujours avec vous !

*P. S.* Je vous réitère ma prière d'apporter tous vos soins, afin que le bame n'éprouve aucun retard dans sa navigation. Concertez-vous avec le préfet pour qu'il lui fasse un accueil distingué, au moins en paroles et en civilités.

FRANÇOIS.

## LETTRE XXXII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Punicael, 21 août 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

Que le Seigneur vous prête toujours ses secours !  
Ainsi soit-il.

1. Vos dernières lettres m'ont entièrement satisfait, en m'apprenant ce que je désirois tant, et ce qu'il m'importoit tant de savoir. Il me tarde encore d'être pleinement rassuré sur le sort de ce malheureux peuple, du

côté des Badages. Ne manquez pas de le faire aussitôt que vous le pourrez.

En raison des dangers que vous courez, et de l'animosité de ceux qui vous entourent, j'entre dans vos motifs. Vous êtes libre de vous transporter où de brillantes espérances d'avancer l'œuvre de Dieu, et l'occasion vous appellent. Je vous y enverrai, après vous avoir fait remplacer par François Coelli. Libre désormais, à la satisfaction de tout le monde, vous irez où la gloire de Dieu vous présente un grand appât. Vous irez baptiser les habitants du Cariapatnam (dans le royaume de Travancor), et remplir les autres fonctions du ministère chez les carées du Bédale et auprès du préfet de ces contrées, qu'on appelle *mudaliare*; car le préfet du Négatpatnam jouit d'un grand crédit auprès du roi de Jafanapatam, de qui relèvent les îles de Manar (ou Ceylan). Ses dispositions sont telles, qu'on peut espérer de lui qu'il emploiera volontiers son crédit auprès du roi en faveur de ces îles. Aussitôt que les peuples qui vous entourent seront en paix, et qu'ils seront débarrassés de la crainte des barbares, envoyez-moi un exprès pour me l'annoncer, et sans délai. Je vous enverrai de suite François Coelli avec de l'argent, les lettres dont vous avez besoin, et mes instructions sur la conduite que vous devez tenir à Manar.

2. Je vous recommande instamment notre frère Jean d'Artiaga; mandez-moi ce dont il a besoin, pour que j'y pourvoie, comme de juste. Je suis presque seul ici, depuis qu'Antoine est resté malade à Manapare; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que je me trouve sans interprète au milieu d'un peuple dont j'ignore totalement la langue.

J'ai pour interprètes habituels Roderic, qui est en ce moment près de moi, et Antoine, quand il se porte



bien. Or, vous savez comme ils sont habiles l'un et l'autre dans notre langue. Il est donc facile de vous faire une idée de la vie que je mène ici, et des discours que je peux adresser au peuple, dès l'instant que je ne suis pas compris et que je ne comprends pas ceux qui me servent de truchemans; il ne me reste d'autre faculté que celle des gestes. Je ne manque cependant pas de besogne, car pour baptiser les enfans nouveau-nés, et ceux que me présentent leurs parents, je n'ai pas besoin d'interprète. Quant aux malheureux que je rencontre, qui sont sans vêtements et sans pain, ils ont bientôt trouvé le talent de se faire comprendre. Au milieu de ces deux genres d'occupations très essentielles, je n'ai pas à regretter l'emploi de mon temps.

Les Badages qui infestoient ces côtes ont tourné vers Cabecate, et nous laissent respirer. Nous sommes tranquilles pour le moment. Ceux qui courent l'intérieur des terres, y exercent encore toute sorte de cruautés, et ils ne mettront aucun terme à leurs brigandages, à leurs rapines, tant que l'autorité du roi de Travancor n'interviendra pas pour faire avec eux une paix ou au moins une trêve; c'est à quoi l'on travaille, comme je vous l'ai dit.

Que le Seigneur notre Dieu soit toujours avec vous!

*P. S.* Je m'embarque et pars cette nuit pour Tael. Je cours consoler les malheureux, qui sont en grand nombre dans ces contrées, et en proie à la plus extrême misère, à ce que je viens d'apprendre.

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XXXIII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare, 2 septembre 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. Le prince qui réside à Tael est parent du roi de Travancor; sa bonne volonté pour nous est telle, que dès qu'il a eu connoissance des avanies qu'exerçoient les adigares envers les Chrétiens, il leur a envoyé aussitôt, par un de ses favoris, l'ordre précis de laisser librement passer, du continent dans les îles, les vivres et toutes les choses de première nécessité, et d'avoir pour ceux qui habitent ces contrées tous les égards d'un bon voisinage.

2. Il l'a chargé en outre de relever auprès de ceux-ci, les noms des adigares qui les persécutent, de m'en communiquer la liste, de la lui rapporter ensuite pour que, s'il trouve l'occasion d'aller à la cour, il puisse la mettre sous les yeux du roi, et lui faire voir nominativement quels sont ceux des adigares qui, abusant de l'autorité et de la magistrature dont ils sont revêtus, s'acharnent après de malheureux Chrétiens, et pour que le roi, suivant ses bonnes intentions pour nous, mette un terme à leurs vexations.

Il faudroit vous entendre avec les patangats, pour qu'ils fissent une réception honorable à ce commissaire que le prince envoie au secours des chrétientés, pour qu'ils le défrayassent, et lui offrissent un dédom-

magement de la peine qu'il se sera donnée dans leur intérêt, et de son déplacement, puisque nos facultés pécuniaires ne nous le permettent pas, et que le peuple est trop pauvre pour y subvenir. Il leur en doit peu coûter de prendre sur les deniers publics, pour un objet d'un intérêt si majeur, une somme qu'ils dépensent souvent pour des motifs futiles, même criminels, en danses, en festins, et autres réjouissances profanes de ce genre.

Quant à vous, prenez, de votre côté, sur vos petites épargnes, ce que vous pourrez pour lui faire un cadeau, vous concilier ses bonnes grâces, afin qu'il apporte dans l'exécution des ordres dont il est muni, tout le zèle et toute l'activité possibles, qu'il mette un terme aux avanies des adigares, dont nos petites églises ont été jusqu'ici l'objet, et qu'il les engage à user constamment envers celles-ci de tous les égards que de bons voisins ont droit d'attendre les uns des autres dans le commerce de la vie.

3. Enfin, je désirerois bien savoir de vous ce qu'il y a de vrai et de certain dans une affaire dont on parle ici beaucoup; car le bruit court qu'un Portugais a enlevé un domestique du roi de Travancor, et qu'il l'a conduit, chargé de fers, à Tutucurin. Je sais bien que la renommée s'amuse souvent aux dépens de la vérité, ou qu'elle se plaît à enfler de petits objets, à faire de grandes choses avec des riens, ou à revêtir des couleurs de la méchanceté des choses indifférentes.

Apprenez-moi donc si la chose est telle qu'on la répand, quel motif le ravisseur allègue, de quel moyen et de quel prétexte il s'est servi pour tenter un coup si hardi.

Dans mes dernières lettres, je vous parlois déjà de cet événement et du bruit qui en circuloit. Il m'est d'autant plus nécessaire de savoir à quoi m'en tenir

là-dessus, que c'est d'après cela que je prendrai ma détermination sur le voyage que je projette à la cour de ce prince.

Si cet attentat est réel, et tel qu'on le dit, le meilleur sera, je crois, de surseoir à l'exécution de mon projet, et de ne pas aller présenter une figure qui ne pourroit être qu'odieuse au milieu d'une cour irritée d'un attentat aussi exécrationnable et aussi récent ; car il n'est personne qui ne conçoive l'horreur que doit inspirer, dans toute l'étendue du royaume, et surtout dans le palais du prince, la vue d'un étranger qui n'a pas craint de faire violence et d'attenter à la liberté d'un de ses domestiques, dans le ressort même de sa domination, surtout lorsque ce même prince tient envers nous la conduite la plus pacifique. Il fit dernièrement l'accueil le plus flatteur à François Coelli, il fit droit à toutes ses demandes en faveur des Chrétiens, et se montra porté de si bonne volonté pour eux, qu'à la recommandation du Père, et pour leur donner une plus grande marque de son estime particulière, il créa quatre nouveaux patangats à Manapare, pris parmi les Chrétiens, et cela gratuitement, sans accroître les charges du peuple ; car il défendit expressément la contribution que du temps des pules on avoit coutume de lever à cette occasion. C'est aux mêmes conditions, c'est-à-dire sans frais pour le peuple, qu'il établit ailleurs trois patangats, en déclarant qu'il en agissoit ainsi en considération du père Coelli, qui, comme je l'ai dit, lui avoit présenté ces requêtes.

4. Je vous conjure par tout votre amour pour Dieu, écrivez en mon nom au préfet ; dites-lui que je le supplie, s'il a pour moi quelque considération, de s'abstenir pendant tout le courant du mois de septembre de toute offense, de toute voie de fait quelconque envers les

sujets du *grand roi* (1), et de ne pas souffrir que pendant tout ce temps aucun Portugais leur fasse la plus légère avanie; dites-lui, ce qui est vrai, que les sujets du roi de Travancor sont, de tous les peuples qui habitent la côte, les plus dociles et les plus portés à favoriser autant qu'il est en leur pouvoir la religion chrétienne et ceux qui la professent.

Si le préfet étoit convaincu de cette vérité, il n'est pas douteux qu'il feroit suspendre toute espèce d'hostilité. Pourquoi solliciter cette courte suspension d'armes? vous vous en doutez bien, puisque vous savez que j'ai le projet, dans l'intérêt de la religion, de profiter de cette trêve d'un mois pour me rendre à la cour de Travancor, dont, à mon grand déplaisir, les portes me seroient fermées par des hostilités et des querelles dont nous (Portugais) serions les auteurs.

5. Au reste, comme je vous le disois il n'y a qu'un instant, ce voyage ne sera définitivement arrêté que lorsque j'aurai appris l'exacte vérité sur cet enlèvement et sur ses motifs. J'attends donc vos lettres, et si elles répondent à mes désirs, je partirai de suite, et ferai voile pour Cochin; mais je ne voudrois pas que ces lettres, sans lesquelles je ne puis prendre une détermination, fussent écrites de votre main et signées de vous. Je me rappelle d'après vos lettres que vous aviez des choses qui ne pouvoient m'être dites que de vive voix et en tête-à-tête; je soupçonne que c'est quelque chose qui concerne le préfet lui-même et les Portugais, ou bien les Chrétiens indigènes. Quoi qu'il en soit, il convient que vous m'en instruisiez pour y apporter re-

(1) Les Portugais appeloient Iniquitribirim le *grand roi*, à cause de l'étendue de ses états; car, du reste, il n'étoit rien moins que puissant. (Voyez les Lettres édif., tom. vi, p. 48.)

mède; mais il ne faut pas confier vos pensées au papier, de telle sorte que si vos lettres venoient à tomber en des mains infidèles, elles pussent vous compromettre à l'égard des personnes avec qui et au milieu de qui vous vivez. J'approuve cette précaution; mais, comme il ne nous est pas possible de nous aboucher dans ce moment, et que cependant les renseignements que j'attends de vous sont pour moi de la plus haute importance, je veux que vous me les donniez, mais écrits d'une autre main que la vôtre, pour qu'en cas de surprise, ni l'écriture ni la signature ne puissent vous compromettre, et que vous me les envoyiez par mon messager qui est d'une fidélité à toute épreuve. Du moment que je connoîtrai ce qui se passe, je saurai quel parti je dois prendre relativement à mon voyage pour Cochin et pour la cour d'Iniquitribirim. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut que j'y renonce pour toujours, si le délit dont le roi est irrité est certain, s'il a été commis avec toutes les circonstances odieuses que proclame la renommée!

Que le Seigneur notre Dieu nous accorde toujours sa protection!

Votre frère bien-aimé en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XXXIV.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA , A PUNICAEI.

Alendaley, 5 septembre 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. Je viens de recevoir, relativement au préfet, les nouvelles les plus désastreuses. Son propre vaisseau a été incendié, toutes ses maisons ont été brûlées et détruites de fond en comble; il s'est sauvé dans les îles, où il est livré et abandonné à toutes les horreurs de la misère. Allez, volez à son secours; je vous en conjure au nom de la charité, réunissez le plus que vous pourrez de vos habitants de Punicael, rassemblez tout ce que vous aurez de barques, et chargez-les de toute espèce de provisions, et surtout d'eau; partez avec eux, et sans délai, car la détresse de cet homme ne supporte pas de retard.

J'écris aux patangats, et je les prie, dans les termes les plus pressants, de vous seconder de tous leurs efforts dans cette œuvre de charité et de devoir, pour qu'ils chargent de provisions, et surtout d'eau fraîche, dont il doit être dans le plus grand besoin, le plus de barques qu'ils pourront. Je veux qu'on y en envoie un nombre suffisant pour ramener sur la terre ferme cette multitude de tout âge et de tout sexe qui a été jetée sur ces rochers inhospitaliers par la même tempête qui a assailli le préfet.

2. J'y irois moi-même, et vous resteriez à Punicael, si je savais que ma présence là-bas pût lui être agréable;

mais depuis quelque temps il a rompu avec moi, dans des lettres pleines d'atroces imputations; il me disoit entre autres choses qu'*il ne pouvoit, sans un grand scandale, parler des maux dont il étoit victime, et dont j'étois l'auteur.* Dieu et les hommes savent si jamais je lui ai fait un mal quelconque, surtout un mal dont *il ne pourroit parler sans scandale.* Mais ce n'est pas le moment ni de me justifier ni de l'inculper. Ce qui presse maintenant, c'est de venir à son secours; il vous suffit de comprendre que je dois, dans ce moment, éviter une entrevue avec un homme si indisposé contre moi, et cela pour ne pas aggraver par ma présence son malheur, qui d'ailleurs est à son comble. Cette crainte est le principal motif qui m'empêche d'aller à lui, quoique je n'en manque pas d'autres. Pour vous, faites, je vous prie, avec tout le zèle et toute l'activité que vous pourrez ce que je voudrois faire moi-même.

3. Je mande aux patangats de Combuture et de Bambar de voler à son secours avec toutes les barques et toutes les provisions de vivres et d'eau qu'ils pourront se procurer. Et vous, donnez à cette affaire tout le zèle que vous avez pour la gloire de Dieu, faites tous vos efforts, n'omettez rien, ne négligez rien pour venir à temps au secours de ce malheureux. Sa détresse appelle à grands cris notre miséricorde et notre charité la plus active. Le même malheur qui l'a frappé a enveloppé avec lui beaucoup de Chrétiens, pour lesquels je suis encore une fois obligé de vous prier d'accélérer le remède à tant d'infortunes et de ne rien négliger.

Que le Seigneur notre Dieu soit toujours avec vous!

FRANÇOIS.



---

## LETTRE XXXV.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Alendaley (1), 5 septembre 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

Que le Seigneur notre Dieu vous prête toujours son secours ! Ainsi soit-il.

1. Les Chrétiens de Tutucurin, pour qui personne dans ces temps calamiteux ne s'intéresse, me donnent bien du souci. Je vous en prie, je vous en conjure par tout l'amour que vous avez pour le Seigneur, apportez la plus grande diligence pour savoir d'abord la vérité, et pour me mander au plus tôt l'état des choses. Si vous croyez que votre présence soit nécessaire là-bas pour le bien de la religion, n'hésitez pas, partez avec ce que vous pourrez réunir de barques, soit de Punicael, soit de Combuture, pour retirer de ces îles incultes, stériles et désertes cette infortunée nation, et la ramener, soit à Combuture, soit à Punicael, soit à Triuchandure. Dépêchez-vous, je vous en prie ; et, sans délai, prenez avec vous tout ce que vous trouverez à Punicael de petites barques ou tones, en donnant l'ordre à ceux de Combuture de vous suivre avec toutes les leurs.

2. Ah ! ne permettez pas que les vœux de ce Béterbé-

(1) La date de cette lettre étant du même jour que la précédente, on ne peut pas douter qu'elle n'ait aussi été écrite à Alendaley, quoique l'original n'en fasse pas mention.

mal, de ce chef de brigands, et de cette cavalerie dévastatrice, soient accomplis; ne laissez pas les restes infortunés de ce peuple périr de faim et de soif loin de ses foyers, et cela par vos délais! O l'admirable prévoyance de votre préfet! n'étoit-il pas plutôt de son devoir de pourvoir à la sûreté des Chrétiens confiés à sa garde, que de rechercher par des présents, comme il l'a fait, l'amitié de ce tigre à figure humaine, et de cette cavalerie qui vole sur les pas de ce monstre, à travers les flammes, de carnage en carnage?

J'écris aux patangats de Punicael et de Combuture de réunir le plus de barques qu'ils pourront, et de voler, sous votre direction, au secours des Chrétiens de Tutucurin, qui, dans ces îles désertes et incultes, sont en proie aux horreurs de la faim et de la soif, et de les ramener aussitôt sur le continent.

3. Quoique je vous dise d'y aller en personne, il est cependant bien entendu que ce n'est qu'autant que vous jugerez votre présence nécessaire à l'exécution de mes ordres; car si, à la réception de mes lettres, vous voyez que le zèle des patangats soit suffisamment échauffé, et si vous remarquez qu'ils prennent la chose à cœur, de manière que vous puissiez vous reposer sur leur activité, restez où vous êtes; car je n'ignore pas combien votre présence y est nécessaire. Mais il faut mettre dans la balance de la charité, et bien peser, d'un côté, l'abandon total des Tutucurinois, de l'autre, le besoin qu'ont de vous vos ouailles, de manière à vous décider pour ce qui est le plus urgent. Mais si votre présence est indispensable pour prévenir la mort de tant de malheureux, laissez tout, et courez au plus pressant; faites ce que vous jugerez le plus convenable, j'abandonne cela à votre prudence. Au reste, soit que vous vous rendiez sur les lieux, soit que vous restiez, présidez aux approvisionnements de

bouche dont les barques seront chargées, pour qu'en abordant on puisse de suite apaiser la faim et la soif de ces malheureux de tout âge, de tout sexe, qui sèchent et périssent sur ces rochers brûlants.

Que le Seigneur soit avec vous !

*P. S.* Dites-moi à la première occasion si Matthieu et Manuel à *Cruce* sont aussi abattus que lorsque je les ai vus. Adieu.

FRANÇOIS.

## LETTRE XXXVI.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Triuchandure, 7 septembre 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

Que le Seigneur daigne nous fortifier de sa grace, puisque sur cette terre d'exil nous ne trouvons de secours qu'en lui.

1. Me voici à Triuchandure. J'étois sur le point d'en partir pour Virindapatnam, dans le dessein d'y visiter les Chrétiens, comme je l'avois fait à Alendaley, à Pudicurim, et même ici où j'ai trouvé, comme partout, abondamment à travailler ; car à chaque pas j'ai été de plus en plus convaincu de la nécessité de ces courses ; mais au moment où j'allois partir, voilà que, coup sur coup et de tout côté, arrivent des émissaires tout tremblants, qui annoncent que les Badages sont dans la plus violente agitation, et courent aux armes en tumulte. On donnoit pour cause de ce soulèvement la prise que les

Portugais avoient faite d'un proche parent de Béterbémal, c'est-à-dire du frère de sa femme. Irrités de cet affront, ils courent en désordre, jurant d'exterminer de tout le promontoire de Comorin le nom chrétien.

Sur ces nouvelles, j'ai aussitôt écrit au père François Coelli de courir, à la réception de ma lettre, à l'endroit où les Chrétiens de Comorin se sont retirés, pour protéger de notre crédit, autant qu'il le pourra, cette malheureuse nation contre les maux qui la menacent.

2. Je sais que chez les Badages le bruit est assez généralement répandu que je suis en faveur auprès d'Iniquitribirim (roi de Travancor), qu'ils décorent du nom de *roi*, mais dont l'autorité est très équivoque; car plusieurs de ses satrapes, à la tête desquels est Béterbémal, ont publiquement abjuré son autorité, et se sont rendus indépendants. Néanmoins, comme chez le plus grand nombre d'entre eux on trouve encore des traces de respect pour le nom de roi, j'espère que Coelli, mon envoyé, parlant en mon nom, ne sera pas sans crédit pour protéger ce peuple malheureux, surtout si, comme il le dit lui-même dans ses lettres, ce ne sont pas seulement les Badages qui courent aux armes pour venger l'insulte commise dans la personne du beau-frère de Béterbémal; mais si c'est encore toutes les autres peuplades; car on dit que c'est un parent d'Iniquitribirim qui a dernièrement débarqué au milieu d'eux, et les a soulevés contre les habitants de Comorin. Si cela est, notre recommandation en faveur des Chrétiens pourroit être de quelque poids auprès d'un homme qui connoît l'ascendant dont nous jouissons sur l'esprit de son souverain.

3. Ce qui fortifie mes espérances, c'est que je viens d'apprendre également par Coelli que le roi de Travancor m'a dépêché trois ou quatre de ses confidants; que la fatigue du voyage ne leur a pas permis

de venir jusqu'à moi, et qu'ils ont été contraints de s'arrêter à Manapare. Je sais qu'ils sont porteurs de lettres dans lesquelles le roi m'invite à l'aller trouver de suite et au plus tôt, vu qu'il a à me communiquer des choses de la plus haute importance, tant pour lui que pour moi. Autant que je puis l'entrevoir dans l'éloignement où je suis, et je crois ne pas me tromper, je soupçonne qu'il sent le besoin qu'il a de la protection du vice-roi (1); car nous avons oui dire que les satrapes, ses ennemis mortels, connus ici sous la fameuse dénomination de *pules*, s'étoient, par une longue suite de prospérité, élevés à un tel point de richesses et de puissance, que le roi craignoit, à juste titre, qu'ils ne parvinssent à gagner par leurs largesses le vice-roi portugais, et que celui-ci ne les secondât de ses troupes dans leurs projets d'envahissement.

4. C'est la connoissance que j'ai de la position d'Iniquitribirim qui me fait ajouter foi à ses lettres que je

(1) Le père Martin écrivoit en 1700 : « Je ne sais si du temps de saint François Xavier les rois de Travancor étoient différents de ce qu'ils sont aujourd'hui ; mais, à moins que leur puissance n'ait étrangement diminué, celui en faveur duquel saint François Xavier mit en fuite les barbares, n'avoit assurément aucune raison de prendre la qualité de *grand roi*, puisqu'il est un des plus petits princes des Indes, et qu'il est tributaire du royaume de Maduré. Mais comme il ne paie que malgré lui ce tribut, les Badages sont obligés d'entrer quelquefois à main armée dans ses terres pour l'exiger. Il lui seroit cependant facile de se mettre à couvert de leurs incursions, et de rendre même son royaume inaccessible de ce côté-là ; car les Badages ne peuvent guère entrer dans le Travancor que par un défilé de montagnes (à Cotate ; voyez la carte de M. d'Anville). Si l'on fermoit ce passage par une bonne muraille et un petit corps de troupes, les plus grosses armées ne pourroient le forcer, ce qui délivreroit Cotate et le reste du pays d'un pillage presque annuel. Sans quoi, le roi de Travancor ne sauroit tenir tête à tant d'ennemis qu'il n'a jamais vaincus, hormis une fois par leur imprudence. » (Lettres édif., tom. vi, p. 48.)

reçois à ce moment, aux engagements solennels qu'il prend avec moi d'accorder toute sa protection aux Chrétiens, et à l'invitation qu'il leur fait de venir sur ses terres, leur promettant toute sécurité et toute tranquillité.

C'est pourquoi je pars de suite, cette nuit même, animé du vif désir de pourvoir au plus tôt à la sûreté des malheureux Chrétiens expulsés du littoral de Tutucurin et de Bambal, et de leur procurer un établissement fixe et sûr dans les terres du grand roi; car le premier objet dont je vais m'occuper auprès d'Iniquitribirim, sera de faire assigner à ces malheureux exilés une certaine étendue de pays où ils puissent habiter et travailler en paix, à l'abri de toute vexation.

5. Pour vous, pendant ce temps-là, employez tous vos moyens et toutes vos ressources pour les retirer de ces îles incultes, pour les ramener à Combuture et à Punicael, et les y faire jouir de l'hospitalité jusqu'à ce que j'aie pourvu à leur établissement, comme je vous l'ai dit. N'oubliez pas de me donner amplement tous les détails que vous pourrez recueillir sur la situation de tous les Chrétiens, surtout sur celle du préfet et des Portugais, sur ce que chacun fait, et comment il se tire d'affaires.

Il seroit bien à souhaiter que vous puissiez dérober quelque temps à vos plus pressantes occupations, pour parcourir les chrétientés de Combuture, de Carée et du bourg dont Thomas de Motta est *toparque* (bailli), et celles qui séjournent près de Patanan. Je désirerois que vous eussiez le loisir de les toutes visiter; car je sais combien ces courses leur sont avantageuses, et le besoin qu'elles en ont. Que n'ai je le temps d'y aller! j'aurois le plus grand plaisir à parcourir toutes ces contrées et à les inspecter moi-même.

6. Faites-le donc, je vous prie, pour moi; mais sur-

tout examinez soigneusement comment va l'instruction des enfants, et si les catéchistes remplissent fidèlement leur devoir. J'ai établi, comme vous le savez, dans chaque village un maître d'école. Vous prendrez chez Manuel à *Cruce*, votre ami, qui demeure à Punicael, cent fanons qui y sont en dépôt et qui sont destinés à payer les honoraires dont je suis convenu avec eux. Vous emploirez cet argent, comme je vous dis, à solder les maîtres et les catéchistes; vous saurez bien d'eux-mêmes combien j'ai l'habitude de leur donner. Gardez-vous bien de croire qu'on puisse mieux placer son argent et sa peine; soyez sûr que vous auriez beaucoup fait pour le service de Dieu, quand vous n'auriez consacré vos peines qu'à former une jeunesse.

Le porteur de cette lettre me paroît être un homme de bien; animé du désir de servir Dieu. Recevez-le bien, et retenez-le près de vous jusqu'à mon retour de *Travancor*, ou bien, si vous croyez pouvoir l'employer utilement et si cela paroît lui plaire, laissez-le à *Combature* pour travailler selon ses forces à la construction de l'église.

J'apprends qu'un certain barbier doit venir de chez vous ici; il pourra facilement suivre mes pas et me rencontrer. Profitez de cette occasion pour m'instruire de tout ce qui se passe; car je suis en souci sur ce que font nos Portugais, nos Chrétiens. Je voudrois savoir où vous les avez placés.

Que le Seigneur notre Dieu nous donne en l'autre vie plus de consolation et de tranquillité que nous n'en éprouvons ici!

Votre frère très aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XXXVII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare , 10 septembre 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

Le plaisir que m'ont donné vos lettres est au delà de toute expression. Me voilà enfin délivré d'une inquiétude cuisante relativement au préfet et à tous ses compagnons d'infortune. Que le Seigneur daigne les protéger tous comme je désire qu'il me protège moi-même! Mardi, deux heures avant le jour, je dépêchai François Coelli auprès du prince, parent du roi de Travancor, qui habite Tael, à deux lieues d'ici; il en a reçu l'accueil le plus flatteur. Le motif de cette mission étoit de rendre le repos à cette contrée que la terreur tenoit dans des alertes continuelles. Je voudrois, avant de me séparer de ces infortunés, leur procurer, sinon une paix solide, au moins une suspension de calamités, et leur faire faire une trêve avec le malheur.

Le prince a dit à mon envoyé que Béterbémal fait en toute hâte de grands préparatifs pour attaquer par mer le grand roi, et se mesurer avec lui.

Ma dépêche avoit encore un autre but; c'étoit celui d'obtenir du prince des ordres qui enjoignissent aux adigares de laisser libre l'exportation des riz et des autres comestibles. Le même jour, à trois heures après midi, je reçus votre message, et aussitôt j'envoyai un émissaire au père Coelli avec une lettre qu'il devoit remettre



de ma part au prince , dans laquelle je le suppliois d'écrire aux adigares de cette contrée de ne plus apporter d'obstacles , comme ils l'ont fait jusqu'ici , à la libre importation des comestibles à Punicael, de mettre un terme à leurs vexations envers les Chrétiens, et d'observer à leur égard les règles de la justice. Il n'est rien que je ne tente pour procurer un peu de repos à cette côte maritime, avant mon voyage pour la cour d'Iniquitribirim. Je crois que j'en reviendrai plus riche en moyens pour résister à l'iniquité des adigares.

Demain matin, j'écrirai au préfet; car le messenger est si pressé, qu'il ne m'en donne pas le temps.

J'attends cette nuit François Coelli; et vous aurez demain de plus amples nouvelles. Saluez de ma part Paul Vaz, et dites à Matthieu que j'écris à Manuel à *Cruce* de lui compter douze fanons qu'il m'a demandés pour son père et sa sœur qui sont dans le besoin. François Coelli apportera matière à une plus longue lettre.

Que le Seigneur notre Dieu nous réunisse dans son royaume !

FRANÇOIS.

## LETTRE XXXVIII.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Tutucurin, 20 septembre 1544.

Mon très cher Frère,  
Antoine est allité et ne peut nous servir; envoyez-nous à Manapare, pour le remplacer à la cuisine, An-

toine Patava. Écrivez-moi, je vous aimerai bien ; mandez-moi si ce peuple, naguère si affligé, se tire d'affaire. L'inquiétude, le souçi qu'il me donne et qui me suit partout, ne me laisse aucun repos. L'unique soulagement que je puisse éprouver, c'est de connoître sa position journalière.

Dès que je serai arrivé à la cour de Travancor, j'y ferai expédier, en bonne forme, les ordres adressés aux adigares, qui leur enjoindront de traiter partout avec douceur les Chrétiens, et je vous les ferai parvenir. Priez Dieu pour moi, et dites aux enfants de ne pas m'oublier dans leurs prières. Je vous remets sous ce pli un mandat de cent fanons sur Manuel à *Cruce*, pour payer les maîtres d'école.

Que le Seigneur notre Dieu vous protège toujours de son secours et de sa grace !

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XXXIX.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manaparc, 8 novembre 1544 (1).

1. Je vous conjure, mon très cher Frère, je vous supplie d'avoir pour cette nation, surtout pour les hommes faits et les vieillards, une bonté, une charité sans bornes, et de les aimer pour en être aimé ; soyez convaincu

(1) Le rapprochement de cette date avec la subséquente me force à donner ici la note latine de l'éditeur de Bologne, tom. 1<sup>er</sup> *in prolegomenis*, fol. xcvi :

*Postremam hanc cum proxime consequenti, aliisque præceden-*

que vous n'aurez pas plutôt fait la conquête de leur cœur, que vous ferez de leur tête ce que vous voudrez; ayez pitié de leur foiblesse, de leur ignorance: consolez-vous de vos peines, en pensant que, s'ils ne sont pas tels que vous le voudriez, ils le deviendront un jour. Si vous ne pouvez obtenir tout ce que vous désirez, prenez ce que vous pourrez, comme vous savez que j'ai l'habitude de faire. Comportez-vous avec eux comme un bon père avec de méchants enfants: il ne cesse de les réprimander, de leur donner des avis, des conseils salutaires, quoiqu'il les voie couverts et pétris de vices. C'est ainsi que Dieu lui-même, quoique constamment offensé et par eux et par nous, ne cesse de nous accabler de bienfaits; et quoique sa justice exigeroit notre perte, cependant, dans sa clémence, il semble fermer les yeux sur nos iniquités; il vient à notre secours, il aplaît les obstacles que nous rencontrons pour forcer le mal à se changer en bien. Ainsi, si vous ne pouvez pas tout ce que vous voulez, veuillez ce que vous pourrez, parce qu'il n'est pas en votre pouvoir de faire avancer les choses à votre guise. Si vous vous voyez quelquefois accablé de besogne, si vous ne pouvez suffire à tout, faites ce que vous pourrez, contentez-vous-en. Rendez grâces à Dieu de ce que, dans sa divine miséricorde, il vous a amené dans ces pays-ci, où des travaux considérables ne vous permettent pas d'être oisif; songez que

*tibus Possinianis Epistolis conferenti mihi, nullum pene dubium supererat, quin ex pluribus illis coaluerit, quæ adscriptæ sunt die, et loco Possinianæ proximæ, cujus particulam sub calcem conjecerat. Sed quoniam paucula ejusdem in Possinianis desidero, et alius est dies Cutill. ekgrapho subscriptus, ac insuper duo fere verus adjuncti, locum proinde suspitioni dedi de alia epistola quæ interciderit octavo novembris die à Xaverio conscripta, ex qua in hanc excerptor aliquid derivavit: atque adeo, quidquid est, recurrendum censui.*

ce travail est un des plus grands bienfaits de la Providence; imaginez-vous que vous êtes en purgatoire, et que vous y expiez vos péchés : vous vous estimerez heureux en pensant que Dieu, dans sa bonté, a commué en votre faveur les châtements de l'autre vie en des peines temporelles. Si vous vous apercevez néanmoins que la malice des hommes résiste aux moyens de douceur et de bonté, employez de temps en temps un peu de sévérité; car c'est un devoir de charité que de reprendre ceux qui s'égarerent; et n'oubliez pas que c'est un grand péché que de ne pas punir les méchants, surtout ceux qui donnent du scandale.

2. Je ne crois cependant pas que vous dussiez les abandonner dans ces temps difficiles, et même dans aucun temps; recommandez-vous, ainsi que moi, aux prières des enfants chrétiens, pour qu'ils nous obtiennent de Dieu aide et assistance; car sur quel bras pouvons-nous ici nous appuyer, si ce n'est sur celui de Dieu? et si cette parole de l'Évangile est vraie: *Qui n'est pas pour moi est contre moi*, comment ne pas voir que nous sommes dépourvus de tout secours humain, tandis que si peu de gens nous secondent dans la propagation de la foi? Mais il ne faut pas nous décourager; car Dieu tient compte à chacun de ses œuvres, et il peut également faire de grandes choses avec peu comme avec beaucoup d'ouvriers. Je plains bien plus le sort des ennemis de Dieu que je ne souhaite leur punition; il saura toujours bien lui-même se venger de ses plus cruels ennemis; l'enfer avec ses supplices éternels est là pour déposer en faveur de cette terrible vérité.

3. Je vais à Travancor m'aboucher avec le préteur (1).

(1) Cutillat ajoute : « Dites à l'intendant de fournir aux Chrétiens « tout ce dont ils auront besoin. » *Quæstori dicito, ut hisce Christianis quæcumque opus erunt suppeditet.* Mais cette phrase me paraît évidemment intercalée par la faute de quelque copiste.

Je ferai la route à pied jusqu'au cap Comorin ; je visiterai tous les villages chrétiens qui sont sur ma route, et je baptiserai tous les enfants. Je me recommande instamment à vos prières et à celles de vos petits enfants ; avec cet appui si fragile aux yeux des hommes, j'affronterai facilement tous les périls dont nos amis veulent m'effrayer pour me détourner de faire la route à pied, qui est, disent-ils, outre son extrême longueur (1), toute remplie d'ennemis du nom chrétien. Au reste, je vous le dis, il est des moments où la vie m'est à charge ; il vaut mieux, je crois, mourir pour la religion, que d'être témoin de tant d'horribles outrages dont elle est l'objet, surtout lorsqu'on ne peut les empêcher. Pour me soustraire à de pareilles horreurs, pour ne plus en voir, pour ne plus en entendre, j'irois en Éthiopie ou dans les états du *prêtre Jean* (Abyssinie), où l'on peut, sans traverses, se livrer à la prédication et opérer de plus grands fruits. Il n'est rien au monde de plus pénible pour moi que d'être obligé de ménager ceux qui, à ma connoissance, outragent la Divinité. Je souhaite que Dieu leur pardonne dans sa miséricorde, et je le prie qu'il soit toujours avec vous, et qu'il m'accompagne. Adieu.

FRANÇOIS.

(1) La route est d'environ vingt-cinq lieues d'après la carte qui est au tom. VIII des Lett. édif., déjà citée.

## LETTRE XL.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Manapare , 8 novembre 1544 (1).

Mon très cher Frère,

1. Tandis qu'à peine débarqué à Manapare, je me disposois à aller trouver Alexis de Sosa, deux naïres vinrent à moi avec une lettre d'un certain Portugais qui se disoit retenu à Béarim pour affaire importante, porteur d'un message du trésorier royal à mon adresse, et d'une commission dont il ne pouvoit me faire part que de vive voix. Il ajoutoit que tout ce qu'il pouvoit confier au papier, c'étoit que la position des choses étoit telle, qu'elle exigeoit de moi une nouvelle entrevue avec Iniquitribirim. On dit que des outrages sanglants de la part des satrapes ou pules l'ont forcé à se retirer. Je ne sais pas encore si ce bruit a quelque fondement. Je pars à ce moment à pied pour le cap Comorin ; je visiterai en passant les bourgades chrétiennes qui sont sur ma route, et je baptiserai les enfants nouveau-nés, et les adultes qui seront assez disposés.

2. Je voudrois que lundi prochain, ou un autre jour si vous aimez mieux, vous visitassiez les Chrétiens chassés de Tutucurin ; et comme dans leur position précaire ils n'ont pas d'église, menez-les hors de l'enceinte des

(1) Je crois que cette lettre devoit être régulièrement placée avant la précédente, quoique écrite du même jour.

bourgades, en rase campagne, et là, instruisez-les et procurez - leur les secours de la religion. Signifiez de ma part à Nicolas Barbosa de ne pas employer à la pêche des perles ceux de Tutucurin qui se sont emparés et mis en possession des maisons des exilés ; que cette usurpation m'est souverainement odieuse ; que moi, à qui le roi et le vice-roi ont donné une autorité assez étendue sur ces côtes, je ne permettrai pas que des Chrétiens contumaces et rebelles, ou, pour mieux dire, apostats, jouissent exclusivement des biens d'une mer qui est notre propriété. Que ceux de Punicael jouissent du privilège de plonger autour des îles de Tutucurin, s'il leur en prend fantaisie ; je ne m'y oppose pas. Barbosa pourra donc les employer dans son commerce ; mais, si cet homme paroît s'obstiner à employer qui bon lui semble, dites-lui de ma part de prendre garde à ne pas combler la mesure de ses malversations, de peur qu'on ne le fasse ressouvenir de toutes celles qu'il a commises et qu'il fait semblant d'avoir oubliées.

3. Au milieu des dangers auxquels je vais être exposé dans ma route, je mets ma confiance dans le secours du Ciel que m'obtiendront vos prières et celles des petits enfants qui sont sous vos yeux ; ne me les refusez pas, je vous prie. Sous ces auspices je pars, et je vais affronter, tête levée et avec calme, tous les périls dont les Chrétiens qui m'entourent me font à l'envi les uns des autres un effrayant tableau, me répétant sans cesse que prendre la route par terre, c'est m'exposer à une perte certaine, vu que les barbares qui habitent ces contrées ne manqueront pas de décharger toute la haine qu'ils portent au nom chrétien sur ma tête qui à leurs yeux en est l'unique soutien ; mais, pour vous ouvrir mon ame tout entière, je vous dirai que je suis travaillé d'un si grand ennui de la vie, que je me sens entraîné, malgré

moi, vers tous les objets dont on cherche par la terreur à me détourner. Je suis convaincu qu'il m'est beaucoup plus avantageux d'être massacré en haine de notre sainte religion et de notre sainte foi, que de vivre comme un témoin impuissant de tant d'outrages qui se commettent envers Dieu tous les jours, et sous nos yeux, et en dépit de tous nos efforts. Je vous dirai la vérité : rien ne m'attriste comme l'impuissance où je suis de mettre un frein aux scandales affreux que donnent certaines personnes que vous connoissez bien.

Que le secours de Dieu ne vous quitte jamais !

FRANÇOIS.

## LETTRE XLI.

AU MÊME FRANÇOIS MANSILLA.

Cochin, 18 décembre 1544.

Mon très cher Frère en Jésus-Christ,

1. C'est avant-hier que j'ai débarqué à Cochin, après avoir baptisé tous les *machues* ou pécheurs du littoral de Travancor que j'ai pu visiter. Dieu qui scrute et voit le fond des cœurs, sait avec quelle ardeur je retournerois de suite dans ces contrées, pour y régénérer dans les eaux du baptême des hommes d'une autre classe qui vivent là-bas assez disposés à se soumettre au joug de l'Évangile; mais M. le vicaire général pense que mon voyage près du vice-roi sera d'un plus grand avantage au service de Dieu : ce sera pour y traiter avec lui de l'affaire de Jafanapatan, et la terminer.



Je ferai voile dans deux ou trois jours pour Cambaie sur une cathure bien équipée. Je serai de retour sous peu, après avoir terminé, comme je l'espère, mes affaires dans l'intérêt de la religion et de la gloire de Dieu.

2. Mgr l'évêque viendra cette année à Cochin ; M. le vicaire général profitera des premiers vaisseaux pour se rendre en Portugal et revenir de suite, du moins je l'espère ainsi de la bonté de Dieu ; car je sais combien sa présence est utile ici à la religion. Jacques, qui est attaché au service du collège de Saint-Paul à Goa, brûle du désir de venir en ces contrées. Maître Jacques, don Paul, ainsi que tout le collège, jouissent d'une parfaite santé.

Je reçois du Portugal un gros paquet de lettres nouvellement arrivées à Goa. Dans le nombre, je trouve un diplôme qui vous donne la faculté de prendre la prêtrise, sans être astreint de produire un titre patrimonial ou de bénéfice quelconque. Je crois, au reste, que vous n'en aurez pas besoin ; car Monseigneur, sans égard à tout cela, est disposé à vous admettre aux saints ordres, comme il y a admis les pères Manuel et Gaspard, qui sont ici près de nous à Cochin, et qui bientôt iront s'unir à vous pour travailler à la vigne du Seigneur.

On me mande que deux nouveaux collègues se sont embarqués en Portugal pour venir nous rejoindre ; ils ne sont pas encore arrivés, c'est ce qui m'inquiète. Je crains qu'ils n'aient été contraints de relâcher au Mozambique, ou que, n'ayant pu tenir la mer, ils n'aient été forcés de retourner sur leurs pas. L'un est, dit-on, Portugais de naissance, l'autre Italien ; le roi, dans ses lettres, ne tarit pas en éloges sur le compte de tous deux. Je prie le Seigneur qu'il daigne nous les amener à bon port. Je ne les connois pas ; car ils ne sont pas du nombre de ceux que nous avons laissés à Lisbonne.

Plus de soixante jeunes gens de notre Société fréquentent maintenant l'université de Coïmbre. Ce qu'on me mande de leur piété, de leur modestie et de leur intelligence est pour nous un grand motif de louer et de remercier l'infinie bonté de Dieu. Presque tous sont Portugais, ce qui me fait bien plaisir. Les nouvelles que je reçois de nos frères d'Italie sont des plus satisfaisantes; je ne vous en parlerai pas davantage pour le moment, parce que j'espère vous voir à mon retour, avant un mois; alors je vous donnerai à lire toutes les lettres que j'ai reçues d'Europe.

3. À la réception de cette lettre, au nom de tout votre amour pour Dieu, disposez-vous à vous rendre de suite sur le littoral de Travancor, à l'effet d'y visiter les nombreux Chrétiens que je viens d'y baptiser. Établissez des écoles dans chaque village pour l'instruction journalière des enfants.

Vous subviendrez aux frais de ces établissements, en prenant avec vous, dans la caisse destinée à cet objet, cent cinquante fanons; vous distribuerez cette somme à chaque maître que vous trouverez avoir commencé sa besogne, et qui y aura mis le plus d'exactitude; vous n'en laisserez point derrière vous à qui vous n'ayez payé une partie de leurs appointements pour les encourager, et pour qu'à notre retour ils soient désireux de nous faire voir les progrès de leurs enfants, dans l'espoir surtout d'une augmentation de salaire. Visitez chaque palhote en particulier dans toute l'étendue de la grande Pêcherie. Là où vous serez, présidez vous-même aux réunions journalières des enfants, et pourvoyez à ce que pendant votre absence elles soient également régulières. Pour vos frais de voyage, vous prendrez de l'argent chez le préfet.

4. Vous vous embarquerez à Manapare pour vous ren-

dre à Carépatanan ; mais avant d'y aborder, arrêtez-vous à Montchur : c'est un village de machues qui n'ont pas encore été baptisés. Il n'est éloigné de la pointe du cap de guère plus d'une lieue. Baptisez-les, ils sont assez préparés, et m'en ont souvent témoigné le vif désir en m'envoyant des émissaires pour me prier instamment de venir les tous baptiser. Ce n'est pas faute de bonne volonté, si je ne me suis pas encore rendu à leur pieux empressement ; mais des occupations plus pressantes m'ont toujours détourné de ce voyage au moment où je m'y disposois. Antoine Fernandez, chrétien du Malabar, vous suivra de près, et vous rejoindra bientôt avec une cathure ou esquif léger et expéditif. Il vous accompagnera partout, et vous assistera dans toutes vos fonctions, jusqu'à ce que vous ayez répandu les eaux du baptême sur tous. C'est un excellent Chrétien, très zélé pour la gloire de Dieu. Il connoît parfaitement les mœurs de cette nation, les moyens, les précautions qu'on doit prendre avec elle. Faites ce qu'il vous dira ; suivez ses avis, et laissez-le faire comme il le jugera convenable ; il mérite toute votre confiance. C'est ainsi que j'en ai agi, et l'événement a justifié ma conduite. C'est pourquoi, non seulement je vous engage, je vous invite à déférer totalement à ses avis, mais je vous en prie et je vous en conjure.

5. Menez-y avec vous le jeune Matthieu et l'huissier royal qui m'accompagnoit de Viranam à Patanam ; et outre les enfants qui sont avec vous, prenez encore un canacapole qui sache écrire, pour que vous puissiez laisser partout où vous passez, les prières que les enfants et les autres catéchumènes doivent apprendre par cœur, sous l'inspection des maîtres que vous établirez. Il vous servira d'ailleurs de secrétaire et d'interprète pour toute votre correspondance. Vous prendrez ses émoluments,

non pas sur l'argent destiné aux maîtres d'école, mais sur celui que le roi a mis à notre disposition pour notre entretien, dont le préfet vous produira les réglemens, suivant son usage.

6. En partant vous recommanderez au pieux prêtre Jean de Lizana ceux de Comorin qu'il faut instruire et baptiser.

François Mendez, qui attend ces lettres pour partir, est si pressé, que je ne puis vous en dire davantage.

Que le Seigneur notre Dieu soit toujours avec vous et avec moi !

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XLII.

A SA MAJESTÉ JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Cochin, 20 janvier 1545.

SIRE,

1. Plût à Dieu que Votre Majesté fût pénétrée de cette grande vérité, que la Providence l'a choisie entre tous les princes chrétiens de la terre, bien moins pour faire la conquête des Indes que pour éprouver sa fidélité et sa reconnoissance dans l'accomplissement de ses desseins ! elle doit être convaincue que si Dieu a fait choix de sa personne, ce n'est pas tant pour enrichir son fisc des productions précieuses et des trésors de l'Orient, que pour donner à ses vertus héroïques, à son zèle ardent, à l'intelligence de ses ministres, l'occasion de réduire

ces contrées infidèles sous l'empire de la croix , du Créateur et du Rédempteur du monde.

2. C'est donc à juste titre que Votre Majesté fait ici à ses délégués un devoir sérieux de contribuer de tous leurs efforts à la propagation de la foi et de notre sainte religion ; elle est bien persuadée sans doute qu'un jour elle rendra compte du salut de tant de nations prêtes à entrer dans la voie de l'Évangile si quelqu'un la leur montre , mais qui , en attendant, faute de docteur, marchent dans les ténèbres , et restent enfouies dans un cloaque de vices qui outragent le Créateur , et qui précipitent ces infortunés dans un malheur éternel.

3. Dom Michel Vaz , qui a été ici vicaire général , porte au pied de votre trône un compte fidèle de ce que l'expérience lui a appris sur la docilité de ces peuples sous le joug de la foi , et sur les avantages qui se présentent pour propager les lumières de l'Évangile et les faire fructifier. Il laisse en partant , au milieu des Chrétiens de ces pays , des regrets tels que je crois son retour absolument nécessaire pour leur consolation et leur affermissement dans la foi , sans parler ici de l'intérêt personnel de Votre Majesté , puisque c'est sur ce ministre zélé , intelligent , qu'elle peut se décharger d'un pénible fardeau , celui de procurer en ces lieux la gloire de Dieu. Tant que cet économe fidèle et expérimenté présidera à cette œuvre , Votre Majesté pourra se reposer avec sécurité ; car je suis certain qu'avec les qualités éminentes qui lui ont concilié pendant tant d'années la vénération des peuples , il ne laissera échapper aucune occasion de propager et de défendre la religion.

4. C'est à genoux que je conjure Votre Majesté , si elle prend quelque intérêt au service de Dieu , au bien de son Église , à tant d'hommes pieux et respectables

qui habitent ces contrées, à tant de Chrétiens nouvellement conquis à la foi, si elle daigne enfin m'honorer en ce monde d'une faveur quelconque, c'est à genoux que je vous conjure de nous renvoyer Michel Vaz.

Cette instante supplique n'a d'autre motif que le service de Dieu, l'accroissement de la religion, le soulagement de votre conscience. Dieu m'est témoin que je dis la vérité; car je connois les regrets et le vide immense que cet homme de bien va laisser après lui. Mais je dirai plus : pour satisfaire à mon devoir et soulager pleinement ma conscience, je dirai à Votre Majesté que sa présence est ici essentiellement nécessaire, si elle désire sérieusement la propagation de notre sainte foi dans les Indes, si elle veut que ceux qui ont été arrachés aux erreurs de l'idolâtrie, qui sont entrés dans le sein de l'Église, ne soient pas forcés de s'en séparer, et de retourner aux superstitions de leurs pères pour se soustraire aux outrages, aux vexations, aux avanies journalières dont ils sont l'objet, de la part surtout de vos préposés. La présence de Michel Vaz est donc ici nécessaire, parce qu'il est doué d'une ame fortement trempée qui le met à même de faire face et de tenir tête aux persécuteurs des Chrétiens.

5. Mgr l'évêque est sans doute un prélat d'une vertu consommée; mais vous n'ignorez pas, Sire, que la vieillesse et les infirmités dont il est accablé l'ont mis hors d'état d'être plus long-temps à la tête d'une administration aussi pénible que celle qu'exige cette localité. Au reste, si ses forces corporelles sont anéanties, il n'en est pas ainsi de ses forces intellectuelles : on diroit même que celles-ci se fortifient à mesure que celles-là dépérissent; car telle est la faveur dont le Ciel l'a gratifié, et dont il se plaît à récompenser ceux qui, pendant de longues années, ont supporté le poids du jour à son service, et

qui ont consacré toute leur vie, toute leur existence à de pénibles travaux pour sa gloire. Leur ame gagne en force ce que leur corps semble perdre; c'est une pleine et entière victoire qu'ils finissent par remporter sur la chair, rebelle à l'esprit. Voilà l'heureux fruit dont le Ciel récompense, sur le déclin de la vie, leurs longs travaux et leurs combats pour l'exemple et l'encouragement de ceux qui combattent sous leurs ordres, de manière qu'ils se sentent rajeunir par un renouvellement journalier des forces intellectuelles, dans le moment même où la nature s'affaisse sous le poids de la décrépitude et des infirmités; de sorte que le corps terrestre se transforme en un esprit céleste, en même temps et dans la même proportion que le flambeau d'une vie consacrée à la vertu s'évanouit et s'éteint. Votre Majesté aura donc compris combien il est important à Monseigneur de lui rendre son vicaire général.

6. Sire, je supplie Votre Majesté, et je la conjure par le zèle qu'elle porte pour le service de Dieu, d'accueillir avec sa bonté et sa droiture accoutumées, les observations que je lui sou mets ici dans l'intention la plus pure et la plus désintéressée. Je ne suis mu par aucun autre motif que celui de la gloire du service de Dieu et du soulagement de votre conscience; c'est pourquoi je vous conjure de ne pas vous contenter de manifester vos intentions dans des lettres adressées ici à vos ministres, mais de donner une publication solennelle à vos ordres, et de les sanctionner par des punitions exemplaires sur ceux qui prévariquent dans cette partie essentielle de leur devoir.

Il est à craindre que quand Dieu citera devant lui Votre Majesté (ce qui arrivera infailliblement et au moment peut-être où elle s'y attendra le moins, et alors il n'y aura ni raison ni espérance de décliner ce tribunal),

il est à craindre, dis-je, grand Prince, que ce Juge irrité ne vous adresse ces terribles paroles : Pourquoi n'avez-vous pas sévi contre vos ministres, contre vos sujets qui, dans les Indes, se sont soulevés contre moi, et se sont constitués en état de rébellion ? pourquoi votre sévérité ne les atteignoit-elle qu'autant qu'ils étoient négligents dans la levée des impôts et dans la gestion de vos finances ?

J'ignore, Sire, de quel poids sera alors votre excuse, en disant : Seigneur, j'écrivois chaque année dans ces contrées, et chaque année je recommandois tout ce qui concerne votre honneur et votre service. — Ne vous répondra-t-il pas aussitôt : Fort bien ; mais vous avez laissé impunis tous ceux qui affectoient la plus profonde indifférence pour ces ordres, tandis qu'au contraire, des châtimens sévères atteignoient et frappoient ceux dont la fidélité et l'exactitude dans l'administration de votre fisc étoient tant soit peu répréhensibles.

7. Je supplie, je conjure donc Votre Majesté, par le zèle dont elle brûle pour la gloire de Dieu, par l'ancienne habitude où elle est de s'examiner devant lui sur les devoirs attachés à la dignité royale, et de soulager ainsi sa conscience, je la supplie d'envoyer ici un mandataire qui ait les qualités requises, qui soit investi de toute l'autorité nécessaire, et dont l'unique fonction soit de veiller au salut des âmes innombrables qui courent ici le plus grand péril. Il faut que ce ministre ne relève que de Votre Majesté, qu'il soit absolument indépendant de tous vos officiers commis à la levée des impôts et aux autres parties de l'administration. Voilà le moyen de parer aux inconvénients, aux nombreux et énormes scandales dont jusqu'ici la religion a eu à gémir.

8. Que Votre Majesté se rende un compte exact et fasse un total des produits et des richesses temporelles



que Dieu lui prodigue et qu'elle retire de ces contrées; qu'elle en déduise ce qu'elle dépense ici pour le culte et le service divin. Alors, après avoir prudemment réduit toute chose à une juste valeur, que Votre Majesté fasse un partage légitime entre elle et Dieu; mais, prenez-y garde, faites en sorte que la reconnaissance et la religion président à ce partage; faites attention surtout que le Créateur de toute chose, qui a été à votre égard si prodigue et si généreux, ne soit, à vos propres yeux, lésé et offensé par une méticuleuse réserve et une étroite parcimonie. Ne différez pas, ne remettez pas au lendemain: quelle que soit votre diligence, elle sera encore tardive.

C'est une charité vraie et ardente envers Votre Majesté qui dirige ma plume, surtout lorsqu'il me semble entendre mille voix qui, de ces contrées, portent vers le Ciel des plaintes amères sur les actes d'avarice qu'*au nom de Votre Majesté* (1) on exerce envers elles, sur ce que, de ces torrents de trésors qui vont combler vos coffres, on en laisse à peine couler sur elles quelques gouttes pour subvenir à leurs besoins spirituels qui sont urgents et même accablants.

9. Je crois faire plaisir à Votre Majesté en lui donnant des détails sur la situation actuelle de la religion, au milieu des peuples indiens soumis à sa domination et sur lesquels il est de son devoir de porter ses regards.

A Jafanapatan et sur la côte de Coulan, l'Église pourra facilement compter dans son sein, avant la fin de l'année, plus de cent mille ames; je ne parle pas de

(1) Le texte dit : « *Utique cum audire mihi videar voces ex his terris missas ad coelum Indiæ conquerentis avare secum agi a majestate tua.* » J'ai cru devoir en adoucir l'expression, ainsi que de ce qui suit.

l'île de Ceylan. Ah! plutôt à Dieu que les faveurs dont vous comblez son roi, puissent un jour amollir son cœur, et mettre un frein à la fureur dont il poursuit le nom chrétien dans toutes les parties de son royaume!

10. Je prie Votre Majesté d'envoyer ici le plus grand nombre qu'elle pourra des membres de notre Société. Il ne suffit pas d'en envoyer pour baptiser et catéchiser tous ceux qui dans ces pays sont disposés à embrasser la religion chrétienne, mais il faut encore beaucoup de sujets qu'on puisse disséminer sur les côtes de Malaca et dans les pays circonvoisins de cette ville, où déjà un grand nombre d'hommes invoquent le nom de Jésus.

Les pères maître Jacques et don Paul sont au collège de Sainte-Foi.

Je ne vous dirai rien ici de l'état de cette sainte maison, parce que nos pères satisferont eux-mêmes Votre Majesté sur cet objet; seulement je la prierai de daigner écrire à Côme Agnézius pour l'engager à ne pas abandonner ce bâtiment, à y mettre la dernière main, puisque c'est lui qui l'a commencé et dirigé jusqu'ici; et pour qu'il ne se décourage pas, faites-lui voir une récompense d'abord dans le ciel, mais promettez-lui-en une digne d'un si bel ouvrage.

11. François Mansilla et moi nous habitons le cap de Comorin, au milieu des Chrétiens qui ont été appelés à la foi par Michel Vaz. J'ai maintenant avec moi trois prêtres indigènes. Le collège de Craucanor, ouvrage du père François Vincent, s'avance rapidement; si Votre Majesté continue de protéger cette entreprise, il sera bientôt à son terme. Selon toute apparence, ce sera une féconde pépinière d'hommes religieux, qui, un jour, convertiront tout le Malabar, le retireront du cloaque infecté de vices et d'erreurs où il est plongé, l'amène-

ront à une honte salutaire de son état actuel , porteront la lumière au milieu des ténèbres épaisses qui couvrent ce pays , manifesteront le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ce sera l'œuvre des disciples du père François Vincent. Je supplie Votre Majesté de donner à ce vénérable religieux un témoignage de votre satisfaction, en lui accordant l'aumône qu'il sollicite.

Comme j'espère finir mes jours au milieu des Indiens, et que je n'ai aucun espoir de revoir en ce monde Votre Majesté, accordez-moi, grand Prince, le secours de vos prières, pour que nous puissions jouir ensemble dans l'autre vie d'un repos que nous ne pouvons trouver ici-bas, en demandant au Seigneur pour moi ce que je ne cesse de lui demander pour Votre Majesté, c'est-à-dire qu'il vous accorde la grace de sentir et d'agir en chaque instant de votre vie comme vous voudriez l'avoir fait à l'heure de votre mort.

De Votre Majesté le serviteur,

FRANÇOIS DE XAVIER (1).

(1) Michel Vaz traita si bien avec Jean III suivant les instructions du père Xavier, qu'il obtint un autre gouverneur des Indes, et qu'il rapporta des ordres signés de la main du prince, tels à peu près que le Père les souhaitoit.

Ces ordres portoient qu'on ne souffrit aucune superstition païenne dans l'île de Goa, ni dans celle de Salsette; qu'on brisât toutes les pagodes qui y étoient; qu'on cherchât dans les maisons des gentils celles qui y étoient cachées; qu'on punit celui qui en feroit; qu'on exilât tout brachmane qui s'opposeroit à la publication de l'Évangile; qu'on soulageât les pauvres infidèles nouvellement convertis, avec une rente annuelle de mille écus qui se payoit à une mosquée de Bazin; qu'on ne conférât plus d'office public aux païens; qu'aucune exaction ne demeurât impunie; qu'on ne vendit plus d'esclaves aux Mahométans ni aux gentils; que la pêche des perles fût uniquement entre les mains des Chrétiens; qu'on ne les prit d'eux qu'à leur juste valeur; qu'on ne souffrit pas que le roi de Cochin maltraitât les Indiens baptisés; enfin que, si Sosa n'avoit pas vengé la mort des fidèles de Manar, massacrés par ordre du roi de Jafanapatan, Castro, qui succédoit à Sosa, ne manquât pas de le faire.

## LETTRE XLIII.

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE IGNACE DE LOYOLA , GÉNÉRAL DE  
LA COMPAGNIE DE JÉSUS , A ROME.

Cochin, 22 janvier 1545.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Je vous supplie, je vous conjure au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'accorder votre amitié à tous ceux qui vous sont dévoués au collège de Sainte-Foi, et surtout à M. le vice-roi, dont le zèle et la bienveillance n'ont rien d'égal, c'est-à-dire n'oubliez pas de nous envoyer les diverses indulgences de notre Saint-Père qu'ils vous ont prié de solliciter pour eux, notamment pour le maître-autel de leur église, pour qu'il soit *privilegié*, et que ceux qui y célébreront les saints mystères obtiennent la délivrance d'une ame du purgatoire, aux conditions que je vous indiquai, il y a deux ans, sur la demande de M. le vice-roi. Nous attendons aussi les autres objets que je vous demandois à sa requête.

2. Si vous avez des sujets que vous ne puissiez employer ni à la confession, ni à la prédication, ni à l'enseignement, mais qu'après les exercices spirituels vous aurez suffisamment éprouvés dans les fonctions de l'humilité, vous pourrez les employer avantageusement dans ce pays-ci, pourvu qu'ils aient autant de santé que de sainteté, autant de forces que de vertus ; car, au milieu des païens, la science n'est pas d'une grande im-

portance : il suffit de n'être pas tout-à-fait ignorant pour baptiser et pour catéchiser ; car, faute d'ouvriers, il se perd beaucoup de petits enfants qui meurent sans baptême, parce que nous ne pouvons pas être partout, et que tandis que nous portons des secours ici, d'autres là-bas nous échappent.

Envoyez-nous donc des individus propres à courir, à catéchiser, à baptiser ; ils ne vous feront pas faute, et ici, ils nous seront d'un grand secours. Mais il faut qu'ils soient robustes, rompus au travail ; car ce pays est pénible, tant à cause des chaleurs excessives, qu'à cause de la rareté des eaux potables, et de la qualité des aliments, qui sont peu substantiels. On ne mange ici que du riz, du poisson, du lait ; on ne connoît ni le pain, ni le vin, ni les autres aliments que nous autres, Européens, avons en abondance. Il nous faut donc des jeunes gens forts, vifs, et non pas des vieillards faibles et infirmes, pour soutenir le poids du jour, pour aller et venir, pour catéchiser, baptiser, pour se trouver à la naissance des petits enfants, leur donner le baptême, et surtout pour mettre nos nouveaux Chrétiens à l'abri des insultes et de la fureur des païens ; car souvent, par une faveur singulière de Dieu, on court les plus grands dangers en voulant défendre ces pauvres Chrétiens contre l'insolence des infidèles ; c'est une des occasions de martyre que la charité nous présente journellement. Mais ceux qui viennent ici doivent se rappeler que nous sommes tous mortels, et que, sous l'empire de la mort, le Chrétien ne peut en trouver une plus glorieuse qu'en versant son sang pour celui qui a versé le sien pour nous, et qu'il vaut mieux faire hommage à Dieu de sa vie qu'à la nature elle-même : il faut donc être pourvu d'une forte dose de courage et de vertu.

Mais comme je manque moi-même de cette force d'ame,

et que j'ai besoin d'une assistance extraordinaire du Ciel pour entreprendre un voyage que je projette, je vous conjure, au nom de Dieu et de tout ce qu'il y a de plus saint, de vous ressouvenir de moi, nommément et expressément dans vos saints sacrifices, et de recommander votre indigne fils aux prières efficaces de toute la Compagnie; car je suis convaincu que c'est avec le secours de vos prières et de celles de mes frères, que j'ai échappé jusqu'à présent à une multitude de périls. Au reste, je n'entre dans tous ces détails que pour vous faire connoître de quels ouvriers nous avons besoin ici.

Je vous dirai toutefois que si par hasard notre Compagnie vous présentait des sujets assez robustes pour soutenir les fatigues corporelles dont je vous ai entretenu, mais pas encore résolus d'exposer leur vie aux dangers évidents qui nous assiègent ici, ne laissez pas de me les envoyer, car je saurai les mettre en œuvre avec profit et sans péril. Excusez-moi, si je vous le répète: les lettres et les sciences sont d'une foible importance pour la conversion des infidèles; quelque peu de science qu'aient ceux que vous nous enverrez, le temps, l'usage, la grace de Dieu les formera suffisamment, et leur donnera les forces et le courage nécessaires pour de plus grandes entreprises. Mais pour vous déterminer à envoyer des sujets de quelque condition qu'ils soient, j'ajouterai que ceux qui seroient foibles de corps, mais propres au tribunal de la pénitence, aux exercices spirituels, ne seront pas oisifs et inutiles, ils nous seront même fort utiles; car je les tiendrai ou à Cochin ou à Goa, villes où ils pourront travailler au salut des ames, et où ils trouveront toutes les commodités de la vie, toutes les ressources de la médecine dont on jouit en Portugal: ces deux villes sont peuplées de familles portugaises. Mais hors des comptoirs et des postes militaires, comme dans

Le pays que j'habite maintenant, il n'en est pas de même ; là, le malade n'a d'autre ressource que la patience. Je les placerai donc dans ces deux villes , où ils pourront vaquer à la confession et aux exercices spirituels.

3. Depuis quatre ans que je suis parti d'Europe , je n'ai reçu , le croiriez-vous , que trois lettres : une de vous , datée de Rome , et deux du père Simon Rodrigue , datées de Portugal. Ah ! je désirerois bien avoir chaque année des nouvelles de vous et de mes frères. Je ne mets pas en doute que vous ne m'écriviez tous les ans , comme je le fais moi-même ; mais il est à craindre , pour vous et pour moi , que nos lettres ne se soient perdues. J'apprends que vous nous envoyez cette année deux sujets de notre Compagnie ; peut-être le vaisseau qui les porte sera-t-il retourné en Portugal , ou aura-t-il passé le temps de la mousson au Mozambique , comme les Portugais en ont l'habitude ; ce qu'il y a de certain , c'est qu'ils ne sont pas encore arrivés à Goa.

4. Dites-moi , je vous prie , si notre ancien ami M... monte toujours sa mule. S'il s'en sert encore , c'est un mauvais signe , c'est une preuve que l'extrême foiblesse de ses jambes aura résisté à tous les efforts de la médecine et des médecins.

Je n'ai point d'autres nouvelles à vous donner , et je finirai en vous réitérant mes instances pour nous envoyer au plus tôt des ouvriers évangéliques , et le plus que vous pourrez , tant le besoin que nous en avons est grand dans ces contrées. Au reste , je prie Dieu que , si nous ne devons jamais nous revoir ici-bas , nous jouissions ensemble , dans l'heureuse éternité , de ce repos qu'on ne peut trouver en cette vie.

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## ✍ LETTRE XLIV.

AU PÈRE SIMON RODRIGUE, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Cochin, 27 janvier 1545 (1).

1. Toutes les lettres que j'adresse à Rome, je vous les envoie sous cachet volant, pour que vous puissiez en prendre connoissance, et qu'ensuite de leur lecture, vous vous déterminiez à nous envoyer chaque année tout ce que vous pourrez d'ouvriers évangéliques. Quel qu'en soit le nombre, il y aura toujours de quoi les fort occuper.

Quant à votre projet de venir ici nous rejoindre, si j'é croyois que vos forces physiques répondissent à votre bonne volonté, je vous y inviterois, je vous prierois de ne pas hésiter, avec l'approbation, toutefois, et le consentement du père Ignace, qui doit être en cela votre conseil; car c'est notre père à qui nous devons obéir, et sans l'aveu duquel nous ne pouvons faire un pas.

2. J'ai vu Jacques Fernand à Goa, il y a environ un mois; il étoit en fort bonne santé; il se trouve très bien au collège de Sainte-Foi, sous la direction de maître Jacques et de don Paul. Il se livre là tout entier au service de Dieu, et ses progrès ne lui font pas regretter ses peines et son temps. Il vous écrira, à ce qu'il m'a dit; répondez-lui, je vous prie; car il vous aime beaucoup.

(1) Cutillat met cette lettre sous la date du 22 janvier. Nous suivons ici Tursellin.



Vos lettres lui feront un plaisir infini, si, surtout, il voit que vous approuvez son séjour au collège de Goa.

3. François Mansilla et moi, nous nous recommandons à vos ferventes prières et à celles de tous nos frères. Jetés loin de vous sur ces côtes, c'est dans votre patronage que nous plaçons toute notre confiance comme de foibles clients; c'est une œuvre digne de votre charité et de votre piété que de plaider notre cause devant le Seigneur dans vos prières, dans vos oraisons et au saint sacrifice de la messe, que de nous obtenir les biens du corps et de l'ame et tous les secours dont nous avons un si pressant besoin; c'est à vous tous et à chacun de vous en particulier que je m'adresse. Dirigez vers le même but les suffrages de ceux que vous conduisez dans la voie spirituelle.

4. Au nom de Dieu, écrivez-moi, je vous en prie; si vous ne le pouvez pas vous-même, faites-le faire à quelqu'un de nos frères. N'épargnez pas le papier, ne me parlez pas en gros et sommairement, mais en détail; faites-moi l'énumération de tous nos frères qui sont à Rome, en Portugal ou ailleurs. Hélas! il n'y a plus pour nous sur cette terre d'autre jouissance un peu vive, que celle que nous éprouvons à la lecture des lettres que nous apporte la flotte portugaise. Vous communiquerez celle-ci à nos frères de Rome et, s'il n'y a point d'inconvénient, à mon grand ami Pierre Carval; vous lui direz de ma part que, comme je le mets dans mon cœur au nombre et au rang de nos frères qui sont ou à Rome ou en Portugal, j'ai pensé que les lettres que je leur adresse lui sont communes, et que c'est pour cela que je ne lui écris pas en particulier. Dites-en autant, s'il vous plaît, à tous nos frères qui sont avec vous; dites-leur que mon amour pour chacun d'eux est tel que je leur écrierois volontiers à tous en particulier, si je n'étois

pas persuadé que chacun prendroit pour soi une lettre unique qui sera un compendium utile pour eux, et pour moi nécessaire.

5. Depuis long-temps j'ai fait solliciter à Rome, à la requête du vice-roi, des indulgences et des graces d'un grand intérêt pour la religion dans ces contrées. J'ai encore cette année renouvelé ma demande auprès de Sa Majesté; je vous en prie par l'intérêt que vous prenez aux consolations et aux progrès spirituels du peuple chrétien de ces contrées, par votre zèle pour le service et la gloire de Dieu, agissez près du roi pour l'en faire souvenir, et pour qu'il en fasse presser les expéditions par son ambassadeur à Rome. J'écrivis l'année dernière et j'ai encore écrit cette année au père Ignace, pour obtenir du souverain pontife un double privilège pour le grand-autel du collège de Sainte-Foi, tel que celui dont jouissent à Rome quelques autels. Il consiste en ce que tout prêtre qui y célèbre, délivre chaque fois une ame du purgatoire. Si vous pouvez contribuer en quelque chose à nous obtenir cette faveur, vous obligerez infiniment M. le vice-roi qui la sollicite instamment; le collège et ses fondateurs vous en auront la plus vive obligation.

6. Faites en sorte de nous envoyer ici des sujets, et en plus grand nombre que vous pourrez; plus il y en aura, plus le règne de Jésus-Christ s'étendra. Instruit par l'expérience du dommage que la religion éprouve ici de la disette d'hommes zélés pour l'extension de la foi, je ne cesse de presser pour qu'on envoie des ouvriers sur ce champ, où la moisson est mûre. Dieu qui connoît le fond des cœurs, sait avec quel empressement je désirerois vous voir. Il est incroyable quelle joie j'aurois de vous serrer dans mes bras et de causer avec vous tête à tête. Vous le devez à votre vertu et autres qualités dont il a plu à Dieu de vous gratifier. Le bonheur que

j'aurois de jouir de toutes vos vertus ne fait qu'irriter le désir de vous voir; si à notre réunion la gloire de Dieu pouvoit y gagner quelque chose, ou au moins n'y rien perdre, celui qui voit les replis les plus secrets des cœurs, sait de quelles délices mon ame seroit remplie, et avec quelle volupté je le servirois sous vos yeux.

7. Ne laissez aucun de vos amis venir ici avec la préfecture pour occuper des places de finance ou d'administration : on peut bien leur appliquer ces paroles du prophète : *Ils seront effacés du livre des vivants, et leur nom ne sera point inscrit au nombre des justes* (1). Quelle confiance que vous ayez en la vertu d'un ami, croyez-moi, détournez-le, faites tout ce que vous pourrez pour qu'il ne coure pas cette chance; car, s'il n'est pas confirmé dans la grace, comme le furent les apôtres, gardez-vous bien de croire qu'il persévérera dans son devoir et sera constant dans son innocence. Une force, je dirois presque irrésistible, pousse ces hommes dans l'abyme; le torrent de l'exemple et de la coutume, toujours croissant, les entraîne à la fourberie, aux rapines, au pillage, aux exactions; ils sont dévorés d'une soif ardente que la coupe de la fortune à laquelle ils boivent sans cesse ne fait qu'irriter; l'usage, la mode jalouse le voleur, et ne le flétrit pas; on en est venu presque à douter s'il y a du mal là où il y a impunité. Partout et toujours on vole, on pille, on entasse, on emporte, et jamais on ne restitue. Qui pourroit compter par leurs noms toutes les espèces de rapines? Je suis frappé d'étonnement en voyant la multitude prodigieuse de noms, outre ceux que la langue a consacrés, sous lesquels l'odieuse avarice a su masquer le mot hideux de *rapines*. En attendant, c'est un triste spectacle qu'un lit de mort où ces consciences

(1) Ps. LXVIII. v. 33.

malheureuses sont sur le point de porter au tribunal inexorable de la justice éternelle leurs comptes informes d'espérance et de salut.

8. Michel Vaz, vicaire général des Indes, fait voile pour le Portugal. Il vous seroit difficile de rencontrer un homme plus zélé pour la gloire et le service de Dieu. Vous le verrez, il n'y a pas de doute; vous lui parlerez, et je suis certain que dans sa conversation vous remarquerez la paix de son ame, la joie de son cœur, et que vous concevrez une haute estime de son mérite. Vous pourrez ajouter une foi pleine et entière à tout ce qu'il vous dira de ces contrées. Je parle de lui dans ma lettre à Sa Majesté, et je demande en grace qu'on nous le renvoie. Sa présence est ici d'une nécessité absolue, parce que c'est lui qui défend les agneaux de l'Église, et les protège contre la rage des loups ravisseurs; c'est un homme ferme et intrépide qui ne se laisse pas intimider par les aboïments des persécuteurs des néophytes, et de leurs spoliateurs. Si Sa Majesté vouloit ici le remplacer, où trouveroit-elle un homme qui eût autant de connoissances et d'expérience que celui-là, lui qui, depuis douze ans, a non seulement habité ces contrées, mais y a occupé les premières dignités; et c'est là une de ses moindres qualités? où trouvera-t-elle un homme aussi aimé des gens de bien, aussi redouté des méchants? Tenez pour sûr que si le roi vouloit en désigner un autre à sa place, il courroit le danger de se tromper, quelque soin qu'il apportât dans son choix; c'est pourquoi je vous recommande d'insister auprès de Sa Majesté pour son renvoi dans ces provinces d'outre-mer.

Votre véritable et bien aimant frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

## LETTRE XLV.

A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, A ROME.

Cochin, 27 janvier 1545.

1. Dieu sait combien j'aurois de plaisir à vous voir, plutôt qu'à entretenir avec vous une correspondance dont le sort est si incertain, vu l'espace immense qui nous sépare. Mais si Dieu a jeté nos corps à des distances si prodigieuses les uns des autres, leur séparation n'a point affaibli les liens d'un amour réciproque, qui tiennent nos âmes dans une étroite union. Si nous ne sommes pas corporellement ensemble, comme nous en avons l'habitude, cependant, avec les yeux de l'âme, nous y sommes presque toujours. Une véritable et sincère amitié est un miroir qui reproduit à un ami son ami, à quelque distance qu'ils aient été jetés l'un de l'autre : c'est dans ce miroir qu'ils se voient, qu'ils se parlent toujours. Mais cette présence continuelle de tous mes frères dont je jouis, doit plutôt s'attribuer à eux qu'à moi. Oui, ce sont vos prières, ce sont les sacrifices que vous offrez sans cesse pour un misérable pécheur, qui entretiennent en moi le souvenir constant de vous tous et le désir ardent que j'ai d'être avec vous. C'est vous, oui, c'est vous, mes très chers Frères, qui vous êtes gravés dans mon esprit, et si je songe si souvent à vous, c'est que vous songez encore bien plus souvent à moi. Que Dieu vous en récompense ! car, pour moi, lorsque je considère ce que je dois à tous les membres de notre Société, je ne

puis faire autre chose que de reconnoître et d'avouer mon insuffisance et la nullité de mes moyens.

2. Pour satisfaire au désir que vous avez tous d'avoir des nouvelles des Indes, je vais en donner. Dans le royaume de Travancor, où je suis maintenant, Dieu en a appelé plusieurs à la connoissance de son Fils. Dans l'espace d'un mois, j'ai fait plus de dix mille chrétiens. Voici la conduite que j'ai tenue et la manière dont je m'y suis pris :

Du moment que j'entre dans des villages idolâtres, où l'on m'appelle pour donner le baptême, je fais assembler sur une place hommes, femmes et enfants; puis, commençant par les premiers éléments de la foi chrétienne, je leur annonce l'unité de Dieu et le mystère de la Trinité; je leur apprends à faire le signe de la croix; ensuite, prenant un surplis, je leur fais répéter en leur langue, à haute voix, le *Confiteor*, le *Credo*, le *Décatalogue*, le *Pater*, l'*Ave*, le *Salve Regina*; car je sais par cœur, dans l'idiome du pays, tous ces éléments de notre religion. Je récite ces prières le premier, et tous, hommes, femmes et enfants, disent après moi. Cela fait, je leur explique, dans leur idiome, chaque article du Symbole et du *Décatalogue*.

Puis, lorsque je les vois assez instruits pour être admis au baptême, je leur fais faire à tous amende honorable publique de leur vie passée, à haute voix, et cela en présence même des païens, en présence de ceux qui avoient eu jusque là la religion chrétienne en horreur, et cela pour exciter et animer les uns, conforter et confirmer les autres. Le succès est presque infailible; les païens ne peuvent s'empêcher d'admirer la sainteté de la loi divine et de rougir d'avoir vécu si long-temps sans la connoître. C'est avec plaisir qu'ils entendent le développement de nos mystères, et, tout pécheur que

je suis, je les vois s'apprivoiser jusqu'à me respecter, et me couvrir de confusion par leur témoignage de déférence et d'honneur. Au reste, ici comme partout, la paille est mêlée parmi le grain : combien n'en vois-je pas qui, après avoir ouvert les yeux à la lumière, les ferment tout aussitôt pour se cacher et se replonger dans les ténèbres!

Lorsque mon discours est fini, je prends en particulier chaque catéchumène qui est disposé au baptême, je lui demande s'il croit pleinement et fermement tous les articles du Symbole qu'il a récités. Alors tous ensemble, se croisant les bras sur le cœur, répondent à haute voix qu'ils ne doutent d'aucun. Je leur confère ensuite le sacrement du baptême, et je donne à chacun son nom par écrit. A peine sont-ils de retour chez eux que je vois arriver leurs femmes, leurs enfants, qui viennent solliciter la même faveur.

Lorsque dans les eaux du baptême j'ai régénéré toute une bourgade, je fais abattre toutes les idoles et raser tous les temples. Je ne puis vous peindre la joie que j'éprouve en voyant tomber sous le marteau de mes nouveaux Chrétiens ces statues, ces idoles naguère l'objet de leur culte, de leur adoration. Telles sont les conquêtes de la croix sur l'empire de satan.

Dans chaque ville ou bourgade je laisse en partant un catéchisme écrit en langue vulgaire, après avoir recommandé aux plus instruits et aux plus zélés de le faire réciter les dimanches et fêtes, avant et après midi. Tel est le plan que je me suis fait pour ramener, bourgade par bourgade, toute une contrée au bercail de Jésus-Christ. Encore une fois, ma joie et mon bonheur sont alors au dessus de toute expression; la langue, la plume sont muettes pour peindre mon ravissement.

3. A cinquante lieues d'ici est une île qu'on appelle

*Manar*, dont les habitants, prévenus en faveur de notre sainte religion, avoient envoyé une honorable députation pour me prier de les aller baptiser au plus tôt, étant tous dans l'intention d'embrasser le christianisme. Le malheur voulut qu'occupé d'affaires importantes et urgentes, je ne pus moi-même me rendre à leurs prières; j'y envoyai donc à ma place un prêtre pour satisfaire à leurs désirs. Son ministère avoit eu le plus heureux succès; déjà il en avoit baptisé un grand nombre, lorsque le roi de Jafanapatan, souverain de cette île, fit massacrer un grand nombre de ces pauvres néophytes, en haine de leur conversion (1).

Remercions Jésus-Christ Notre-Seigneur de ce qu'il daigne nous consoler en ces temps malheureux par le spectacle du martyr, et de ce que, dans son infinie miséricorde et par sa providence spéciale, il fait tourner à sa gloire la perversité des hommes, et que les sièges éternels des élus soient remplis par la cruauté même des réprouvés.

Déjà je vous ai entretenus de la vive affection que le vice-roi me porte à moi et à toute notre Compagnie. Il n'eut pas plutôt appris de moi l'horrible boucherie qu'on venoit de faire de mes néophytes, que, plein de colère, il ordonna l'équipement d'une puissante flotte pour venger, sur ce tyran, l'affront fait au nom chrétien; mais je me vis dans la nécessité de le calmer; car ce Néron indien a un frère, héritier légitime de la couronne qu'il a usurpée, qui, connoissant la férocité du tyran, mène une vie pleine de terreur, dans une espèce d'exil, loin de la cour. Il promet d'embrasser le christianisme avec les principaux chefs de ses états, si le vice-roi lui aide à reconquérir son patrimoine. En conséquence de mes observations, don Martin de Sosa a donné ordre à ses géné-

(1) Voyez la Notice, n° 7.



raux de rétablir ce prince sur son trône, de faire une guerre à mort au persécuteur du nom chrétien, au boucher de mes néophytes, ou de le mettre à ma disposition. En effet, je ne désespère pas de le voir reconnoître l'énormité de son crime, de le voir ouvrir les yeux à la lumière, soit par la miséricorde infinie de Dieu, soit par l'intercession de ceux qui doivent à sa barbarie le bonheur éternel, de ceux qu'il a gratifiés des palmes du martyre; je ne désespère pas de lui faire obtenir un jour, par une salutaire pénitence, le pardon d'une cruauté si atroce.

4. L'île de Ceylan, dont Jafanapatan fait partie, est éloignée d'environ quarante lieues (120 milles) du continent indien. J'y accompagnai dernièrement le frère François Mansilla. L'héritier présomptif de la couronne avoit résolu d'embrasser le christianisme; mais le roi, son père, l'ayant appris, le fit aussitôt massacrer. Tous ceux qui assistèrent à son exécution, assurent qu'ils ont vu dans le ciel une croix de feu, et que la terre, trempée du sang de ce martyr, offrit dans des crevasses la figure d'une croix. A la vue de ces merveilles, plusieurs témoins ont embrassé la foi. Le frère du saint martyr, touché lui-même de ces prodiges, sollicita auprès d'un prêtre la grace du baptême. Depuis lors, il a fait demander des secours au vice-roi pour venger la mort de son frère. J'ai eu le bonheur de faire route et de m'entretenir avec lui; j'en ai conçu les espérances les plus vastes sur la conversion prochaine de ce royaume; car tout le peuple a été vivement ébranlé à la vue des prodiges qui ont accompagné le martyr du prince, et la branche royale qui vient d'embrasser le christianisme n'est pas éloignée du trône.

5. Il y a environ huit mois que trois puissantes familles du royaume de Macassar, éloigné de Travancor d'en-

viron quatre-vingts lieues, se convertirent à la foi chrétienne avec beaucoup d'autres. Depuis ils ont envoyé à Malaca, ville soumise aux Portugais, pour demander qu'on leur envoyât des personnes capables de les instruire dans la loi de Dieu, bien résolus, disoient-ils, de vivre désormais comme des hommes, après avoir vécu si long-temps comme des brutes. Pour satisfaire à leurs désirs, le gouverneur de la ville leur envoya quelques prêtres. Apprenez par là, mes très chers Frères, quelle abondante récolte promettent ces terres incultes. Quant à moi et pour ma part, je ne désespère pas de faire cette année cent mille Chrétiens. Priez le Père de famille d'envoyer des moissonneurs dans son champ.

Si quelques-uns d'entre vous se sentent enflammés du désir de travailler à la propagation de la foi, de venir moissonner ces riches campagnes qui n'attendent que la faucille, qu'ils viennent, ils seront reçus par les Portugais, non seulement avec les égards qu'on doit à l'humanité, mais encore avec cette cordialité qui va au devant de tous les besoins. La nation portugaise est si zélée pour la conversion des infidèles, et porte tant d'affection envers tous les membres de notre Compagnie, que par ces seuls motifs elle mérite que plusieurs d'entre vous viennent seconder ses intentions; mais si vous ajoutez à tous ces motifs les désirs et les soupirs de tant d'ames qui, du bord de l'abyme, vous appellent à leur secours et vous tendent les bras; si vous entendiez ces infortunées victimes du mensonge qui vous crient qu'elles sont prêtes à recevoir la semence de l'Évangile, si vous vouliez la leur communiquer, quelles peines redouteriez-vous? quels travaux ne surmonteriez-vous pas? Puisse le Ciel faire entendre sa voix au milieu de vous, et donner à ceux qu'il aura choisis, les forces et le courage d'accomplir sa volonté sainte!

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE XLVI.

AU PÈRE FRANÇOIS MANSILLA.

Négapatan , 7 avril 1545 (1).

Mon très cher Père et mon Frère,

1. Dieu qui sonde le fond des cœurs sait combien j'aurois plus de plaisir à m'entretenir avec vous qu'à vous écrire. Je sens que de vive voix je m'acquitterois mieux de ce que j'ai à vous dire sur l'administration de cette nouvelle Église confiée à vos soins, sur la vigilance que vous devez apporter sur ce troupeau de tendres agneaux nouvellement acquis au bercail de Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, je vais faire de mon mieux; ne sachant pas comment la Providence disposera de moi, je dois saisir toute occasion quelconque de vous instruire.

2. Puisse le Ciel, que je sollicite depuis si long-temps, répondre enfin à mes vœux, et me faire connoître d'une

(1) Cette lettre est portée dans la collection de Cutillat sous la date du 7 mars, parce que, dit-il, le saint s'étoit embarqué le 25 mars pour Méliapour; et qu'il ne pouvoit pas être le 7 avril à Négapatan. Mais ici Cutillat fait une double erreur: 1<sup>o</sup> ce n'est pas le 25 mars, mais le 29, dimanche des Rameaux (voyez le père Bouhours, liv. 3<sup>e</sup>), qu'il s'embarqua pour Méliapour, éloigné de cinquante lieues de Négapatan, sur le navire de Michel Ferreira, à l'effet de prier sur le tombeau de saint Thomas qu'il avoit pris pour patron et son guide dans ses courses apostoliques; 2<sup>o</sup> Cutillat n'a pas remarqué qu'une tempête força tout l'équipage de relâcher à Négapatan d'où il étoit parti. Voilà pourquoi cette lettre est sous la date du 7 avril. Elle est prodigieusement tronquée dans Tursellin. Nous la donnons ici d'après l'édition de Poussinez. (*Note du traducteur.*)

manière certaine sa sainte volonté sur les lieux où il lui plaira de me placer pour travailler plus efficacement à son service! Nous sommes tout entiers sous sa dépendance pour , avec sa grace, exécuter le plus promptement et toujours sa volonté, quelle qu'elle soit. Il a d'admirables moyens de la manifester, un tact secret qui pénètre l'ame, la remplit de lumière, de manière à ne lui laisser aucun doute sur le lieu où il faut aller, sur ce qu'il faut faire ou entreprendre, conformément à sa volonté.

C'est avec raison qu'on a dit que nous autres foibles mortels, nous devons nous regarder sur cette terre, comme des étrangers, comme des voyageurs indifférents sur le lieu où ils séjournent, pourvu qu'ils puissent avec toute liberté et toute promptitude se transporter et voler où leurs affaires les appellent, où leurs espérances sont placées. C'est ainsi que nous devons être prêts à aller ici ou là, à droite ou à gauche, à faire ceci ou cela avec une égale gaîté et une même promptitude, à courir avec une obéissance aveugle où le doigt indicateur est fixé. L'orient, le couchant, le midi, le nord, tout est égal. En tout cela il n'y a qu'une chose à observer, c'est de savoir où nous pourrions plus ou moins faire éclater la gloire de Dieu.

3. J'ai appris d'une manière positive qu'aux environs de Malaca une vaste porte est ouverte à l'Évangile, et qu'un champ immense couvert d'une riche moisson y'appelle les ouvriers de toute part; l'espérance la plus flatteuse d'y établir le service de Dieu est venu briller à mes yeux. Je sais que les ouvriers manquent pour cette récolte, qui est en pleine maturité et que si la plupart des malheureux habitants de ces contrées ne volent pas au devant de l'Évangile, c'est que personne ne les y appelle. Ah ! je vous l'avoue, cette occasion d'étendre le règne de Jésus-Christ, de reculer

les limites de l'Église a pour moi des attrait irrésistibles ; mais l'affaire de Jafanapatan , dont l'issue est encore incertaine , me retient ici. Voilà le nœud gordien ; voilà ce qui me fait hésiter, ou pour mieux dire suspendre mon départ pour Malaca.

Si cette affaire se termine , comme je l'espère , avant le mois de mai , je partirai sans délai ; et si , pendant mon séjour à Malaca , j'entends la voix de Dieu m'appeler aux îles de Macassar , je m'y rendrai sur-le-champ. On dit que déjà plusieurs de ces insulaires ont embrassé la loi de l'Évangile , que leur roi a demandé au gouverneur de cette capitale qu'on lui envoyât des missionnaires ; mais je crains bien qu'on n'ait pu le satisfaire , en raison de l'impossibilité d'en trouver de convenables. Si je me détermine à partir pour Malaca avant la fin de mai , je ne m'embarquerai qu'après en avoir donné avis à M. le viceroi , et après avoir obtenu de lui des lettres de recommandation auprès du gouverneur de cette ville , pour qu'il me prête tous les secours dont je pourrai avoir besoin dans mon ministère au milieu des infidèles ; si enfin mes projets se réalisent , si je suis appelé dans les îles de Macassar , je ne m'embarquerai pas à Malaca sans vous avoir donné d'amples instructions.

4. En attendant , je vous en prie , ne perdez pas patience ; ne vous découragez pas au milieu des longs et rudes travaux que vous avez à supporter au sein de cette nation grossière. Parcourez assidument tous les hameaux , instruisant tous les jours le peuple , et prenant le plus grand soin de ne laisser aucun enfant nouveau-né sans baptême. Visitez partout les écoles chrétiennes , observez avec soin si les catéchistes remplissent leur devoir. Vous prendrez chez Jean à *Cruce* mille fanons sur l'argent qu'il tient en réserve pour l'institution des écoles ;

vous retirerez de Jean de Lizana la somme destinée au même objet, et que vous avez laissée chez lui en dépôt; et partout où il y en aura besoin, vous établirez de nouvelles écoles, et réformerez celles qui auront dégénéré. Enfin vous apporterez tous vos soins à ce que, dans tous les villages, on inculque aux enfants les éléments de la religion et les prières qu'ils doivent retenir par cœur. Vous ne fixerez votre domicile dans aucun de ces lieux, et vous n'y ferez aucun séjour : vous ne cesserez de parcourir toutes les chrétientés, comme je le faisais lorsque j'y étois. Soyez sûr que par là vous attirerez sur vous de grandes graces.

5. Pendant mon séjour à Manapare, j'ai pris connoissance du dommage qu'avoit éprouvé l'église de cette ville, et de la somme que nécessiteroient les réparations. Vous prendrez cet argent chez Jacques Rébel, chez qui j'ai placé deux mille fanons que le roi de Travancor m'a remis pour construire des églises sur ses terres. François Coelli a déjà puisé dans cette caisse, mais je ne sais pas combien; c'est ce que vous lui demanderez.

Quant aux autres deux mille fanons que vous retirerez de chez Jean à *Cruce*, vous dépenserez toute cette somme en établissemens d'écoles et en acquittement d'honoraires pour les maîtres.

Encore une chose que je ne crois pas vous avoir assez recommandée, mais à laquelle il faut apporter la plus grande persévérance et la plus grande exactitude, c'est qu'en faisant la tournée dans les villages et les hameaux, vous fassiez partout des instructions; que vous administriez les sacrements partout où besoin sera. Je ne vous recommande pas seulement les laïcs, mais encore les prêtres et les clerks d'origine malaise qui ont été ordonnés. Surveillez-les avec le plus grand soin; donnez-leur des avertissemens; procurez-leur ce qui leur est nécessaire

pour qu'ils vivent avec sainteté et chasteté dans l'exercice de leur saint ministère, donnant au peuple l'exemple salutaire de la vertu et de l'innocence.

6. A l'égard de Jean de Lizana, j'oubliois de vous prévenir que sur la somme que vous retirerez de ses mains, vous en déduirez cent fanons qu'il me prêta pendant votre séjour à Punicael, et que j'ai employés pour les églises et les catéchismes. C'est pourquoi, de l'argent destiné aux écoles, vous pourrez effacer cette somme. Au reste, prenez garde, et je vous le recommande scrupuleusement, de ne détourner à aucun autre emploi, quelque bon qu'il puisse être, l'argent réservé au salaire des maîtres et des catéchistes.

7. Je crains un peu que vous ne vous fâchiez contre moi, comme si je me méfiois de votre mémoire; excusez-moi, pardonnez un souci qui porte les précautions peut-être trop loin; mais elles soulagent mon esprit agité. Ne prenez donc pas en mauvaise part si je vous recommande de nouveau, et avec tant d'instance, de retenir fidèlement ces deux points capitaux que je regarde comme très importants : le premier, c'est la visite assidue et continue des bourgs et villages, sans vous arrêter nulle part, en baptisant partout les enfants nouveau-nés, en instruisant ou faisant instruire ceux qui sont susceptibles d'instruction; l'autre, c'est d'avoir un œil vigilant et assidu sur les mœurs et la conduite des clercs ou prêtres malabares, pour qu'ils ne se damnent pas eux-mêmes, et n'entraînent pas les autres dans les abîmes éternels. Si vous apercevez en eux quelque scandale, au nom de Dieu, arrêtez-le; punissez-en promptement et sévèrement l'auteur; car la puissance plénière dont nous sommes revêtus, ne restera pas oisive comme l'épée dans le fourreau, lorsqu'il faudra venger les ou-

trages faits à Dieu, surtout ceux qui auront été commis au grand scandale des peuples, sans que notre foiblesse ne devienne contre nous un acte d'accusation, et ne se convertisse en un crime, que peut-être de nombreux et longs supplices pourront, à peine expier.

8. Allez au secours de Côme de Paiva; aidez-le à soulager sa conscience des vols, des rapines sans nombre dont il s'est gorgé sur toute l'étendue de la côte, des concussions, des brigandages, des meurtres qui se commettent journellement à Tutucurin à l'occasion de son insatiable avarice. Abordez cet homme en particulier; faites-lui des remontrances amicales, faites-lui sentir combien il est de son honneur de restituer l'argent qu'il a extorqué à l'occasion des assassinats commis par les Portugais. Je lui écrirois volontiers, si j'espérois pouvoir gagner quelque chose sur son esprit. Je voudrais que vous l'avertissiez de ma part que je ne puis me dispenser de signaler à Sa Majesté et à M. le vice-roi, soit par lettres, soit de vive voix, l'atrocité de sa conduite, pour qu'ils en tirent une punition exemplaire, et au prince don Henri, président du tribunal de l'inquisition, pour qu'en vertu de son pouvoir suprême au for ecclésiastique, il sévisse selon la rigueur des lois contre lui, comme étant un puissant obstacle à la conversion des infidèles par les cruelles persécutions qu'il suscite à tous les nouveaux convertis à la foi; puis, vous lui ajouterez qu'il ne lui reste qu'un moyen de me fermer la bouche, et de conjurer l'orage qui le menace: c'est de réparer, pendant qu'il en est temps, par une pénitence éclatante, les scandales qu'il a donnés; c'est de restituer sans délai tout ce que ses concussions, ses vols, ses extorsions lui ont acquis; en un mot, c'est, selon la discipline de l'Église, de condamner hautement



ses crimes passés, de promettre de mener à l'avenir une vie chrétienne et innocente.

9. Si Jean d'Artiaga est encore dans vos contrées, ne l'y souffrez pas plus long-temps; et pour le contraindre à se retirer, défendez à Côme de Paiva de lui rien compter désormais sur l'argent qui est destiné à notre entretien, vu que nous jugeons sa présence inutile sur ces côtes. Donnez l'hospitalité à Vase Fernandez, porteur de la présente. J'espère de la bonté de Dieu, qui déjà s'est manifestée d'une manière éclatante envers lui, qu'il entrera dans notre Société. C'est un excellent jeune homme, brûlant du désir de servir Dieu. Vous voyez, il est inutile de vous dire combien il est important de cultiver ses heureuses dispositions. J'attends vos lettres, qui seront longues, j'espère. Elles contiendront des détails sur le résultat de vos travaux. Je saurai comment vous vous portez; si les chrétiens qui vous sont confiés font des progrès; si Côme de Paiva est rentré en lui-même, et s'il s'est mis en devoir de restituer tout ce qu'il a volé aux Chrétiens.

Que le Seigneur notre Dieu soit toujours avec vous, comme je désire qu'il soit avec moi!

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

## LETTRE XLVII.

AUX RR. PP. JACQUES BORBAN ET PAUL CAMERTE, RECTEURS  
DU COLLÈGE DE GOA.

Méliapour ou Saint-Thomé, 8 mai 1545.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Les espérances que j'avois conçues pour la conversion du royaume de Jafanapatan, se sont évanouies avec l'expédition projetée. Un malheureux accident a renversé tous nos desseins. Le roi, qui promettoit d'embrasser le christianisme, n'a pas été rétabli dans ses états. Les Portugais, chargés par le vice-roi de châtier et de mettre à la raison cet usurpateur, tyran de son pays, ont différé d'exécuter les ordres qu'on leur avoit donnés, sous le prétexte de recouvrer un vaisseau du roi chargé de marchandises, qui, faisant voile dans ces parages au retour du royaume de Pégu, fut jeté sur ces côtes inhospitalières, pris et pillé par les ordres de ce roi barbare. Ainsi, ceux du vice-roi n'ont pas encore reçu leur exécution ; mais, s'il plaît à Dieu, ce qui est différé n'est pas perdu (1).

J'ai séjourné quelques jours à Négapatan ; comme les vents s'opposoient à mon retour, j'ai fait de nécessité vertu, et je me suis rendu à Méliapour (ou Saint-Thomé). Là, sur le tombeau du saint apôtre, je n'ai cessé

(1) Voyez la Notice, nos 76, 77 et suivants.

de demander à Dieu , par son intercession , qu'il daignât me faire connoître sa divine volonté , bien résolu d'y être fidèle avec le secours de sa grace , quoi qu'il dût m'en coûter , bien convaincu que *celui qui donne le désir , donne le moyen d'accomplir*. En effet , Dieu , dans sa miséricorde infinie , s'est souvenu de son indigne serviteur ; car je me suis senti tout-à-coup l'ame dilatée de joie , et le cœur inondé de délices ; j'ai reconnu que Dieu m'appeloit à Malaca , et de là à Macassar , où l'Église vient de faire de nombreuses conquêtes , pour y confirmer dans la foi les nouveaux convertis. C'est pourquoi j'ai fait traduire en leur langue les principaux articles de la foi , les commandements de Dieu , avec une courte explication. Eh ! n'est-il pas juste d'accueillir ces ames qui se jettent d'elles-mêmes dans nos bras , de les instruire et de les fortifier ? n'est-il pas juste de leur apprendre le moyen d'obtenir du Ciel les graces , les forces qui leur sont nécessaires , tandis que nous courons chercher des ames chez des peuples revêches et opiniâtres ? C'est dans ces vues que je fais traduire en leur langue quelques formules de prières , le *Pater*, l'*Ave* et le *Confiteor* , pour suppléer au défaut des confessions sacramentelles , jusqu'à ce que la Providence leur envoie des prêtres capables de les recevoir au tribunal de la pénitence.

2. Le père François Mansilla est resté à Comorin avec quelques prêtres de Malabar , pour assister les nouveaux Chrétiens. Leur zèle est tel que ma personne est inutile où ils sont. Les Pères qui ont passé la saison des pluies au Mozambique , et ceux qui doivent venir cette année de Portugal , pourront aller à Ceylan avec les princes et les seigneurs de ce pays qui y retournent. De mon côté , je m'acheminerais vers Macassar , et j'espère que Dieu protégera ma route , puisqu'il m'en a inspiré le dessein ,

et qu'en signe de son approbation il m'a rempli l'ame de tant de joie. Je suis si décidé à exécuter ce projet, que si je l'ajournois à quelque temps, si j'en suspendois l'exécution de quelques instants, je me croirois en guerre ouverte avec le Ciel même, et n'oserois plus rien espérer de sa souveraine bonté, ni en cette vie ni en l'autre.

Ainsi, à défaut de vaisseau marchand portugais qui fasse cette année le voyage de Malaca, je suis décidé à me jeter dans une barque ou de païens, ou de Sarasins. J'ai tant de confiance en Dieu, dont l'amour seul me porte là, que, sans hésiter, avec le seul vent du Saint-Esprit, je braverai toutes les tempêtes de l'Océan dans la barque la plus chétive. Mes espérances ne sont attachées ni aux ancrs, ni aux voiles, ni aux matelots : Dieu seul, voilà mon pilote, voilà mon ancre de miséricorde. Ah ! mes très chers Frères, priez, priez sans cesse pour moi, misérable pécheur ; ne m'oubliez pas dans vos oraisons journalières, dans vos saints sacrifices ; recommandez-moi à ce Dieu plein de bonté, c'est en son nom que je vous en conjure. Je partirai pour Malaca sur la fin du mois d'août, à ce que je crois ; c'est la saison dont profitent tous les vaisseaux qui doivent faire voile sur ces mers.

Je demande à M. le vice-roi qu'il daigne adresser au commandant de la marine, à Malaca, un brevet pour me procurer un vaisseau et les choses les plus indispensables pour mon voyage.

Au nom de Dieu et de votre amour pour lui, tenez la main, je vous prie, à ce qu'il me fasse expédier des lettres en bonne et due forme, et envoyez-les moi par le présent porteur, avec un Bréviaire romain du format le plus petit qu'il sera possible.

Rappelez-moi au souvenir de notre cher ami don Côme Ani ; je ne lui écris rien en particulier, parce

que je crois que cette lettre sera commune à vous trois.

3. S'il arrive d'Europe quelques-uns des nôtres qui soient étrangers à la nation et à la langue portugaise, il faudra qu'ils l'apprennent, autrement ils seront sûrs de n'être entendus de personne dans ces contrées.

Je vous écrirai de Malaca, je vous donnerai des détails sur les nouveaux Chrétiens, sur les dispositions où se trouvent les païens pour recevoir l'Évangile, afin que vous preniez vos mesures, et que vous vous mettiez à même de m'envoyer des collaborateurs; car il est essentiel de soutenir par des œuvres le nom de la maison que vous habitez; il faut que le collège de *Sainte-Foi* en ait le mérite et les effets. Je ne sais si nous nous reverrons en cette vie; Dieu veuille dans sa miséricorde nous rallier dans l'autre.

Votre serviteur en Jésus-Christ,

FRANÇOIS DE XAVIER.

## LETTRE XLVIII.

AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, EN PORTUGAL.

Malaca, 10 novembre 1545 (1).

Mes très chers Frères,

Je vous écrivis de l'Inde que je partirois bientôt pour Macassar, où deux rois venoient d'embrasser la religion

(1) L'éditeur de Bologne, ainsi que Tursellin, donne deux lettres sous la même date et la même adresse, avec presque le même contenu. Il a cru que l'une étoit une copie informe et tronquée de l'autre. Mais il n'en est rien: toutes les deux sont de réels originaux; ce sont de

chrétienne. Sur ma route, j'abordai à Méliapour (Saint-Thomas), où tout le monde s'accorde, même les païens, à placer le tombeau de l'apôtre saint Thomas. J'y ai attendu la saison favorable pour continuer ma route, et ce séjour m'a rempli de consolations. C'est là qu'un négociant, nommé Jean Deiro (1), poussé par l'esprit de Dieu, est venu s'associer à mes travaux. Voici comment: ayant eu avec lui différentes entrevues, l'ayant entretenu des vérités éternelles auxquelles il étoit totalement étranger, il ouvrit les yeux à la lumière, et comprit bientôt qu'il y avoit une autre fortune à faire que celle après laquelle il couroit, et qu'il n'avoit jamais soupçonnée.

Aussitôt, laissant là le commerce, abandonnant aux pauvres ses richesses, il s'est voué à la pauvreté évangélique. Il m'a suivi à Malaca, distant de Goa d'environ cinq cents lieues; c'est ici que nous attendons la mousson pour passer à Macassar. Tous les rapports des voyageurs sont unanimes sur les dispositions de ces peuples à recevoir la loi de l'Évangile. Là, on ne trouve point de temples consacrés aux idoles; là, le mensonge et l'imposture n'ont point de ministres; ils n'adorent que le soleil; c'est la seule idole devant laquelle ils fléchissent le genou. C'est pourquoi je vous conjure de vous rappeler le nom sacré que vous portez; je vous somme, au nom de cet amour si fidèle que vous lui avez voué, de venir ici tous les ans un certain nombre d'entre vous; leur présence,

ces lettres envoyées en Europe par *duplicata* et même par *triple*, avec des variantes. Cela seul explique les différences en plus ou en moins qu'on rencontre entre ces lettres de même date, dont l'une est quelquefois donnée par Poussinez, l'autre par Cutillat, et enfin la troisième par Tursellin, selon que l'un ou l'autre a eu en main telle ou telle de ces lettres réellement originales.

(1) Voyez la Notice, n° 79.

leur travail est ici de toute nécessité. Qu'on ne dise pas : mes études ne sont pas encore achevées : futile excuse ! pour amener les païens au bercail de l'Église , il ne faut pas une grande érudition , il ne faut qu'une ample provision de vertus , de dons du Saint-Esprit , que Dieu dans sa bonté nous communique à tous. Ainsi soit-il.

Votre frère et serviteur en Jésus-Christ ,

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE XLIX.

A LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN PORTUGAL.

Malaca , 10 novembre 1545

Mes très chers Frères ,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Pendant mon séjour dans l'Inde, avant mon départ pour Macassar, je vous ai plusieurs fois entretenus de ce qui me concernoit, et des deux rois de cette île qui se sont soumis au joug de l'Évangile. Me voici depuis six semaines à Malaca, où j'attends le vent et la saison pour passer à Macassar, et j'espère que nous léverons l'ancre d'ici à un ou deux mois. On compte de Goa à Macassar plus de mille lieues. Tous les voyageurs sont d'accord qu'il n'est, parmi les infidèles, aucune nation mieux disposée à recevoir l'Évangile, et qui offre autant d'espérances. On ne rencontre chez eux aucun temple ; les superstitions n'y ont aucun ministre ; le soleil levant

est leur unique divinité. Il est vrai que ces peuples se font une guerre continuelle.

Forcé de séjourner à Malaca, qui est une ville riche et commerçante, je ne manque pas d'occupations. J'y prêche tous les dimanches; le concours de mes auditeurs est considérable; ils paroissent plus contents de moi que je ne le suis moi-même.

Tous les jours je fais une heure de catéchisme aux enfants, et je leur apprends leurs prières journalières. J'habite l'hôpital, où je confesse les malades, leur dis la messe, et leur administre les sacrements. Mon confessionnal est tellement assiégé, que je ne puis suffire à tous. D'ailleurs, je consacre beaucoup de temps à une traduction du catéchisme en langue macassaraise, car il est pénible d'instruire des hommes dont l'idiome nous est totalement inconnu. Dans ma navigation, j'ai trouvé sur ma route Saint-Thomé, ville célèbre par la tradition constante qui la fait dépositaire des reliques de l'apôtre saint Thomas; elle contient plus de cent familles portugaises. Il y a un concours considérable de pèlerins au temple qui renferme les dépouilles mortelles de ce saint apôtre. Pendant que j'attendois en cette ville les vents qui devoient me porter à Macassar, je fis connoissance avec un négociant qui y avoit abordé avec sa cargaison. À peine cet honnête marchand eût-il connu la valeur et le prix des choses célestes, qu'il se sentit un profond dégoût pour tout ce qui, jusqu'alors, avoit fait l'objet de son ambition; et, renonçant aussitôt à la navigation et au commerce, il s'associa à mon entreprise, s'adjoignit à moi pour être mon compagnon de voyage et me secourir dans mes travaux. Son nom est Jean Deiro. Il s'est tout entier, et pour toujours, voué à la pauvreté et au service de Jésus-Christ. Il est âgé de trente-cinq ans; c'est un transfuge de la milice du monde à celle



de Jésus-Christ ; il se recommande à vos prières pour persévérer sous les drapeaux de son nouveau Maître.

2. Au plaisir que j'ai eu de faire cette précieuse acquisition , est venu se joindre celui de recevoir ici des lettres tant de Rome que de Portugal. Vous ne pouvez comprendre , vous ne pouvez vous faire une idée du plaisir dont ces lettres m'ont comblé et me comblent chaque jour. Je les lis et relis souvent ; je me crois quelquefois au milieu de vous , je me persuade que vous êtes avec moi ; en effet , j'y suis toujours , sinon de corps , du moins d'esprit. Les Pères qui sont venus de Portugal avec Jean de Castro , m'ont mandé de Goa leur arrivée. Je leur écris aujourd'hui d'aller deux au cap Comorin , pour aider le père François Mansilla que j'y ai laissé avec trois autres prêtres du pays pour cultiver cette chrétienté. Le troisième pourra rester au collège de Sainte-Foi pour y instruire la jeunesse. Le prochain départ du navire ne me permet pas de revenir sur ce que je vous écrivis de l'Inde.

L'année prochaine , si Dieu le veut , je vous donnerai à Macassar des détails plus étendus , et je vous dirai ce qui s'y sera passé. Mais je ne vous demande qu'une chose , mes très chers Frères , c'est que toutes les années il se détache plusieurs d'entre vous pour venir prendre part à une moisson abondante qui périt sur pied , faute d'ouvriers. Je vous le répète , la conversion des païens n'exige pas des sciences bien étendues , mais une ample provision de vertus. Je finis en priant le Seigneur qu'il nous fasse connoître sa sainte volonté , et nous donne les moyens et la force de l'exécuter.

FRANÇOIS.

## LETTRE L.

AU PÈRE SIMON RODRIGUE , EN PORTUGAL.

Malaca , 5 décembre 1545(1).

Je vous prie, je vous conjure par les entrailles sacrées de Jésus-Christ Notre-Seigneur, d'envoyer ici une colonie de nos Pères composée d'orateurs apostoliques et d'hommes doués d'une vertu à toute épreuve; car c'est ici que la vertu rencontre des écueils sans nombre et les pièges les plus perfides. Ah! je ne demande pas en eux une supériorité de science, mais une excellence de vertu, qui dans ces contrées a un mérite bien autrement grand que celui de la science, quoique celle-ci assurât le triomphe de l'autre (ici comme ailleurs), en s'associant à elle; cela seroit d'autant plus utile que les villes de garnison occupées par les Portugais, demandent presque toutes des hommes versés dans les sciences. Au reste, nous devons d'autant moins hésiter de répondre à leurs justes désirs, que la bienveillance dont Sa Majesté portugaise et ses fidèles sujets nous honorent ici, nous en fait un devoir impérieux. De quelle manière en effet pouvons-nous nous acquitter envers eux de notre reconnoissance, si ce n'est en venant à leur secours au milieu des embarras et des tracasseries du siècle,

(1) Tursellin donne cette lettre sous la date du 22 juin 1549, Cutilat la donne sous celle du 5 décembre 1545; nous avons préféré cette dernière avec l'éditeur de Bologne, parce qu'elle s'accorde, dans son contenu, avec les précédentes adressées à la Société de Portugal.

si ce n'est en déroulant leurs consciences, en la débrouillant, en y jetant la lumière, et par là en leur facilitant et leur assurant les voies du salut? Puissent mes vœux arriver au trône de Jésus-Christ Notre-Seigneur! et puissé-je dans sa bonté et dans son infinie miséricorde voir arriver dans sa vigne beaucoup et de bons ouvriers, pour qu'il daigne un jour me réunir à eux, si ce n'est en cette vie, du moins dans son séjour éternel! Ainsi soit-il.

FRANÇOIS.

---

## LETTRE LI.

AUX PP. PAUL CAMERTE, JEAN BEIRA, ANTOINE CRIMINAL,  
A GOA.

Malaca, 15 décembre 1545.

1. Vous avez appris par les lettres dont le P... (1) était porteur, que je me disposois à partir pour Macassar, et je vous en ai très au long développé les motifs. Mais des nouvelles postérieures m'ayant fait connoître d'une manière plus exacte la situation des choses, et m'ayant fait voir qu'elle n'est pas telle que je l'avois d'abord cru, je ne suis pas parti. Mes projets se portent maintenant vers Amboine, où déjà se trouvent un grand nombre de Chrétiens. La docilité des habitants, qu'on vante beaucoup, paroît ouvrir un accès facile à l'Évangile. C'est

(1) Le texte dit *P. Commendatorem*. Je ne connois point de mot françois pour traduire ce titre.

de là que je vous écrirai, et que je vous donnerai des détails sur ce que j'aurai vu par moi-même, sur la disposition des habitants, et sur le fruit que l'on peut vraisemblablement en espérer. D'après l'expérience que j'ai acquise au cap Comorin et à Goa, je serai à même, avec l'aide de Dieu, de comparer et d'apprécier Amboine et les Moluques (1); et lorsque j'aurai une opinion fixe, je vous écrirai dans laquelle de ces contrées votre zèle pour la gloire de Dieu sera le mieux placé.

2. Pour le moment, je vous prie, mes très chers Frères, vous Jean Beira et Antoine Criminal, de vous rendre de suite, à la réception de cette lettre au promontoire de Comorin, où votre travail sera plus avantageux pour la gloire de Dieu qu'il ne l'est à Goa. Vous prendrez avec vous François Mansilla, s'il est encore à Goa; car il connoît fort bien ce littoral; c'est lui qui vous apprendra la conduite que vous devez y tenir et le mode d'enseignement que vous devez y suivre. Si, comme je vous l'ai dit, à la réception de cette lettre le père Mansilla est encore dans cette ville, partez tous trois ensemble pour le cap Comorin.

Au nom de Dieu, faites ce que je vous dis; ne vous laissez par aucun motif détourner de ce voyage. Le père Nicolas Lancelot restera au collège de Saint-Paul pour y professer la grammaire, suivant sa destination. Ma confiance en votre charité fait que je ne doute pas que vous vous conformerez à ce que je vous prescris, ainsi je n'en dirai pas davantage.

(1) Les îles Moluques sont situées sous la ligne. Il y en a cinq principales: Ternate, Tidor, Machian, Timor, Bachian. Outre ces cinq îles, on donne quelquefois le nom de Moluques aux îles de Méao, Marigogran, Cinomo, Cabel, Amboine, Célèbes et Gilolo. Les Portugais s'en emparèrent en 1511; mais elles sont tombées au pouvoir des Hollandois.

3. Pour vous, mon cher Paul Camerte, je vous en conjure par l'amour que vous avez pour Jésus-Christ, portez toute votre attention à ce qui peut conserver et faire fructifier cette maison. Je vous recommande par dessus toute chose une obéissance pleine et entière à tous ceux qui y exercent une autorité quelconque. Vous ne pouvez pas m'obliger d'une manière plus grande et plus agréable qu'en obéissant aveuglement à tous vos supérieurs. Car, si j'étois dans cette maison, je ne ferois rien, pas la plus petite chose, non seulement contre l'autorité de ceux qui y président, mais encore rien au delà; j'apporterois la plus grande exactitude dans l'exécution de tout ce qui me seroit ordonné. Je souhaite et j'espère que Dieu vous pénétrant de son esprit vous inculquera profondément cette vérité : que vous ne pouvez rien faire de mieux pour son service et pour sa gloire, que de renoncer à votre propre volonté par amour pour lui.

4. Écrivez-moi, je vous prie, par le premier vaisseau qui fera voile pour les Moluques, et parlez-moi dans votre lettre de tous nos Pères et de tous nos Frères en particulier, surtout de François Mansilla; je sais que vous le ferez amplement et exactement. L'espérance et le désir que j'en ai font que je goûte d'avance le plaisir que me procurera cette lecture. Priez pour moi, mes très chers Frères, priez, je vous en supplie, continuellement et tous les jours dans vos oraisons et au saint sacrifice de la messe. J'ai un besoin pressant de votre secours, au milieu des hasards et des dangers de toute espèce dont je vais être assailli parmi ces nations barbares.

5. Simon Botel, qui aime beaucoup votre sainte maison, part d'ici pour se rendre auprès de vous. Je lui laisse le soin de vous entretenir de moi et de ce qui me con-

cerne. Il m'aime bien, mais je ne suis point ingrat; car c'est vraiment un homme de bien et un bon Chrétien. Cultivez son amitié, mon cher Paul, je vous en prie. Il m'a prodigué des témoignages non équivoques de la plus sincère amitié; c'est lui qui a pourvu avec une obligeance et une charité sans égales à mes frais de voyage, et à tout ce qui concernoit mon embarcation. C'est sur Dieu seul que je me repose du soin de m'acquitter envers lui; car il n'est que moi qui sache et qui sente tout ce dont je lui suis redevable.

Que le Seigneur notre Dieu nous réunisse tous, mes chers Frères, dans sa sainte gloire, après nous avoir tenus ainsi dispersés pendant cette vie!

FRANÇOIS.

---

## LETTRE LII.

AUX AMES QUI SOUPIRENT APRÈS LE SALUT ÉTERNEL.

*Cette lettre est renvoyée à la fin du second volume.*

---

## LETTRE LIII (1).

AUX CATÉCHISTES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, RÉPANDUS  
DANS LES INDES.

Mes très chers Frères ,

1. Je viens ici vous indiquer la méthode que, d'après mon expérience, je crois être la meilleure pour enseigner aux peuples grossiers de ces contrées les premiers éléments de la doctrine chrétienne ; j'espère que, si vous la mettez en œuvre, vous n'aurez pas à regretter la peine que vous serez donnée pour le service et la gloire de Dieu, et pour le salut des ames.

2. Lorsque tout le peuple qui doit assister au catéchisme est assemblé, le catéchiste, accompagné de deux enfants qui auront été exercés à prononcer à haute et intelligible voix, fera d'abord le signe de croix, la tête nue ; puis, les mains élevées vers le ciel, il récitera l'Oraison dominicale, que les enfants répéteront après lui.

3. Se tournant ensuite vers l'assemblée, il lui adressera ces mots : « Maintenant, mes Frères, faisons notre profession de foi, faisons ensemble les trois actes principaux des trois vertus théologiques, qui sont la foi, l'espérance et la charité. »

4. Alors, commençant par l'acte de foi, il demande aux assistants : « Croyez-vous tous en un seul Dieu,

(1) On ne trouve sur cette lettre aucune date, non plus que sur la précédente ; mais comme, au dire de Pierre Poussinez, elle est de l'année 1546, ainsi que la suivante, nous les plaçons ici.

vrai, tout-puissant, éternel, immense, d'une sagesse infinie ? » L'assemblée répond : « Oui, Père, par la grace de Dieu. » Dites donc tous avec moi : « Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, faites-nous la grace de croire fermement cet article de notre sainte foi », et disons à cette fin un *Pater*, que chacun répétera en son particulier.

Le catéchiste, reprenant la parole : Allons, mes enfants, dites après moi : « Vierge sainte, Mère de Dieu, obtenez-nous la grace de croire fermement cet article de notre sainte foi », et pour l'obtenir, récitons tous à voix basse la Salutation angélique.

Le maître continue : « Croyez-vous, mes Frères, que ce Dieu vrai est un, unique, seul Dieu en essence, et trois en personne; que le Père est Dieu, que le Fils est Dieu, que le Saint-Esprit est Dieu ? »

L'assemblée : « Oui, nous le croyons ainsi par la grace de Dieu. »

Alors on répète à haute voix les deux prières que nous avons données, puis on récite à voix basse le *Pater* et l'*Ave*.

Le maître : « Croyez-vous, mes Frères, que ce même Dieu est le créateur de toute chose, notre Sauveur, par qui nous serons glorifiés ? »

L'assemblée : « Oui, Père, nous le croyons fermement. » On répétera les deux prières avec le *Pater* et l'*Ave*.

C'est ainsi qu'on parcourra tous les articles du Symbole, les uns après les autres, spécialement ceux qui concernent l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en adressant sur chacun d'eux cette question : « Croyez-vous, mes Frères, en la seconde personne de la très sainte Trinité ? Croyez-vous que le Fils unique de Dieu a été conçu du Saint-Esprit, qu'il s'est incarné dans le



sein de la très pure vierge Marie , qu'il est né de cette reine des hommes et des anges, toujours vierge ? »

L'assemblée répondra : « Oui, Père, nous le croyons. » Alors on répétera les deux prières avec le *Pater* et l'*Ave*.

Le maître : « Croyez-vous , mes Frères , que ce même Dieu fait homme a été crucifié, est mort, a été enseveli, qu'il est descendu aux enfers, qu'il en a délivré les âmes des saints Pères qui y attendoient sa venue ? »

Après la réponse affirmative des fidèles, après les deux prières, et après le *Pater* et l'*Ave*, le catéchiste continuera : « Croyez-vous que ce même Seigneur notre Dieu est ressuscité le troisième jour, qu'il est monté au ciel, qu'il y est assis à la droite de son Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts, pour récompenser les bons et punir les méchants ? »

Après les réponses et les prières, le catéchiste reprendra : « Croyez-vous qu'il y a un enfer, c'est-à-dire un feu éternel, où subiront des supplices qui n'auront point de fin, ceux qui seront morts hors de la grace de Dieu ? qu'il y a un paradis et une gloire éternelle destinés aux bons, c'est-à-dire à ceux qui auront terminé leur vie dans la grace de Dieu ? enfin, qu'il y a un purgatoire où les âmes, pendant un certain temps, satisferont à la justice divine, en subissant la peine due aux péchés dont la coulpe aura été remise, mais dont la peine n'aura pas été acquittée ? enfin, croyez-vous aux sept sacrements, à toute la doctrine enseignée dans les saints Évangiles, et tout ce que croit et enseigne la sainte Église romaine ? »

Après les deux prières, les *Pater* et les *Ave*, le catéchiste dira : « Offrons au Saint-Esprit sept *Pater* et

sept *Ave* pour qu'il remplisse nos ames de ses sept dons, surtout de ceux qui sont propres à nous fortifier dans la foi de la sainte Église catholique.» Puis il dira : « Telle est, mes Frères, notre profession de foi. »

5. Il nous reste maintenant à tracer le mode de faire les actes d'espérance et de charité dont nous avons parlé.

Le maître : Allons, dites avec moi : « *Acte d'espérance.* Jésus-Christ, mon Dieu et mon Sauveur, plein de confiance en votre divine miséricorde, j'espère en vos mérites que, mu et aidé de votre grace, qu'en remplissant mes devoirs de chrétien, et observant vos commandements, je parviendrai un jour à la gloire et à la félicité pour laquelle vous m'avez créé.

« *Acte d'amour.* Je vous aime, mon Dieu, sur toute chose, de tout mon cœur ; je me repens de vous avoir offensé, vous seul digne de tout honneur, de tout respect, de toute obéissance ; je me repens, à cause du très grand amour que je vous dois, et parce que je vous aime par dessus toute chose ; je prends la ferme résolution de ne rien faire qui puisse offenser votre divine volonté, et m'exposer au péril de perdre votre sainte grace. Ainsi soit-il. »

6. Tel doit être le prélude de toutes les instructions en forme de catéchisme. Ensuite, le catéchiste abordera un des mystères ou un des dogmes particuliers de notre religion, ou sur les sacrements, ou sur les vertus du Chrétien, ou sur la prière, ou enfin sur tout autre sujet qu'il est important de connoître. Son discours sera simple, clair, à la portée des esprits les plus grossiers, et il aura soin de toujours terminer par quelques faits historiques qui viennent à l'appui des vérités qu'il aura annoncées. Il fera ensuite réciter le *Confiteor* par les enfants, après avoir averti tout le monde de s'exciter du fond du cœur à la contrition ou à la douleur d'avoir

offensé Dieu , parce qu'il est infiniment bon. Il terminera en faisant réciter à tout le monde trois *Ave Maria*, dont le premier sera pour les assistants , et les deux autres seront à la disposition de chacun pour diriger son intention.

FRANÇOIS.

---

## LETTRE LIV.

### INSTRUCTION ADRESSÉE AUX MOLUQUOIS SUR LE SYMBOLE DES APOTRES.

1. Le Chrétien a toujours pris plaisir à connoître l'histoire de la création , et les motifs pour lesquels Dieu l'a établi souverain et usufruitier de toute la nature.

Dieu créa d'abord le ciel et la terre, les anges , le soleil, la lune et les étoiles, et par conséquent le jour et la nuit ; les plantes , les fruits de toute espèce, les oiseaux , les animaux qui vivent sur la terre , dans la mer , dans les fleuves et les lacs , et tout ce qui respire dans les eaux. Ce fut l'homme qu'il créa le dernier de tous ; mais il le créa à son image et ressemblance.

2. Le premier homme qui sortit des mains du Créateur fut Adam, et la première femme fut Ève. A peine Dieu les eut-il formés , animés et placés dans le paradis terrestre , qu'il les bénit, les unit ensemble par les liens du mariage, et leur enjoignit de procréer des enfants et de peupler la terre.

C'est d'Adam et d'Ève que nous sommes tous nés, c'est d'eux que sont sorties toutes les nations de la terre ; c'est sur ce mariage primitif qu'est établie la loi

de la monogamie. En effet, puisque l'Auteur de l'univers, dans sa sagesse, n'a donné à Adam qu'une épouse, il est évident que c'est un outrage directement fait à sa volonté suprême que la licence monstrueuse que prennent les Mahométans et les idolâtres d'habiter avec plusieurs femmes, licence bien plus criminelle et bien plus déplorable chez les mauvais Chrétiens ; et ceux-là même qui vivent en concubinage avec une seule femme, ne peuvent se soustraire à la censure dont l'exemple de nos premiers pères les flétrit, puisque ceux-ci ne se sont livrés à la cohabitation conjugale, qu'après avoir été unis ensemble par l'Auteur même de leurs jours.

3. Il est donc évident que les fornicateurs qui se constituent en état de rébellion formelle contre leur Créateur, n'ont à attendre que des châtimens dignes de leur prévarication.

Cette histoire de la création doit aisément faire comprendre aux adorateurs des pagodes l'énormité du crime dont ils se rendent coupables envers le seul vrai Dieu, créateur de toute chose, qu'ils méprisent et abandonnent pour se jeter, avec un fanatisme stupide, aux pieds de vaines idoles, de statues muettes, de fantômes sortis des enfers ; qui, dans un aveuglement monstrueux, mettent leur confiance, leurs espérances, leur fortune même dans de ridicules prestiges, dans les sorts et dans les fourberies de la divination ; plaçant, dans l'ennemi le plus implacable de leur salut, leur foi, leur respect, leur culte, qu'ils ne doivent qu'à Dieu, l'auteur de tout bien, dont ils ont reçu l'ame, le corps, ce qu'ils sont, ce qu'ils peuvent, ce qu'ils possèdent ; impiété aussi honteuse, aussi détestable que pernicieuse pour les malheureux qui s'y abandonnent, puisqu'elle les exclut à jamais du séjour délicieux que Dieu a préparé de toute éternité et pour toute l'éternité aux ames qui lui auront

été fidèles, et pour lequel, dans son infinie bonté, il a créé l'homme.

4. Combien ne sont-ils pas plus sages ces véritables Chrétiens qui, fidèles à Dieu leur Seigneur, croient en lui, l'adorent en esprit, de toute leur ame, de tout leur cœur, de toutes leurs affections; qui l'aiment comme le seul, unique, vrai, éternel, suprême esprit, créateur du ciel et de la terre; qui donnent à ce sentiment intérieur l'expression de leur culte extérieur, soit en fréquentant nos saints temples où, autour de nos autels consacrés au Dieu vivant, ils trouvent l'image de Jésus-Christ son fils, de la Vierge, mère de Dieu, et de ses saints serviteurs qui, après avoir consacré sur la terre leur vie à son saint service, jouissent avec lui dans le ciel de la récompense qui leur est due.

Au milieu de ces augustes monuments animés par le souvenir des choses et des personnes qu'ils représentent, on les voit à genoux, les mains, les yeux, le cœur portés vers le ciel, y reconnoître, y confesser le Dieu qui y habite, dans lequel seul ils placent leur confiance, duquel seul ils attendent tout leur bonheur, en récitant ces paroles attribuées à saint Pierre : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, etc.*

5. Dieu créa d'abord les anges dans le ciel, et ensuite l'homme sur la terre. La plus grande partie des anges reconnut aussitôt son Auteur, son Créateur, l'adora, lui rendit des actions de grâces et chanta ses louanges pour le bienfait de la création. Lucifer, au contraire, et beaucoup d'anges à son exemple, refusèrent à leur Auteur l'hommage de leur reconnaissance et le tribut de leur adoration. Bouffis d'orgueil, ils se dirent entre eux : Pourquoi ne nous éléverions-nous pas ? pourquoi ne serions-nous pas égaux à celui-là qui occupe le faite des cieux ? Leur orgueilleuse révolte reçut le châtement

qu'elle méritoit: le Très-Haut précipita Lucifer et ses complices du ciel dans les abîmes éternels.

6. Lucifer ainsi chassé, proscrit, ne put voir sans une extrême jalousie le bonheur dont nos pères, Adam et Ève, jouissoient au sortir des mains du Créateur. Pour en troubler la source, il insinua dans leur ame le germe de tous les vices, l'orgueil, dont il étoit lui-même empreint, dont, loin du ciel, il portoit la juste punition. Les ayant rencontrés dans le paradis terrestre, il leur fit espérer que s'ils mangeoient du fruit qui leur avoit été défendu, ils s'éléveroient aussitôt au même rang et à la même dignité que celui qui leur en avoit interdit l'usage.

Adam et Ève prêtèrent l'oreille à cette imposture: dans l'espérance de devenir semblables au Très-Haut, ils méprisèrent la défense qu'ils avoient recue, ils se laissèrent aller à la tentation, ils mangèrent du fruit défendu, et de l'état de grace où ils étoient, ils tombèrent tout-à-coup dans la haine de leur Créateur. La punition suivit de près leur crime: Dieu parut aussitôt, et les chassa à jamais du paradis terrestre. Ce fut hors de cet heureux séjour que vécurent nos pères, pendant neuf cents ans, accablés de travaux et de misères, et qu'ils tâchèrent de laver dans leurs larmes un péché qui leur interdisoit à jamais le retour dans la céleste patrie, qui leur fermoit irrévocablement les portes du ciel; un péché dont aucun supplice auquel ils auroient été condamnés, eux et leur postérité, quelque long, quelque atroce qu'il eût pu être, ne pouvoit effacer la tache.

7. Chrétiens malheureux, quel sera donc notre sort, si tant d'esprits célestes ont été précipités à jamais de la voûte des cieus dans les gouffres éternels pour un seul péché, pour le péché d'orgueil? Si Adam et Ève, pour un semblable crime, ont été à jamais bannis du paradis

terrestre , quel espoir nous reste-t-il ? plongés dans un cloaque immense de vices et de crimes , de quel côté porterons-nous nos regards ? pourrons-nous jamais sortir de cette fange épaisse et tenace ? pourrons-nous jamais laver les taches qui ont fait de chacun de nous , aux yeux du Créateur , un objet de dégoût et d'horreur ? comment nous relèverons-nous jamais ? comment pourrons-nous reconquérir le ciel où un bonheur éternel nous étoit destiné ? L'arrêt étoit porté ; la perte , la damnation des enfants d'Adam étoit certaine et inévitable.

8. L'archange saint Michel , notre véritable ami , et tous les anges qui , avec lui , étoient restés fidèles et soumis à leur Créateur , avoient reçu la récompense due à leur persévérance : ils jouissoient déjà dans le ciel de la gloire éternelle. Ces fidèles ministres du Très-Haut eurent pitié du malheur qui pesoit sur la race infortunée d'Adam : ils se jetèrent au pied du trône de l'Éternel , lui exposèrent l'océan de calamités dans lequel étoit ensevelie la postérité d'Adam et d'Ève , et ils lui adressèrent leur prière à peu près en ces termes :

« Dieu bon , Seigneur miséricordieux , Père de toutes  
 « les nations , le temps est enfin venu ; ce jour attendu  
 « depuis l'origine des siècles , que vous avez marqué  
 « pour la manifestation de votre miséricorde envers les  
 « malheureux mortels , est donc enfin arrivé ! Nous  
 « voyons l'aurore de cet heureux jour qui doit ouvrir  
 « les portes du ciel aux enfants d'Adam , et les réta-  
 « blir dans la grace d'adoption. Déjà Anne et Joachim  
 « ont mis au jour cette Vierge incomparable , la plus  
 « pure , la plus sainte d'entre toutes les filles d'Ève ,  
 « Marie , dont la vertu et la sainteté s'élève au dessus  
 « de tout ce qui est au dessous de Dieu.

« Puisque , Seigneur , cette Vierge est si pure , se-  
 « roit-ce une œuvre indigne de votre sagesse et de vo-

de tre toute-puissance, si vous daigniez former dans son « sein virginal un corps humain , comme vous formâtes jadis celui d'Adam lui-même? Pour ce corps, « formé de la substance la plus pure des vierges , vous « pouvez en même temps créer , en même temps lui « adapter et unir intimement une ame souverainement « parfaite , surpassant en perfection tout ce que vous « avez créé ou que vous créerez jamais. » ( Tandis qu'ils parloient ainsi , Dieu résolut dans le conseil de la très sainte Trinité d'associer une des personnes divines à la nature humaine dans le sein de Marie), « pour que de « la plus excellente de toutes les créatures vienne au « monde Jésus-Christ votre fils , le Sauveur de tous les « hommes. C'est ainsi , Seigneur , que les saintes Écritures s'accompliront ; c'est ainsi que se réalisera la « foi aux promesses , aux engagements solennels que « vous avez pris vous-même avec les saints patriarches « et par la bouche de vos prophètes ; c'est sur la foi de « vos promesses qu'ils attendent dans les limbes leur « Sauveur , leur Rédempteur , Jésus-Christ votre fils. »

9. Le Très-Haut , le Tout-Puissant , à la prière des saints anges , se laissa toucher de compassion en faveur des enfants des hommes , dont il connoissoit l'extrême misère. Il envoya du haut des cieux l'archange Gabriel dans la ville de Nazareth , où demouroit Marie. Suivant les ordres qu'il avoit reçus , l'envoyé du Très-Haut la salua en ces termes : *Je vous salue, Marie, pleine de graces , le Seigneur est avec vous , vous êtes bénie entre toutes les femmes (1) ; l'esprit saint descendra sur vous , la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; et celui qui naîtra de vous s'appellera Jésus-Christ , Fils de Dieu (2).*

(1) Luc. I. 28.

(2) Ibid. I. 35.



A ces mots, Marie, la plus sainte des vierges, répondit : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait suivant sa volonté* (1) ; et à l'instant même où elle eut acquiescé aux desseins de Dieu sur elle, que l'archange venoit de lui manifester, l'Éternel forma dans son sein et de son sang très pur, un corps humain auquel il joignit aussitôt une ame qu'il créa en même temps. C'est ainsi que Dieu le Fils, la seconde personne de la Trinité, s'est incarné, en unissant à sa substance divine, tout à la fois, une ame et un corps tous deux également saints.

10. Depuis cet instant, jusqu'au jour où Dieu le Fils incarné, le Sauveur du monde, vrai Dieu et vrai homme, naquit de la vierge Marie, neuf mois s'écoulèrent. Voilà la doctrine que professoit saint André (2), conçue en ces termes : *Je crois en Jésus-Christ, Fils de Dieu, notre seul et unique Seigneur* ; à ces paroles saint Jean ajouta aussitôt : *Qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la vierge Marie.*

Le Christ, notre Seigneur, le Rédempteur des hom-

(1) Luc. I. 38.

(2) Saint François Xavier fait ici allusion à ce que dit Rufin, prêtre d'Aquilée, auteur ecclésiastique qui vivoit sur la fin du quatrième siècle. Cet historien dit (*de Symbol.*, pag. 539) qu'il a appris par tradition que les apôtres étant près de se séparer, s'assemblèrent, et, conférant ensemble les pensées que chacun d'eux avoit sur les principaux articles de notre foi, ils en composèrent le Symbole qui en est comme le précis et l'abrégé ; qu'ils l'appelèrent *Symbole*, du grec *συμβολον*, *marque*, *gage* ; qu'ils ne l'enseignèrent que de vive voix, et que pendant plusieurs siècles on ne permit pas de l'écrire. C'étoit comme le mot du guet pour les troupes de Jésus-Christ. Saint Léon (*Epist.* 27, pag. 491 et 492) dit que le Symbole comprend douze articles que les douze apôtres avoient rédigés chacun en particulier. Quelques-uns même prétendent, et saint Augustin est de ce nombre, que chaque apôtre a fait son article, et désignent en particulier l'article que chacun a composé. (Voyez Baron., an. 44., § 17. *Aug. sermon.* 42 *apud Lovan*, et 241 *in Append.*, nova edit., tom. 5.)

(Note du traducteur.)

mes, naquit à Bethléem , près de Jérusalem. C'est là que, comme souverain Seigneur, il reçut les adorations d'abord des anges, de la Vierge sa mère et de saint Joseph, puis de trois rois et d'une multitude d'autres personnes.

11. Dans cet intervalle, Hérode, qui régnoit à Jérusalem, craignant d'être un jour détrôné et dépouillé d'une couronne dont il étoit extrêmement jaloux, résolut la perte de ce divin enfant. Mais ses cruels projets furent déjoués, et Jésus fut à temps soustrait à son aveugle fureur ; car Joseph, époux de Marie, ayant été averti par un ange pendant son sommeil, sortit de Bethléem avec l'enfant Jésus et sa mère, et se retira en Égypte où il demeura, jusqu'au moment où une mort cruelle mit fin à l'exécrable vie du tyran.

En effet, sa barbarie fut telle qu'il ordonna et fit exécuter le massacre de tous les enfants âgés de deux ans et au dessous, tant à Bethléem que dans toutes les parties de son royaume, espérant noyer dans tant de sang celui qu'il savoit devoir un jour hériter du trône de David. Mais, comme nous l'avons dit, Dieu son Père l'avoit soustrait lui, la Sainte-Vierge et saint Joseph à la fureur jalouse du tyran ; et, sur un nouvel avis que le chef temporel de cette sainte famille reçut d'un ange, il revint dans sa patrie, et rentra dans Nazareth.

12. Lorsque Jésus eut atteint l'âge de douze ans, il vint de Nazareth à Jérusalem, il entra dans le temple où étoient assemblés les docteurs de la loi, et là, en leur présence, il déroula d'une manière si lumineuse le sens des saintes Écritures, soit celles des patriarches, soit celles des prophètes qui avoient annoncé l'avènement du Fils de Dieu, que tous les docteurs furent stupéfaits.

Jésus, de retour à Nazareth, y demeura jusqu'à l'âge d'environ trente ans ; c'est alors qu'il quitta la maison

de son père pour venir sur les bords du Jourdain, où Jean-Baptiste donnoit le baptême à tous ceux qui venoient à lui. Jésus fut de ce nombre, et reçut le baptême des mains de Jean dans les eaux du Jourdain. De là il se retira sur une montagne déserte, où pendant quarante jours et quarante nuits il s'abstint de toute nourriture et de toute boisson. Le démon ignorant que le Christ qui habitoit ce désert étoit le Fils de Dieu, essaya de l'entraîner dans trois sortes de péchés, celui de la gourmandise, celui de l'ambition, et celui de la vaine gloire.

13. Mais Jésus-Christ, après avoir triomphé de l'esprit de ténèbres et repoussé ses tentations, descendit victorieux dans la Galilée; là il convertit beaucoup de monde; il délivra plusieurs énergumènes, faisant exécuter aux esprits infernaux, naturellement rebelles et opiniâtres, tout ce qu'il lui plaisoit de leur commander, et cela de suite, sans délai et au grand étonnement de la multitude.

C'est dans des discours pleins de sagesse qu'il établissoit sa merveilleuse doctrine sous les yeux du peuple; il la lui prouvoit ensuite par des prodiges que la renommée proclamait au loin. La multitude, subjuguée par les merveilles dont elle étoit témoin oculaire, ne pouvoit également refuser sa foi aux vérités dont elles étoient accompagnées. De toute part on voyoit se traîner vers lui toutes les espèces de misères qui désolent l'humanité, et sous sa main divine elles disparoissoient aussitôt; ceux qui en avoient été affligés retournoient ensuite pleins de science et de santé dans leurs foyers.

14. Jésus choisit ensuite douze apôtres et soixante-douze disciples, qui le suivoient et l'accompagnoient partout, et dans les villes et dans les bourgades. C'est là qu'il annonçoit les mystères du royaume de Dieu à la

foule qui se précipitoit sur ses pas, à qui il prouvoit l'infailibilité de sa doctrine par des actes fréquents et prodigieux de sa toute-puissance, en redressant les boiteux, en rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, l'usage des membres aux paralytiques, et la vie aux morts.

A la vue de ces prodiges journaliers, les apôtres, les disciples de Jésus-Christ se confirmoient de plus en plus dans leur foi ; ils devinrent bientôt eux-mêmes l'objet d'un miracle spécial. Ces hommes grossiers, illettrés, pêcheurs, devinrent à l'école de leur Maître si pleins de sagesse et de vertu, qu'on les entendit annoncer aux peuples les sublimes vérités dont ils étoient devenus dépositaires, les instructions de leur divin Maître suppléant aux défauts des études et des sciences humaines. Au nom de Jésus, les prodiges les plus éclatants, au dessus de toutes les forces humaines, se réalisoient par leur entremise ; les malades qui étoient guéris, les démons qui abandonnoient ceux dont ils s'étoient emparés, apposoient le sceau de la vérité à ce que les disciples annonçoient aux peuples touchant l'avènement du Fils de Dieu. Quelque extraordinaire, quelque incroyable que dût paroître cette nouvelle doctrine, elle subjuga les esprits par la force des témoignages dont elle étoit accompagnée, et qui portoit avec elle le sceau de la puissance et de la sanction divine.

15. La célébrité que Jésus et ses Disciples acquirent au milieu de la Judée, offusqua bientôt les yeux des grands, hommes infatués de la bonne opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes, et bouffis d'orgueil. On remarquoit surtout parmi eux une race d'hommes qu'on appelloit *pharisiens* ; c'étoient les plus dédaigneux et les plus présomptueux détracteurs de toute supériorité : le mérite, même médiocre, de tout homme étranger à leur secte, à leurs

opinions , les offusquoit et les irritoit. On comprend aisément de quelle fureur jalouse durent être saisis des esprits si superbes, en entendant les concerts de louange et d'admiration que la multitude prodiguoit à Jésus qui , d'ailleurs , étoit un censeur amer de leur doctrine et de leurs mœurs. L'enthousiasme du peuple fut tel que peu s'en fallut qu'après avoir perdu l'autorité et la considération qu'ils avoient usurpées sur l'esprit public , ils ne se vissent chassés de leurs chaires doctorales , et remplacés par un nouveau docteur suivi d'une troupe de pêcheurs.

Possédés et saisis de toute la rage que l'enfer peut allumer dans le cœur de l'homme , ils résolurent de mettre en œuvre toutes les ressources que la calomnie pouvoit leur suggérer , pour arracher à Jésus , tout à la fois , l'honneur et la vie.

16. De concert avec d'autres hommes puissants qu'ils avoient endoctrinés , ils circonvinrent Pilate , alors gouverneur de la Judée; avec des prières, de fausses alarmes, et des imputations calomnieuses, ils le déterminèrent, ils le forcèrent même à approuver et à ratifier la prise au corps de Jésus, comme absolument nécessaire et essentielle au repos public. Ce gouverneur , étranger à la nation, se laissa entraîner par leurs machinations insidieuses ; car il n'ignoroit pas que le bien public n'étoit qu'un voile spécieux et perfide dont ils couvroient leur propre jalousie; mais soit qu'il fût harrassé par leur importunité, soit qu'il craignît de se mettre à dos ceux qui avoient une grande influence sur l'esprit du peuple , il ne craignit pas d'acheter , ou son repos personnel , ou la faveur populaire au prix d'un homme célèbre qu'il pouvoit aisément comparer aux Élie , aux Jérémie de l'antiquité, ou à Jean-Baptiste de fraîche mémoire , mais que dans son ignorance , il ne pouvoit élever au dessus

de l'humanité; car, s'il eût su positivement que Jésus étoit le Fils de Dieu, aucune cabale, aucune menée, n'auroit pu, selon toutes les apparences, le déterminer à le sacrifier à la fureur jalouse de ses ennemis.

17. Alors ceux-ci ayant obtenu son arrestation légale, s'abandonnèrent à tout ce qu'une profonde scélératesse put leur suggérer de cruauté. Ils livrèrent Jésus aux plus sanglants, aux plus cruels outrages d'une populace effrénée. C'est au milieu des cris, des vociférations et des insultes d'un peuple grossier, qu'il fut traîné de maison en maison, de tribunaux en tribunaux; qu'il fut bafoué, conpués, souffleté, enfin traduit devant Pilate, suivi d'une nuée de faux témoins au milieu d'une multitude furieuse qui demandoit à grands cris sa mort et le supplice de la croix. Le juge cependant, convaincu de l'innocence de l'accusé, résistoit aux clameurs de ce peuple furieux; mais frappé tout-à-coup de la crainte d'être dénoncé à César et de perdre sa faveur, s'il renvoyoit comme innocent celui qu'on lui dénonçoit comme usurpant le titre de *roi des juifs*, comme devant bientôt lever l'étendard de la rébellion, il se laissa aller aux vœux de cette troupe forcenée d'accusateurs. Il fit d'abord déchirer à coups de fouet, depuis les pieds jusqu'à la tête, le corps sacré de Jésus; puis se laissant totalement subjugué par les vociférations de ces monstres qui demandoient à grands cris le sang d'un Dieu, il le leur abandonna pour être crucifié.

18. Mais avant de le livrer aux bourreaux, les pharisiens par leurs émissaires l'exposèrent à la dérision et aux bouffonneries de la populace; ils en firent un roi de trétaux, ils le couronnèrent d'épines, lui mirent un roseau à la main, ils le revêtirent d'un vieux manteau de pourpre; ces furieux venant ensuite chacun à leur tour le railler, fléchissoient les genoux devant lui, et le sa-

luoient du nom de *roi des Juifs* ; ils lui couvroient la face tantôt de crachats , tantôt de soufflets , ou bien ils lui arrachotent des mains le bâton qu'il tenoit , pour l'en frapper et lui enfoncer les épines dont il étoit couronné.

Après avoir enfin épuisé sur ce corps divin tous les outrages que l'enfer avoit pu leur suggérer , ils le traînèrent sur une montagne voisine de Jérusalem qu'on appelloit Calvaire , et c'est là qu'ils le clouèrent à une croix.

C'est ainsi que , pour le salut des pécheurs , Jésus-Christ expira sur un bois infame ; de manière cependant que son corps et son ame , séparés et divisés , n'en restèrent pas moins unis à la substance divine (1) ; car , de même que l'ame , quoique séparée du corps , fût constamment unie à la divinité , le corps aussi , quoique animé , quoique mort , ou sur la croix , ou dans le tombeau , eut toujours et partout pour compagne inséparable cette même divinité qui ne l'abandonna jamais.

19. Jésus eut à peine rendu le dernier soupir , que le soleil s'obscurcit , que les ténèbres se répandirent sur tout le globe , que la terre fut ébranlée dans ses fondements , que les rochers s'entre-heurtèrent et se brisèrent , et que les tombeaux s'ouvrirent et rendirent à la lumière les corps des saints , qui vinrent à Jérusalem se faire voir en public.

A ces signes redoutables , beaucoup qui avoient assisté au supplice et à la mort de Jésus , se retirèrent en s'écriant : *Oui , oui , il étoit vraiment le Fils de Dieu.*

C'est pour rendre témoignage à ces faits que saint Jacques ajouta à ce que les autres apôtres avoient déjà

(1) Je traduis le mot *personæ divinæ* par celui de *substance* , qui est le littéral d'*hypostase*.

dit, ces paroles : *Je crois en Jésus - Christ, qui a souffert sous Ponce-Pilate, qui a été crucifié, qui est mort, qui a été enseveli.*

20. Jésus étoit Dieu, puisqu'il étoit la seconde personne de la sainte Trinité; il étoit vraiment homme, comme fils de Marie, ayant une ame raisonnable et un corps humain. C'est comme homme qu'il est vraiment mort sur le gibet pendant qu'il y étoit cloué, la mort n'étant rien autre chose que la séparation de l'ame d'avec le corps dans lequel et avec lequel elle vivoit; ainsi l'ame très sainte de Jésus-Christ fut séparée de son corps lorsqu'il expira sur la croix.

C'est alors que cette ame divine, dégagée des liens corporels, toujours unie à la divinité de Dieu le Fils, comme elle l'avoit été du moment de sa création, descendit aux *limbes* (1).

C'étoit un lieu souterrain où étoient détenues les ames des saints pères, des prophètes, des patriarches et de beaucoup d'autres; c'est là que réunies elles attendoient toutes avec confiance l'avènement du Fils de Dieu qui devoit les délivrer et les introduire dans le

(1) Le mot de *limbe*, qu'on ne trouve ni dans l'Écriture sainte, ni dans les Pères, signifie, au propre, *bordure, appendice*. C'est ainsi que Virgile a dit, *Énéid.* IV :

*Si'onium picto chlamydem circumdata limbo.*

Voyez M. du Cange dans son Dictionnaire de la moyenne et basse latinité. Je ne connois pas le premier qui a employé le mot *limbus* pour désigner le lieu où les ames des saints Pères et celles des enfants morts sans baptême sont détenues. On ne le trouve pas en ce sens dans le Maître des Sentences (Pierre Lombard), qui vivoit dans le douzième siècle; on ne le trouve que dans ses commentateurs. Ils s'en sont servis, comme leurs successeurs, pour exprimer le *bord* et l'*appendice* de l'enfer. Voyez Suicer, dans son Dictionnaire des Pères grecs, v<sup>o</sup> *Αδης*, tom. I, p. 92, 93, 94, et Martinius, dans son *Lexicon philologicum*, v<sup>o</sup> *Limbus*.

(Note du traducteur.)



ciel ; car, toujours et dans tous les temps, il y eut depuis la création du monde des hommes de bien, amis de Dieu, qui professoient hautement la vérité qu'ils possédoient par tradition. De quelque danger qu'ils fussent menacés, la dissimulation leur étoit inconnue : ils reprochoient les pécheurs, ils reprochoient sévèrement à ceux qui se constituoient en révolte ouverte contre Dieu, contre le Père, contre le Créateur de tous les hommes ; ils leur reprochoient, dis-je, leur impiété et leurs crimes. Ceux-ci au contraire, pervers et criminels, soutenus et aidés des esprits infernaux dont ils étoient les suppôts, s'irritoient contre les avis et les reproches de ces importuns censeurs ; ils les accabloient d'outrages et d'avanies, ils les jetoient dans les fers, ils les exterminoient d'autour d'eux.

21. Le sort de ces favoris de Dieu et celui de ces suppôts de Satan devoient nécessairement être aussi différens après leur mort qu'ils l'avoient été pendant leur vie. Toutes ces ames sans exception qui avoient été étrangères aux iniquités de leur siècle, se réunissoient après la dissolution de leur corps dans un lieu qui, comme je l'ai dit, s'appeloit limbe, qu'on a aussi appelé *enfer* parce qu'il est placé dans les profondes entrailles de la terre, sans qu'on prétendît par là parler de l'*enfer* proprement dit, où est un feu cruel allumé et entretenu par la colère de Dieu, où une puissance vengeresse est en une éternelle activité pour rétribuer aux coupables la somme de maux qu'ils ont mérités ; dans les limbes au contraire les ames qui avoient été fidèles et agréables à Dieu, jouissoient d'une heureuse paix dans l'espérance d'un plus heureux avenir.

22. Mais sous ce séjour de repos en est un autre qu'on appelle *purgatoire*, destiné à purifier les ames qui ont terminé leur vie mortelle dans la grace de

Dieu, c'est-à-dire sans souillure capitale, mais qui néanmoins ont encore à se laver de plusieurs taches, ou qui n'ont pas entièrement satisfait à la justice divine ni expié les péchés mortels dont elles se sont jadis rendues coupables; qui en ont eu un salutaire repentir, mais dont la pénitence n'a été ni assez pleine ni assez complète pour satisfaire à la justice de Dieu. C'est là que dans des tourments, comme le fer sous la lime, elles perdent les tenaces, souillures dont elles sont encore flétries. Alors, après qu'elles ont entièrement soldé ce qu'elles doivent à la justice de Dieu, après qu'elles ont été affranchies de toute dette, qu'elles ont été purifiées de toute tache quelconque, qu'elles ont recouvré l'éclat le plus pur, la porte leur est enfin ouverte pour entrer en possession de l'héritage céleste dont elles ont été privées pendant un temps suffisant en expiation de leurs fautes.

23. Le lieu enfin, le plus profond, ou *l'enfer* proprement dit, est un horrible amas de feux inextinguibles, une réunion effrayante de malheurs et de calamités. Si les mortels y réfléchissoient seulement une petite heure par jour, mais sérieusement, de manière à s'en former une image grossière, autant que peuvent le permettre les nuages dont nous sommes enveloppés, ils auroient certes plus d'horreur de ces crimes, de ces abominations auxquels ils s'abandonnent de gâité de cœur, et qui seront infailliblement suivis de supplices aussi affreux qu'éternels.

C'est là que règne Lucifer, le prince des esprits rebelles; c'est là qu'habitent avec lui tous les démons qui l'ont suivi dans sa révolte, et qui avec lui ont été bannis à jamais du ciel; c'est là que depuis le commencement du monde s'engouffrent journellement tous ceux qui meurent hors de la grace de Dieu, c'est-à-dire en état de péchés mortels. Ceux qui ont le malheur de

tomber dans cette horrible fournaise, sont abandonnés à des gémissements éternels, ils sont toujours déchirés par des maux incalculables, et dans leur intensité, et dans leur durée, par des maux auxquels l'avenir ne peut apporter, ni remède, ni soulagement, ni consolation.

24. Oh ! mes Frères ! quelle est donc notre folie ! nous vivons tranquilles, nous sommes en paix, et nous ne craignons pas l'enfer, tandis que chaque jour, en entassant crimes sur crimes, nous préparons nous-mêmes notre propre bûcher, dont les flammes seront éternelles. N'est-ce pas là la preuve sans réplique, je ne dis pas de notre peu de foi, mais de notre incrédulité absolue.

C'est en vain que notre bouche se dit chrétienne ; notre vie, nos actions, notre conduite, lui donnent un démenti formel, et prouvent irrésistiblement qu'en disant que nous croyons aux feux de l'enfer et aux peines éternelles qui sont réservées aux infracteurs de la loi divine, nous mentons, nous en imposons, puisque nous nous abandonnons aux désordres les plus hideux du mahométisme et de l'idolâtrie.

Ni l'Église militante, c'est-à-dire les fidèles réunis sur la terre, ni l'Église triomphante, c'est-à-dire les saints qui jouissent dans le ciel du bonheur qu'ils ont mérité, ni l'une ni l'autre ne prient pour les morts condamnés aux feux éternels ; toutes deux savent très bien que les portes du ciel sont à jamais fermées aux réprouvés, que leur sort est irrévocablement fixé. Cependant elles appellent de concert par leurs suffrages la miséricorde de Dieu sur les âmes qui gémissent dans le purgatoire ; elles prient avec sollicitude pour ceux qui combattent encore sur la terre, afin de leur obtenir des grâces qui leur aident à échapper au plus grand de tous les malheurs, celui d'une damnation éternelle.

25. La très sainte ame de Jésus-Christ qui avoit expiré le sixième jour de la semaine, c'est-à-dire le samedi, toujours unie à sa divinité, descendit aux limbes, d'où elle tira toutes les ames qui y attendoient son avènement; et le troisième jour de sa mort, qui est aujourd'hui le dimanche, il ressuscita d'entre les morts, c'est-à-dire que son ame vint de nouveau ranimer ce même corps qu'elle avoit abandonné sur la croix. C'est ainsi que plein de vie et doué de l'immortalité, il apparut, et se fit voir, d'abord à sa mère la très sainte Vierge, ensuite aux apôtres, à ses disciples, et à tous ceux qu'il chérissoit; c'est ainsi qu'il les combla d'une joie aussi grande que l'avoit été la douleur où les avoit plongés sa mort, et qu'ils ressentoient encore.

Par la bouche de ses disciples il fit offrir le pardon à ses ennemis et même à ses bourreaux, et l'accorda en effet à tous ceux qui voulurent en profiter. Le nombre n'en fut pas petit; car, par un prodige digne de sa toute puissance, beaucoup qui avoient refusé opiniâtrement de croire à la divinité de Jésus-Christ pendant qu'il vivoit, qu'il prêchoit, qu'il prouvoit la vérité de sa doctrine par des prodiges, crurent en lui sans le voir et sans l'entendre, crurent à sa résurrection sur le témoignage de ses disciples, mirent en lui leur unique espérance, et le proclamèrent dans leur cœur et dans leur culte le Dieu et le Sauveur des hommes.

C'est à ces vérités que saint Thomas rendit témoignage en ces termes: *Je crois en Jésus-Christ, qui est descendu aux enfers et qui est ressuscité d'entre les morts.*

26. Après sa résurrection, Jésus-Christ resta sur la terre encore quarante jours pour deux motifs très probables: celui d'abord de prouver à ses disciples sa résurrection, de les en convaincre d'une manière im-

perturbable, et de leur tracer ensuite la route apostolique qu'ils devoient tenir (1).

Sa mort, quoique souvent prédite, avoit été pour eux un événement si inattendu, qu'elle les avoit jetés dans un trouble inexprimable. Ils étoient noyés, absorbés dans une si profonde tristesse, qu'il étoit, humainement parlant, impossible de les amener, non seulement à croire sa résurrection, mais même à la concevoir; ce n'étoit pas une ou deux apparitions qui auroient eu lieu de loin à loin, qui auroient vaincu leur incrédulité; il ne falloit rien de moins que la fréquence de ces apparitions avec tous les signes sensibles d'une vie reconquise sur la mort, pour les subjuguier. C'est donc par une extrême bonté qui compatissoit à la foiblesse de l'homme, que Jésus-Christ retarda de quarante jours son entrée triomphante dans le ciel, qu'il employa ce temps à instruire ses disciples, à leur prescrire ce qu'ils devoient croire, ce qu'ils devoient faire, ce qu'ils devoient ensuite enseigner à toutes les nations, soit quant au dogme, soit quant aux œuvres, pour obtenir le royaume des cieux, dont il alloit leur ouvrir les portes, à eux et à tous les hommes qui croiroient à leur prédication.

27. L'un et l'autre de ses desseins furent accomplis. Après avoir effacé de l'esprit de tous ses disciples toute espèce de doute sur la mort, sur la résurrection du Fils de Dieu, vrai Dieu lui-même, et Sauveur des hommes; après les avoir suffisamment instruits de tout ce qui concernoit le royaume de Dieu, c'est-à-dire de l'établissement de son Église, des dogmes qu'ils devoient enseigner, des sacrements qu'ils alloient administrer, de la dis-

(1) Quelques anciens disent que Jésus-Christ communiqua ses mystères aux apôtres dans une caverne de la montagne des Oliviers, vers Béthanie. Euseb., *Vit. constant.*, lib. III, c. 41, 43. Chrys. *in acta*, Homil. 1.  
(Note du traducteur.)

cipline qu'ils devoient établir au milieu de toutes les nations; Jésus-Christ n'ayant plus de motifs pour séjourner plus long-temps sur la terre, se rendit sur le mont des Oliviers, accompagné de la Vierge Marie, sa très sainte mère, et de ses apôtres, et suivi d'un grand nombre de disciples. C'est là qu'à leurs yeux, il s'éleva par sa propre vertu vers le ciel, menant avec lui en triomphe tous nos pères qu'il avoit délivrés du sombre séjour des limbes. Alors les portes du ciel s'ouvrirent, des légions d'anges en sortirent aussitôt pour venir à la rencontre de Jésus triomphant, et le porter sur le trône qui lui étoit préparé à la droite de Dieu, son père.

C'est ainsi qu'il est retourné dans les ciens d'où il étoit descendu pour s'incarner dans le sein de la Vierge sa très sainte mère. Assis près de son Père, il est l'avocat des pécheurs, il y plaide leur cause, il désarme sa justice et sa colère, il nous envoie les secours dont nous avons besoin pour échapper à une damnation éternelle.

Tel est le sens de cet article du Symbole attribué à saint Jacques le mineur : *Je crois en Jésus-Christ, qui est monté au ciel, qui est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.*

28. Par cette raison que le monde a eu un commencement, il doit aussi avoir une fin; et pour que cette fin réponde à la sagesse infinie de son Créateur, la société des hommes, la succession de toutes ces générations qui s'étendent de toute part, ne finira que par un jugement solennel qui sera prononcé sur les pensées, les paroles, les actions de tous les mortels en particulier, et qui sera immédiatement suivi de la récompense que chacun aura méritée.

Jésus-Christ alors juge suprême descendra encore une fois des ciens pour prendre possession de ce redoutable tribunal. C'est ce que les anges ont eux-mêmes prédit

et assuré aux apôtres, au moment même que leur Maître se séparoit d'eux dans son ascension.

C'est lui qui ouvrira ces assises où tout ce qui aura fait partie de l'espèce humaine comparoitra ; c'est devant ce juge inexorable, qui sait tout, qui peut tout, que répondront tous les hommes à cette question : Avez-vous cru tous les dogmes que l'Église vous a enseignés ? avez-vous observé tous ses préceptes ? Ceux-là seuls qui pourront répondre affirmativement à ces deux questions seront admis dans le royaume des cieux. Mais ceux qui se seront révoltés contre la foi, comme les sectateurs de Mahomet, les Juifs, les Gentils, n'auront en partage qu'un feu éternel d'où tout espoir sera à jamais exclus ; ceux qui auront eu la foi, mais qui, comme tant de mauvais Chrétiens, auront été infidèles aux commandements de Dieu, seront également et irrévocablement condamnés aux flammes éternelles.

29. Mais le jugement, et même la fin du monde, seront précédés de la mort de tous les humains ; c'est un tribut que chacun doit payer, et auquel personne ne pourra se soustraire. Car l'homme ne vient au monde que sous la condition de mourir ; et puisque le Fils de Dieu, le Christ, ne s'est pas même soustrait à cet arrêt, il est évident que ce seroit une témérité, et même une folie, que d'attendre et d'espérer pour soi un privilège exclusif.

Au reste, Jésus-Christ n'est pas mort pour lui-même, mais il est mort pour nos péchés ; puis il est ressuscité par lui-même pour justifier et sanctionner l'espérance que nous devons tous avoir de ressusciter un jour, et pour ôter en faveur de ses amis tout ce que le passage de la vie à la mort peut avoir d'amertume, par l'exemple de sa propre mort.

Il ne faut donc pas croire qu'au moment où le monde touchera à sa fin, tous les justes, tous les saints qui

seront encore alors sur la terre, passeront de cette vie dans une éternité bienheureuse qu'ils auront espérée et méritée, sans payer le tribut à la mort; non, certes, ils acquitteront auparavant cette dette que tout ce qui est né doit à la nature; et, rendus ensuite à la vie avec tous les autres humains, rendus, chacun, à leur propre corps qui sera doué de plus grandes perfections, ils prendront alors possession de cette félicité qui leur a été promise.

30. Ainsi donc, au moment où Jésus-Christ descendra des cieux pour exercer sa justice, tous les hommes, depuis le premier jusqu'au dernier, secoueront la poussière des tombeaux, viendront tous également, les bons comme les méchants, entendre leur arrêt immuable et à jamais irrévocable, mais bien différent dans son résultat : car aux uns une joie, un bonheur sans trouble et sans fin sera adjugé; aux autres, un malheur éternel, accompagné de gémissements et de grincements de dents, sera inévitablement réservé.

C'est cette vérité que saint Philippe professoit dans cet article : *Je crois en Jésus-Christ, qui viendra du ciel pour juger les vivants et les morts.*

31. Quand, nous autres Chrétiens, nous faisons sur notre personne le signe de la croix, nous rendons témoignage à la très sainte Trinité.

Voici de quelle nature est ce mystère : nous croyons et nous adorons un seul et unique Dieu, mais en trois personnes, dont la première est Dieu le Père, qui n'a été ni fait, ni créé, ni engendré; la seconde est Dieu le Fils, engendré du Père, mais qui n'a été ni fait ni créé; la troisième est le Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils, et qui n'a été ni fait ni créé.

Voilà ce que nous témoignons toutes les fois que de la main droite nous faisons sur notre personne le signe



de la croix. En portant la main au front, et disant : *Au nom du Père*, nous affirmons, nous témoignons que Dieu le Père n'a été ni fait ni créé ; portant ensuite la main au bas de la poitrine, et disant : *et du Fils*, nous rendons témoignage que Dieu le Fils, engendré du Père, n'a été ni fait ni créé ; nous portons ensuite la main droite à l'épaule gauche, en disant : *et du Saint*, de là à l'épaule droite en achevant : *Esprit* ; par ce dernier signe, nous confessons que le Saint-Esprit procède et du Père et du Fils.

32. La foi que tout bon Chrétien doit avoir sans aucun mélange de doute et confesser hautement, est que le Saint-Esprit est consubstantiel au Père et au Fils, et qu'il procède de l'un et de l'autre ; que par ses saintes inspirations, il nous retire du péché, nous donne la volonté pour observer les dix commandements de Dieu et les préceptes de la sainte Église catholique, et nous dispose à excercer les œuvres de miséricorde spirituelles ou corporelles.

Tel est le dogme sur la divinité du Saint-Esprit, que saint Barthélemi renfermoit dans ces paroles : *Je crois au Saint-Esprit*.

33. Quiconque a embrassé la religion chrétienne est tenu d'y croire et d'en pratiquer les devoirs. Une foi inébranlable, comme celle que les apôtres, les disciples, les martyrs et tous les saints ont eue, n'est pas seule nécessaire au salut ; mais il faut encore bien nous persuader que Jésus-Christ a établi sur la terre une Église dont les chefs sont dirigés par le Saint-Esprit, et qu'il ne nous est pas permis d'élever en aucune manière le plus léger doute sur la nécessité, la justice et la vérité de ses préceptes. Car, dans tous les décrets que rendent, d'un consentement universel, les chefs de l'Église, sur ce qu'il faut faire ou éviter, comme aussi sur ce qui est relatif aux anciens dogmes, ou sur les difficultés qui peuvent s'é-

lever, ces chefs ont pour eux la promesse divine d'être toujours assistés de l'Esprit saint, qui ne leur permettra pas de s'égarer. C'est pourquoi nous devons un profond respect, une foi inébranlable, une soumission prompte aux canons des saints pères, aux décrets des conciles, aux décisions prononcées et adressées à toute l'Église par le souverain pontife, qui nous sont transmises par la voie des cardinaux, des patriarches, des archevêques, des évêques et des autres prélats. Nous devons être persuadés et convaincus que toutes ces lois, toutes ces décisions ont été dictées par Jésus-Christ lui-même; que sa sagesse a présidé à leur rédaction; que ceux qu'il a établis ses ministres pour gouverner, régir son Église et la conduire au port du salut, n'ont été que ses fidèles interprètes.

Voilà ce que le saint apôtre et évangéliste Matthieu a voulu nous faire comprendre par ces mots : *Je crois à la sainte Église catholique.*

34. Tous tant que nous sommes, qui portons réellement le nom de Chrétiens, nous tenons pour constant et indubitable que tous ceux qui, parmi nous, persévèrent dans la grace de Dieu, participent en quelque sorte aux mérites innombrables attachés aux œuvres héroïques et aux souffrances prodigieuses de Jésus-Christ pendant sa vie mortelle.

Comme dans le corps matériel tous les membres participent à ce que chacun d'eux a de bon et d'avantageux, et que la vigueur, la santé, provenant surtout de la tête, circulent et se répartissent également dans toutes les parties du corps, de même aussi tous et chacun des membres du corps mystique de l'Église dont Jésus-Christ est le chef, c'est-à-dire tous les fidèles, attirent à eux, pompent, si j'ose le dire, de Jésus-Christ, auquel ils tiennent comme à leur chef, un suc, un aliment mys-

tique qui leur donne la vie, l'accroissement et la vigueur. Cet aliment, cette nourriture céleste, leur est surtout administrée par le canal des sept sacrements, qui sont le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre, et le mariage; quiconque approche de ces saints mystères avec les dispositions requises, reçoit la grace habituelle ou un surcroît de graces, et c'est en considération des mérites que Jésus-Christ s'est acquis sur la terre par ses travaux et par sa passion que Dieu accorde ces graces vivifiantes aux mortels qui en sont indignes par eux-mêmes. Puisque, pour obéir à son Père, il a supporté tant de fatigues, enduré tant d'outrages, souffert enfin les douleurs les plus atroces et la mort la plus ignominieuse, celle de la croix, il s'est donc acquis à lui-même un trésor infini de mérites; mais comme il est essentiellement heureux, et qu'il n'a nul besoin de ce trésor, c'est sur nous qu'il l'épanche, c'est à nous qu'il transmet ses droits, et il ne s'impute à lui-même que le profit qui nous en revient.

35. Comme ce n'est pas seulement la tête qui vivifie les membres qui lui sont soumis, mais que ceux-ci, par je ne sais quelle influence mutuelle, s'entretiennent, se nourrissent, se donnent réciproquement de la vigueur; de même aussi ce n'est pas uniquement dans le trésor des mérites de Jésus-Christ que nous puisons nos richesses, quoique c'en soit la principale source: il a encore voulu que nous participions au surcroît de graces que se sont acquises ses serviteurs et nos frères, par leurs actions, leurs souffrances et leurs travaux; il a voulu qu'il en rejaillît quelque chose sur nous. C'est ainsi qu'à leur intercession nos prières sont octroyées, c'est ainsi qu'en vue des souffrances qu'ils supportent en expiation de leurs propres péchés ou des nôtres, nous obtenons la rémission des peines que nous avons justement encourues;

enfin, toutes leurs bonnes œuvres nous sont profitables, tant que nous demeurons dans la grace de Dieu, et que nous faisons partie du corps de l'Église, et cela par une admirable et salutaire effusion d'une surabondance de graces qui se répand et se communique à tous les membres composant ce corps mystique.

36. Nous reconnoissons de plus et nous faisons encore profession de croire que le Seigneur notre Dieu a le pouvoir et la puissance de remettre les péchés, d'en effacer les taches, de faire grace des peines que mérite chacune des contraventions que nous avons commises de notre plein gré, et qui nous ont séparés de lui et constitués en état de rébellion.

Nous disons encore et nous croyons que cette puissance a été donnée par Jésus-Christ; qu'elle a été transmise aux prêtres de l'Église catholique; qu'au moyen de cette transmission, ceux-ci ont le pouvoir d'absoudre des péchés tous ceux qu'ils trouveront dans les dispositions requises, c'est-à-dire dans des dispositions telles qu'ils puissent être acquittés et absous en face et sous les yeux de Dieu même.

37. Il est donc d'une extrême importance pour ceux qui ont la conscience chargée d'iniquités, de faire de dignes fruits de pénitence pour en mériter le pardon, et assurer par là le salut de leur ame. Voilà la question qui s'agite au sacré tribunal de la pénitence devant lequel comparoissent les pécheurs. Le prêtre est là pour juger de la dignité ou de l'indignité de celui qui sollicite le pardon de ses péchés; l'accusateur est le coupable lui-même qui est en face du juge. Le prêtre prononce son jugement après avoir apporté dans la discussion une attention digne de son ministère. Le coupable pénitent doit faire un aveu intégral de tous les péchés mortels dont il se sent coupable, à moins qu'un

extrême péril ne lui en laisse pas le temps. Lorsque cet aveu est fait, et au moment que le prêtre prononce la formule d'absolution, la grace de Dieu qui efface les péchés dont l'ame étoit souillée se répand de nouveau sur le pénitent, et la peine éternelle dont il avoit été passible jusqu'alors, lui est remise.

Telle est encore la doctrine que nous enseigne l'apôtre saint Simon dans ces paroles : *Je crois à la communion des saints et à la rémission des péchés.*

38. Mais comme ce seroit faire injure à la bonté et à la justice de Dieu, que de ne pas tenir pour très certain qu'il récompensera libéralement ceux qui auront été fidèles dans l'observation de sa très sainte loi, et qu'il punira au contraire très sévèrement les coupables contempteurs de sa divinité et de ses commandements, nous croyons fermement qu'il y aura une résurrection de la chair, c'est-à-dire que nous tous qui vivons, que tous ceux qui ont vécu avant nous ou qui vivront après nous, ressusciterons et reprendrons à la fin du monde le même corps que nous avons avant notre mort ; et que c'est avec et dans ces corps que nous jouirons de la gloire éternelle, ou que nous serons punis à perpétuité. Il est donc d'une absolue nécessité que Dieu dans sa stricte et incorruptible justice récompense par des joies éternelles les corps des saints qui, dans leur vie mortelle ont soumis leurs sens et leurs membres à des travaux longs et pénibles, qui ont affronté et supporté les assauts et les coups de leurs persécuteurs, et de tous ceux qui, pour les entraîner dans le péché, n'ont épargné aucun moyen de séduction, de violence, et de cruauté ; et quoique dans cette lutte l'ame en eût été la partie agissante et motrice, cependant, comme les corps auront été privés des biens qui leur adviennent, qu'ils auront été tourmentés, froissés et souvent cruel-

lement déchirés pour le bonheur futur de l'ame, il est juste qu'ils entrent avec elles en partage du repos, de la joie et de la gloire dont elle va se mettre en possession.

39. Par une raison contraire, et par la même conséquence, la justice exigeoit que les corps de ces hommes criminels qui pendant leur vie, s'étoient souillés sans aucun respect pour les lois divines, de toute sorte d'excès monstrueux ; qui, au mépris des commandements de Dieu, n'avoient écouté que leurs passions honteuses et brutales, fussent aussi punis et partageassent les peines de l'ame dans les feux inexinguibles de l'éternité, pour qu'ils comprissent, quoique trop tard, toute l'énormité du péché, et combien est grand pour une misérable et vile créature le malheur d'avoir méprisé, d'avoir irrité la majesté divine, et de s'être révoltée contre sa souveraineté.

C'est pourquoi, comme je l'ai dit, tous les hommes ressusciteront bons et méchants, tous également pour comparoître au grand jour du jugement dernier, et les ames réanimeront les mêmes corps dont elles étoient venues enveloppées sur la terre et dont la mort les avoit séparées ; et c'est avec ces corps qu'irrévocablement attachées, elles iront prendre possession du bonheur éternel dans le ciel pour y régner à jamais avec Jésus-Christ, ou qu'elles seront précipitées dans les enfers pour y gémir à perpétuité au milieu des démons.

Voilà le sens de ces paroles de l'apôtre saint Thadée :  
*Je crois la résurrection de la chair.*

40. Puisque notre ame a été créée à l'image et ressemblance de son auteur le Dieu tout-puissant, dans sa spiritualité elle en a reçu trois puissances qui répondent aux perfections divines : elle a été douée de la volonté, de l'intelligence, et de la mémoire ; et puisque l'homme est

constamment mu et inspiré du désir inné de se réunir à son prototype, il ne faut pas croire que c'est en vain que le Créateur aura donné à une si excellente créature une tendance si active et si constante. Loin de nous une pareille idée ! nous croyons au contraire, avec toute la ténacité dont la foi catholique est susceptible, qu'à l'aide de Dieu, l'esprit de l'homme entrera un jour en possession de l'objet de ses désirs, qu'il jouira du souverain bien que nous appelons la vie éternelle, et que les âmes qui, avant la résurrection générale, auront été séparées de leurs corps, dans la grâce de Dieu, ou qui après leur séparation auront été purifiées des souillures de l'humanité, entrent en possession du bonheur de voir Dieu et de jouir de sa présence.

41. Au reste, après avoir repris leurs corps en son temps et lieu, elles continueront de jouir d'une félicité immense dans son étendue, sans bornes dans le temps, et sans trouble dans la perspective, toujours avec Dieu, au haut des cieux, au centre des légions innombrables des anges et des saints de tout rang et de toute condition, sans jamais cesser de chanter et de triompher sous les yeux de leur Créateur et de leur Seigneur, qui de son côté, ne cessera de verser sur eux les trésors infinis du bonheur dont il est lui-même investi. Au reste, quelque application d'esprit que nous voulussions apporter, quelques efforts que nous fissions durant cette vie mortelle pour sonder cet océan de délices dans lequel seront plongées les âmes des justes, jamais l'esprit de l'homme n'en mesurera l'étendue, n'en atteindra la hauteur, n'en sondera la profondeur : tant est magnifique et incompréhensible la libéralité de Dieu envers ses bien-aimés, quoique tout ce que nous venons, pour ainsi dire, de balbutier sur cet inappréciable bonheur soit autant au dessous de la réalité que le soleil est au dessus de la

terre, néanmoins cela suffira pour nous montrer combien il est désirable.

42. C'est donc dans le ciel que les saints, heureux, joyeux et tranquilles, jouiront d'une paix inaltérable; n'ayant rien à démêler avec qui que ce soit, n'ayant rien à reprocher à personne, respirant tous ensemble dans des lieux enchanteurs un amour et un respect réciproques, nageant dans l'abondance, je ne dis pas de ce dont ils peuvent avoir besoin, mais de tout ce qu'ils peuvent ambitionner pour leur gloire et désirer dans la plénitude de leur satisfaction; à l'abri de tout sentiment, de toute approche et de toute crainte du mal; au milieu d'une telle abondance, d'une telle profusion de biens de toute espèce, que, quel qu'en soit l'usage dans la suite incomparable des siècles, tout désir sera à jamais satisfait, à l'abri de toute crainte, de tout danger de voir jamais leur bonheur troublé ou altéré.

Tel est le sens des paroles de saint Mathias: *Je crois à la vie éternelle.*

---

## LETTRE LV.

AUX PÈRES ET FRÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A GOA.

Amboine, 10 mai 1546.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Enfin nous avons levé l'ancre le 1<sup>er</sup> janvier (1) de

(1) Suivant Turselliu, il seroit parti le 10 janvier, mais Catillat



cette année , et nous avons fait voile de Malaca vers les Moluques. Le 14 de février, nous avons pris terre ici , à Amboine , petite île d'environ trente lieues de circuit , très peuplée et très fréquentée des étrangers. A peine fus-je débarqué que je parcourus , les unes après les autres , toutes les bourgades chrétiennes , qui sont au nombre de six. J'y baptisai beaucoup d'enfants. Dans cet intervalle , la flotte de Ferdinand de Sosa , qui portoit les Espagnols de la Nouvelle-Espagne aux Moluques , vint mouiller dans le port d'Amboine. Ce concours de navires me donna aussitôt un travail extraordinaire , soit pour confesser , ou pour prêcher , soit pour assister les malades , ou pour administrer les mourants ; mais le temps et les forces me manquèrent bientôt au milieu de tant de travaux.

J'ai sondé les habitants de ce pays , et j'en ai conçu de grandes espérances , surtout si le seigneur de l'île , gouverneur de la citadelle des Moluques , qui est un grand de Portugal , et qui est porté de très bonne volonté pour la prédication de l'Évangile ; si , dis-je , ce seigneur revient ici et y fait son séjour , comme on l'espère.

2. Il est une côte qu'on appelle la Maurique , distante d'Amboine d'environ cent vingt lieues. On la dit peuplée de beaucoup de Chrétiens qui ne connoissent de leur religion autre chose que le nom. J'y vais , quelque danger qu'il y ait à courir , j'y vais entraîné par l'espoir de voler au secours de tant d'ames qui sont abandon-

dit le 1<sup>er</sup> janvier. C'est probable ; car du 10 janvier au 17 du même mois , il n'auroit pu arriver à Amboine , et si sa traversée eût été si courte , son séjour n'y eût pas été seulement de trois mois , comme il le dit dans la cinquante-huitième lettre adressée à la maison de Rome. Au reste , saint Xavier dit dans une autre lettre rapportée par Tursellin , et subséquente à celle-ci , qu'il est parti le 1<sup>er</sup> janvier. C'est cette date que le père Bouhours a suivie. (Voyez la Notice , n° 83.)

nées ; j'y vais , je pars , dussé-je y braver tous les périls , y affronter la mort la plus certaine ; j'y vais plein de confiance en la divine Providence , et pour obéir à ces mots de l'Évangile : *Quiconque voudra sauver sa vie la perdra , quiconque la perdra pour moi la trouvera* (1). Ah ! mes très chers Frères , quelque clair , quelque intelligible que paroisse , au premier coup d'œil , cet axiome de l'Évangile , combien ne perd-il pas de sa clarté , de son évidence , lorsqu'il faut en venir au fait et prendre , lorsque le temps , le lieu , les circonstances nous mettent dans la nécessité de mourir pour le service de Dieu et pour la défense de son saint nom ! Alors , il n'y a que ceux à qui la bonté de Dieu daigne déciller les yeux , qui en ont l'intelligence ; c'est alors que la nature humaine met au jour toute sa honte , toute sa faiblesse , et découvre sa turpitude. Ah ! prions le Seigneur plein de miséricorde de ne pas nous abandonner à nous-mêmes dans ces périlleuses rencontres , de nous fortifier , de nous communiquer un peu de sa puissance pour tout entreprendre et tout souffrir pour sa gloire !

FRANÇOIS.

(1) Matth. XVI. 25. Luc. XVII. 33.

## LETTRE LVI.

AU PÈRE PAUL CAMERTE, RECTEUR DU COLLÈGE DE GOA.

Amboine, 8 mai 1546.

Mon cher Paul,

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Je viens encore vous réitérer mes prières, et vous conjurer au nom de Dieu de vous rappeler les instances que je vous ai faites, quelquefois dans mes lettres, souvent de bouche et toujours de cœur, d'obéir en tout et partout aux supérieurs de votre collège. En vérité, il semble que si j'étois à votre place, je n'aurois rien de plus à cœur que de me soumettre entièrement à eux. Croyez-moi et soyez bien convaincu que la route la plus sûre pour nous et la moins équivoque est une obéissance pleine et entière, de corps et d'esprit, à nos supérieurs; que notre propre volonté, nos fantaisies, l'esprit d'indépendance sont un effrayant verglas sur le bord d'un abyme. Car, supposé qu'en contrevenant aux ordres de vos supérieurs, vous fissiez des merveilles, vous ne seriez pas moins coupable, et votre conduite seroit toujours criminelle. Obéissez donc, je vous en conjure, au père Borban, dont la volonté doit être à vos yeux celle de Dieu même; mettez votre corps et votre esprit à sa pleine et entière disposition: c'est par là que vous plairez, non seulement à moi, que vous aimez et affectionnez, mais encore à Dieu.

2. Envoyez-moi ici deux de nos Pères qui sont à Comorin, entre autres le père Jean Beira, et remplacez-les par deux autres que vous choisirez parmi les nouveaux venus de Portugal. Je prie ceux que vous enverrez d'engager quelques gens de bien à les suivre pour les aider à baptiser et catéchiser dans les campagnes, puisque nous sommes si peu de monde. Si ceux qu'ils s'adjoindront ne sont pas prêtres, qu'ils soient du moins de ces gens résolus à venger sur eux-mêmes les affronts qu'ils ont reçus autrefois du monde, de la chair, du démon, et d'en faire satisfaction à Dieu. Il faut qu'ils soient pourvus d'une chapelle portative; que les calices soient d'étain, pour ne pas soulever la cupidité des païens qui nous environnent.

3. Vous verrez à Goa quelques religieux espagnols, de l'ordre de Saint-Augustin, qui partent d'ici; ils vous donneront, si vous le désirez, plus amplement de mes nouvelles. Je vous recommande de les recevoir et de les accueillir avec tous les témoignages d'amitié qui seront en votre pouvoir: ce sont de vrais religieux et des hommes d'une éminente sainteté. Je pars pour la Maurique. Que Dieu demeure avec vous, qu'il dirige mes pas, et nous transporte l'un et l'autre, quand il lui plaira, dans le royaume de sa gloire, pour nous y faire jouir d'une plus grande paix que nous ne pouvons l'espérer en cette vallée de larmes!

FRANÇOIS.

*P. S.* Envoyez l'incluse à nos Pères de Comorin, pour qu'ils se retirent à Goa, et puissent partir de là pour les Moluques au mois d'avril prochain.

## LETTRE LVII.

AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, ANTOINE CRIMINAL  
ET JEAN BEIRA , RÉSIDANT A COMORIN.

Amboine , 10 mai 1546.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. L'an passé, je vous écrivis par *duplicata* pour vous prier, vous, père Jean Beira, et vous, père Antoine Criminal, de vous rendre aussitôt et sans délai à Comorin; c'étoit alors pour soulager le père François Mansilla, que j'avois laissé dans ces contrées avec François Liziane et d'autres prêtres indigènes au soin de cette nouvelle Église. Pour vous rendre cette œuvre plus méritoire, pour répondre au désir que vous avez de sanctifier vos entreprises par le mérite de l'obéissance, je vous commandai ce voyage; je ne doute pas qu'à la réception de mes lettres, vous n'en ayez sur-le-champ exécuté le contenu. Je quittai Malaca le 1<sup>er</sup> janvier, et je m'embarquai pour les Moluques. Après une traversée de quarante-cinq jours, c'est-à-dire le 14 février, je mis pied à terre à Amboine; de là je visitai tous les bourgs chrétiens, et baptisai tous les petits enfants. Pendant que je me livrois à ces occupations, arriva la flotte de don Ferdinand de Sosa, composée de huit navires espagnols, qui dirigeoit sa route vers les Moluques, venant de la Nouvelle-Espagne. Cela me donna un surcroît de travail au dessus de toute ex-

pression et de toute idée. Malgré cela, j'ai pu sonder le cœur des habitants de l'île, et j'en ai conçu de grandes espérances pour l'avenir. Je crois que si don Jourdain de Freira, gouverneur des Moluques, seigneur très zélé pour la prédication de la foi, établit ici sa demeure, l'année qui vient, à compter du mois de novembre prochain, comme on le dit, tous les insulaires se rangeront aisément sous le joug de l'Évangile.

L'île a environ trente lieues de circuit; elle contient beaucoup de bourgades et de villages parmi lesquels on en compte sept de Chrétiens. A cent trente lieues d'ici, sur le continent, est une autre terre qu'on appelle Maurique, dont la plupart des habitants sont Chrétiens de nom seulement, car ils sont plongés dans l'ignorance la plus profonde. C'est de ce côté-là que je vais au plus tôt tourner la voile.

2. Je n'entre dans tous ces détails que pour vous faire comprendre combien votre présence est nécessaire ici; et quoique je sache fort bien que vous n'êtes pas oisifs, je vous prie néanmoins, vous, père François Mansilla, et vous, Jean Beira, de venir ici au plus tôt; et pour vous rendre ce voyage méritoire du côté de l'obéissance, je vous le commande (1). Si à la réception de cette lettre Dieu avoit disposé d'un de vous deux, j'ai chargé le père Criminal d'en nommer un autre à la place de celui qui auroit payé le tribut à la nature, de manière cependant que de trois que vous êtes à Comorin, il en demeure toujours un avec les prêtres du pays. Dans le cas où un renfort nous seroit venu du Portugal, je vous prie de l'envoyer sans délai au secours des pauvres Chrétiens de Comorin. Vous profiterez de

(1) François Mansilla n'ayant pas obéi à cet ordre, fut chassé de la Compagnie par Xavier à son retour d'Amboine. (Voyez la Notice, n° 91.)

l'occasion de nos Pères qui viendront aux Moluques, pour me donner des nouvelles du Portugal, s'il y en a, et me faire parvenir les lettres qui seroient à mon adresse.

3. Comme vous ne recevrez la présente que dans le commencement de mars prochain, et que ce ne sera que le 1<sup>er</sup> de mai que le vaisseau du roi sortira du port de Goa pour les Moluques, vous profiterez de ce départ pour vous embarquer. Vous quitterez donc le cap Comorin à la réception de la présente, pour vous rendre en toute diligence à Goa, et y faire vos préparatifs. Les habitants des Moluques espèrent que le même vaisseau royal ramènera leur souverain qu'ils attendent de jour en jour, et les Portugais, le nouveau gouverneur qu'on envoie pour commander ici la forteresse.

Si le roi des Moluques s'est fait baptiser à Goa, vous aurez un nombre prodigieux de ses sujets qui suivront son exemple; mais, lors même que cela ne seroit pas, les services que vous rendrez ici seront incalculables.

Vous vous munirez chacun d'une chapelle portative; mais ne prenez avec vous que des calices d'étain, pour ne pas exciter la cupidité des infidèles dont vous serez environnés. Je ne doute pas que comme membre de la Compagnie de Jésus, vous ne vous empressiez d'exécuter sans délai ce dont je vous prie au nom de Jésus-Christ, et ce que je vous commande au nom de la vertu d'obéissance.

Je n'ajouterai plus rien, si ce n'est de vous hâter; je vous attends avec le plus vif empressement, car votre arrivée sera très salutaire à ces peuples, et très agréable à Dieu. Amenez avec vous des prêtres, élèves du séminaire de Goa, pour vous aider à catéchiser vos néophytes; à défaut de prêtres, amenez au moins de jeunes clercs ennemis du monde, du démon et de la chair, pleins de désir de venger sur eux-mêmes les outrages qu'ils en ont reçus.

Que Dieu, dans sa miséricorde, nous unisse ici-bas à son service, pour nous unir là-haut dans sa gloire, où nous aurons plus de repos et de joie que nous ne pouvons en espérer ici !

Votre frère et serviteur en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

---

## LETTRE LVIII.

AUX PÈRES ET FRÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.

Amboine, 10 mai 1546 (1).

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. L'an passé, je vous entretins de la conversion de deux rois de l'île de Macassar, qui fut suivie de celle d'un grand nombre de leurs sujets. Ne pouvant résister au plaisir de porter le flambeau de la foi, je partis aussitôt du cap Comorin, je mis à la voile quoique la route ne fût rien de moins que de neuf cents lieues; car j'y voyois une vaste porte ouverte à l'Évangile. Avant de m'embarquer, je pourvus au besoin des Chrétiens de Comorin; je les mis sous la direction de cinq prêtres, le père François Mansilla de notre Compagnie, trois prêtres

(1) Cette lettre est rapportée dans toutes les éditions latines, espagnoles, italiennes, sous la date de l'année 1546. L'édition française, imprimée chez Cramoisi, la place sous la date du 18 janvier 1548. Cependant l'auteur des *Prolégomènes* qui sont en tête de l'édition de Bologne, croit qu'elle est du 10 mai 1547. On peut consulter les motifs qui le font penser ainsi; quelque plausibles qu'ils nous paroissent, nous avons cru ne devoir rien changer. (Voyez la Notice, n° 91.)



du pays , et un Espagnol nommé don François Liziane. L'île de Ceylan , qui n'est pas éloignée du Comorin , est également sous la conduite de deux franciscains , gens de mérite , et de deux autres prêtres. Ces deux Églises n'ont donc nullement besoin de moi , et le reste des Chrétiens qui habitent les villes portugaises , est sous la direction immédiate des vicaires généraux de Goa.

Ma présence n'étant plus nécessaire dans ces parages , je partis pour Méliapour , autrement dit Saint-Thomé. C'est là qu'en attendant l'occasion de faire voile pour Macassar , un marchand (1) vint se jeter dans mes bras au tribunal de la pénitence. Il y fut si tellement touché de la grace , que dès le lendemain il convertit en argent comptant ses marchandises et son navire , et le distribua aux pauvres qu'il enrichit ainsi , en se faisant pauvre lui-même pour se consacrer avec moi , dans un dénûment parfait , au service de Jésus crucifié.

2. Nous mîmes à la voile et vîmes ensemble à Malaca , ville importante qui appartient aux Portugais. Là , j'appris du gouverneur qu'il avoit envoyé depuis peu à Macassar un prêtre doué d'une rare vertu , qu'il l'avoit fait escorter d'une compagnie de Portugais capables de protéger les Chrétiens en cas de trouble ; en conséquence , il m'engagea à attendre le retour du navire qui les avoit portés , et qui m'en donneroit des nouvelles certaines.

Cet avis me sembla bon , je me décidai donc à rester trois mois à Malaca , où le travail ne me manqua pas. J'y prêchois les fêtes et dimanches dans la grande église ; et le reste de la journée étoit consacré au soulagement

(1) C'est de Jean Deiro dont il entend parler. (Voyez Lettre XLVIII, n° 1.)

des malades dans les hôpitaux, à les confesser, à les servir, à les consoler. Je faisais le catéchisme aux enfants et aux nouveaux convertis; je terminois des procès entre les citoyens, des querelles entre les soldats. Le soir, après le soleil couché, je prenois une clochette, et, faisant le tour de la ville, je criois au peuple : *Ames chrétiennes, priez pour les trépassés.* Tous les enfants qui assistoient au catéchisme me suivoient dans cet exercice nocturne, avec un grand concours de citoyens.

3. Au retour de la mousson, ne recevant aucune nouvelle du prêtre qu'on avoit envoyé à Macassar, ni de son escorte, je ne crus pas devoir retarder plus longtemps mon départ; ainsi, je fis voile de Malaca aux Moluques. Le roi de Portugal possède dans ces îles la forteresse de Ternate, très éloignée du continent des Indes. A soixante et dix lieues de ce fort, en se rapprochant de la terre ferme, on trouve l'île d'Amboine, qui a trente lieues de circuit, dont la population, composée d'indigènes et d'étrangers, est considérable. Le roi de Portugal a donné cette île en souveraineté à un seigneur portugais, aussi illustre par sa naissance que par sa piété et sa valeur. On dit que d'ici à deux ans, il viendra s'y établir avec toute sa famille.

Cette île renferme sept bourgades, toutes peuplées de Chrétiens; c'est là d'abord que je trouvai de l'occupation. Je les parcourus toutes pour baptiser les enfants. On eût dit en vérité que plusieurs d'entre eux attendoient le baptême pour aller se mettre en possession du bonheur éternel, car ils mourroient presque tous aussitôt qu'ils l'avoient reçu. Pendant ce temps arrivèrent huit navires espagnols, commandés par don Ferdinand de Sosa, venant du Mexique; ils relâchèrent dans cette île pour y faire un séjour de trois mois.

Il est difficile de se faire une idée du travail que me donnèrent ces nouveaux débarqués. J'ai peine à en croire à moi-même. Tantôt je prêchois, tantôt je terminois des querelles de soldats; là, je confessois; ici, j'assistois les malades, les mourants, je les fortifiois contre les assauts du démon qui nous assiége en ces derniers moments; besogne pénible avec ceux qui ont passé leur vie dans un oubli total de Dieu et de ses commandements. Qu'ils sont pusillanimes, qu'ils sont petits au moment de comparoître devant le redoutable tribunal de l'Éternel, ces hommes qui ont été si audacieux pendant leur vie pour l'offenser et l'outrager! Alors leur désespoir est égal à leur ancienne audace. Enfin le moment vint de nous séparer, eux pour aller aux Indes, et moi, avec Jean Deiro, pour aller aux Moluques.

4. A soixante-dix lieues environ au delà des Moluques est une contrée qu'on appelle Maurique. Depuis longtemps la religion chrétienne y avoit été prêchée; mais faute de prêtres elle s'étoit éteinte, et les peuples étoient retournés à leur ignorance et barbarie primitives.

Ce pays, riche et fertile en productions, est la plus inhospitalière de toutes les terres qui soient sous le ciel; c'est avec du poison dans le boire et dans le manger, que les habitants accueillent ceux qui ont le malheur d'y aborder. Voilà ce qui, depuis long-temps, a écarté de leurs côtes tous les missionnaires.

Mais, prenant néanmoins en considération les besoins de ce peuple, d'autant plus infortuné que tous ses crimes sont le produit nécessaire de son ignorance, du défaut de pasteurs, du manque de consolations dans ses misères, de l'absence de tout sacrement, j'ai résolu, au péril de ma vie, d'en tenter la conquête, armé de l'unique espérance en Dieu, et de suivre, autant qu'il est en

moi, cet avis de mon Maître : *Qui voudra sauver son ame la perdra, et qui perdra son ame pour moi la trouvera* (1).

Paroles aussi faciles à comprendre que difficiles à exécuter ; car, lorsque le moment est venu où il faut, sur-le-champ, sans délai, opter entre la vie, prix d'un acte criminel, et la mort, prix d'une généreuse résistance, je ne sais comment cela se fait ; mais ces paroles qui ont été pour nous jusqu'alors si claires, si lumineuses, tout-à-coup s'obscurcissent et se dérobent à notre intelligence. Les plus savants docteurs qui, hors du danger, ont eux-mêmes proclamé et commenté ces sublimes paroles, n'en perdent pas moins le sens au moment du péril. Ceux-là seuls sont garantis de cette funeste hébéta-tion, que l'Esprit saint, par une faveur spéciale, éclaire d'un de ses rayons. C'est alors que la foiblesse humaine est mise à découvert, et que la puissance divine se manifeste.

Mes amis firent tous leurs efforts pour me détourner de cette périlleuse entreprise : ils joignirent les larmes et les prières aux tableaux les plus hideux. Me trouvant inaccessible à toute représentation, ils eurent recours à un autre expédient : ce fut celui de me faire force provisions d'antidotes et de contrepoisons de toute espèce. Chacun m'apporta et me vanta le sien ; mais pour mettre tout le monde d'accord et ne point faire de jaloux, je refusai toute drogue, toute thériaque, ne faisant d'autre provision que d'une ample confiance en Dieu, sans autre crainte que de la voir s'altérer en moi par la présence de quelques antidotes et de quelques préservatifs extraits des sciences humaines. Je remerciai donc affectueusement tout le monde, ne demandant autre chose

(1) Luc. XVII. 33. Matth. X. 39.

que le secours des prières, comme le contrepoison le plus efficace et le plus énergique (1).

5. Mais revenons à notre voyage aux Moluques. Il ne fut pas sans péril : les pirates et les tempêtes nous mirent plusieurs fois à deux doigts de notre perte. Mais le danger le plus imminent que nous ayons couru, fut lorsque notre navire, emporté par la tempête, vint tomber sur un banc de sable qu'il sillonna de la cale et du gouvernail pendant l'espace d'une lieue ; si dans ce moment nous eussions rencontré un rocher à fleur d'eau, notre perte eût été infaillible ; cette seule idée avoit jeté une terreur mortelle dans tout l'équipage. C'est là que j'ai vu couler des larmes, c'est là que j'ai entendu des cris et des sanglots ; chacun s'attendoit à périr à chaque instant. Mais Dieu, dans sa miséricorde, voulut seulement nous éprouver et nous dévoiler l'étendue de son pouvoir, la foiblesse de nos moyens, de nos ressources et de notre intelligence. Car, lorsque nous aurons compris combien sont vaines et futiles les espérances fondées sur l'humanité, lorsque nous serons désabusés des ressources qu'elle nous offre, nous aurons une confiance pleine, entière, absolue dans celui-là seul qui peut dissiper le danger que l'on court à son service ; nous comprendrons que toute la nature, tout l'univers, repose dans sa main, et que la terreur qu'il nous inspire quelquefois, le mal qu'il nous fait de temps en temps éprouver, sont bien au dessous des consolations, des joies célestes dont, dans le moment même, il inonde ceux qui bravent les périls et la mort pour la gloire de son saint nom ; c'est alors que la mort elle-même perd toute son horreur, et laisse l'âme jouir en paix de ces voluptés divines.

Je ne sais pas en vérité comme cela se fait ; mais lors-

(1) Voyez la Notice, n° 87.

que le danger est passé, quoique j'en sois encore étourdi, et quoique pour le peindre les expressions me manquent, il me reste en même temps un souvenir délicieux de la bonté divine, qui, nuit et jour, me provoque à entreprendre courageusement et à supporter patiemment les travaux les plus pénibles et les plus périlleux, qui tient mon ame dans un profond respect, qui nourrit en moi l'espérance que Dieu ne cessera jamais, dans son infinie miséricorde, de me donner les forces et le courage de travailler à son service avec constance et fidélité.

6. Pendant mon séjour à Malaca, j'ai rencontré un négociant portugais qui revenoit du riche empire de la Chine. Il m'a raconté qu'un Chinois, homme de mérite, qui avoit habité assez long-temps la capitale, s'étoit informé auprès de lui si les Chrétiens mangeoient de la chair de cochon, qu'il lui avoit répondu qu'oui; mais qu'à son tour il lui avoit demandé pourquoi il lui faisoit cette question. C'est, répliqua le Chinois, parce que dans l'intérieur de la Chine, dans le centre des montagnes, est une nation qui a des pratiques, des mœurs, des fêtes, des cérémonies très différentes et bien éloignées de celles des Chinois, et qui ne mange jamais de cochon (1).

D'après cet exposé, je n'ai pu encore fixer mon opinion sur cette peuplade dont le Chinois vouloit parler. Sont-ce de ces anciens Chrétiens qui allient encore la loi hébraïque avec celle de Jésus-Christ, comme les Éthiopiens qui habitent les bords de la mer Rouge? sont-ce des Juifs, qui sont essentiellement cosmopolites depuis leur dispersion, car je ne puis croire que ce soient des Sarasins?

7. Au reste, toutes les années il part de Malaca plusieurs

(1) Ce sont les Juifs établis à Cai-fong-Fou. (Voyez les Lett. édif. in-8, tom. x, p. 18 et suiv.; tom. XIII, p. 257 et suiv.)

vaisseaux marchands pour la Chine. J'ai recommandé à plusieurs négociants de s'informer exactement des mœurs, des lois, des coutumes, des rites de cette nation ; par là je parviendrai à découvrir si ce sont des Juifs ou des Chrétiens ; car on prétend, dans ce pays, que saint Thomas l'apôtre a pénétré dans ce vaste empire, et y a fondé de nombreuses églises. Au reste, avant que les Portugais eussent fait la conquête des Indes, l'Église grèque avoit coutume d'y envoyer des évêques pour maintenir dans la foi les disciples de saint Thomas. On rapporte qu'à l'arrivée des Portugais dans ces contrées, un de ces évêques grecs assura qu'il avoit appris des autres évêques que saint Thomas avoit pénétré en Chine, en avoit parcouru plusieurs provinces, y avoit prêché l'Évangile, et y avoit fait beaucoup de disciples à Jésus-Christ. Je m'empresserai de vous faire part de ce que j'aurai appris ou de ce que j'aurai découvert par moi-même.

8. Avant mon départ de Malaca, j'ai appris que trois Pères de notre Compagnie étoient arrivés à Goa. En effet, peu de temps après je reçus leurs lettres avec celles de Rome qu'ils me firent parvenir.

Ce jour-là fut pour moi un jour de triomphe et de victoire en apprenant les bénédictions dont le ciel comble notre Société.

Des trois sujets qui sont arrivés, j'en ai laissé un, suivant sa destination primitive, au collège de Sainte-Foi, et comme les deux autres étoient à ma disposition pour les employer de la manière que je jugerois la plus avantageuse pour la religion, je leur écrivis aussitôt de laisser à Goa celui d'entre eux qui étoit destiné à être régent, et de partir pour le cap Comorin, où ils aideroient le père François Mansilla à instruire les néophytes. Mais depuis, j'ai changé leur destination : je viens de leur or-

donner de se rendre l'an prochain aux Moluques où je prévois une récolte plus abondante et plus profitable.

9. Quant aux Moluques, c'est un archipel considérable, c'est-à-dire un pays composé d'un nombre infini de petites îles ; mais on n'est pas encore certain s'il ne tient pas au continent par quelque côté. Toutes ces îles sont très peuplées. Il seroit facile de les ranger sous l'empire de la croix, si l'on avoit des missionnaires et si notre Société pouvoit y former une maison. C'est pourquoi je ferai tous mes efforts pour lui procurer un établissement dans ces extrémités du monde ; je vois déjà en perspective l'étendue de ses conquêtes.

10. A Amboine, d'où je vous écris, les païens sont en bien plus grand nombre que les Mahométans, et les ont en horreur, parce que ceux-ci les forcent à prendre le turban, ou les réduisent en esclavage. Car la plupart des idolâtres ont une égale horreur du nom de Mahomet et de l'esclavage ; et s'ils avoient des missionnaires, ils entreroient sans peine dans le bercail de Jésus-Christ, dont la doctrine leur répugne infiniment moins que celle du prétendu prophète.

Il y a soixante et dix ans que cette peste mahométane est venue infecter cette île ; auparavant tout le pays étoit païen. C'est de La Mecque, ville d'Arabie, où l'on garde l'exécrable carcasse de Mahomet, que sortirent des cacis ou prêtres musulmans, pour apporter en ces contrées leur infame doctrine et pervertir la multitude. Ces Sarasins conquis sur les ruines de l'idolâtrie, sont grossiers, sont dans une ignorance complète des dogmes de l'islamisme, dont ils ne font qu'une profession extérieure ; c'est sur leur ignorance même que je jette mes espérances pour les amener au giron de l'Église.

¶ 1. Au reste, je vous donnerai sur tout cela de plus am-



ples détails, pour que, partageant mon souci, vous conceviez, ainsi que moi, tout le chagrin que donne à un Chrétien la perte journalière de tant d'ames. Ah! que ceux qui souhaitent venir à leurs secours n'hésitent pas et ne balancent pas, lors même qu'ils ne seroient pas profondément versés dans les belles-lettres et dans les beaux-arts! ils en sauront toujours assez s'ils sont bien pénétrés qu'ils ne viennent ici que pour la cause de Jésus-Christ, qu'ils n'ont affaire qu'avec des hommes peu instruits, et qu'il est inutile de faire avec eux aucun étalage de science et d'esprit. Si chaque année ce pays voyoit arriver douze hommes seulement, l'islamisme seroit ici détruit de fond en comble, et la croix régneroit dans ces contrées; des crimes abominables dont l'ignorance est la seule cause ne souilleroient plus cette nation; on ne verroit plus parmi les habitants de cette île des cruautés, des barbaries, des perfidies qui font frissonner.

12. Dans ces parages on trouve des îles dont les habitants sont anthropophages, qui vivent de la chair de leurs ennemis surpris et tués les armes à la main. Si parmi eux quelqu'un succombe à une maladie, ils s'abstiendront, il est vrai, d'entamer son buste, mais ils feront entre eux une chère délicate de ses mains et de ses pieds; et, s'il faut en croire au bruit public, lorsqu'un homme veut donner un festin somptueux, il demande à son voisin son vieux père, il l'égorge et le présente comme un mets délicat à ses convives, à charge par lui de rendre le même service et de faire un semblable sacrifice à celui qui l'a mis à même de faire de tels honneurs. Je frémis d'horreur en vous écrivant de tels excès de barbarie, et la pudeur ne me permet pas de vous parler des excès d'impureté auxquels ils se livrent avec une égale férocité.

Dans un mois je compte me rendre dans une île dont

les habitants, outre tous les genres de crimes inconnus au reste de la terre, ont non seulement pour coutume, mais encore pour loi, de dévorer leurs ennemis tués sur le champ de bataille, et de donner en festin à leurs voisins les membres palpitants de leurs pères décrépits.

Le motif de ce voyage est, que j'ai appris que ces malheureux ne demandent pas mieux que d'échanger leurs habitudes criminelles et brutales contre la douceur évangélique.

13. Ces îles sont placées sous le plus beau ciel ; elles sont couvertes de bois de haute futaie et de bocages, et sont fréquemment arrosées des eaux du ciel. Les côtes sont défendues par des rochers très escarpés qui sont pour les insulaires des remparts naturels contre toute attaque extérieure. Dans le cas même d'une surprise, les rochers intérieurs leur offrent un asyle inexpugnable s'ils peuvent en gagner le sommet : les sentiers qui y conduisent sont si escarpés et si étroits, qu'on ne peut les grimper qu'en se traînant sur les mains ; car, pour des chevaux, ils ne peuvent ni en nourrir ni en employer. Mais si ces âpres rochers offrent aux habitants un asyle contre la fureur de leurs ennemis, ils ne leur sont d'aucun secours contre la colère du ciel qui les menace et qui gronde continuellement sur leurs têtes. Là, les tremblements de terre sont si fréquents et si horribles, que ceux qui naviguent dans ces parages croient à chaque moment que leur vaisseau vient de se heurter contre des rochers cachés sous l'eau, tandis que ce n'est autre chose que la commotion d'un tremblement de terre qu'ils ont éprouvée.

Ces secousses violentes sont accompagnées d'un horrible mugissement qui, malgré l'habitude, jette la terreur et l'épouvante dans l'ame des naturels du pays.

Plusieurs de ces îles vomissent perpétuellement des

tourbillons de flammes, avec une effroyable détonnation qui ne peut pas même se comparer à celle d'une pièce d'artillerie du plus gros calibre. Du sein de ces gouffres infernaux sortent de noirs tourbillons de fumée et de cendres, au milieu desquels on voit s'élançer dans les nues d'énormes masses de rocher. Ces scènes d'horreur se terminent habituellement par des torrents bouillants de laves enflammées qui du haut de ces fournaies se précipitent à travers la plaine.

Il semble que Dieu ait voulu présenter à ces nations criminelles le spectacle permanent de l'enfer, leur faire entrevoir au milieu de ces embrasements, de ce fracas continuel, ces feux souterrains qui dévoreront à jamais les impies, et leur donner une idée des supplices que Dieu leur réserve dans sa colère, si, en se tournant vers lui, elles ne quittent pas l'habitude de leurs crimes et de leurs forfaits.

14. Toutes ces îles ont entre elles un langage différent, et dans quelques-unes les idiomes varient comme les bourgades. Cependant le commerce leur a rendu familière la langue qu'on parle à Malaca.

C'est pourquoi, pendant mon séjour dans cette dernière ville, j'ai fait traduire en cette langue le *Confiteor*, le *Credo*, le *Pater*, l'*Ave* et le Décalogue, pour me rendre plus intelligible lorsque je leur porterai l'Évangile. Ils n'ont presque aucun monument historique; la plupart ne savent ni lire, ni écrire; quelques-uns se servent des caractères arabes que leur ont enseignés les cakis ou alfaques mahométans. Avant l'introduction de l'islamisme dans leurs contrées, toute espèce d'écriture étoit inconnue.

15. Ici, à Amboine, j'ai vu une chose incroyable et sans exemple jusqu'à nous, qui mérite peut-être d'être connue. J'ai vu un bouc que des chevreaux tetaient; il n'a-

voit qu'un mamelon placé près des parties génitales ; il donnoit chaque jour une écuelle pleine de lait. Je n'ai pu le croire qu'au témoignage de mes propres yeux, quelque assurance qu'on m'en eût donnée auparavant. Un honnête Portugais emmène avec lui ce bouc pour le conduire en Portugal.

16. Mais, pour en revenir à mon voyage de Macassar, je vous en supplie, je vous en conjure, mes Pères et Frères bien-aimés, par Jésus-Christ le souverain Seigneur de toute chose, par sa très sainte Mère, par tous les saints qui jouissent de la vie éternelle, ne m'oubliez pas devant Dieu ; priez pour moi avec ardeur, avec constance et avec ferveur ; car, vous le voyez, j'en ai un besoin extrême. D'ailleurs, je sens tout le prix, toute l'efficacité de vos prières par les secours multipliés que j'en ai ressentis au milieu des tribulations de corps et d'esprit qui m'ont éprouvé, au milieu des périls dont j'ai été assiégé. Pour qu'aucun de vous ne me sorte ni du cœur, ni de l'esprit, vos signatures, que j'ai détachées de vos lettres, sont constamment pendues à mon cou avec la formule de ma profession. Le plaisir que j'en ressens est un motif d'actions de grâces que je rends, d'abord à Dieu, la source de tout bien, puis à vous, mes Frères bien aimables, en qui la bonté divine s'est plu à verser tant de vertus et de perfections. J'aurois peine à sevrer mon cœur de la douceur de notre entretien, si je n'espérois qu'un jour viendra où tous ensemble nous jouirons du même bonheur, et que ce jour sera le jour éternel.

Votre frère et serviteur en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

FRANÇOIS.

## LETTRE LIX.

A JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Cochin, 20 janvier 1548 (1).

SIRE,

1. Mes lettres adressées en Europe à notre Société, où je rends compte de la situation de la religion et du culte divin dans les contrées de Malaca et des Moluques, vous auront sans doute été communiquées et n'auront pas manqué de satisfaire votre empressement à connoître ces détails. Le même paquet contenoit ma réponse aux lettres dont vous avez daigné nous honorer, vous, Seigneur, à qui l'affection et les bienfaits dont vous nous comblez ont acquis le titre de principal et véritable protecteur de notre Société sur la terre.

Quant à ce qui regarde la religion et la chrétienté dans les Indes en général, je laisse aux hommes pieux que le zèle de la religion porte d'ici au pied de votre trône, le soin de satisfaire Votre Majesté.

2. Outre les renseignements qu'ils vous donneront, Votre Majesté recevra encore un mémoire sur l'île de Ceylan, de Pierre-Jean de Villaconde, fidèle ministre de l'Évangile, qui connoît parfaitement cette île. Il l'a rédigé d'une manière claire, exacte et suffisamment étendue pour le soulagement et de sa conscience et de la vôtre; car, il lui

(1) La collection des lettres présente ici une lacune de plus de vingt mois.

importe autant de vous exposer la vérité, qu'à vous de la connoître. Ce mémoire est accompagné d'une lettre à votre adresse, de divers documents et pièces justificatives dont j'ai pris une entière connoissance. Votre Majesté est sûre d'agir selon sa prudence habituelle, si, dans les ordres qu'elle va donner, dans la distribution des emplois qu'elle va faire, elle met à profit ces documents qui sont certains et fidèles. Au reste, je pense que nos Frères auront écrit eux-mêmes à Votre Majesté, et lui auront rendu un compte exact et détaillé de la situation des Églises de Comorin, de Goa, et des autres qui sont répandues dans les diverses parties des Indes, qui s'y établissent chaque jour, ou qui s'y accroissent.

3. Quant à moi en particulier, après avoir vu par moi-même l'état des choses, et après les avoir mûrement examinées et pesées, j'ai long-temps réfléchi sur ce dont je devois entretenir Votre Majesté, si je lui exposerois ce qui est à mes yeux indispensable pour la propagation de l'Évangile et pour son affermissement. Tous les jours mon ardeur pour le service et la gloire de Dieu me faisoit prendre la plume; mais aussitôt le découragement me la faisoit tomber des mains. Hélas! me disois-je à moi-même, à quoi bon? jamais, non jamais, tes projets ne seront accueillis. Mais, Sire, à cette triste pensée, ma conscience, mon devoir se soulevoient aussitôt. Seroit-ce donc, me disoient-ils, sans motif que le Ciel t'a inspiré ce dessein, et t'y ramène sans cesse malgré tes répugnances? Je ne pouvois voir en effet dans ces institutions perpétuelles que sa volonté manifeste pour que je vous exposasse le véritable état des choses; mais à l'instant même, d'autres craintes venoient assiéger mon esprit. Si, me disois-je encore, si je dépose aux pieds de Sa Majesté le sujet de mes douleurs, cette lettre ne sera-t-elle pas un jour un acte d'accusation contre

mon prince à l'heure de sa mort, et n'aggraverait-elle pas la rigueur de ce dernier jugement, en lui ôtant le prétexte de l'ignorance ?

4. Ah ! croyez-moi , Sire, je vous en supplie ; ma perplexité a été d'autant plus grande, que j'ai le témoignage certain de ma conscience que, si je souhaite mourir sous le harnois, et sacrifier ma vie au salut des ames, au milieu de ces contrées, ce n'est que dans la vue de soulager, autant que je le puis, Votre Majesté du poids accablant qui pèse sur elle, de prendre sur moi une partie du devoir qui vous est imposé, d'alléger votre conscience, et de vous rassurer contre les chances terribles du jugement dernier. La tendresse que vous avez pour notre Société est à mes yeux d'un si grand prix, que je ne crois pas acheter trop cher votre bonheur futur au prix de toute espèce de tribulations et de contradictions. Telles sont, Sire, les anxiétés entre mon devoir et le péril que vous courez, qui ont déchiré mon ame ; telles sont les craintes qui m'ont si long-temps agité et tourmenté en sens inverses, jusqu'au moment enfin où mon parti a été pris, celui de remplir mon devoir, et de décharger ma conscience d'un pénible fardeau en épanchant devant vous des sentiments trop long-temps comprimés.

5. Voici donc l'exposé fidèle de ce qu'une longue et triste expérience m'a fait voir aux Indes, à Malaca et aux Moluques ; voici ce qui m'a fait saigner le cœur et sécher de douleur :

Tous vos officiers, tous ceux qui sont à la tête des affaires, sont en proie à des jalousies sourdes, souvent couvertes du voile de la piété, toujours coupables, toujours pernicieuses, et qui les mettent en opposition perpétuelle ; voilà ce qui est certain, et voilà pourquoi beaucoup de choses qui seroient essentielles au service de Dieu, sont ici négligées et mises de côté.

Celui-ci dit : C'est à moi de faire cela , je n'en laisserai pas la gloire à un autre ; celui-là : Ce que je ne fais pas , je n'aime pas que d'autres le fassent ; un troisième se plaint et dit : C'est moi qui fais tout , je porte le poids et la chaleur du jour , je m'épuise de travaux , et d'autres recueillent l'honneur et le profit de mes sueurs. Au milieu de ces altercations , les passions fermentent ; chacun écrit dans son intérêt , n'ayant en vue que soi-même et son avancement particulier ; le temps fuit , l'occasion s'échappe , et c'est ainsi que l'on ne se met point en peine de ce qui regarde la religion. Les mêmes causes produisent les mêmes effets dans le service de Votre Majesté , et tout ce qui devrait contribuer à votre gloire , à vos intérêts , n'est ici absolument qu'un hors-d'œuvre négligé et un accessoire de la plus futile importance.

6. A ce mal , je ne connois qu'un remède , et si on l'appliquoit , on verroit bientôt l'Évangile faire de vastes progrès ; on verroit les Chrétiens indigènes , aujourd'hui méprisés , délaissés par la magistrature , en butte à toute sorte d'avanies , on les verroit , dis-je , protégés et même choyés des hommes puissants ; aucun Indien , aucun Portugais n'oseroit les vexer , bien moins encore les piller.

Il faudroit que Votre Majesté fit connoître , par des lettres de jussion , au vice-roi , aux préfets qui déjà habitent ces contrées , et , de vive voix , à tous ceux que vous envoyez ici pour commander , que votre intention formelle , votre volonté , est de procurer , par tous les moyens qui sont en votre pouvoir , l'établissement et l'extension de l'Évangile ; que vous en faites au vice-roi et à chaque préfet un devoir plus spécial encore qu'aux prêtres et aux religieux qui habitent les Indes ; que vous ferez rendre à chacun d'eux un compte sévère sur cette partie essentielle de ses devoirs , et que , selon qu'il l'aura



bien ou mal rempli, il sera ou sévèrement puni ou largement récompensé.

7. Il seroit à désirer que ces lettres de jussion fussent si claires, qu'elles n'eussent pas besoin de commentaire; et que, tout en faisant nominativement mention de nous qui habitons ces contrées, vous déclarassiez formellement que ce n'est ni sur aucun de nous en particulier, ni sur nous tous en général que votre conscience se repose, mais bien sur celui-là seul qui, investi de votre autorité, commande en quelque lieu que ce soit, où la parole de l'Évangile peut être semée; que Dieu, en vous conférant la couronne, y a attaché l'étroite obligation de pourvoir au salut des nations qui vous sont soumises; que vous ne pouvez en exiger la stricte exécution que de ceux-là mêmes à qui vous déléguez votre autorité, et qui, revêtus de la dignité de magistrat, représentent Votre Majesté; que si vous venez à découvrir que, par leur négligence, la prédication de l'Évangile a été sans succès dans les lieux confiés à leur administration, vous déverserez sur leur tête les peines qui péseroient sur la vôtre, ensuite d'une aussi coupable nonchalance; enfin, que vous vous reposez entièrement sur vos magistrats de l'obligation où vous êtes de faire instruire des éléments de la religion tous les infidèles soumis à votre empire.

8. Il faudroit que le vice-roi et chaque préfet en particulier, en vous rendant compte de leur gestion, vous exposassent pareillement la situation de la religion chrétienne chacun dans son district; qu'ils entrassent dans des détails sur le nombre et la qualité de ceux d'entre les païens qui ont été admis au baptême; sur les moyens et les espérances qu'ils ont d'y en faire admettre d'autres. Vous leur déclareriez formellement que vous n'ajouterez foi qu'aux seuls renseignements qu'ils vous donneront,

que vous regarderez tout autre exposé que le leur comme nul et non avenu , quelle qu'en soit la source. Vous engageriez votre parole royale dans les diplomes qui leur sont délivrés pour entrer en fonction , de punir sévèrement celui qui, dans sa province ou son district, et pendant sa gestion , présenteroit un petit nombre de néophytes, puisqu'il est constant que leur nombre peut s'accroître beaucoup , partout, toujours, pourvu que les préfets veuillent de bonne foi y tenir la main.

9. Je voudrais que ces ordonnances fussent confirmées par un serment solennel , que vous punirez dans sa personne et dans ses biens, à son retour en Portugal, tout magistrat qui aura apporté quelque obstacle à la publication de l'Évangile; que toute sa fortune sera confisquée au profit de la confrérie de la Miséricorde , et lui condamné à plusieurs années de détention et de fer. Pour éviter tout prétexte d'erreur , et ne laisser à personne l'idée de croire que les peines énoncées dans vos ordonnances ne seroient que comminatoires et ne seroient suivies d'aucun effet, vous déclareriez en termes positifs qu'aucune excuse , de quelque nature qu'elle fût , ne sera admissible ; que l'unique moyen qui restera à un magistrat de ne pas encourir votre disgrâce et de mériter votre faveur, sera celui de vous présenter le plus grand nombre de Chrétiens qu'il pourra dans son district et pendant son administration.

10. Je pourrais rendre à Votre Majesté sensible et palpable la nécessité de cette mesure, par des faits qui tombent sous les sens les plus grossiers ; mais je ne puis m'appesantir là-dessus, sans craindre de vous fatiguer et de faire ici l'histoire en pure perte de mes douleurs passées et présentes. Je vous dirai seulement que si le vice-roi ou un préfet quelconque étoit bien persuadé de la volonté sérieuse de Votre Majesté, s'il étoit convaincu

que vous agiriez conformément à vos promesses et à vos serments; oui, Sire, dans un an toute l'île de Ceylan, la majeure partie des rois de la côte de Malabar, tout le vaste promontoire de Comorin, se jetteroient dans les bras de la sainte Église. Mais tant que les vice-rois et les préfets ne craindront ni la destitution ni la confiscation de leurs biens, en cas de négligence à faire des prosélytes à l'Évangile, Votre Majesté ne doit espérer aucun succès important de la prédication de l'Évangile au milieu des Indes; elle peut être sûre que peu se présenteront au baptême, et que parmi ceux qui y seront admis, peu feront des progrès dans la religion, et que l'unique moyen pour que tout homme vivant dans les Indes reconnoisse la divinité de Jésus-Christ et professe sa doctrine, c'est de punir sévèrement tout vice-roi ou tout préfet qui aura négligé cette partie de son administration.

11. Mais comme je désespère de voir jamais mettre en pratique une pareille mesure, je me répens presque de m'en être ouvert avec Votre Majesté, d'autant plus que je tremble que cette lettre et les avertissements qu'elle contient, ne rendent un jour plus inexorable envers vous le tribunal du Dieu vivant. Je ne sais pas si alors vous pourrez alléguer que vous n'étiez pas tenu d'ajouter foi à mes lettres. Au reste, je vous proteste, Sire, que je ne me serois pas ouvert avec autant de franchise, et que je me serois même tû sur le compte des préfets et gouverneurs de ces contrées, si j'eusse cru pouvoir le faire sans crime.

12. Je n'ai point encore définitivement arrêté mon voyage au Japon; mais parmi les motifs qui me font pencher pour ce parti, il en est un très puissant: c'est que je désespère de jamais obtenir de vos magistrats, cette protection vraie et efficace qui est nécessaire pour

la publication de l'Évangile et la conservation de la foi.

13. Je vous supplie, je vous conjure, Sire, par l'amour que vous portez au Seigneur notre Dieu, par le zèle dont vous brûlez pour sa gloire, venez au secours de vos fidèles sujets qui habitent les Indes, et au mien en particulier. Envoyez-nous ici, l'année prochaine, plusieurs prédicateurs de notre Compagnie; car je puis attester à Votre Majesté que toutes vos villes et toutes vos forteresses dans les Indes ont un extrême besoin de ce secours. Il est aussi urgent pour les Portugais qui les habitent que pour les nouveaux Chrétiens qui sont répandus dans les villes et les villages soumis à votre empire. J'en parle par expérience, et c'est ce que j'ai vu, de mes propres yeux vu, qui me fait tenir ce langage.

14. Pendant mon séjour à Malaca et aux Moluques, je prêchois tous les dimanches et toutes les fêtes deux fois par jour; et j'y étois contraint en voyant combien le peuple et les garnisons avoient besoin de la parole de Dieu. A la messe du matin, je faisais donc le prône aux Portugais; je remontois en chaire après dîner, et j'instruisois leurs enfants, leurs esclaves et les Chrétiens indigènes. Je leur expliquois le catéchisme chapitre par chapitre; outre cela, une fois dans la semaine, je réunissois dans l'église les femmes des Portugais indigènes et autres; je les catéchisois sur les articles du Symbole, sur les sacrements de pénitence et d'eucharistie. On verroit en peu d'années l'œuvre de Dieu jeter dans ces contrées de profondes racines, si l'on observoit constamment et partout cette même méthode. Dans les villes de garnison, je faisais tous les jours le catéchisme aux enfants portugais des deux sexes, à leurs domestiques et à leurs servantes, enfin aux Chrétiens du pays. Ces instructions faisoient un si bon effet, qu'en peu de temps

on a vu disparaître les superstitions des idolâtres , les sorcelleries auxquelles se livroient auparavant les néophytes ignorants.

15. Si je descends dans tous ces détails avec Votre Majesté, c'est pour que , selon sa prudence, elle puisse juger combien les prédicateurs sont ici nécessaires , et qu'elle n'oublie pas de nous en procurer un grand nombre. Car , si déjà la pénurie se fait sentir d'une manière si affligeante , que sera-ce donc à l'avenir ? On verra non seulement les nouveaux convertis retourner à leur ancienne idolâtrie , mais encore la plupart des Portugais oublier les devoirs du christianisme , et n'être plus chrétiens que de nom. Ah ! que je crains , Sire , que mes vœux n'aient pas tout leur effet. Après avoir vu par moi-même la désastreuse position des Indes , j'ai peine à croire que ces pays jouiront jamais du bonheur que je leur souhaite. La disposition , l'état , la condition innée de ce pays , ou plutôt le mauvais naturel des habitants , effet , peut-être , du climat ou du tempérament , sont tels que jamais la religion ne pourra y régner souverainement , et jamais la vertu ne pourra y étaler en public ses sublimes exemples ni jeter de profondes racines (1).

(1) Je crois que le plus grand obstacle que saint François Xavier voyoit dans les Indes à la propagation de la foi , étoit les lois particulières , mais innées , qui régissent les différentes castes. En effet , tous les missionnaires s'accordent à attribuer à ce principe fondamental des gouvernements indiens le peu de progrès que la religion y a fait. On y distingue quatre castes principales : celle des *brames* , qui passe pour la première et la plus noble ; celle des *rajas* , qui se dit issue du sang royal ; celle des *choutres* , qui comprend les peintres , les écrivains , les tailleurs et toutes les espèces de métiers ; celle des *parias* , qui passe pour infame , contient la lie du peuple ; tout ouvrier qui travaille le cuir , et les pêcheurs , en font partie. Écoutons là-dessus un missionnaire :

« Dans le principe , les Portugais ne connoissant pas ou méprisant

16. A mon retour de Malaca j'abordai à Cochin le 13 janvier de cette année; c'est là que je rencontrai Mgr l'évêque. Je pus de grandes consolations dans divers

« ces distinctions, traitèrent indifféremment avec les uns et avec les  
 « autres. Cette conduite des premiers Portugais choqua les Indiens, et  
 « devint très préjudiciable à notre sainte religion, car ils regardoient  
 « dès lors les peuples de l'Europe comme des gens *infames et mépri-*  
 « *sables*, avec lesquels on ne pouvoit avoir commerce sans se désho-  
 « norer. Si l'on eût pris, dès ce temps-là, les sages précautions qu'on  
 « a gardées depuis un siècle dans le Maduré (cette lettre est du 1<sup>er</sup> juin  
 « 1700), il eût été facile de gagner tous ces peuples à la nation por-  
 « tugaise premièrement, et ensuite à Jésus-Christ, *au lieu qu'au-*  
 « *jourd'hui, la conversion des Indiens est comme impossible aux*  
 « *ouvriers évangéliques de l'Europe, je dis impossible à ceux qui*  
 « *passent pour Européens, fissent-ils même des miracles.*

« Voilà d'où vient que saint François Xavier se plaint si souvent et  
 « si amèrement, dans ses lettres, de l'indocilité et de l'aveuglement  
 « de ces peuples.... Ceux qui connoissent leur caractère et leurs mœurs,  
 « ne sont point surpris de cette obstination, en apparence si peu fon-  
 « dée. Ce n'est pas assez qu'ils trouvent la religion véritable *en elle-*  
 « *même*, ils regardent le canal par où elle leur vient, et ne peuvent  
 « se résoudre à rien recevoir de la part des Européens, qu'ils regardent  
 « comme les gens les plus infames et les plus abominables qui soient  
 « au monde, et qu'ils désignent sous le nom de *franguis*... C'est ce  
 « que les missionnaires européens furent long-temps à pouvoir com-  
 « prendre, ou s'ils le comprirent, ils se contentèrent de déplorer un  
 « si étrange aveuglement; sans se mettre en peine d'y apporter aucun  
 « remède.

« Il n'y en a point d'autre, et l'expérience en a enfin convaincu  
 « les plus entêtés, que de renoncer aux coutumes des Européens, et  
 « d'embrasser celles des Indiens en tout ce qui ne choque ni la foi ni  
 « les bonnes mœurs, selon la règle pleine de sagesse que leur a don-  
 « née la sacrée congrégation *de propaganda fide*.

« C'est donc en menant parmi eux une vie austère et pénitente,  
 « parlant leur langue, prenant leurs usages, tout bizarres qu'ils sont,  
 « et s'y naturalisant, enfin en ne leur laissant aucun soupçon qu'on  
 « soit de la race des *franguis*, qu'on peut espérer d'introduire  
 « avec succès la religion chrétienne dans ce vaste empire des Indes.  
 « Je ne parle ici que des lieux où il n'y a point d'Européens, car ;  
 « sur le bord de la mer, où ils sont établis, cette méthode est impra-  
 « ticable. Il ne faut pas espérer qu'on puisse pousser le christianisme  
 « des côtes dans le fond des terres: depuis plus de cent cinquante ans

entretiens que j'eus avec Sa Grandeur. Je ne pus m'empêcher d'admirer avec quelle charité il supportoit les fatigues les plus extraordinaires, en visitant toutes les villes de guerre situées dans son diocèse, et tous les Chrétiens qui habitent les environs de Méliapour, et en remplissant scrupuleusement tous les devoirs d'un vrai et bon pasteur. Pour tant de travaux si pénibles, il n'a d'autre récompense que celle que le monde accorde ordinairement aux saints; du moins c'est la seule que certaines gens de ces contrées lui décernent. Sa patience, mise à de cruelles épreuves qui m'étoient connues, a fait de ce saint homme un objet d'admiration et de respect pour moi.

Je sais que les enfants du siècle cherchent à ternir sa réputation, en faisant circuler sur son compte je ne sais quel bruit fâcheux à l'occasion de la mort de Michel Vaz, et je ne doute pas qu'ils ne l'aient fait parvenir à vos oreilles. Sur cela ma conscience lui doit un témoignage vrai et sincère, et je puis affirmer (quoique je ne puisse ni dire ni écrire d'où et comment je tiens ce que je sais), je puis affirmer qu'il est aussi étranger à ce fait, aussi innocent que moi qui étois aux Moluques, lorsqu'il s'est passé.

17. Ah! je vous en conjure, Sire, par votre amour pour Dieu, par la crainte que vous avez de souiller votre

« on s'en est flatté vainement. C'est dans le centre et le milieu des  
« terres qu'il faut l'établir solidement, et ensuite l'étendre vers la cir-  
« conférence et jusque sur les côtes, où il n'y a qu'une partie du plus  
« bas peuple qui soit chrétien.

« Le père Robert de *Nobilibus*, illustre par sa naissance, parent  
« du pape Marcel II, neveu du cardinal Bellarmin, fut le premier  
« qui, au commencement du siècle passé, mit en usage le moyen  
« dont je viens de parler. Les plus brillants succès ont couronné cette  
« tentative. » (Extrait d'une lettre du père P. Martin au père Le Go-  
bien, jésuites. 1<sup>er</sup> juin 1700.)

conscience, ne statuez rien sur cette affaire qui puisse molester tant soit peu cet homme de bien ; car, si Votre Majesté paroisoit ajouter foi à la plus atroce calomnie, elle armeroit de courage tous les sycophantes de ces contrées.

18. La conduite généreuse de Pierre Gonzalve, vicaire général à Cochin, envers notre Société, est telle, que je regarde comme un bienfait personnel sa promotion au titre de recteur de votre chapelle royale, et l'admission de son neveu au nombre de vos pages. Nos frères, et moi en particulier, nous vous en faisons nos sincères remerciements. Notre reconnoissance cessera de vous surprendre, lorsque vous saurez que la maison du vicaire général est l'hospice de la Compagnie de Jésus ; qu'il nous y prodigue des témoignages d'une amitié non commune, que son hospitalité et sa libéralité excèdent toutes les bornes de la charité vulgaire, au point qu'après avoir dépensé pour nous tout ce qui est à lui et sous sa main, il met encore à contribution ses amis pour subvenir à nos besoins. Je prie Votre Majesté, au nom de toute notre Compagnie, de lui faire expédier, tant à lui qu'à son frère, les brevets qui leur sont nécessaires pour toucher ici fidèlement leurs honoraires. Tous deux sont dignes de cette faveur. L'un se recommande par son zèle infatigable pour le salut des ames de vos fidèles sujets ; l'autre, son frère, par l'exactitude et l'activité de son fils au service de Votre Majesté.

Je finis en priant le Seigneur qu'il vous pénètre bien des devoirs attachés à votre dignité, qu'il vous donne la force de les remplir, comme vous voudriez l'avoir fait à l'heure de votre mort.

FRANÇOIS DE XAVIER.



## LETTRE LX.

AU RÉVÉREND PÈRE IGNACE, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE  
JÉSUS, A ROME.

Cochin, 20 janvier 1548.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Dieu est témoin, mon très cher Père, du désir dont je brûle de vous voir encore une fois en cette vie, pour soumettre à votre sagacité mille choses qui ont besoin de votre pénétration et de vos secours. Au reste, l'obéissance ne connoit point de distance ; je vois déjà dans ces contrées beaucoup de membres épars de notre Société, mais je ne vois parmi eux aucun médecin pour nos maux spirituels.

Je vous conjure, mon très bon Père, par vos entrailles paternelles, je vous supplie par Jésus-Christ votre Seigneur et le mien, de jeter un regard de pitié sur vos enfants que la Providence a appelés aux extrémités de la terre ; je vous conjure de nous envoyer ici un homme d'une haute vertu et d'une rare sainteté, dont la vigilance et la vigueur réveillent en moi l'esprit qui, de temps en temps, se laisse engourdir.

J'espère que l'esprit de Dieu, qui vous manifeste notre intérieur, et vous découvre les dispositions de nos cœurs, vous suggérera les moyens de relever et de raviver notre vertu languissante, et de la pousser avec énergie dans la carrière de la perfection.

2. Voilà ce qui concerne vos enfants en particulier ; mais quant aux peuples , ils attendent de votre sollicitude paternelle des prédicateurs. Il n'y en a point, à ce que je crois, parmi tous ceux que maître Simon nous a envoyés. Cependant , les Portugais qui habitent les Indes désirent ardemment entendre quelqu'un de notre Société qui ait le don éminent de la parole. Je vous supplie , au nom de Dieu et de son saint culte, de prendre en considération leur demande aussi juste que pieuse , et de leur envoyer ici quelques prédicateurs distingués qui puissent ramener au chemin de la vérité ceux qui s'en détournent et s'en écartent. Quant à ceux que vous destinez pour prêcher l'Évangile dans les bourgades idolâtres, c'est sur leur vertu qu'il faut porter un regard attentif, pour qu'on puisse les laisser aller ici et là , ou seuls ou en compagnie , partout où le salut des ames les appellera, soit aux Moluques , soit à la Chine, soit au Japon. D'ailleurs, d'après la description de ces contrées que je vous envoie ci-incluse, vous jugerez aisément de quelle espèce d'hommes elles ont besoin.

3. Les années précédentes, je vous entretins du désir que nous avons à Goa d'obtenir de Sa Sainteté des indulgences et des privilèges pour le grand-autel de notre collège de Sainte-Foi. Je vous exposai aussi la nécessité qu'il y avoit en ce pays d'accorder au prêtre le pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation. Sur cela, non seulement nous persistons dans notre demande, mais nous en attendons l'effet avec le plus vif intérêt. Quant à celle de transférer le carême à une autre saison , l'expérience m'ayant appris que les Portugais se trouvent dispersés sur des plages si distantes les unes des autres, et que les localités offrent tant de variations que je ne vois rien de nécessaire dans ce changement que je sol-

licitois ; car ce qu'on appelle ici l'hiver ne se rencontre pas, ni dans la même saison, ni dans toutes les contrées que parcourent les Portugais. C'est pourquoi, dans l'intérêt général, je ne crois pas qu'on dût rien innover malgré les opinions contraires.

4. Je ne sais point encore si j'irai dans dix-huit mois au Japon avec l'un ou l'autre de nos pères, ou si j'y en enverrai deux pour sonder le terrain ; mais ce qui est certain, c'est que, ou j'y irai seul, ou j'y enverrai deux de nos pères. Je penche maintenant pour le premier parti ; et je prie Dieu de me faire connoître là-dessus sa sainte volonté. J'ai cru devoir nommer un de nos trois pères qui sont venus aux Moluques, supérieur des deux autres : c'est Jean Beira. Ce choix a paru leur faire plaisir. J'espère en faire autant pour le cap Comorin, et pour tous les lieux où il y aura réunion de plusieurs de nos frères.

Je finis en vous suppliant, mon Père, de prier et de faire prier tous ceux qui vous appartiennent, pour nous tous qui vivons au centre de la barbarie. Puisse le Ciel vous révéler et vous faire connoître l'étendue de nos besoins et de nos misères !

Votre fils et serviteur en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

FRANÇOIS DE XAVIER.

## LETTRE LXI.

A MAITRE SIMON RODRIGUE, EN PORTUGAL.

Cochin, 20 janvier 1548.

Mon très cher Frère,

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Au nom de l'amour que vous portez à Notre-Seigneur Jésus-Christ, envoyez-nous ici, je vous prie, quelques bons prédicateurs, dont nous avons un extrême besoin. De tous ceux que vous nous avez envoyés les derniers je n'ai encore vu que Jean Beira, le père Ribera, le laïc Nicolas, qui sont aux Moluques, et le père Adam François qui est à Cochin. Les informations que j'ai prises sur les autres qui sont arrivés, ne m'ont pas donné une haute idée de leurs talents pour la chaire.

Au nom de Dieu je vous renouvelle ma prière d'apporter un grand discernement dans le choix de ceux que vous enverrez ici à la conversion des infidèles. Il faut avoir surtout égard à une piété, à une vertu solidement éprouvée ; il faut ici des hommes qui se soient rendus recommandables pendant plusieurs années par de nombreuses et éclatantes victoires sur eux-mêmes. Il les faut robustes et d'une santé non vacillante : les travaux qui les attendent exigent une grande force de corps et d'esprit. Ce seroit une œuvre bien agréable à Dieu, si le roi se décidoit à envoyer dans ces contrées beaucoup de prédicateurs choisis dans notre Compagnie ;

car les Indiens sont en général bien grossiers et bien ignorants. C'est la connoissance intime que j'ai de ce pays qui me fait tenir ce langage.

2. Sans doute, la conversion des infidèles éprouve de grandes difficultés; mais que ce ne soit pas un motif pour ralentir votre travail et laisser refroidir votre zèle; car c'est en nous-mêmes que réside la première et principale difficulté. C'est pourquoi il faut d'abord apporter un soin infini dans le choix et dans l'instruction des sujets que nous destinons à l'apostolat; et la conversion des infidèles répondra à nos vœux.

Faites donc en sorte, je vous prie, de nous former de bons prédicateurs pour l'année prochaine.

Je ne vous donne aucune nouvelle des Indes, car je n'y suis de retour que depuis huit jours, et je n'y ai presque rien appris que des choses que je voudrois ne pas savoir. D'ailleurs mes confrères ne manqueront pas de vous en instruire.

Je reviens encore une fois sur le choix que l'on doit faire de ceux qu'on destine aux missions. Il faut qu'ils soient tels, qu'on puisse les envoyer sans crainte, ou seuls ou accompagnés, partout où le besoin l'exigera, soit aux Moluques, soit à la Chine, soit au Japon, soit au Pégu. C'est moins sur leurs sciences que sur leur éminente vertu que je compte pour exécuter ici l'œuvre de Dieu.

3. L'honneur et le respect que je porte à Sa Majesté le roi de Portugal, la reconnoissance que mon cœur lui doit pour tous les bienfaits signalés dont il a comblé notre Compagnie, me font souhaiter ardemment de lui faire parvenir un conseil très salutaire: c'est celui de pourvoir d'abord au salut de ses sujets naturels, ensuite à la conversion des infidèles qui vivent sous ses lois. Il seroit à souhaiter que pour la gloire de Dieu et le re-

pos de sa conscience, Sa Majesté envoyât ici dans toutes les garnisons indiennes des prédicateurs choisis, ou dans notre Compagnie, ou parmi les religieux de Saint-François, ou ceux de Saint-Dominique, qui débarrassés de tout souci, n'eussent d'autre occupation que de prêcher les Portugais les dimanches et les fêtes, avant midi, sur l'Évangile du jour, et l'après-midi, de faire le catéchisme aux servantes, aux valets et aux néophytes indiens, et d'expliquer une fois dans la semaine aux femmes et aux enfants le Symbole et les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. L'expérience m'a appris de quelle importance ou, pour mieux dire, de quelle nécessité sont ces instructions dans ces contrées.

4. Si je savois que Sa Majesté ne repoussât pas des avis dictés par l'affection la plus vive et la fidélité la plus parfaite, je lui donnerois encore un conseil salutaire: celui de méditer chaque jour un quart d'heure sur cette parole de Jésus-Christ : *Que sert à un homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son ame* (1), et de demander à Dieu le vrai sens de ces paroles; il finiroit par les comprendre, il les goûteroit et termineroit toutes ses prières, toutes ses actions par cette formule : *Que sert à un homme de, etc.*

Il est temps de déciller les yeux à Sa Majesté, parce qu'elle est plus près qu'elle ne pense du moment fatal où le Roi des rois la citera à son tribunal et lui fera entendre ces paroles redoutables : *Rendez compte de votre administration* (2). C'est pourquoi faites en sorte qu'il nous prête les mains pendant qu'il est temps, et qu'il

(1) *Quid prodest homini si universum mundum Lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur.* Matth. XVI. 26.

(2) Le roi Jean III mourut le 8 juin 1557, après un règne de trente-six ans.

nous envoie des secours pour la propagation de la foi dans les Indes.

5. Selon moi, il n'y a qu'un seul moyen d'étendre en ces contrées l'empire de la croix : ce seroit un édit du roi de Portugal dans lequel il manifesteroit à tous ses gouverneurs de province , que ceux-là seuls jouiroient de son estime , qui auroient manifesté dans les emplois qu'il leur auroit confiés un grand zèle pour l'extension de la religion ; ce seroit un édit dans lequel il enjoindroit qu'on portât tous ses soins à augmenter le nombre des néophytes au cap Comorin ; ce seroit un moyen efficace pour convertir l'île de Ceylan , que de réunir de toute part des hommes pieux , capables de travailler au salut des ames, soit de notre Compagnie, soit des autres corporations religieuses qui conviendroient le mieux pour étendre et propager le nom chrétien. Enfin, dans cet édit Sa Majesté menaceroit de son indignation les indolents, les nonchalants, avec serment (car Dieu lui permettroit alors de jurer, et lui donneroit la force d'exécuter ce qu'il auroit promis), avec serment, dis-je, de les punir à leur retour à Lisbonne par la confiscation de leurs biens et par une détention perpétuelle, s'ils n'ont pas travaillé à satisfaire tout à la fois et sa conscience et la leur. Moyennant un tel édit et sa sévère exécution, on verroit bientôt l'empire de la religion s'étendre ; mais sans cela les progrès seront à peu près nuls.

6. Je viens de vous ouvrir mon cœur, je me tais sur beaucoup d'autres choses ; j'ajouterai seulement que l'édit que je propose couperoit par la racine bien des abus : on ne verroit plus les malheureux néophytes abandonnés sans ressource à la fureur des méchants ; les autres infidèles entreroient aisément dans le bercail de Jésus-Christ, si l'on en écartoit les loups ravisseurs.

Je le répète, si nous ne sommes pas appuyés du roi et de ses ministres, c'est en pure perte que nous supportons le poids du jour, et croyez-moi sur ma parole, et sur mon expérience qui n'est que trop certaine. Pourquoi en est-il ainsi? je le sais, mais il ne faut pas tout dire. Voilà donc deux choses que je réclame pour mes chers Indiens : un édit sévère qui fasse aux gouverneurs un devoir capital de favoriser, par tous les moyens légitimes qui sont entre leurs mains, la propagation de la foi ; la seconde, c'est un choix de bons et pieux prédicateurs qu'on enverroit dans toutes les possessions portugaises. Ces deux choses contribueroient merveilleusement aux progrès de la religion dans les Indes et dans la ville de Goa.

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ veuille nous les accorder dans sa miséricorde, et nous bénir à jamais!

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE LXII.

AUX PÈRES ET FRÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.

Cochin, 19 janvier 1548.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

I. En 1546 (1), je vous entretins très au long de ce

(1) Le texte latin et le vieux français portent 1548. C'est une erreur matérielle : le saint parle ici de sa lettre à la maison de Rome, datée d'Amboine 1546, la LVIII<sup>e</sup>.



qui concernoit les îles Moluques éloignées de Malaca d'environ soixante lieues.

C'est dans l'île d'Amboine que le roi de Portugal tient garnison, et que les Portugais ont un comptoir. C'est aussi là qu'ils ont formé un dépôt des épiceries précieuses que ces îles produisent en abondance. C'est dans une d'elles (1) que se récolte le clou de girofle, qui ne se trouve point ailleurs.

J'ai séjourné trois mois à Amboine, où j'ai trouvé sept bourgades peuplées de Chrétiens; j'y ai baptisé un grand nombre d'enfants dont le salut étoit en grand péril, faute de prêtres; car le missionnaire à qui le soin de ces bourgades avoit été confié, est mort depuis longtemps.

(1) Ceylan, une des Moluques, qui a environ deux cents lieues de tour. Le roi de Portugal en demanda un jour des nouvelles à un de ses officiers qui revenoit des Indes. Celui-ci lui répondit que c'étoit une île dont les mers qui l'environnent étoient semées de perles, dont les bois étoient de cannelle, les forêts d'ébène, les montagnes couvertes de rubis, les cavernes pleines de crystal, en un mot, le lieu que Dieu avoit choisi pour le paradis terrestre. Cette description est sans doute exagérée; mais on ne peut disconvenir que ce ne soit la plus belle île du monde. Les Indiens l'appellent *Larka*, et tous les idolâtres de l'Asie la regardent comme le séjour de leurs dieux (Lettres édif., tome VII, pag. 335). Ce fut en 1656 que les Hollandois en firent la conquête sur les Portugais. Les Moluques ne produisent ni blé, ni riz, et les habitants se nourrissent de pain fait avec du sagou. C'est là que l'on récolte le clou de girofle, le macis, la muscade. Les Hollandois en font le monopole avec tant de jalousie, qu'ils détruisent les plants, de peur que les naturels ne vendent le superflu aux autres nations.

Ces îles sont gouvernées par trois rois qui sont eux-mêmes sous la domination des Hollandois. « En 1719, il y avoit encore à Ceylan des « missionnaires catholiques qui habitoient Candy et autres provinces « intérieures. Le roi de Candy est fort gêné dans son commerce, et « toutes les raretés de son île lui sont assez inutiles, parce que n'ayant « aucun port, il ne peut vendre par lui-même sa cannelle, et ses éléments qui sont les plus beaux et les plus généreux de toute l'Asie.» (Lett. édif., tom. VI, p. 336.)

2. Pendant que je me livrois à ces travaux, sept navires, dont quelques-uns espagnols, abordèrent sur ces côtes. Ils étoient partis de la Nouvelle-Espagne située dans les Indes-Occidentales; par ordre de l'empereur Charles-Quint, ils alloient à la découverte de nouvelles terres. Ils séjournèrent trois mois à Amboine et m'y donnèrent bien de l'occupation; car il me fallut prêcher tous les dimanches et fêtes, entendre tous les jours les confessions, apaiser toutes les disputes, visiter les malades; en un mot, j'eus beaucoup à faire avec cette nation guerrière et si vicieuse, que je désespérois presque d'en tirer aucun fruit. Mais je rends d'immortelles actions de grâces à Dieu, qui dans sa miséricorde daigne répandre les bienfaits de la paix sur des hommes qui font, je dirois presque, profession d'être perpétuellement en guerre avec le ciel et toute la terre. Après trois mois de séjour, ils levèrent l'ancre et firent voile vers cette partie des Indes qui appartient aux Portugais, et moi je dirigeai ma course vers les Moluques, où je passai encore trois mois à prêcher tous les jours de fête, à confesser à toute heure, à baptiser, catéchiser les petits enfants et les nouveaux Chrétiens, et à expliquer le *Credo* aux néophytes. Ces jours-là je prêchois deux fois: à la messe, pour les Portugais; à vêpres, pour les nouveaux convertis.

3. Je ne puis, au reste, que remercier Dieu du fruit qui s'est recueilli. Les chants de l'Église avoient tant de charmes pour mes chers néophytes, que les enfants moluquois les faisoient retentir sur les places, les femmes, les jeunes filles dans leurs chaumières, le laboureur dans ses champs, le pêcheur sur des rivages étonnés de ne plus entendre des accents obscurs et licencieux. Comme ces cantiques ne sont autre chose que les mystères de notre religion traduits dans leur lan-

gue vulgaire, ils sont d'un merveilleux effet pour en conserver le souvenir parmi les néophytes, et pour en propager la connoissance parmi les païens, dont ils excitent la curiosité. Avec la grace de Dieu, je me suis en peu de jours tellement concilié l'affection des Portugais habitant ces contrées et les païens indigènes, que je puis dire que *j'ai trouvé grace à leurs yeux.*

4. De là je passai aux îles Mauriques ou du Maure, éloignées des Moluques d'environ soixante lieues. Ces îles sont habitées par beaucoup de Chrétiens, qui sont depuis long-temps sans pasteur, parce qu'ils sont d'abord trop éloignés des Indes, et que les insulaires ont tué le seul prêtre qui desservait ces contrées. Pendant trois mois de séjour, j'y baptisai beaucoup de petits enfants, j'y rallumai un peu de foi presque éteint, et j'en fis encore une fois la conquête au nom de Jésus-Christ.

Il ne faut pas se dissimuler les dangers auxquels les guerres civiles, les haines domestiques qui agitent continuellement ces peuples exposent les étrangers; d'ailleurs, ils sont complètement barbares: on ne trouve chez eux aucune trace de civilisation; ils n'ont aucun caractère d'écriture, et par conséquent personne n'a d'idée de la lecture. Mais en revanche ils ont poussé bien loin la connoissance et l'emploi des poisons: ils s'en servent avec une admirable dextérité sur quiconque les incommodé; quoiqu'ils se fassent souvent la guerre, le poison fait parmi eux plus de ravages que l'épée.

Le sol est ingrat et aride; on n'y trouve ni pain, ni vin, ni viande: on n'y élève aucune espèce de bestiaux, à l'exception de quelques cochons, qui y sont si rares qu'on diroit que la nature les y a placés comme objets plutôt de curiosité que d'utilité; mais on y trouve force sangliers. L'eau douce y est très rare; le riz y est abondant. La nature les a pourvus d'une certaine es-

pèce d'arbre qui leur fournit tout à la fois le pain, le vin, et l'habit, car l'écorce se laisse peigner, carder et filer.

Je ne suis entré, mes très chers Frères, dans tous ces détails que pour vous donner une idée des joies et des consolations dont Dieu comble ceux qui viennent ici souffrir pour lui et pour sa cause; car, tous ces dangers auxquels on s'expose, toutes ces incommodités qu'on éprouve en vue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sont autant de trésors où l'on puise d'immenses consolations; les larmes qu'elles font verser sont si délicieuses et si abondantes, qu'on croiroit en vérité que ces îles ont été créées pour y perdre la vue en peu d'années. Je ne me souviens pas d'avoir éprouvé nulle part autant de consolations, de joies intérieures et perpétuelles, d'avoir supporté avec autant de facilité les travaux dont j'ai été accablé, d'avoir bravé avec autant d'intrépidité les périls dont j'étois environné, en parcourant ces îles peuplées d'ennemis furieux, d'amis infidèles, ces îles dénuées de tous nos moyens habituels d'existence et de conservation, soit dans l'état de santé, soit dans les maladies, et dont le vrai nom seroit plutôt les *îles de l'espérance en Dieu* que celui de *Mauriques*.

5. On y rencontre une race de sauvages qu'on appelle *Javares*, ennemis jurés des chrétiens, et qui croient acquérir l'immortalité en tuant ceux qu'ils rencontrent. A défaut de sang étranger, c'est celui de leurs femmes et de leurs enfants qu'ils versent. Mais c'est du sang chrétien dont ils ont une étrange soif; aussi s'en gorgent-ils lorsqu'ils en trouvent l'occasion.

Il y a une de ces îles qui est constamment agitée par des tremblements de terre, obscurcie par des tourbillons de cendre et de fumée lancées par les volcans, ou éclairée par les flammes qui jaillissent de ces gouffres

infernaux. Les insulaires prétendent que toute l'île n'est qu'un immense foyer qui consume même les rochers sur lesquels est assise leur bourgade. Cela paroît vraisemblable. En effet, dans les explosions fréquentes dont cette île donne le spectacle, on voit des masses énormes de roches lancées dans les airs à une hauteur prodigieuse, et dans les temps d'orages les cavernes et les creux de ces rochers enflammés répandent dans les campagnes de si épais tourbillons de cendre, que les hommes et les femmes qui travaillent dans les champs en sont totalement défigurés; on ne leur voit ni front, ni nez, ni yeux, ni bouche; alors ce sont plutôt des diables que des hommes. Au reste, je ne tiens ces détails que des habitants, je ne les ai pas vus; car, par la grace de Dieu, pendant mon séjour il n'y a eu aucun orage, le temps a été parfaitement calme.

6. Mais les cendres que vomissent ces rochers, aveuglent, dit-on, les sangliers, car on les trouve étouffés dans la campagne après que l'orage a cessé, on assure qu'elles couvrent les plages voisines de la mer et qu'elles empoisonnent les poissons; cette assertion est d'ailleurs appuyée de l'expérience: tout poisson de mer vivant dans un vase plein d'eau périt à l'instant même que l'on jette des cendres sur la surface et qu'il les avale. Ces phénomènes naturels m'attirèrent mille et mille questions de la part des habitants sur la nature et les causes de ces feux souterrains, de ces fournaies pestilentielles. Je leur répondois que ce qu'ils voyoient étoit des soupiraux de l'enfer, que sous leurs pieds étoit un abyme de flammes éternelles qui dévoreroient tous ceux qui, au mépris des hommages que tout homme doit à son Créateur, avoient adoré les idoles.

Quant aux tremblements de terre, je puis en parler par expérience. Le jour de Saint-Michel, pendant ma messe, j'en éprouvai un si terrible que je crus l'autel ren-

versé et culbuté; il me vint alors en pensée que c'étoit un combat entre ce valeureux archange et les démons, patrons de ces îles infortunées, qu'armé des foudres divines il repousoit dans leurs repaires ces affreux ennemis de l'Évangile.

7. Après avoir parcouru tous les villages et hameaux chrétiens de la Maurique, je retournai aux Moluques, c'est-à-dire à Ternate, où je fis encore un séjour de trois mois, prêchant deux fois tous les jours de fête, le matin aux Portugais, et le soir aux nouveaux Chrétiens; confessant soir et matin; catéchisant selon mon usage, en répétant à haute voix les divers points du Symbole, pour les inculquer et les graver mot à mot dans leur mémoire. Après le catéchisme je faisais sur-le-champ un petit discours sur un de ces articles en expliquant un chaque jour; je le terminois par une véhémence pèroraison contre le culte des idoles.

Le mercredi et le vendredi étoient consacrés à instruire en particulier les femmes portugaises sur les articles du Symbole, sur le Décalogue et sur les sacrements de la confession et de la communion.

8. C'étoit précisément à l'époque du carême; j'eus le bonheur d'en admettre un grand nombre à la sainte table pour la première fois.

J'ai donc fait aux Moluques deux séjours de trois mois chacun, qui ont été d'un grand avantage pour les Portugais, leurs femmes, leurs enfants, et les Chrétiens indigènes. C'est avec les témoignages les plus vifs de regret, soit des Portugais, soit des païens mêmes que je quittai les Moluques sur la fin du carême, et fis voile vers Malaca. Il me semble en vérité que les occupations se sont toujours embarquées avec moi; car sur notre route, la Providence nous fit rencontrer près d'une certaine île quatre vaisseaux Portugais qui y étoient à l'an-

cre. Je passai vingt jours au milieu d'eux. Je leur fis trois sermons, j'en confessai plusieurs, je terminai leurs différens et leur dis pour adieu : *La paix soit avec vous.*

Mais j'oubliois de vous dire qu'en partant des Moluques pour me soustraire aux pleurs et aux cris de mes chers néophytes, j'avois profité du silence et de l'obscurité de la nuit pour m'embarquer. Ne voilà-t-il pas que mon projet est éventé, que mon départ est connu, et ne me trouvée-je pas aussitôt assailli par tous les enfans que je venois d'engendrer à Jésus-Christ. J'avoue ma foiblesse, je fus saisi de douleur à la vue de ce cher troupeau que mon absence alloit peut-être exposer à redevenir la proie du démon. Je profitai de cette dernière entrevue pour leur recommander de s'assembler tous les jours dans une église, de répéter et de chanter, comme si j'y étois, le catéchisme; je recommandai aux néophytes de l'apprendre par cœur. Un prêtre très pieux, mon ami sincère, arrêta le cours de nos larmes en nous promettant à tous qu'il se chargeroit de cette fonction, que deux fois par jour il continueroit les exercices comme je les avois établis, et qu'une fois dans la semaine il feroit une instruction aux femmes portugaises sur les articles de foi et les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie.

9. De retour à Malaca, je fis établir la coutume de recommander, la nuit par un crieur public, aux prières des habitans, les ames du purgatoire et celles des vivans qui sont en état de péché mortel.

Cet usage a un double mérite, celui d'inspirer et d'entretenir la dévotion dans les ames chrétiennes, et celui d'effrayer et de disperser les malveillans. Les magistrats ont senti cet avantage; en conséquence ils ont payé un homme, qui, toutes les nuits, portant un

fallot d'une main et une clochette de l'autre, fait le tour de la ville, et d'une voix haute crie : *Priez Dieu pour les fidèles trépassés qui brûlent dans les feux du purgatoire* ; puis quelques instants après il ajoute : *Priez encore pour les ames qui sont mortes par le péché et qui ne travaillent pas à s'en relever.*

10. Le roi des Moluques, quoique Sarasin, est sous la domination du roi de Portugal, et s'en fait un titre de gloire ; s'il en parle, ce n'est jamais qu'en l'appelant son seigneur et son maître. Il parle très bien le portugais. Les Moluques ne font pas partie du continent ; mais c'est un groupe d'îles dont les principales relèvent des Sarasins. Si le roi n'est pas chrétien, ce n'est pas la conviction qui l'attache à l'Alcoran, mais bien les sales jouissances avec lesquelles il lui faudroit faire divorce ; car il n'a de Mahomet que la circoncision et le sérail. Il s'est marié cent fois ; il a cent femmes et un nombre prodigieux de concubines.

11. Les Sarasins de ces contrées sont fort ignorants ; ils ont peu de cacis, encore ceux-ci sont étrangers et sans instruction.

J'étois dans les bonnes graces du roi au point d'exciter la jalousie de ses courtisans. Il recherchoit mon amitié, il cherchoit à la captiver en me berçant de l'espoir qu'il embrasseroit un jour le christianisme. « Ne me méprisez pas, me disoit-il, à cause de la religion que je professe ; il n'y a pas d'ailleurs une si grande distance entre l'Évangile et l'Alcoran : viendra un jour où ils se réuniront. »

Dans toutes mes visites, il me témoignoit une extrême affection, et paroissoit prendre un grand plaisir à mon entretien. Je n'ai jamais pu cependant le déterminer à se faire chrétien ; tout ce que j'ai pu obtenir, c'est qu'il donneroit un de ses nombreux enfants pour être ins-



truit et baptisé, avec promesse de le faire monter après lui sur le trône des Moluques.

12. Il y a deux ans (1546) (1), qu'au moment de m'embarquer pour les Moluques, j'écrivis d'Amboine aux Pères nouvellement arrivés de Portugal; je leur enjoignis de se rendre à Malaca l'année suivante, ce qu'ils firent. Ils étoient trois, dont deux (les pères Jean Beira et Ribera) étoient prêtres. Ils y débarquèrent en même temps que moi, au moment où j'arrivois des Moluques. Nous fûmes un mois ensemble; Dieu sait quelle joie je ressentis dans cet heureux moment. Je ne doute pas qu'ils ne soient très propres à avancer dans ces contrées l'œuvre de l'Évangile. Ils sont partis au mois d'août; leur traversée doit être de deux mois. Pendant mon séjour avec eux, je les instruisis des mœurs de ces peuples; je leur fis part de mes observations; je leur donnai mes avis sur la conduite qu'ils devront garder au milieu de ces nations; car ils vont être trop éloignés de Goa pour que nous puissions recevoir de leurs nouvelles plus d'une fois par an. Je leur ai surtout recommandé d'écrire tous les ans à Rome, et d'y donner des détails sur les progrès qu'auroit fait la religion, et sur les espérances qu'ils auroient conçues. Nous nous quitâmes après qu'ils m'eurent promis de faire exactement ce que je venois de leur recommander.

13. En attendant les vents qui devoient me porter dans les Indes, je fus encore arrêté quatre mois à Malaca; mais je n'y fus pas oisif. Ne pouvant suffire à tous, je fis des mécontents; pour moi, je leur pardonnai volontiers leurs aigreurs, qui ne venoient que du regret de leurs péchés; disons mieux, j'en éprouvai une certaine satisfaction, puisque leur dépit étoit une marque

(1) Voyez Lettre LVII, n° 2.

assurée de leurs bonnes intentions et de leur ferme propos de changer de conduite, et de mieux vivre à l'avenir.

Ce qui me prenoit beaucoup de temps, c'étoient les querelles qu'il me falloit étouffer parmi les Portugais, nation belliqueuse, fière et peu patiente. Après le catéchisme, je faisais aux enfants et aux néophytes, dans leur langue maternelle, l'explication du Symbole, de manière à ce qu'ils le comprissent parfaitement. J'avois déjà suivi cette méthode aux Moluques pour ruiner de fond en comble l'idolâtrie dans leur cœur, et y jeter à la place les solides fondements de la religion chrétienne. En ne leur en faisant apprendre par jour qu'une vingtaine de mots environ, on peut dans un an placer dans la tête du plus grossier néophyte tout le Symbole bien développé. Il faut en même temps leur répéter souvent et leur bien fixer dans la mémoire l'histoire de l'avènement de Jésus-Christ, et la leur expliquer. C'est ainsi que peu à peu la vérité s'inculque, se grave dans leur esprit, en efface les fables et les superstitions, tant anciennes que nouvelles, et qu'ils finissent par en concevoir de l'horreur.

14. C'est cette méthode que j'ai soigneusement recommandée, pendant mon séjour aux Moluques, à ce bon prêtre mon ami, dont je vous ai parlé; je l'ai prié à mon départ de continuer à mon exemple cet exercice tous les matins. J'ai sa promesse pour garantie de son exécution.

Les principaux habitants de Malaca m'ont instamment prié, au moment de mon départ, de leur faire venir deux de nos Pères pour les instruire, eux, leurs femmes, leurs enfants et les Chrétiens indigènes, pour faire le catéchisme d'après ma méthode à leurs enfants, leurs domestiques; ils me l'ont demandé avec tant d'instances, que je n'ai pu le leur refuser, vu surtout leur sincère attachement à notre Compagnie.

15. Au mois d'avril dernier (1547) (1), qui est le moment de la mousson, et où les vaisseaux font voile des Indes aux Moluques, je fis connoissance avec un honnête marchand portugais (2), homme digne de foi qui m'annonça la découverte récente de plusieurs grandes îles qu'il appelloit le Japon (3). Il m'en raconta beaucoup de choses surprenantes, en m'assurant que c'étoit un vaste champ à défricher, qui offroit d'autant plus de ressources et d'espérances, que les habitants sont civilisés et avides de sciences plus qu'aucune nation indienne. Il avoit amené par hasard avec lui un de ces Japonois qu'il nommoit Paul Anger. Celui-ci ayant traité avec les Portugais quelques affaires de commerce, la curiosité l'avoit engagé à les questionner sur les mœurs et la religion européenne. Sa conscience étoit bourrelée, déchirée de remords pour des péchés commis dans sa jeunesse; il n'avoit trouvé chez les bonzes aucun remède à ses maux, et à travers les périls de la mer, il avoit en vain cherché à se soustraire aux agitations intérieures qui le fatiguoient. Il interrogea ses amis sur les moyens de remédier aux plaies de son ame, et d'apaiser la colère d'un Dieu si long-temps méconnu. C'est alors qu'ils l'engagèrent à venir avec eux à Malaca, et le firent monter sur leur vaisseau. Mais à leur arrivée, j'étois aux Moluques; ce dont il fut fort affligé. Déjà il

(1) Tursellin, l'éditeur de Bologne, et la traduction gauloise imprimée chez Cramoisi, désignent l'année 1548. Cependant cette lettre-ci est du 19 janvier 1548; il faut donc dire avec Cutillat 1547. C'est une erreur manifeste, qui n'a d'autorité que parce qu'elle a été plusieurs fois répétée.

(2) George Alvarez. (Voyez la Notice, nos 62 et 63.)

(3) Les îles du Japon sont Japou ou Niphon, Bungo, Toufa et Désima. Elles sont soumises à un chef qu'on appelle tautôt empereur, tautôt roi. Elles sont situées à trente lieues est de la Chine. (Voyez le tom. IX des Lett. édif., in-8, p. 492.)

avoit repris la route du Japon , déjà il touchoit au terme de son voyage et rentroit dans sa patrie , lorsqu'une tempête le repoussa et le rejeta , à travers mille écueils , jusque sur les côtes de Malaca. J'étois alors arrivé , et cette nouvelle le consola bientôt de toutes les disgrâces qu'il venoit d'éprouver ; il accourut auprès de moi , très empressé de s'instruire à fond des mystères de notre sainte religion. Il parle portugais passablement , et nous pouvons discourir ensemble sans trucheman.

16. Si tous les Japonois sont aussi avides d'instructions que celui-ci , je vous garantis que de toutes les nations nouvellement découvertes , il n'en est aucune qui offre plus d'espoir que celle-ci. Lorsqu'il assistoit au catéchisme , vous l'eussiez vu , des tablettes à la main , prendre note de chaque article du symbole , et au milieu du peuple , dans l'église , essayer sa mémoire et réciter tout haut ce qu'il avoit appris. Cet ardent désir d'apprendre est le plus heureux véhicule qui nous mène à la vérité. Il n'est resté que huit jours à Malaca , et de là il est parti pour les Indes. J'aurois bien désiré faire ce voyage avec lui , mais il ne voulut pas se séparer des marchands portugais ses amis , avec qui il étoit très lié , et qui mettoient alors à la voile. J'espère le retrouver à Cochin dans une dizaine de jours.

17. Je lui demandai si ses compatriotes seroient disposés à entendre la parole de Dieu , dans le cas où je partirois avec lui. Il me répondit qu'ils n'étoient pas gens à croire incontinent tout ce qu'on leur diroit , mais que toutes mes propositions seroient soumises à l'épreuve de leur curiosité ; qu'ils me feroient beaucoup de questions et épieroient soigneusement si ma conduite est analogue à ma doctrine ; que s'ils trouvoient en moi ces deux choses : des réponses nettes et satisfaisantes à leurs questions , une exacte conformité de vie avec ma

doctrine , qu'alors , après un mur examen , le roi , les grands , le peuple se rangeroient volontiers sous l'empire de la croix , et confesseroient le nom de Jésus-Christ , parce que , disoit-il , le propre du Japonois est d'aimer et de suivre la raison partout où elle se trouve.

18. Pendant ce temps , le marchand portugais qui m'avoit procuré la connoissance d'Anger , et qui avoit longtemps fréquenté , pour ses affaires de commerce , les côtes du Japon , me remit un manuscrit qui contenoit des notes précieuses sur la topographie de ces îles , sur leurs productions , sur les mœurs des habitants , sur tout ce qu'il avoit vu par lui-même , ou tout ce qu'il avoit ouï dire à gens dignes de foi. Je vous envoie ci-inclus toutes ces notes. Au reste , tous les marchands portugais qui reviennent de cette contrée , me confirment chaque jour dans l'espérance que ce pays sera un des plus fertiles des Indes pour la semence de l'Évangile , vu la docilité , l'honnêteté si vantées de ces insulaires.

J'ai un pressentiment que d'ici à deux ans , moi ou quelque autre en aurai sondé le gué , quelque périlleux que puisse être ce voyage , soit à cause des fréquentes tempêtes qui rendent difficile l'accès de ces îles , soit à cause des corsaires chinois qui infestent ces parages ; car les navires qui les fréquentent courent le plus imminent danger , d'être ou la victime des tempêtes , ou la proie des forbans.

19. C'est à vos prières , mes très chers Frères , que je recommande instamment le succès de cette entreprise. Pendant ce temps , Anger se perfectionnera dans la langue portugaise ; il aura le loisir de connoître à fond les richesses et la puissance des Portugais dans l'Inde , les mœurs , les usages , les arts de l'Europe , et se disposera , comme il faut , à recevoir le baptême. Il m'aidera à

la traduction, en langue japonoise, tant du catéchisme que d'un discours que j'ai fait sur l'avènement de Jésus-Christ, parce qu'il écrit très bien en sa langue.

20. Il n'y a que huit jours que je suis à Cochin, et je n'ai pu voir encore les Pères de notre Compagnie. Je ne puis donc vous rien dire sur le résultat de leurs travaux pendant mon absence; mais je pense qu'ils le feront eux-mêmes, et vous en instruiront.

Mon retour de Malaca aux Indes a été accompagné des plus grands dangers (1). Pendant trois jours et trois nuits, notre vaisseau a été aux prises avec la tempête la plus terrible et la plus opiniâtre; je ne me rappelle pas en avoir jamais vu une aussi affreuse. La plupart des passagers, saisis d'horreur à la vue de la mort qui se présente à chaque instant à leurs yeux sous mille formes, plus hideuses les unes que les autres, promettoient bien avec serment de ne jamais s'exposer aux inconstances du perfide élément, s'ils échappoient cette fois-ci. Les marchands furent contraints de payer leur rançon en jetant à la mer leur cargaison. Au milieu de cet horrible vacarme, j'étois en prières; j'implorais devant Dieu l'intercession de l'Église militante, de tous les religieux et amis de notre Compagnie, et de tous les Chrétiens; j'invoquois l'amour que Jésus-Christ porte à l'Église, dont la terre exhale les soupirs, pour leur faire franchir les nues et les porter au pied du trône de son céleste époux.

21. J'implorais les sièges de tous les bienheureux l'un après l'autre, et nommément le père Pierre Lefèvre (2), avec les autres saints de notre Compagnie, pour apaiser le courroux du Père céleste par l'intercession de

(1) Voyez la Notice, n° 64.

(2) Il paroît que Pierre Lefèvre, dont nous avons parlé dans la Notice, n° 5, étoit mort depuis au moins un an.

tant de saintes ames vivant sur la terre et dans le ciel. Puis pour obtenir , je dirois presque de force , le pardon de mes innombrables péchés , je m'adressai à la très sainte Mère de Dieu , cette reine des cieux qui obtient de son Fils tout ce qu'elle demande ; enfin , mettant toute mon espérance dans les mérites infinis de Jésus-Christ Notre-Seigneur , notre Rédempteur , notre Sauveur , appuyé sur d'aussi puissants auxiliaires , je jouissois , au milieu de cette épouvantable tourmente , d'une paix , d'un calme dont , certes , je ne jouis pas maintenant que je suis hors du péril. Oui , j'ai honte , en vérité , lorsque je songe que moi , le plus vil des mortels , par un bienfait du Ciel , ait été accablé , inondé de délices qui m'arracheroient des larmes de joie au milieu d'un péril qui faisoit jeter aux uns les sanglots de la douleur , pousser aux autres les rugissements du désespoir. Je demandai avec instance à Notre-Seigneur Jésus-Christ de ne pas me délivrer de ce danger s'il ne m'en réservoir pas d'autres semblables , ou même de plus grands , dans la carrière que j'avois embrassée pour la gloire de son saint nom.

Il faut que je vous dise que Dieu m'a fait plus d'une fois connoître , par des sentiments intérieurs , que ç'a été aux prières et aux saints sacrifices de nos Pères et de nos Frères bataillants encore sur la terre , ou triomphants déjà dans le ciel , que j'ai dû ma délivrance de maint péril dont j'ai été assiégé , soit dans mon ame , soit dans mon corps. Ce que je vous dis ici , c'est pour payer à Dieu et à vous , mes très chers Frères , mon tribut d'actions de grâces , et c'est eh même temps pour vous supplier d'unir les vôtres aux miennes , car je ne me dissimule pas mon insolvabilité.

22. Du moment que ma pensée se porte vers ma Compagnie , soit que j'en parle , soit que j'en écrive , je

ne puis plus tarir ; mais le départ pressé des vaisseaux me force à clore cette lettre d'une manière quelconque. Je ne puis mieux finir qu'avec cette protestation sincère : *Si jamais je l'oublie , ô Compagnie de Jésus ! ô ma mère ! que je perde à jamais le souvenir de ma main droite* , tant je suis convaincu des obligations immenses dont je suis redevable envers tous les enfants de cette Société. Cette connoissance est encore un bienfait de Dieu , et ce bienfait est encore un surcroît des vôtres ; c'est à vos prières que je dois cette précieuse conviction , et si jamais mon ame est exempte de toute tache d'in-gratitude envers vous , c'est aux lumières que Dieu m'a données sur l'étendue de vos bons offices que j'en suis redevable.

C'est assez ; je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ que puisqu'il a daigné nous agréger en sa compagnie en cette vie , il lui plaise de nous réunir un jour dans l'éternité bienheureuse , en la compagnie de tous les élus , après avoir été , pour son amour et son service , dispersés sur cette terre d'exil , et séparés les uns des autres.

23. Lorsque vous m'écrirez , soit aux Moluques , soit au Japon , souvenez-vous que vous n'aurez pas de réponse de moi avant au moins trois ans et neuf mois. La raison en est simple : c'est que vos lettres resteront neuf mois pour venir aux Indes , huit autres mois pour venir aux Moluques , que le retour ne peut se faire en moins de vingt-un mois ; enfin , de Goa à Rome , les lettres resteront toujours huit mois en route , et quelquefois plus d'un an si la saison est orageuse.

Votre frère et serviteur en Notre-Seigneur ,

FRANÇOIS DE XAVIER.



.....  
**LETTRE LXIII.**

AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE RÉSIDANT SUR LA CÔTE DE  
TRAVANCOR.

Cochin, février 1548<sup>(1)</sup>.

1. Je vous recommande en premier lieu, dans les endroits qui sont confiés à votre culture, d'avoir le plus grand soin de baptiser les enfants nouveau-nés. Ne laissez, dans aucun village ou hameau que vous parcourrez, ne laissez aucun enfant sans l'avoir régénéré dans les eaux du baptême ; car c'est à mes yeux la fonction la plus importante, la plus salutaire de votre ministère ; c'est pourquoi vous ne devez vous en reposer sur personne, mais le faire vous-mêmes. N'attendez pas que les pères et mères vous appellent ; cherchez, informez-vous, administrez par vous-mêmes cet important sacrement.

2. Je sais qu'il a été enjoint aux officiers royaux de ces contrées de recommander aux pères de famille de faire la déclaration de tout nouveau-né, et de le pré-

(1) François Garcia a publié cette instruction en langue espagnole, dans son Histoire de la vie de saint François Xavier, liv. 2, ch. 13. C'est là qu'il fait observer que Xavier séjourna quinze jours à Cochin, et ensuite à Manapare, après avoir parcouru toutes les bourgades peuplées de Chrétiens ; qu'il convoqua dans ces deux villes tous les membres épars de la Compagnie, et qu'il leur donna cette instruction par écrit. Tursellin en a donné quelques fragments dans la Vie de saint François Xavier, liv. 3, chap. 13 ; et au chap. 14, il dit que le saint se rendit à Cochin sur la fin de février 1548. Il est probable que c'est de là qu'il faut la dater.

senter au baptême. Mais ne vous reposez pas sur leur exactitude : les officiers songeront à autre chose ; les pères l'oublieront, et pendant ce temps les enfants mourront sans baptême. Allez donc vous-mêmes, de porte en porte, demandez si depuis votre passage aucune femme n'a accouché ; si l'enfant a été baptisé, par qui, et comment il l'a été. Vous aurez à peine fait toutes ces questions, qu'on vous présentera l'enfant ; alors, sans retard, faites-en un enfant de l'Église ; assurez le salut de son ame ; mettez-le hors du danger de perdre la vie éternelle.

3. Croyez-moi, croyez à mon expérience ; tout notre ministère chez cette nation se réduit à deux points capitaux : baptiser les enfants, et les instruire dès qu'ils en sont capables. C'est pourquoi ces deux points exigent de vous une égale sollicitude ; mais le dernier consiste à ce que vous pourvoyiez à leur instruction d'une manière exacte et constante. Je dis que vous devez y *pourvoir*, parce que ne pouvant pas être partout, et ne devant vous fixer nulle part, mais constamment aller et venir pour veiller sur tous les points aux besoins de l'Église qui vous est confiée, il est évident que vous ne pouvez vaquer par vous-mêmes aux instructions journalières de la jeunesse. Établissez donc dans tout village et hameau des canacapoles et des catéchistes, suivant les statuts, qui, aux heures, jours et lieux indiqués, enseignent aux enfants à lire, à écrire, à réciter les éléments de la religion et les prières. C'est pourquoi, quand vous allez dans les villages pour voir ce qui s'y passe, ayez soin de mettre les disciples en présence des maîtres, et sachez des enfants placés ainsi sous les yeux de celui qui les instruit, ce qu'ils ont appris ou oublié depuis votre dernière visite. Cela redoublera l'ardeur des disciples et l'exactitude des maîtres, surtout si vous notez exac-

tement ce que chaque écolier récite bien, et l'endroit du catéchisme qu'il récite et comprend bien ; puis si vous leur annoncez, en les quittant, que vous reviendrez sous peu, que vous les examinerez de nouveau sur leurs progrès, et que vous saurez distinguer ceux qui en font, d'avec ceux qui restent stationnaires ; cette attente tiendra en haleine les maîtres et les écoliers.

4. Les dimanches, réunissez les hommes dans l'église pour réciter les prières ; voyez surtout si les patangats ou chefs du peuple y assistent. Dans les lieux où vous vous rencontrerez le dimanche ou les fêtes, c'est à vous de présider ces réunions ; vous expliquerez les prières qui se diront ; vous reprendrez les vices que l'usage aura établis, vous en ferez comprendre l'énormité par des exemples frappants et des comparaisons qui soient à la portée de ces esprits grossiers. Enfin, vous menacerez les pécheurs opiniâtres de la colère du Ciel, vous la leur montrerez, non pas tardive, non pas après leur mort, mais en ce monde même ; vous leur ferez voir la colère de Dieu dans les maladies, les pestes, les morts subites ou prématurées, dans les irruptions des rois barbares qui les pilleront, les réduiront en esclavage, et les accableront de misères ; et enfin, vous leur montrerez que c'est au travers de ces malheurs qu'ils deviendront la proie des feux éternels de l'enfer.

Aussitôt arrivés dans un bourg, informez-vous s'il existe des querelles et des haines entre quelques particuliers ; vous tâcherez, non seulement de les réconcilier en leur faisant abjurer toute rancune, mais vous ferez encore les réconciliations dans les églises pour réparer le scandale. Les hommes dont les querelles auront été publiques, feront la leur le dimanche, jour de leur réunion, et les femmes le samedi, jour de leur assemblée. Ces réconciliations se feront à haute voix, vous présents.

Ils déclareront qu'ils sont repentants des injures qu'ils se sont dites, qu'ils oublient celles qu'on leur a dites, et ils promettent de se rendre réciproquement tous les services qu'exigera la charité chrétienne.

5. Quand la traduction de l'explication du Symbole en langue malabare sera faite (j'en ai chargé François Coelli) (1), vous en ferez faire des copies que vous distribuerez dans tous les bourgs et hameaux, et que vous ferez lire à haute et intelligible voix les dimanches aux hommes, et les samedis aux femmes; et, si vous y êtes présent, vous en ferez vous-mêmes la lecture, en y ajoutant les éclaircissements nécessaires.

Faites distribuer aux pauvres les aumônes, les offrandes qu'on a coutume de recueillir dans les assemblées d'hommes ou de femmes pour acquit de vœux faits à l'occasion de quelques maladies ou de quelques périls encourus et évités; gardez-vous bien d'en profiter en aucune manière.

6. Ne manquez pas, tous les dimanches à l'assemblée des hommes, et tous les samedis à celle des femmes, de rappeler aux fidèles qu'ils doivent vous avertir dès que quelqu'un tombera malade, pour que vous puissiez lui procurer à temps les secours spirituels; faites-leur bien entendre que, si l'on ne vous avertit pas, et que le malade meure sans avoir reçu ses sacrements, vous ne pourrez lui accorder la sépulture ecclésiastique.

Quand vous allez voir quelques malades, faites-leur réciter, s'il est possible, ou par un assistant s'ils ne le peuvent pas, en leur langue maternelle, le Symbole des Apôtres; vous les interrogerez sur chaque article, et leur demanderez s'ils croient fermement et sincèrement

(1) Voyez la Notice, n° 65. Nous l'avons donnée sous le nom d'*Instruction*, lettre LIV.

ce qu'ils entendent ; vous leur ferez dire ensuite le *Confiteor* et les autres prières catholiques , après quoi vous récitez sur eux l'Évangile.

7. Lors des enterrements, vous sortirez de l'église, précédé de la croix et des enfants, pour vous rendre au domicile du défunt ; en allant et en revenant, vous chanterez les oraisons que les enfants auront apprises dans les écoles chrétiennes ; revenu à l'église, vous récitez les prières du rituel, et vous les répétez, selon l'usage, au moment de l'inhumation. Vous aurez soin de faire toujours une petite exhortation aux assistants, en présence du corps, sur la nécessité de mourir et l'incertitude de la vie, sur l'urgence de se préparer à la mort par une vie pure, et sur le danger qu'il y a de différer sa conversion, d'être surpris par la mort et d'encourir une damnation éternelle ; tandis qu'au contraire, s'ils persévèrent toujours dans sa grace, quel que soit le moment de leur mort, le trépas ne pourra que leur ouvrir une éternité de bonheur.

Vous avertirez les hommes le dimanche, et les femmes le samedi, d'apporter dans l'église les enfants malades, afin qu'on lise sur eux l'Évangile pour leur guérison, et que la foi des pères et des mères s'augmente avec leur respect envers les temples du Seigneur. Tel est le remède que vous apporterez aux infirmités et aux maladies des enfants.

8. Vous terminerez vous-mêmes les procès qui naîtront entre les Chrétiens, vous y emploirez toute la douceur possible, pour amener les parties à une conciliation et à transiger *ex æquo et bono* ; si vous ne pouvez réussir, et si l'affaire n'est pas d'une grande importance, vous la renverrez au dimanche, et après le service divin, vous la ferez terminer par les patangats et les principaux du lieu. Ne donnez cependant pas trop de temps à ces sortes

d'affaires, faites-le même très rarement, pour ne pas porter atteinte à la considération qui vous est si nécessaire dans l'exercice de votre ministère. C'est pourquoi, quelque instance que l'on vous fasse pour accepter la qualité d'arbitres et pour entendre les deux parties, excusez-vous sur vos occupations, et renvoyez-en prudemment la connoissance et le jugement au commandant portugais, si c'est quelque chose d'important; mais si les parties persistent, et si elles veulent absolument être jugées par un prêtre, renvoyez-les alors pardevant le père Antoine Criminal.

9. Ne négligez rien pour vous concilier l'affection de ces peuples; c'est par l'amitié qu'ils vous porteront, plutôt que par la crainte que vous leur inspirerez, que vous vous rendrez plus utiles. N'infligez aucune peine que vous n'en ayez consulté avec le père Antoine Criminal; mais si le commandant portugais est sur les lieux, n'en infligez aucune, sans l'avoir consulté et sans son ordre. Quiconque est convaincu d'avoir fait des pagodes, est, d'après les lois, digne de mort; mais bannissez-le du lieu, et confinez-le dans un autre, si le père Criminal le juge à propos. Apportez, autant que vous le pourrez, de la modération dans les châtimens qu'auront mérités les enfants qui fréquentent les écoles, en maintenant néanmoins la discipline; car il convient quelquefois de dissimuler: vous apprendrez qu'à cet âge une sévérité, quoique juste, aigrit de jeunes esprits qui, lorsqu'ils ont pris en horreur celui qui travaille à leur éducation, se jettent *ex abrupto* dans le vice; vous obtiendrez plus de ces caractères-là avec des caresses, que vous n'en arracherez avec de la sévérité.

10. En présence d'un Portugais, gardez-vous bien de reprendre et de condamner les Chrétiens du pays; au contraire, défendez-les, louez-les, faites toujours

leur apologie, en faisant observer à leurs détracteurs le peu de temps qu'il y a qu'ils ont embrassé la foi, qu'ils sont encore dans l'enfance, et que si l'on considère combien il leur manque de secours pour vivre chrétiennement, combien la pénurie des prêtres, les incursions des barbares, la frayeur qu'ils ont des Badages, apportent d'obstacles à leur avancement, loin de s'étonner des défauts d'une nation si grossière, on sera surpris de ce qu'ils ne sont pas plus vicieux.

Rendez aux prêtres malabares tous les services possibles en ce qui touche surtout la religion. Ayez soin qu'ils se confessent, qu'ils célèbrent souvent et décemment la messe, et qu'ils donnent bon exemple au peuple. Prenez garde de ne jamais rien écrire à qui que ce soit contre eux; ne gardez pardevers vous aucun vestige d'écriture qui puisse porter atteinte à leur réputation.

11. Employez tous vos moyens pour vivre en bonne intelligence avec les commandants portugais, et faites en sorte qu'on ne s'aperçoive jamais qu'il y ait la moindre mésintelligence entre vous et eux. Apportez le même soin à vous concilier la bienveillance de tous les Portugais, à éviter tout démêlé quelconque avec eux; payez de bonté, de prudence, de charité, ceux qui paroissent s'acharner après vous; faites-leur sentir, malgré eux, que vous les aimez: par là vous les contiendrez, et jamais ils n'oseront se livrer à une guerre ouverte contre vous. Mais il ne faut pas pousser cette condescendance jusqu'à souffrir qu'ils maltraitent les nouveaux Chrétiens; opposez-vous-y, mais doucement, et si vous voyez que vos représentations sont inutiles, portez vos plaintes au commandant; plaidez la cause des innocents opprimés, avec modestie, sans aigreur contre ceux que vous accusez.

12. Quant au commandant, je reviens encore sur ce que je vous ai dit : appliquez-vous à vous maintenir avec lui en bonne intelligence; n'ayez rien tant à cœur que d'éviter tout ce qui pourroit vous aliéner son amitié.

13. Que vos entretiens avec les Portugais ne soient que de choses spirituelles, de la mort, du jugement, du purgatoire, de l'enfer, de la fréquentation des sacrements, de l'observation exacte des commandements de Dieu; car, si vous ne leur parlez que de ces matières, de deux choses l'une : ou ils rechercheront votre conversation, parce qu'elle les intéressera, et ils en profiteront; ou ils l'éviteront, parce qu'elle les ennuiera, et ils ne vous déroberont pas les heures destinées à vos fonctions.

14. Vous ne manquerez pas d'écrire à Goa, aux Pères et aux Frères de notre Compagnie, pour leur rendre compte du fruit de vos travaux, pour les consoler et les animer. Vous écrirez aussi à Mgr l'évêque, mais avec beaucoup de respect et de soumission, comme au père commun et au pasteur général de cette partie du monde.

Vous n'irez dans aucun pays, aucune province, quelque pressantes que soient les invitations des rois ou des princes, sans l'assentiment d'Antoine Criminal et du commandant portugais de ces contrées; à leurs instances vous opposerez l'obéissance que vous devez à vos supérieurs, sans l'ordre desquels vous ne pouvez quitter le poste qui vous a été confié.

Ce que je vous recommande surtout, et ce que je ne puis assez vous dire, c'est que, quelque part que vous portiez vos pas, ou que vous soyez appelés, vous tâchiez de vous rendre aimables à tout le monde par de bons offices, par des manières honnêtes, par des prévenances, d'as-



saisonner vos réprimandes de douceur et de modestie. Cette bonté de paroles et d'actions vous conciliera l'affection de tout le monde, vous ouvrira l'entrée des cœurs, et vous donnera la faculté de travailler avec très grand succès à la conquête des ames.

Que Notre-Seigneur vous en fasse la grace et demeure avec vous tous éternellement!

FRANÇOIS.

## LETTRE LXIV.

A DON JACQUES PÉREYRA , MARCHAND , A MALACA.

Goa , 2 avril 1548.

Monsieur ,

La grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous! Ainsi soit-il.

1. Un entretien avec vous, avant votre départ pour la Chine, m'eût été plus agréable qu'une correspondance; mais il m'a fallu céder, obéir aux instances de M. le vice-roi, et passer l'hiver à Goa, car mon projet étoit d'aller voir nos Pères de Comorin; je vous aurois parlé comme à mon meilleur ami du voyage au Japon que je projette pour l'année prochaine. D'après les renseignements que j'ai reçus de plusieurs personnes dignes de foi, je suis convaincu qu'il y auroit de grands fruits à recueillir dans ces contrées pour la propagation de la foi et le salut des ames. L'amitié que j'ai pour vous m'engage à vous donner un conseil: c'est celui de faire, avant votre départ pour la Chine, provision d'une

marchandise très précieuse, quoique les négociants de Malaca et de la Chine y attachent peu de prix : c'est celle d'une *bonne conscience* ; car la plupart des commerçants croiroient se ruiner, s'ils en méloient tant soit peu à leurs cargaisons.

Mais vous n'êtes pas de ce nombre, et je sais fort bien que mon ami don Jacques Péreyra s'enrichira de bonnes œuvres, en fera son trésor, et fera emplette de *bonne conscience*, comme les autres se ruinent en la dédaignant. De mon côté, je ne cesserai de prier Dieu qu'il fasse prospérer votre voyage à la Chine, et que vous reveniez avec une cargaison plus riche en vertus qu'en trésors de la terre.

2. J'envoie à Malaca deux de nos Pères. L'un est François Peyraz, qui va continuer les exercices que j'avois commencés dans ces contrées, c'est-à-dire, il se livrera à la prédication, aux confessions et aux catéchismes ; l'autre, qui n'est pas encore prêtre (1), l'aidera, et apprendra à lire aux enfants des Portugais, pour que la jeunesse puisse de bonne heure, à l'aide de la lecture, puiser dans de bons livres des connoissances plus solides et plus réelles qu'ils ne peuvent en trouver dans ces paperasses de chicane qu'on leur met dans les mains, et qui font de nos petits Portugais de barbares Malacois.

Que le Seigneur soit avec vous, comme je désire qu'il soit avec moi !

Votre serviteur en Jésus-Christ,

FRANÇOIS DE XAVIER.

(1) C'étoit Roch Oliveira, fameux grammairien.

## LETTRE LXV.

AU PÈRE FRANÇOIS HENRIQUEZ, A TRAVANCOR.

Punicael, 20 octobre 1548.

Mon très cher Frère,

Que la paix et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous ! Ainsi soit-il.

1. J'envie le bonheur qu'aura cette lettre de tomber en vos mains, pour pouvoir vous consoler de vive voix au milieu des travaux et des peines que vous supportez pour la cause et au service de Jésus-Christ. Ah ! je n'ignore pas que les consolations dont vous avez besoin ne sont pas de celles que recherchent les personnes du siècle ; je sais fort bien qu'à leur exemple vous ne soupirez pas après une vie pleine de joies et de contentements, et après les plaisirs de la terre ; car nous devons plutôt plaindre le sort de ceux qui les possèdent, et ambitionner celui des hommes dont l'apôtre disoit que *la terre n'étoit pas digne d'eux* (1).

Ne vous attristez pas, mon Frère, si vous n'avancez pas autant que vous le voudriez dans l'instruction de vos néophytes, si vos succès ne répondent pas à vos efforts et à vos désirs ; c'est, comme vous le dites très bien, parce que ce peuple est tout entier livré à l'idolâtrie, et que son roi, ennemi juré du christianisme, persécute avec fureur les enfants de l'Église. Vous gagnez

(1) Hebr. XI. 38.

plus que vous ne pensez en recherchant avec soin les petits enfants , comme vous le faites ; en les baptisant , vous en faites des prédestinés. Car, si vous y regardez de près , vous verrez que le Ciel ne fait guère de conquêtes parmi les Indiens, noirs ou blancs, qu'au milieu de ces enfants qui meurent après le baptême, au dessous de quatorze ans, avec leur innocence.

2. Mais n'est-ce rien ? Votre travail est-il stérile, lorsque vous voyez tant d'innocentes créatures à qui vous avez ouvert le ciel , que vous avez engendrées à Jésus-Christ, et qui ne jouiroient pas des béatitudes éternelles si vous les eussiez abandonnées ? Mais, ne vous le dissimulez pas, l'éternel ennemi du genre humain vous hait, vous abhorre ; c'est lui, n'en doutez pas, qui vous dégoûte et vous inspire la fatale pensée d'abandonner le royaume de Travancor, pour y régner seul et sans contradiction. Le piège le plus adroit qu'il puisse tendre aux personnes zélées, c'est de leur mettre en perspective un autre pays plus fertile et plus abondant en récoltes spirituelles ; c'est de les dégoûter, et de détourner leurs soins, leurs affections du lieu où la Providence les a placés.

3. Je crains bien que cet artificieux ennemi ne vous engage à quitter un poste où, faites-y attention, vous avez fait plus de conquêtes pour le ciel, depuis huit mois que vous y êtes, en ne faisant que baptiser des enfants moribonds, que vous n'en avez fait depuis tant d'années, soit en Portugal, soit dans les Indes. Ne vous étonnez donc plus de l'acharnement que met le démon à vous lasser, à vous débusquer d'un pays où vous le fatiguez, en vous en montrant un autre plus utile, et par ce leurre vous faire perdre votre temps.

Vous apprendrez avec plaisir que, le mois de septembre dernier, plusieurs de nos Pères sont arrivés de Portugal.

En partant de Goa je leur ai donné l'ordre d'aller à votre secours. Maintenant, un projet dont le succès me donne de grandes espérances pour la conversion des infidèles, me rappelle encore dans cette capitale. Priez Dieu, je vous prie, demandez-lui de se servir de nous, tels que nous sommes, pour étendre la gloire de son nom, quelque indignes que nos péchés nous en rendent, mais en vertu de l'insigne amour qu'il porte aux hommes.

Votre frère et serviteur en Notre-Seigneur,

FRANÇOIS DE XAVIER.

## LETTRE LXVI.

AU PÈRE IGNACE MARTIN.

Goa, 22 décembre 1548 (1).

Loué soit à jamais le très saint nom de Jésus.

1. Quoique dans toutes mes lettres écrites à la Société j'insiste beaucoup pour..... (2) je viens cependant en particulier vous recommander plus spécialement cette affaire en raison de son importance. J'ai déjà entretenu plusieurs fois le révérend don....., du collège de Villaviciosa; Dieu veuille qu'il en soit comme je le lui ai dit

(1) La copie espagnole de cette lettre fut envoyée à Rome par don Ignace Guerra. Il prévenoit en même temps que l'original étoit dans les mains de don Sanctos Guide, vice-provincial de la province portugaise, qui l'avoit reçue des Pères résidant à Goa. L'original étoit écrit d'une main étrangère, mais signée de la main même de Xavier. En tête, on voyoit le signe de Jésus. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans l'édition de Bologne.

(2) Le temps a effacé quelques mots.

à lui-même ! car autrement il n'obtiendra rien de bon. J'ai écrit à notre père Ignace ce qu'il falloit pour lever tous les doutes qu'on pourroit avoir, quoiqu'ils ne soient pas sans difficulté ; au reste Dieu est immuable : c'est sa cause, il saura bien la défendre.

2. Notre frère Roch Martin est incommodé des fièvres, mais sans aucun danger. Il écrit de sa propre main. Le prompt départ des vaisseaux ne me permet pas d'être plus long ; je dis dans mes lettres générales ce que j'ai d'important à dire ; si je le pouvois faire dans mes lettres particulières, ce seroit avec plaisir.

Que le saint nom de Jésus Notre-Seigneur soit toujours avec nous !

Votre serviteur dans le nom de Jésus,

FRANÇOIS DE XAVIER.

---

## LETTRE LXVII.

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE IGNACE, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.

Cochin, 14 janvier 1549.

Mon Père, l'unique dans les entrailles de Jésus-Christ, que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous assistent toujours ! Ainsi soit-il.

1. Quoique je sois persuadé que nos Pères, dans leurs dernières lettres, n'ont pas manqué de vous faire part de l'état florissant de la religion dans ces contrées, je ne puis cependant moins faire que de vous en entretenir quelques instants, vu que c'est à vos prières et aux

miséricordes de Dieu que nous en sommes redevables. C'est pourquoi j'entrerai ici dans quelques détails sur ce pays, qui est à une si grande distance de la capitale du monde chrétien.

La nation indienne, en général, m'a paru très barbare, et peu curieuse de tout ce qui est étranger à ses mœurs, c'est-à-dire à sa barbarie, et fort insouciant pour la science des choses divines. La plupart des Indiens ont l'esprit borné, corrompu, et la vertu en horreur. Ils sont d'une légèreté, d'une inconstance incroyables, peu sincères, peu fidèles, ou, pour mieux dire, ils sont faux. On ne doit se fier à eux que quand on veut être trompé. En un mot, leur vie, leurs habitudes, ne sont qu'une série de crimes et de trahisons. Ce n'est certes pas une petite besogne que de faire ici des Chrétiens et d'en conserver. Il est donc bien essentiel pour nous, qui sommes les enfants de votre cœur, quoique si éloignés de votre présence, que vous nous souteniez de la force de vos prières. Vous savez la peine qu'il y a de former et de gouverner ceux qui jusqu'alors n'ont connu ni Dieu ni la raison, qui regardent comme une calamité la nécessité de changer leurs criminelles habitudes, devenues pour eux une seconde nature.

2. Le séjour en ces climats est très pénible, soit à cause des chaleurs excessives de l'été, soit à cause des pluies abondantes et des orages qui y régnerent tout l'hiver.

A Socotora, aux Moluques, au cap Comorin, on trouve à peine de quoi vivre; et cependant les travaux du corps et de l'esprit que nécessite le génie de ces peuples, sont immenses, sont incroyables; car il faut toujours le combattre et toujours lui résister. Ajoutez à cela que leurs langues, leurs dialectes sont d'une extrême difficulté. Enfin, les dangers pour l'une et l'autre vie y sont

aussi fréquents qu'ils y sont grands. Cependant, pour que tous nos Frères en rendent à Dieu d'immortelles actions de graces, je puis vous assurer que vos enfants qui sont aux Indes, sont non seulement hors de tout danger corporel et spirituel, mais encore aimés et chéris tendrement de tous les peuples, des Païens, des Chrétiens, des Portugais, des Indiens, des citoyens, des magistrats, des supérieurs ecclésiastiques, au grand étonnement de tout le monde.

3. Les Indiens, païens ou mahométans, sont en général extrêmement ignorants, autant que j'en ai pu juger jusqu'ici; il est donc fort inutile que ceux qui se destinent à ces missions fassent une ample provision de science; mais il faut qu'ils soient riches en vertu de charité, d'obéissance, de persévérance, de patience, et surtout de chasteté, pour résister aux pièges sans nombre qui se trouveront semés sous leurs pas. Il leur faut beaucoup de prudence et de dextérité pour la conduite des ames, une grande force de corps et d'esprit pour supporter gaiement tant de peines et de fatigues continues. Il est donc non seulement utile, mais encore nécessaire d'apporter dans le choix des sujets une attention scrupuleuse sur la solidité de leurs vertus. Si elles ne sont pas encore parfaitement éprouvées, il faut au moins pouvoir compter sur une pureté angélique, et une humilité qui ne retienne rien de l'orgueil et de l'esprit altier. Voilà les hommes qui conviennent à ces contrées.

4. Quant au sujet que vous destinez pour être recteur du collège de Goa, et pour être à la tête de nos Pères et du séminaire, outre les qualités qui conviennent en général à un recteur, il faut qu'il en ait deux suréminentes : d'abord celle d'obéissance, pour que sa déférence lui concilie l'affection des magistrats et des supé-



rieurs ecclésiastiques ; car l'Inde est le pays du monde où les dignités exigent le plus de respect et de soumission. Si elles trouvent en nous de la souplesse, de la déférence, du respect, elles nous prêteront des secours merveilleux ; dans le cas contraire, elles nous repousseront avec mépris.

Il faut ensuite qu'il soit doux, affable en conversation, plutôt que grave et sévère, pour qu'il puisse s'attacher tous les esprits, en être aimé et honoré. Surtout qu'il ne soit pas de ces hommes altiers et impérieux, qui aiment mieux être redoutés qu'aimés ; qui, par leurs menaces, leurs rigueurs, impriment la terreur dans l'ame de leurs subordonnés ; qui voient en eux, non pas des frères, non pas des compagnons, mais des esclaves, mais des prisonniers de guerre. Un homme de ce caractère fermerait la porte de notre Société, en excluerait beaucoup, et en conserverait peu.

5. Quant à moi, j'ai toujours pensé qu'on doit bannir de notre Société, toute contrainte, toute violence, excepté celles de la charité et d'un saint amour ; qu'on ne doit y retenir personne par force, mais aussi que la Société doit se hâter de se débarrasser et de se purger, même malgré lui, de tout sujet qui lui est incommode par son caractère et par ses mœurs (1) ; qu'on doit traiter avec

(1) Il y avoit chez les jésuites deux sortes de vœux : les vœux *simples*, et les vœux *solenels*. Les uns étoient un engagement pris simplement avec Dieu, les autres, un engagement pris avec Dieu et la Société. Cette forme d'engagement, non irrévocable et non réciproque, est le caractère le plus distinctif de l'Institut des jésuites ; c'est aussi le trait le plus marqué de la sagesse de saint Ignace.

Le jésuite qui s'engage par des vœux simples, s'engage librement ; rien ne s'oppose à ce que ce soit pour un temps ou pour toujours, sans restriction ou avec restriction ; il ne s'engage qu'à Dieu, et non à la Société ; ce sont les termes exprès de son engagement. *Omnipotens sempiternus Deus, ego..... voveo coram sacratissima vir-*

bonté et bienveillance, s'attacher par les liens de la charité, ceux qui lui donnent des espérances et des consolations, pour qu'ils puissent, au milieu de nous, se conserver en paix, y croître en mérites et en vertus, surtout dans ces contrées, où les serviteurs de Jésus-Christ ont tant à souffrir pour son saint nom.

Qu'est-ce que la Compagnie de Jésus? si ce n'est une société d'amour et de paix, d'où il faut bannir absolument toute rigueur, toute crainte servile.

Je ne vous dis tout ceci que pour que vous daigniez chercher un homme capable de porter ce fardeau, et qui, dans le commandement, paroisse plus ambitieux d'obéir que de commander.

6. Vous permettrez à mon expérience et aux connois-

*gine Maria et curia tua cœlesti universa, divinæ majestati tuæ paupertatem. Le profès, au contraire, s'engageoit envers Dieu et la société : Ego ..... professionem facio et promitto omnipotenti Deo, coram, etc., et tibi Patri Rev..... et præposito generali Societatis Jesu.*

Dans les vœux simples, le jésuite s'engage à rester dans la Société tant qu'elle sera satisfaite de sa conduite; elle, de son côté, s'engage à le conserver dans son sein tant qu'il remplira ses devoirs, à ne point le renvoyer sans cause légitime, à lui permettre de se retirer dès qu'il aura une raison juste et légitime (Voyez le chapitre 2 de *Constit.*, pars II, de *causis propter quas dimitti aliquem conveniat*, et le ch. 3 de *modo dimittendi*). C'est par là qu'elle empêche le vice incorrigible de profaner ses autels; des sujets dérégés, de la déshonorer; des factieux, de la déchirer; des mécontents, de s'y désespérer; des inutiles, de la surcharger.

On peut, au reste, consulter l'Institut sur les restrictions qu'il met au pouvoir des supérieurs, de renvoyer les sujets (*Constit.*, pars II, cap. 1. *Reg. provinc.*, cap. 5, n° 42, p. 81. *Ordin. gener.*, cap. 12, n° 2, pag. 362). La manière de renvoyer, dit l'Institut, doit être la plus satisfaisante, et pour celui qui renvoie, et pour celui qui est renvoyé, et pour ceux qui en sont témoins (*Const.*, pars II, cap. 3, n° 1). Celui qui est renvoyé, doit l'être sans la moindre impression de honte et d'ignominie, de manière qu'avec sa liberté, il emporte tout son honneur, ses écrits, ses effets; il faut le forcer d'aimer ceux qu'il est forcé de quitter.

sances que j'ai acquises des localités, de vous dire qu'il me paroît difficile que la Compagnie puisse se recruter ici parmi les sujets indigènes. Je dirai plus, j'ai peine à croire que la religion chrétienne survive ici à nous autres étrangers. Il faut donc, de toute nécessité, envoyer ici tout ce qui n'est pas nécessaire en Europe. Quelque grande que soit l'Inde, partout où il y a des Chrétiens on jouit de nos travaux. Aux Moluques on compte quatre de nos ouvriers évangéliques ; à Malaca, deux ; au cap Comorin, six ; à Colan, deux ; à Bazain, deux ; à Socotora quatre ; et malgré leurs énormes distances, tous sont sous la direction d'un seul. Il y a plus de mille lieues de Goa aux Moluques ; cinq cents, à Malaca ; deux cents, à Comorin ; cent vingt-cinq, à Colan ; soixante, à Bazain ; trois cents, à Socotora. Partout où sont nos Frères, il y en a un qui commande aux autres ; mais ceux qui commandent sont si prudents, si vertueux, que les subordonnés trouvent leur bonheur dans l'obéissance.

7. Comme je vous l'ai déjà dit, les Portugais ne sont maîtres ici que des mers et des côtes ; car, pour l'intérieur, ils n'ont rien que quelques bourgades ou hameaux qu'ils habitent.

Quant aux Indiens, c'est une race si perverse, qu'il semble que c'est en punition de leurs crimes qu'ils ont une si grande aversion du christianisme. Elle est telle, que c'est les offenser que de leur en parler ; c'est pour eux un coup de poignard que de leur en présenter le flambeau. Maintenant il faut se contenter de conserver la foi où elle est, en attendant de plus heureux moments. Au reste, si les Portugais étoient plus doux, plus affables à l'égard des néophytes, si les païens n'étoient pas un objet de mépris, on en verroit encore beaucoup entrer dans le bercail.

Ma présence étant devenue moins nécessaire dans ces contrées, et sachant de source certaine que non loin de la Chine est un empire qu'on nomme le Japon, dont les habitants sont purement païens, et n'ont été infectés ni de judaïsme ni de mahométisme, mais sont très curieux des sciences divines et naturelles, j'ai résolu de diriger sous peu ma course vers eux, et de leur donner mes soins.

8. J'entreprends ce voyage avec bien de la satisfaction; l'avenir me sourit par les brillantes espérances qu'il me présente au milieu de ce peuple, pour le succès de mes travaux, pour leur solidité et leur perpétuité.

Nous avons en ce moment à notre collège de Sainte-Foi, à Goa, trois Japonois qui vinrent l'année dernière de Malaca avec moi. Ils me disent de leurs pays des choses merveilleuses. Ce sont des jeunes gens de très bonnes mœurs, de beaucoup d'esprit, surtout Paul (Anger) qui vous écrivit une assez longue lettre. En huit mois il a bien appris à lire, à écrire, à parler le portugais. Il suit maintenant les exercices spirituels avec beaucoup de profit; il connaît bien les mystères de la religion. J'espère bien que l'Église fera de belles et solides conquêtes au Japon. Je suis décidé à aller tout droit trouver l'empereur, de me présenter ensuite au milieu de leurs académies, de leurs universités, et là j'espère y faire triompher l'Évangile. Paul m'assure que, suivant la tradition, les superstitions du Japon seroient venues de Cénic, ville située au delà de la Chine et du Cattai, à plus de dix-huit mois de marche du Japon (1).

(1) L'idolâtrie des bouzes n'est entrée en Chine que dans le premier siècle de l'ère chrétienne; elle y vint du Thibet, sous le règne de Mynrti, quinzième empereur de la dynastie des *Han*. C'est sans doute par l'intermédiaire de la Chine qu'elle a pénétré au Japon. (Mémoires des Missions de la Chine, in-4, tom. v, p. 379, note 36.)

Une fois que je me serai fixé au milieu de ce peuple , je vous instruirai de ses mœurs , de sa littérature , de sa religion , de son gouvernement.

9. On dit que dans le vaste empire de la Chine et du Cattai , il n'y a point d'autre philosophie , d'autre religion que celle que depuis très long-temps on enseigne et l'on professe dans la fameuse académie de Cénic. Dès que j'en aurai pris connoissance , je m'empresserai de vous en instruire. Je ferai plus , je donnerai tous ces détails à l'université de Paris , pour qu'elle les communique à toutes les autres universités de l'Europe. Je me propose de ne mener avec moi qu'un Européen , le père Côme de Torrez , natif de Valence , qui est entré ici dans notre Compagnie , et les trois jeunes Japonois dont je vous ai parlé. Nous partirons , avec l'aide de Dieu , au mois d'avril prochain.

10. On compte treize cents lieues de Goa au Japon ; il faut passer le détroit de Malaca , doubler ce cap , longer les côtes de la Chine. Je n'ai point d'expressions pour vous dire quelle joie , quel transport me donne et m'inspire la pensée de cette entreprise. Je suis d'abord assuré d'être exposé à tous les dangers que l'Océan peut offrir , celui des tempêtes , qui sont fréquentes dans ces parages , celui des écueils , des bancs de sable , des brisans , qui sont perfides dans des mers inconnues , pour des pilotes inexpérimentés , et celui des pirates qui infestent toutes ces mers et les écument. Ces périls sont tels , que nos marins s'estiment heureux si de trois navires ils en sauvent un. Cependant ils ne font sur moi d'autre effet que celui de m'animer et de m'enflammer d'avantage , tant la perspective est belle. Dussé-je y souffrir plus d'incommodités , y courir de plus grands périls que je n'en ai souffert et couru toute ma vie , je n'abandonnerai pas ma résolution , tant est forte la con-

viction que Dieu m'a donnée, d'après les discours de Paul (Anger), que je planterai la croix de Jésus-Christ sur ce nouveau sol. Au reste, vous pourrez juger des motifs de cette conviction d'après les mémoires qui m'ont été remis et que je vous envoie.

11. Dans les Indes, les Portugais occupent quinze villes, dans chacune desquelles notre Société pourroit aisément avoir une maison, s'il plaisoit au roi de lui assigner quelque fonds sur le fisc. J'en ai écrit au roi même, et au père Simon Rodrigue. Je l'ai prévenu du grand bien qui en résulteroit ici en faveur de la religion, si de votre consentement il pouvoit nous faire passer un bon nombre de nos frères, surtout des prédicateurs ; j'espère que s'il venoit lui-même en ces contrées, on verroit s'ouvrir plusieurs collèges, surtout si le roi le favorisoit. L'arrivée d'un homme tel que le père Rodrigue, qui est en si grand crédit à la cour, seroit ici d'un grand poids. Investi des pouvoirs de Sa Majesté, il pourroit fonder de nouveaux collèges, tendre la main aux nouveaux Chrétiens, qui seroient en bien plus grand nombre s'ils trouvoient une protection quelconque auprès des grands. Écrivez, je vous prie, au père Simon ce qui vous paroitra convenable.

12. Car je tiens du père Antoine Gomez que le père Simon est tout décidé à se transporter ici avec une grande partie du collège de Coïmbre. Je pense que vous avez à Rome et ailleurs beaucoup de nos religieux qui n'ont aucun goût pour la prédication ni pour l'enseignement. Ils seroient fort utiles ici dans les missions, pourvu qu'ils fussent d'ailleurs fort exercés dans la pratique de toute sorte de vertus, d'une pureté angélique, et d'une force de corps et d'esprit capables de supporter de grandes peines et de grands travaux. Envoyez-nous de tels sujets, tant que vous voudrez.

Vous feriez une bonne œuvre, agréable à Dieu et à

nous tous qui sommes ici en exil loin de vous, si vous nous écriviez une lettre pleine d'instructions spirituelles, comme votre testament, dans lequel vous légueriez à vos enfants des Indes les richesses spirituelles et les lumières que Dieu vous a départies en si grande abondance. Faites-nous, je vous prie, cette charité, si votre temps peut se prêter à nos désirs.

Nous avons ici au Comorin le père Henri de Henriquez, portugais, homme d'un grand mérite, d'une vertu éminente et d'un rare exemple. Lui seul travaille comme dix avec beaucoup de fruit. Il a appris à écrire, à parler le malabare; il est très couru pour ses sermons, ses conférences; il est chéri et révééré de tous les Chrétiens du pays. Consolez, je vous prie, d'une de vos lettres un si infatigable ouvrier, un si bon religieux, qui porte le poids de la chaleur et du jour dans la vigne de Notre-Seigneur avec tant d'édification et de profit.

13. A six ou sept lieues de Cochin se trouve Cranganor, ville portugaise. Là est un père du très saint ordre de Saint-François, nommé Vincent, coadjuteur de Mgr de Goa, grand ami de notre Compagnie. Il a fondé un vaste séminaire pour y élever, dans les belles-lettres et dans les bonnes mœurs, une centaine d'enfants indigènes. J'ajouterai encore que Mgr de Goa, dont la juridiction s'étend sur toutes les Indes, non seulement ne le cède pas au père Vincent en affection pour notre Compagnie, mais qu'il en est le protecteur le plus ardent, et qu'il ambitionne singulièrement d'être compté au nombre de vos meilleurs amis. Je désirerois que vous écrivissiez à l'un et à l'autre. Quant au père Vincent, il m'a donné sa parole de remettre son séminaire entre les mains de notre Compagnie; il m'a chargé de vous en donner avis, pour que vous lui destiniez un Père qui pût

enseigner les séminaristes, et prêcher, les jours de fête et de dimanche, au peuple et aux domestiques; car, outre les Portugais qui sont établis sur ces côtes, il y a une soixantaine de bourgs peuplés de Chrétiens indigènes, descendants de ceux que l'apôtre saint Thomas a convertis à la foi.

Les pensionnaires sont presque tous des enfants des premières familles du pays.

14. Il y a à Cranganor deux églises : l'une dédiée à saint Thomas, l'autre à saint Jacques. Le père François Vincent désireroit bien que vous pussiez obtenir du saint-siège des indulgences pour les fêtes et octaves de ces deux saints apôtres, pour ranimer la piété des indigènes qu'on appelle *Thomains*, comme descendants des anciens néophytes de saint Thomas. Outre ces indulgences, il vous prie, comme je vous l'ai dit, de lui envoyer un religieux de notre Compagnie pour enseigner et prêcher. Vous l'obligerez beaucoup, et sa reconnoissance pour vous le suivra au delà du tombeau. Je ne puis vous dire toute l'importance qu'il met à ces deux demandes, surtout à celle des indulgences.

15. Pour moi, je ne vous demande qu'une grace, c'est de désigner un de nos Pères pour célébrer pendant un an le saint sacrifice à Saint-Pierre *in Montorio*, où le saint apôtre fut crucifié, et de me faire donner, par quelqu'un des vôtres, des détails sur la situation de notre Compagnie, du nombre de ses profès, de ses collègues, de ses travaux, et du fruit qu'elle fait; car j'ai donné ordre que les lettres qui viendroient de Rome à mon adresse fussent envoyées à Malaca, d'où on me les enverra au Japon, par diverses voies, après qu'on en aura tiré plusieurs copies.

16. O vous! mon vénérable Père, qui êtes vraiment le père de mon ame, c'est à deux genoux que je vous écris



comme si j'étois sous vos yeux ; c'est à deux genoux que je vous conjure de presser la divine Majesté dans toutes vos saintes oraisons, dans toutes vos prières, dans tous vos saints sacrifices, pour qu'elle me fasse connoître, tant que j'aurai un souffle de vie, sa sainte volonté, et pour qu'elle me donne la force de l'accomplir. Je demande le même secours à tous nos Frères et Pères.

Votre fils et serviteur en Notre-Seigneur,

FRANÇOIS DE XAVIER.

## LETTRE LXVIII.

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE IGNACE, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.

Cochin, 14 janvier 1549 (1).

Mon Père, mon unique Père dans les entrailles de Jésus-Christ ! Que sa grace, son saint nom, soient toujours avec nous ! Ainsi soit-il.

1. Je vous ai écrit une très longue lettre, *dont j'ai fait trois copies avec très peu de changement*. J'ai adressé la plus longue au père Simon.

Le père Antoine Criminal est au cap Comorin avec six de nos religieux. Ah, mon Père ! quel saint que cet homme ! Il semble que Dieu l'a créé pour les Indes. En-

(1) Il ne faut pas être surpris de rencontrer ici deux lettres au même sous la même date ; cela s'explique par ce que nous avons dit dans notre Préface. C'est une de ces lettres doubles ou triples et originales, qui s'envoyoient par deux ou trois différents navires, et qui cependant offrent des variantes notables.

voyez-en beaucoup comme cela. Il est supérieur de la mission de Comorin; il est aimé des Chrétiens, chéri des païens, vénéré des Sarasins; mais je ne puis vous dire combien les nôtres l'affectionnent. C'est étonnant comme il enchaîne et captive les cœurs!

Le père Cyprien, quoique cassé de vieillesse, car il est sexagénaire, part pour Socotora à la fin de ce mois (janvier). Je lui donne pour compagnons un Père et deux Frères coadjuteurs.

Cette île est assez grande, elle a environ trente-six lieues de circuit. Elle est peuplée d'anciens Chrétiens qui n'ont du christianisme que le nom, faute de prêtres, faute d'instructions. Ils descendent de ceux que saint Thomas a jadis convertis. J'espère que le zèle, le travail de Cyprien et de ses compagnons ranimeront chez ces peuples le flambeau de la foi, qui est presque éteint. Ils y auront beaucoup à souffrir.

2. C'est un pays stérile, plein de misères, un vrai lieu d'exil; mais le bon père Cyprien en fait son paradis terrestre. Il espère y cueillir le fruit de vie pour lui et pour les autres, au pis-aller d'y expier les péchés de sa jeunesse. Au premier moment, lorsque je lui en fis la proposition, la nature frissonnant sans doute à la vue d'une telle carrière, il m'objecta son grand âge, puis revenant aussitôt sur lui-même, il déclara qu'il étoit prêt à partir si on le jugeoit convenable.

Le père Lancelot, quoique d'une foible santé, commence à se fortifier; il demeure à Colan, où l'air est pur, à trente lieues de Cochin. Il jette les fondements d'un collège qu'on veut y établir.

3. On y en établiroit bien d'autres, si le père Simon pouvoit se transporter ici, comme je vous l'ai dit, porteur d'une commission de Sa Majesté et suivi d'un bon nombre des nôtres, parmi lesquels il faudroit six ou

sept bons prédicateurs, habiles confesseurs, pères spirituels et catéchistes tous zélés pour la conversion des idolâtres, et surtout pleins de modération et de prudence.

J'en ai écrit à Sa Majesté, et je l'ai suppliée de nous envoyer le père Simon avec plein pouvoir de sa part, non seulement d'établir ici des collèges, mais encore de favoriser les nouveaux Chrétiens, de les encourager, d'offrir aux infidèles un avantage quelconque : la plus légère faveur en gagneroit beaucoup à l'Évangile.

4. Vous serez peut-être curieux de connoître les caractères dont on se sert au Japon. Vous les trouverez ci-inclus. Vous remarquerez qu'ils écrivent de haut en bas en plaçant chaque lettre l'une sous l'autre. Je demandois un jour à Paul pourquoi ils n'écrivent pas comme nous, sur une ligne horizontale. Pourquoi, me dit-il, n'écrivez-vous pas vous-mêmes comme nous ? car notre genre d'écriture est plus naturel que le vôtre, elle a plus de rapport avec le corps humain, qui dans sa forme offre une ligne perpendiculaire ; la tête est au sommet des membres qui lui sont subordonnés en tirant une ligne droite jusqu'aux pieds : l'écriture a dû prendre la même direction.

Je vous envoie également une description topographique du Japon, sur les coutumes, les mœurs, les usages du pays. C'est l'ouvrage de Paul, homme de probité.

Dans deux mois, avec l'aide de Dieu, je me mettrai en route pour ce pays avec le père Côme de Torrez et les trois Japonois. De là, je vous donnerai des détails plus positifs sur leur littérature, dont je n'ai rien pu apprendre de Paul ; car il n'est pas lettré, parce que leurs sciences sont écrites et enseignées dans une langue non vulgaire, telle que la langue latine ou la langue grèque parmi nous.

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous apprenne à faire sa sainte volonté en ce monde, pour nous conduire au bienheureux séjour de sa gloire ! Ainsi soit-il.

Votre fils et serviteur en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

FRANÇOIS DE XAVIER.

FIN DU PREMIER VOLUME.

\*\*\*\*\*

# TABLE SOMMAIRE

DES

## LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

Les numéros en chiffres arabes indiquent les paragraphes de chaque Lettre.

---

### LETTRE PREMIÈRE. A SON FRÈRE AÎNÉ LE CAPITAINE DON ASPIL- CUETTE, A ORAN.

Paris, 25 mars 1535.

1, 2. Il s'excuse auprès de son frère. 3. Il cherche à se concilier son affection. 4, 5. Il lui rend compte de son entretien avec le père Vear; il se justifie lui et son bienfaiteur, maître Ignace, des odieuses inculpations dont ils ont été l'un et l'autre l'objet. 6. Il rend compte des obligations qu'il lui a. 7. Il le recommande à sa bienveillance. 8. Il l'engage à profiter de son entremise pour lui faire passer de l'argent. 9. Il lui parle de la fuite d'un de ses cousins et de sa mauvaise conduite.

### LETTRE II. AU PÈRE MAÎTRE IGNACE.

Bologne, 31 mars 1540.

1. Il lui promet d'entretenir avec lui un commerce de lettres. 2. Il lui rend compte de son entrevue avec le cardinal de Jurée; 3. des dispositions bienveillantes de M. l'ambassadeur à son égard; de son séjour à Lorette. 4. Consolations adressées à dona Faustine-Ancoline, sur la mort de son fils.

### LETTRE III. A LA SOCIÉTÉ, A ROME.

Lisbonne, 3 juillet 1540.

1. Il parle des grâces dont Dieu l'a favorisé pendant son voyage de Bologne en Portugal; de la conduite religieuse qu'ont observée M. l'ambassadeur et sa suite. 2. Délivrance miraculeuse d'un des officiers de la suite. 3. Son entrevue avec Simon Rodrigue. 4. Disposition des habitants de Lisbonne en faveur de la Société naissante; espoir qu'il

a d'y faire beaucoup de bien. 5. Son entrevue avec le roi Jean III. 6. Accueil gracieux qu'il en a reçu. 7. Entraves qu'on apporte à son départ pour les Indes. 8. Ses efforts pour s'agréger des compagnons ; dispositions qu'il exige dans ses sujets. 9. Ses prédications à Lisbonne.

#### LETTRE IV. AU PÈRE MAITRE IGNACE.

Lisbonne, 26 juillet.

1. Il sollicite l'envoi des Exercices spirituels et du bref confirmatif de la Société de Jésus. 2. L'usage qu'il s'en propose. 3. Il demande que Strada vienne à Coïmbre. 4. Incertitude de son départ. 5. Il demande le mode d'agréger les sujets.

#### LETTRE V. AU DOCTEUR ASPILQUETTE.

Lisbonne, 28 septembre 1540.

1. Témoignages de reconnaissance envers son cousin. 2. Il désire s'entretenir avec lui de vive voix. 3. Il lui recommande don Lopez pour disciple.

#### LETTRE VI. AUX PÈRES IGNACE ET PIERRE CODACE, A ROME.

Lisbonne, 22 octobre 1540.

1. Accroissement de la Compagnie. 2. Fruits abondants que produisent les prédications et les exercices spirituels. 3. Recommandation du roi de Portugal près la cour de Rome, en faveur de la Société. 4. Il sollicite une dispense en faveur de Médérés ; 5. et une réponse au sujet de Strada.

#### LETTRE VII. AU DOCTEUR MARTIN ASPILQUETTE.

Lisbonne, 4 novembre 1540.

1. Il loue le goût du docteur pour les sciences, et le but vers lequel il les dirige. 2. Il désire avoir avec lui une entrevue.

#### LETTRE VIII. A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.

Lisbonne, 19 mars 1541.

1. Situation florissante de la Société. 2. Jean III lui accorde toute sa protection, et un établissement à Évora ; Rodrigue, Gonzale et un autre restent à Lisbonne ; Xavier, Camerte, Mansilla se disposent à partir pour les Indes. 3. Bienveillance du vice-roi pour Xavier. 4. Éloge de ce seigneur ; son entrevue avec Xavier. 5. Motifs d'espérance de Xavier. 6. Il sollicite auprès de ses frères leurs lettres, leurs conseils et leurs prières. 7. Zèle de Jean III pour la prédication de l'Évangile. 8. Régularité de la cour de Lisbonne. 9. Adieux de Xavier à ses frères.

#### LETTRE IX. AUX PÈRES JAY ET LAINEZ.

Lisbonne, 15 avril 1541.

1. La guerre d'Afrique dont est menacé le Portugal, apporte un obstacle à la fondation de la maison de Lisbonne. 2. Il leur re-

commande de rechercher la protection des cardinaux et de l'ambassadeur portugais. 3. Il les prie d'écrire à Pêtre Mascarégnas et au roi. 4. Il sollicite une dispense pour François Mansilla. 5. Il rend compte des messes qu'il a été chargé d'acquitter. 6. Il s'informe de quelques anciens amis. 7. Il demande des collaborateurs pour les Indes ; 8. il sollicite des grâces du saint-siège, des indults apostoliques, puis des lettres longues et fréquentes.

#### LETTRE X. A LA SOCIÉTÉ, A ROME.

Goa, 20 septembre 1542.

1, 2, 3, 4. Il rend compte de son départ, et de sa traversée ; 5. de ses occupations au Mozambique ; 6, 7, 8. à Mélinde ; 9, 10, 11. à Socotora ; 12, 13. à Goa. 14. Il se dispose à partir pour Comorin. 15. Motifs de consolation. 16. Il demande des conseils et des prières.

#### LETTRE XI. AU PÈRE IGNACE.

Goa, 20 septembre 1542.

1. Collège de Sainte-Foi. 2, 3. Zèle du vice-roi pour la prédication de la foi. 4. Affection du vice-roi pour la Société ; en son nom Xavier sollicite un privilège pour le maître-autel du collège. 5. Des conditions physiques et morales qu'exige l'apostolat. 6. Il demande des prédicateurs et des régents. 7. Il engage Ignace à écrire au vice-roi.

#### LETTRE XII. AU MÊME.

Goa, 20 septembre 1542.

1. Éloge du vice-roi. 2. Dévotion des peuples à saint Thomas. 3. Grande foi des Portugais aux indulgences. 4. Il en sollicite pour diverses églises. 5. Des confrères de la Miséricorde. 6. Des possessions portugaises dans les Indes. 7. Il sollicite en faveur des Indes un changement de saison pour le carême.

#### LETTRE XIII. AU MÊME.

Tatucurin, 28 octobre 1542.

1, 2. De sa mission au cap. 3. Guérison miraculeuse d'une femme païenne. 4. Affection du vice-roi pour les néophytes. 5. Il recommande le vice-roi au gracieux souvenir de Sa Sainteté.

#### LETTRE XIV. A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS.

Cochin, 12 janvier 1544.

1, 2. De sa mission de Comorin avec François Mansilla. 3. Des exercices de sa mission. 4. Méthode d'expliquer le Symbole. 5. Nombre prodigieux de baptêmes ; zèle des enfants. 6. Guérison des malades par la lecture de l'Évangile. 7. Enfants missionnaires. 8. Besoin d'ouvriers évangéliques ; appel fait aux savants de l'Europe. 9. Du collège de Sainte-Foi ; du père Paul Camerte, recteur. 10. Des brames et de leurs

jongleries. 11. Ignorance des païens ; conversion d'un brame. 12. Dispute avec les brames. 13. Les consolations de l'apostolat. 14. La joie qu'il a éprouvée en apprenant la confirmation de l'Institut. 15. Invocations.

#### LETTRE XV. AU PÈRE FRANÇOIS MANSILLA.

Punicael, 21 février 1544.

1. Il lui demande compte de ce qu'il fait, lui et ses compagnons ; il le console. 2. Jean d'Artiaga doit rendre l'argent qu'il a reçu sans y être autorisé.

#### LETTRE XVI. AU MÊME.

Manapare, 14 mars 1544.

1. Il le console. 2. Amende imposée sur ceux qui boivent du rack. 3. Avertissement donné aux patangats d'avoir à se corriger. 4. Il recommande le baptême des enfants, et la destruction des pagodes.

#### LETTRE XVII. AU MÊME.

Manapare, 20 mars 1544.

1. Il l'encourage ; conseils donnés à Matthieu. 2. Espoir qu'il a d'un prochain succès ; zèle, charité, patience que Mansilla doit avoir. 3. Il se recommande à ses prières.

#### LETTRE XVIII. AU MÊME.

Manapare, 21 mars 1544.

1. De l'enlèvement d'un esclave par les Portugais, et des suites fâcheuses qu'il peut avoir. 2. Des moyens à prendre pour en découvrir l'auteur et faire rendre l'esclave. 3. De l'atrocité de cet attentat. 4. Xavier consterné n'ose se présenter à la cour du roi de Travancor. 5. Il songe à quitter les Indes, pour se rendre dans les états de prêtre Jean.

#### LETTRE XIX. AU MÊME.

Manapare, 27 mars 1544.

1. Chagrins de Xavier en apprenant les vexations que les Portugais exercent sur les néophytes. 2. Nouvel attentat contre la foi des gens commis par les Portugais. 3. Attention paternelle pour le petit Matthieu. 4. Erreur faite par Mansilla dans la traduction du Symbole. 5. Il lui recommande la visite des malades.

#### LETTRE XX. AU MÊME.

Manapare, 8 avril 1544.

1. Il le félicite de ses travaux. 2. Inconstance et retraite de Jean d'Artiaga. 3. Attention de Xavier pour procurer à Mansilla et à Matthieu l'argent dont ils peuvent avoir besoin. 4. Méthode à suivre dans l'instruction des peuples indiens.



## LETTRE XXI. AU MÊME.

Livare , 25 avril 1544.

1. Désir de Xavier de voir François Mansilla , ou au moins d'avoir de ses lettres ; il l'entretient du pule de Travancor , des patangats , de la précaution qu'il doit avoir de ne pas attendre à la dernière extrémité pour demander de l'argent au préfet. 2. Il demande des nouvelles de Jean d'Artiaga , et si les enfants fréquentent les catéchismes.

## LETTRE XXII. AU MÊME.

Nara , 1. mai 1544.

Il l'entretient de la fièvre dont il a été travaillé ; des bonnes nouvelles qu'il a reçues du pule de Travancor et de François Coelli.

## LETTRE XXIII. AU MÊME.

Tutucurin , 14 mai 1544.

1. Des consolations dont il faut faire le sacrifice. 2. De la manière de se débarrasser des importuns ; du bonheur dont on jouit dans le travail. 3. De la bâtisse d'une église ; de la patience qu'il faut avoir avec les peuples.

## LETTRE XXIV. AU MÊME.

Manapare , 20 juin 1544.

1. Des secours à porter aux pêcheurs de Comorin envahis par les Badages. 2. De la bâtisse d'une église à Combuture ; d'une tournée que doit faire Mansilla dans les palhotes. 3. Recommandation à Manuel à *Cruce* de faire exécuter les ordonnances relatives aux pagodes et au rack ; ordre à François Coelli de venir le trouver.

## LETTRE XXV. AU MÊME.

(Sans date.)

1. De la manière de parcourir les bourgs , et d'instruire les peuples  
2. Des soins qu'il faut apporter à aider , à protéger , à conserver les néophytes ; des aumônes , qu'on ne doit point solliciter de la bourse des indigents et des personnes portées de mauvaise volonté-

## LETTRE XXVI. AU MÊME.

Virandapatanan , 22 juin 1544.

De la construction d'une église qu'il faut presser ; du soin qu'il faut apporter à instruire les enfants ; de l'affabilité envers tout le monde , surtout envers les adigares.

## LETTRE XXVII. AU MÊME.

Manapare , 30 juin 1544.

1. Des secours qu'il faut porter aux pêcheurs de Comorin ; des aumônes , qu'on ne doit demander qu'aux personnes riches et de bonne

volonté. 2. Il demande divers détails, et en donne lui-même sur ses travaux.

#### LETTRE XXVIII. AU MÊME.

Manapare, 1 août 1544.

1. Il le félicite sur sa diligence à secourir les pêcheurs de Comorin.
2. Détails effrayants de leur misère; charité de Xavier envers eux.
3. Il part pour Punicael; défense sévère faite aux patangats d'envoyer au Vieux-Cael de nouvelles colonies.

#### LETTRE XXIX. AU MÊME.

Manapare, 3 août 1544.

1. Danger qu'a couru Mansilla d'être enlevé par les Badages.
2. Précautions à prendre contre une nouvelle invasion.
3. Dispositions à faire; c'est la crainte qui nous apprend à prier.
4. Il demande des détails sur ce qui aura été fait; il revient encore sur les précautions à prendre.

#### LETTRE XXX. AU MÊME.

Manapare, 19 août 1544.

1. Sédition chez les Tutucurinois; dangers qui peuvent en résulter pour les Chrétiens.
2. Moyens à prendre pour ramener les barbares à la paix.
- Carnage des Chrétiens par les Badages.

#### LETTRE XXXI. AU MÊME.

Manapare, 20 août 1544.

1. Des vengeances divines.
2. Du brame qui doit se rendre à Punicael; de la réception qu'on doit lui faire.

#### LETTRE XXXII. AU MÊME.

Punicael, 21 août 1544.

1. Liberté accordée à François Mansilla de se retirer pour porter ailleurs ses travaux, vu les dangers qu'il court.
2. Il lui recommande Jean d'Artiaga; il passe en revue ses travaux; retraite des Badages; il se dispose à partir pour Tael.

#### LETTRE XXXIII. AU MÊME.

Manapare, 2 septembre 1544.

1. Bienveillance du prince de Tael pour les Chrétiens.
2. Réception gracieuse qu'on doit faire à son envoyé.
3. Il s'informe si l'enlèvement d'un esclave du roi de Travancor par un Portugais est réel.
4. Il engage Mansilla à détourner le préfet de toute agression contre le roi de Travancor.
5. Il lui recommande la circonspection dans les lettres contre l'infidélité des messagers.

**LETTRE XXXIV. AU MÊME.**

Alendaley, 5 septembre 1544.

1. Des malheurs arrivés au préfet, ennemi déclaré de Xavier ; des secours qu'il faut se hâter de lui porter. 2. Il iroit à lui, s'il osoit. 3. Il met toute la contrée en mouvement pour le secourir.

**LETTRE XXXV. AU MÊME.**

Alendaley, 5 septembre 1544.

1. Secours qu'il faut porter aux pauvres Chrétiens réfugiés dans des îles incultes. 2. Précautions à prendre pour les garantir de la fureur des Badages.

**LETTRE XXXVI. AU MÊME.**

Triuchandure, 7 septembre 1544.

1. Nouvel orage qui menace les Chrétiens de la part des Badages. 2. Coelli est envoyé pour le détourner. Ambassade du roi de Travancor à François Xavier. 3. Le roi promet sa protection aux Chrétiens. 4. Position précaire du roi de Travancor ; Xavier part pour se rendre près de lui. 5. Il recommande à Mansilla la visite de plusieurs bourgs, et l'inspection sur les maîtres d'école.

**LETTRE XXXVII. AU MÊME.**

Manapare, 10 septembre 1544.

La mission de Coelli près d'un des princes badages a été heureuse ; Xavier travaille à la pacification de la côte avant de la quitter.

**LETTRE XXXVIII. AU MÊME.**

Tutucurin, 20 septembre 1544.

Il s'informe des pauvres Chrétiens, qu'il désireroit secourir ; il se recommande aux prières des enfants.

**LETTRE XXXIX. AU MÊME.**

Manapare, 8 novembre 1544.

1. Il recommande à Mansilla la patience et la charité envers les hommes pauvres et grossiers. 2. De la confiance en Dieu. 3. Il part pour Travancor. Il se propose de visiter toutes les chrétientés qui seront sur sa route ; il se recommande aux prières des enfants ; il projette de se retirer en Éthiopie.

**LETTRE XL. AU MÊME.**

Manapare, 8 novembre 1544.

1. Il part à pied pour Comorin ; il va trouver le vice-roi ; en route il reçoit des nouvelles sur la situation fâcheuse du roi de Travancor. 2. Il recommande à la charité de Mansilla les pauvres exilés de Tutucurin, contre les vexations de Barbosa. 3. Plein de confiance dans les

prières des enfants , il méprise toute espèce de péril; il soupire après le martyr.

### LETTRE XLI. AU MÊME.

Cochin, 18 décembre 1544.

1. Après avoir baptisé sur tout le littoral, il arrive à Cochin ; il repart pour Cambaie. 2. Il annonce à Mansilla une dispense qu'il a reçue pour lui, l'arrivée de nouveaux compagnons, l'accroissement de la Société. 3. Il l'appelle sur le littoral de Travancor ; 4. lui recommande la visite de chaque bourg, d'écouter les conseils d'Antoine Fernandez ; 5. de mener avec lui un interprète; 6. de laisser à Jean de Lizana le soin des églises de Comorin.

### LETTRE XLII. A JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Cochin, 20 janvier 1545.

1. L'empire des Indes n'a été confié , par la Providence, au roi de Portugal, que sous la condition d'y introduire et d'y faire régner la foi. 2. Sa Majesté rendra compte un jour du salut de tant de nations. 3. Elle doit ajouter foi au rapport que lui fera Michel Vaz, dont le retour dans les Indes est nécessaire dans l'intérêt de la religion. 4. Le grand âge de Mgr l'évêque de Goa. 5. Il engage le roi à punir aussi sévèrement ceux de ses officiers qui ne répondront pas à ses intentions, que ceux qui malversent dans les finances. 6. Il cite Sa Majesté au tribunal de Dieu. 7. Il la prie d'envoyer sur les lieux un magistrat avec les pouvoirs les plus étendus ; 8. d'employer une partie des revenus au salut des âmes. 9. Détails sur la situation de la religion dans la presqu'île des Indes. 10. Il demande au Roi d'envoyer des ouvriers évangéliques. Éloge de Côme Agnézius ; 11, et de François Vincent.

### LETTRE XLIII. AU PÈRE IGNACE, A ROME.

Cochin, 22 janvier 1545.

1. Il renouvelle ses instances pour les privilèges qu'il avoit déjà sollicités. 2. Il demande des ouvriers. De leurs qualités morales et physiques. Des travaux et des dangers qui les y attendent. 3. Il demande qu'on lui écrive. 4. Il s'informe d'un ami.

### LETTRE XLIV. AU PÈRE SIMON RODRIGUE, A LISBONNE.

Cochin, 27 janvier 1545.

1. Il désire voir venir Simon Rodrigue aux Indes, avec une nombreuse suite d'ouvriers. 2. Il donne des nouvelles de Jacques Fernand. 3. Il se recommande à ses prières ; 4. et aux souvenirs de tous les membres de la Compagnie. 5. Il l'engage à faire appuyer du crédit de Sa Majesté les demandes qu'il a faites à la cour de Rome, de certains privilèges. 6. Il demande des ouvriers. 7. Du danger de perdre

leur ame que courent ceux qui acceptent des emplois de finance. 8. Éloge de Michel Vaz ; nécessité de son retour.

**LETTRE XLV. A LA SOCIÉTÉ, A ROME.**

Cochin, 27 janvier 1545.

1. De l'union qui doit exister entre tous les membres de la Compagnie de Jésus, quoique dispersés sur la surface du globe. 2. Détails sur les missions, sur sa méthode d'évangéliser. 3. Martyre des Chrétiens de Manar ; dispositions du vice-roi pour venger leur mort, sur le roi de Jafanapatan. 4. Apparition d'une croix de feu dans le ciel, et d'une autre sur le terrain où s'étoit exécuté le massacre des Chrétiens. 5. De la mission de Macassar ; il appelle des ouvriers à son secours.

**LETTRE XLVI. AU PÈRE FRANÇOIS MANSILLA.**

Négapatan, 7 avril 1545.

1. Il lui recommande une extrême surveillance sur le nouveau troupeau qui lui est confié. 2. Incertitude de François Xavier sur le pays où il portera la parole de Dieu. 3. Malaca l'attire, pour de là aller à Macassar ; mais il est retenu par l'expédition projetée contre Jafanapatan. 4. Il lui recommande la visite des chrétientés, la surveillance sur les catéchistes, sur les écoles. 5. La réparation de l'église de Manapare. 6. De l'argent qu'il doit employer pour établir des écoles. 7. De la surveillance sévère qu'il doit avoir sur les prêtres malabares. 8. Des avis sérieux qu'il doit donner à Côme de Paiva, relativement à ses concussions. 9. Jean d'Astiaga, dont Mansilla doit fuir la société.

**LETTRE XLVII. AUX PÈRES JACQUES BORBAN ET PAUL CAMERTE, RECTEURS DE GOA.**

Méliapour, 8 mai 1545.

1. L'expédition de Jafanapatan a échoué ; son arrivée à Méliapour ; il est inspiré au tombeau de saint Thomas d'aller à Macassar. 2. Mansilla est à Comorin. Instructions sur l'emploi qu'on doit faire des nouveaux sujets qui viendront aux Indes.

**LETTRE XLVIII. AUX PÈRES JÉSUITES, EN PORTUGAL.**

Malaca, 10 novembre 1545.

Conversion de Jean Deiro ; dispositions des habitants de Macassar à recevoir l'Évangile ; il appelle à lui des ouvriers.

**LETTRE XLIX. A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, EN PORTUGAL.**

Malaca, 10 novembre 1545.

C'est un des duplicata de la lettre précédente.

**LETTRE L. AU PÈRE SIMON RODRIGUE, EN PORTUGAL.**

Malaca, 5 décembre 1545.

Il demande une colonie d'ouvriers.

**LETTRE LI. AUX PÈRES PAUL CAMERTE, JEAN BEIRA ET ANTOINE CRIMINAL, A GOA.**

Malaca, 15 décembre 1545.

1. Il a abandonné le projet d'aller à Macassar pour se rendre à Amboine. 2. Ordre à Jean Beira et à Antoine Criminal d'aller à Comorin avec François Mansilla ; Nicolas Lancelot, grammairien au collège de Sainte-Foi. 3. De l'esprit d'obéissance. 4. Il demande des lettres et des prières. 5. Il recommande Simon Botel.

**LETTRE LII.**

A la fin du second volume.

**LETTRE LIII. INSTRUCTIONS ADRESSÉES AUX CATÉCHISTES.**

**LETTRE LIV. AUX MOLOUQUOIS.**

Exposition du Symbole des Apôtres.

**LETTRE LV. AUX PÈRES ET FRÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A GOA.**

Amboine, 10 mai 1546.

1. Son départ de Malaca ; son arrivée aux Moluques ; ses travaux à Amboine, et sur la flotte espagnole de Ferdinand Sosa ; ses espérances. 2. Ses projets périlleux sur la Maurique ; sa confiance en Dieu.

**LETTRE LVI. AU PÈRE PAUL CAMERTE, RECTEUR DU COLLÈGE DE GOA.**

Amboine, 8 mai 1546.

1. Il lui recommande la vertu d'obéissance. 2. Il demande deux sujets pour les Moluques. 3. Il lui recommande quelques religieux espagnols.

**LETTRE LVII. AUX PÈRES ANTOINE CRIMINAL ET JEAN BEIRA, A COMORIN.**

Amboine, 10 mai 1546.

1. Il rend compte de ses travaux. 2. Il appelle à lui François Mansilla et Jean Beira. 3. Instructions sur leur départ.

**LETTRE LVIII. AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.**

Amboine, 10 mai 1546.

1. Il rend compte de la situation où il a laissé les missions du Comorin, de Ceylan ; de son voyage à Méliapour ; de la conversion de Deiro ; 2. de son voyage à Malaca, de son séjour en cette ville ; 3. de son départ de Malaca aux Moluques ; de la rencontre qu'il y fit de la flotte espagnole ; 4. de son projet de passer dans la Maurique ; des périls qui l'y attendent, et qu'il va braver malgré les prières de ses amis ; 5. de la tempête qui l'accompagna dans sa traversée de Malaca

aux Moluques ; des joies intérieures qu'il a éprouvées dans ce moment critique. 6. Il fait part des renseignements qu'un négociant portugais lui a donnés sur la Chine. 7. L'église grèque, avant l'arrivée des Portugais, avoit des évêques et des missionnaires dans les Indes. 8. Des trois pères nouvellement arrivés du Portugal, deux sont d'abord destinés pour le cap, puis sont appelés aux Moluques ; le troisième est resté à Goa. 9. Description géographique des Moluques. 10. Disposition des peuples d'Amboine ; l'islamisme le plus grossier y domine. 11. Il appelle des ouvriers au secours de ces peuples. 12. Parmi eux on trouve des anthropophages. 13. Détails topographiques sur le climat et sur les volcans. 14. Variétés singulières des idiomes. 15. Phénomène d'histoire naturelle. 16. Il se recommande aux prières de ses frères.

#### LETTRE LIX. A JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Cochin, 20 janvier 1548.

1. Il rappelle ses précédentes lettres. 2. Il laisse à Jean de Villa-Condé le soin d'instruire le roi sur la situation particulière des missions. 3. Il entre avec une liberté apostolique dans des détails sur la situation politique et religieuse des Indes en général. 4. Perplexités, craintes qu'il éprouve avant d'entrer en matière. 5. Il dévoile la mauvaise conduite des officiers royaux. 6, 7, 8, 9, 10, 11. Remèdes qu'il propose. 12. Son projet d'aller au Japon. 13. Il demande des ouvriers. 14, 15. Détails sur les missions de Malaca et des Moluques. 16, 17. Éloge de l'évêque des Indes ; 18. et du vicaire général résidant à Cochin.

#### LETTRE LX. AU PÈRE IGNACE.

Cochin, 20 janvier 1548.

1. Il demande un directeur spirituel pour lui et ses frères ; 2. des prédicateurs pour les peuples. 3. Il réitère ses sollicitations pour divers privilèges. 4. Son projet pour le Japon.

#### LETTRE LXI. AU PÈRE SIMON RODRIGUE.

Cochin, 20 janvier 1548.

1. Il demande des prédicateurs. 2. Discernement qu'on doit apporter dans le choix des missionnaires. 3, 4. Conseils à donner au roi. 5. Moyens que Sa Majesté doit prendre pour faire fructifier les missions.

#### LETTRE LXII. AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE, A ROME.

Cochin, 19 janvier 1548.

1, 2 et suivants. Détails sur les îles Moluques, sur ses travaux et son séjour à Malaca. 15. Rencontre de Paul Anger, japonais. 16. Son

caractère. 17. Espérance qu'il donne à Xavier sur ses travaux au Japon. 18, 19. Détails que lui donnent sur ce pays Anger et les marchands portugais. 20. Tempête qu'éprouve Xavier dans son retour de Malaca à Cochin. 21. Il invoque tous les saints de son ordre, notamment Pierre Lefèvre. 22. Sentiments affectueux pour tous les membres de la Compagnie de Jésus.

**LETTRE LXIII. AUX PÈRES DE LA MISSION DE TRAVANCOR.**

Cochin, ..... février 1548.

Instructions pour la conduite des missions.

**LETTRE LXIV. A DON JACQUES PÉREYRA, A MALACA.**

Goa, 2 avril 1548.

1. Un négociant doit se pourvoir d'une bonne conscience. 2. Il lui annonce le départ de deux Pères pour Malaca.

**LETTRE LXV. AU PÈRE FRANÇOIS HENRIQUEZ, A TRAVANCOR.**

Punicael, 20 octobre 1548.

1. Il le console du peu de profit qui accompagne ses travaux. 2. Il lui montre, dans son découragement, un piège du démon. 3. Il lui annonce l'arrivée prochaine de quelques collaborateurs.

**LETTRE LXVI. AU PÈRE IGNACE MARTIN.**

Goa, 22 décembre 1548.

1. Il lui parle du collège de Villa-Viciosa; 2. et de la santé du frère Roch Martin.

**LETTRE LXVII. AU PÈRE IGNACE DE LOYOLA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.**

Cochin, 14 janvier 1549.

1. Détails sur le caractère et le génie indiens; 2. sur le climat, les dangers spirituels que courent les missionnaires. 3. Qualités physiques et morales que doivent avoir les missionnaires. 4. Qualité que doit avoir le recteur de Goa. 5. Liberté qui doit régner dans la Compagnie de Jésus. 6. Les Indiens sont peu propres à donner des sujets à la Compagnie. 7. Ils sont naturellement pervers. 8. De son projet d'aller au Japon. 9. De la religion qu'on professe en Chine. 10. Joie qu'il éprouve en songeant aux dangers qu'il va courir, et ses espérances. 11. Désir qu'il a de voir venir aux Indes Simon Rodrigue. 12. Il demande des sujets.

**LETTRE LXVIII. AU MÊME.**

Cochin, 14 janvier 1549.

1. Antoine Criminal est destiné pour le cap Comorin; son éloge.



Le père Cyprien se rend à Socotora. 2. Nouveaux détails sur cette île. Nicolas Lancelot établit un collège à Colan. 3. Il réclame le père Simon Rodrigue. 4. Écriture japonaise ; il lui envoie des relations circonstanciées sur la topographie et les mœurs du Japon.

FIN DE LA TABLE SOMMAIRE.

## TABLEAU COMPARATIF

DE L'ORDRE ADOPTÉ DANS CETTE ÉDITION, ET DE CELUI QU'ONT SUIVI  
 TURSELLIN, POUSSINEZ DANS LEURS ÉDITIONS LATINES, ET CUTILLAT  
 DANS SON ÉDITION ESPAGNOLE, AVEC LES DIFFÉRENCES CHRONOLOGIQUES.

Nos	TURSELLIN.	POUSSINEZ.	CUTILLAT.
	liv. n <sup>os</sup> ann. mois. j <sup>rs</sup>	liv. n <sup>os</sup> ann. mois. j <sup>rs</sup>	liv. n <sup>os</sup> ann. mois. j <sup>rs</sup>
1	. . . . .	1 1 sans date.	. . . . 1535 mars 25
2	. . . . .	1 2 1540 mars 31	. . . . " " 31
3	. . . . .	1 3 " juill. 3	. . . . " juill. 4
4	. . . . .	1 4 " " 26	. . . . 1540 " 24
5	. . . . .	1 5 " sept. 28	. . . . . . . . . .
6	. . . . .	1 6 " oct. 22	. . . . " oct. 12
7	. . . . .	. . . . . . . . . .	. . . . " nov. 4
8	. . . . .	1 7 1541 mars 18	. . . . 1541 mars 18
9	. . . . .	1 8 " " 18	. . . . " " 18
10	1 1 1542 sept. 20	. . . . . . . . . .	. . . . " " 18
11	. . 4 " oct. 28	. . . . . . . . . .	. . . . 1543 mai 23
12	. . 2 " sept. 20	. . . . . . . . . .	. . . . " oct. 18
13	. . 3 " " 20	. . . . . . . . . .	. . . . " déc. 20
14	. . 5 1544 janv. 12	. . . . . . . . . .	. . . . . . . . . .
15	. . . . .	1 9 1544 févr. 22	. . . . . . . . . .
16	. . . . .	. . 10 " mars 14	. . . . . . . . . .
17	. . . . .	. . 11 " " 20	. . . . . . . . . .
18	. . . . .	. . 12 " " 21	. . . . . . . . . .
19	. . . . .	2 3 " " 27	. . . . . . . . . .
20	. . . . .	2 4 " avr. 8	. . . . . . . . . .

N <sup>os</sup>	TURSELLIN.	POUSSINEZ.	CUTILLAT.
	liv. n <sup>os</sup> ann. mois. j <sup>rs</sup>	liv. n <sup>os</sup> ann. mois. j <sup>rs</sup>	liv. n <sup>os</sup> ann. mois. j <sup>rs</sup>
21	.. .. .	2 5 1544 avr. 23	.. .. .
22	.. .. .	2 6 " mai. 1	.. .. .
23	.. .. .	2 7 " " 14	.. .. .
24	.. .. .	.. 8 " juin. 20	.. .. .
25	1 6 sans date.	.. .. .	.. .. sans date.
26	.. .. .	2 9 " " 22	.. .. .
27	.. .. .	.. 10 " " 30	.. .. .
28	.. .. .	.. 11 " août 1	.. .. .
29	.. .. .	.. 12 " " 3	.. .. .
30	.. .. .	.. 13 " " 19	.. .. .
31	.. .. .	.. 14 " " 20	.. .. .
32	.. .. .	3 1 " " 21	.. .. .
33	.. .. .	.. 2 " sept. 2	.. .. .
34	.. .. .	.. 4 " " 5	.. .. .
35	.. .. .	.. 3 " " 5	.. .. .
36	.. .. .	.. 5 " " 7	.. .. .
37	.. .. .	.. 6 " " 10	.. .. .
38	.. .. .	.. 7 " " 20	.. .. .
39	1 7 1544 nov. 10	.. .. .	.. .. 1544 nov. 8
40	.. .. .	3 8 " nov. 10	.. .. .
41	.. .. .	.. 9 " déc. 18	.. .. .
42	.. .. .	.. 10 1545 janv. 20	.. .. .
43	1 10 1545 janv. 27	.. .. .	.. .. 1545 janv. 22
44	.. .. .	3 11 1545 janv. 27	.. .. " " 22

N <sup>o</sup> .	TURSELLIN.			POUSSINEZ.			CUTILLAT.		
	liv.	n <sup>o</sup> s	ann. mois. j <sup>rs</sup>	liv.	n <sup>o</sup> s	ann. mois. j <sup>rs</sup>	liv.	n <sup>o</sup> s	ann. mois. j <sup>rs</sup>
45	1	8	1545 janv. 27	..	..	..	..	1545	fév. 8
46	..	11	" avr. 7	3	12	1545 avr. 7	..	..	" mars 7
47	..	12	" mai. 8	..	..	..	..	..	..
48	..	13	" nov. 10	..	..	..	..	..	" déc. 15
49	..	14	" nov. 10	..	..	..	..	..	..
50	3	3	1549 juin. 22	..	..	..	..	1545	déc. 5
51	..	..	..	3	13	" déc. 16	..	..	..
52	..	..	..	2	2	1546	} sans date.	..	..
53	..	..	..	2	1	"		..	..
54	..	..	..	4	1	"		..	..
55	1	15	1546 mai. 10	..	..	..	..	1546	mai. 8
56	2	1	" " 10	..	..	..	..	..	..
57	2	2	" " 10	..	..	..	..	..	..
58	2	3	1547 mai. 8	..	..	..	..	1546	mai. 8
59	..	..	..	4	2	1548 janv. 20	..	..	1547 janv. 16
60	2	4	1548 janv. 20	..	..	..	..	..	..
61	1	5	" " 20	..	..	..	..	1547	janv. 20
62	2	6	" " 21	..	..	..	..	1548	janv. 26
63	..	..	..	4	3	1548 fév.	..	..	..
64	2	7	" avr. 2	..	..	..	..	..	..
65	2	8	" oct. 22	..	..	..	..	1548	oct. 19
66			inédite	..	..	..	..	..	..
67	2	9	1549 janv. 14	..	..	..	..	..	..
68	2	10	" janv. 14	..	..	..	..	1549	fév. 15





















